Le bill 21 subit de nouveaux amendements (v. page 11)

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
15 OCT 66 CS 6287

Lisez en page 5 l'annonce de Paquet

l'Action

QUEBEC — 60e ANNEE — Numéro 17,986 • • SEPT CENTS QUOTIDIEN CATHOLIQUE Samedi, 10 juin 1967

Météorologie
Généralement nuageux avec averses ou orages occasionnelles cette nuit. Samedi, ensoleillé avec périodes nuageuses et risque de quelques averses. Chaud. Dimanche, peu de changement. Minimum et maximum à Québec 60 et 80.

Le mur des lamentations

Autre tournant de la crise au M.-Orient

L'ordre de cessez-le-feu est donné, mais LES COMBATS SE POURSUIVENT

NATIONS-UNIES, N.Y. (P.C.) — Le Conseil de sécurité de l'ONU a demandé hier après-midi un cessez-le-feu immédiat entre Israël et la Syrie. Le secrétaire général U Thant a reçu la mission d'obtenir des deux gouvernements impliqués l'assurance qu'ils ont donné l'ordre de cessez-le-feu à leurs troupes et que celui-ci est observé. Entre temps, les nouvelles qui arrivaient aux Nations-Unies, à New York, indiquaient plutôt que de durs combats se poursuivaient.

Un porte-parole de l'Egypte a déclaré que son gouvernement lui a annoncé que Le Caire étaient bombardé. Cette nouvelle n'a cependant pas été confirmée.

Quant au représentant d'Israël, l'ambassadeur Gideon Rafael, il a déclaré que son [illegible] acceptait le cessez-le-feu mais n'arrêterait pas de combattre tant que la Syrie ne l'aurait pas fait. Il a accusé celle-ci d'avoir déclenché une attaque d'artillerie contre des villages israéliens de la frontière.

L'ambassadeur George Tomeh de la Syrie a, à son tour, accusé Israël d'aggression contre son pays, accusation reprise par l'Union soviétique et l'Inde. La Syrie accepte sans condition le cessez-le-feu demandé aujourd'hui, mais Israël continue la guerre, a-t-il dit.

Le rôle du Canada

C'est à 13 h. 05 HAE que le Conseil de sécurité a adopté hier sa résolution demandant un cessez-le-feu "sur-le-champ" et donnant à U Thant la mission d'entrer en contact immédiatement avec Israël et la Syrie et de faire rapport en dedans de deux heures.

Essentiellement, c'est ce que le Canada avait essayé d'obtenir mercredi alors que deux appels au cessez-le-feu avaient été lancés par le Conseil sans qu'aucune mesure n'ait été prévue pour l'obtenir.

A 10 h. 15, U Thant donna au Conseil les réponses d'Israël et de la Syrie qui furent également données oralement par les représentants des deux pays.

L'idée de nouvelles pressions du Conseil de sécurité s'est développée vendredi matin lorsque la Syrie et Israël, chacun blâmant l'autre, ont annoncé que des opérations militaires d'envergures avaient lieu. Le Conseil s'est alors inspiré de la proposition faite mercredi par l'ambassadeur du Canada, M. George Ignatieff, qui demandait que le président Hans Tabor et le secrétaire général U Thant "prennent les mesures nécessaires pour obtenir une acceptation complète et effective des propositions de cessez-le-feu du Conseil".

Après que le Conseil eut accepté à l'unanimité de suivre cette voie, M. Gordon Cox, le représentant adjoint du Canada à l'ONU, a exprimé le voeu que d'autres propositions suivront qui contiendront des mesures claires et précises sur l'application de la décision du Conseil. M. Arthur Goldberg, des Etats-Unis, a ajouté que c'est il y a deux jours que la résolution canadienne aurait dû être adoptée.

La démission de Nasser

Durant ce temps au Caire, l'Assemblée nationale égyptienne, réunie en séance extraordinaire, demandait au président Nasser de reconsidérer sa décision d'abandonner son poste de président de la République.

Une demande identique a été adoptée par le gouvernement égyptien réuni également en séance extraordinaire.

Plus tôt dans la journée, le président Nasser, l'homme fort en Egypte depuis 1952, avait sobrement annoncé à son peuple à la télévision qu'il avait décidé de démissionner. Plus tard, il avait déclaré que sa décision serait étudiée par l'Assemblée nationale.

A Moscou, les pays communistes se sont réunis vendredi pour étudier la situation au Moyen-Orient. Ils ont exprimé leur appui aux Arabes et demandé qu'Israël recule jusqu'aux lignes d'armistice de 1949.

Les combats

Alors que les combats ont cessé du côté du canal de Suez, ils ont repris avec une nouvelle rage à la frontière syrienne. Les combats se poursuivaient hier soir à 50 milles au sud-ouest de Damas, la capitale syrienne qui a été elle-même bombardée.

La Jordanie, qui a cessé les hostilités mercredi, a invité les Arabes des territoires jordaniens conquis par Israël à ne pas quitter leurs maisons et la terre de leurs ancêtres.

Force de sécurité

La décision appartient à l'ONU (M. Pearson)

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Pearson a fait savoir hier aux Communes qu'il appartient uniquement au Conseil de sécurité des Nations unies de décider de l'établissement d'une nouvelle force de sécurité de l'ONU estinée à maintenir la paix entre les Etats arabe et israélien.

La force de l'ONU a été démantelée à la demande de la République arabe unie qui a exigé son retrait avant que le conflit armée n'oppose la RAU à Israël, a dit M. Pearson.

Le premier ministre répondait à M. John Diefenbaker qui avait demandé si le Canada avait offert de faire partie d'une nouvelle force de paix de l'ONU au Moyen-Orient.

M. Pearson a souligné qu'aucune demande du genre n'avait été formulée par l'organisme mondial.

Le chef néo-démocrate, M. T.-C. Douglas, a demandé de son côté au premier ministre que le Canada n'appuie pas une résolution demandant aux Israéliens d'abandonner leurs gains territoriaux sans garanties suffisantes permettant l'accès au golfe d'Akaba.

Le premier ministre a dit que les résolutions étaient soumises à l'attention du Conseil de sécurité et qu'il n'était pas opportun qu'il fasse connaitre la position du Canada sans savoir exactement l'ordre dans lequel elles seraient étudiées.

M. Douglas a aussi demandé, puisque le Conseil de sécurité est disposé à accepte le Canada en présente une ter plusieurs résolutions, que demandant la fin des hostilités au Vietnam.

M. Pearson a toutefois répliqué que la situation au Vietnam n'était pas la même qu'au Moyen-Orient.

l'Action

(Par la Presse Canadienne)

Nombre de visiteurs vendredi — 134,708, à 6 p.m. HAE.

Nombre prévu pour la journée — 161,840.

Nombre cumulatif de visiteurs — 10,781,765.

Prévisions de la météo — nuageux avec quelques averses; maximum 85.

Evénements prévus pour samedi:

Midi — Journée de la Lettonie. Un concert de musique folklorique lettonne aura lieu à cette occasion à l'extérieur du pavillon soviétique.

5 p.m. — Un défilé de modes de la Lettonie se tiendra au pavillon soviétique.

Au pavillon de la jeunesse se tiendra une exposition de collections de timbres en provenance de 16 pays différents.

5 p.m. — Les navires de guerre allemands Hambourg et Schleswig — Holstein accosteront à l'Expo.

Confessionnalité : on veut plus de garantis

(L.B.) — Les inquiétudes sur le respect de la confessionnalité des collèges d'enseignement général et professionnel ne se retrouvent pas d'un seul côté de la Chambre. En effet, depuis le début de l'étude de ce bill, aucun député de l'Union nationale, y compris le Dr Gaston Tremblay n'a soulevé d'objections de cet ordre, alors qu'en comité, hier, trois députés libéraux ont objecté que le projet de loi n'offre pas suffisamment de garanties pour les parents catholiques.

Ce sont le député de Matane, Me Jean Bienvenue; le député d'Abitibi-Est, M. Lucien Cliche et le député de Richmond, M. Emilien Lafrance. Ces interventions ont surpris d'autant plus que ces députés avaient applaudi la sortie de l'ancien ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie, en chambre, jeudi, lorsqu'il a accusé l'Union nationale d'avoir sorti l'épouvantail de la déchristianisation des écoles pour gagner les élections de juin 1966.

A ce sujet, Me Bienvenue, après s'être défendu de vouloir faire de cette question un argument politique, a dit que la loi ne met entre les mains des parents qu'un semblant d'outil puisqu'ils seront en minorité sur le conseil des CEGEP, soit une proportion d'une neuvième. Quoique d'accord sur le principe, les trois députés se sont contredits sur les modalités. Me Bienvenue souhaitant une plus grande représentation des parents. M. Cliche pour sa part a exprimé l'opinion que l'Etat ne prend pas ses responsabilités en ne nommant que six personnes sur 18, laissant la nomination des autres par le milieu même. M. Emilien Lafrance de son côté voudrait que les nominations soient laissées à la responsabilité des parents. "Je me méfis des politiciens, dit-il, quels qu'ils soient".

Le lundi 3 juillet sera un jour férié au Canada

OTTAWA (PC) — Le premier ministre, M. Lester B. Pearson, a annoncé hier aux Communes l'adoption d'un décret du conseil proclamant que le lundi 3 juillet 1967 sera jour férié dans tout le Canada afin de marquer le centenaire du Jour de la Confédération, le 1er juillet, qui tombe cette année un samedi.

L'annonce du premier ministre a soulevé des commentaires du chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, qui a demandé si le gouvernement avait décidé, sans consulter le Parlement, de changer le nom de jour du Dominion en celui de Jour de la Confédération, mais le premier ministre a refusé de répondrei.

Avant l'annonce par le premier ministre, M. Stanly Knowles NPD — Winnipeg — Nord-Centre avait présenté un projet de loi demandant que le Jour du Dominion soit désormais connu sous le nom de fête du Canada et que cette fête soit célébrée le 1er juillet, sauf quand elle tombe un samedi.

Ces jours-là, a demandé M. Knowles, la Fête du Canada devrait être observée le lundi suivant.

Il avait demandé l'adoption imédiate du bill afin de faire en sorte que le lundi 3 juillet de cette année soit journée de congé pour tous les Canadiens, soulignant que la prochaine fois qu'une telle mesure s'appliquera sera en 1972.

Selon M. Paul Martin

Les négociations de paix seront longues et difficiles au M.-O.

NOMINATION — M. Cedric Wynne Dickson, originaire de Scotstown au Québec, vient d'être nommé au poste de sous-ministre associé de l'Education. M. Dickson, qui entrera en fonction le 1er juillet prochain, succède au Dr Howard S. Billing, qui doit prendre sa retraite à la fin de juin. Comme sous-ministre associé, M. Dickson aura la responsabilité de l'orientation et de la direction générale des écoles protestantes du Québec. Il compte, outre de nombreuses autres occupations, quatre ans d'enseignement à Noranda, tout en ayant occupé, en 1955, le poste de directeur de l'école John Rennie, à Pointe-Claire. M. Dickson fut également désigné membre de la première commission sur l'enseignement secondaire affiliée au Conseil supérieur de l'éducation.

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a déclaré aujourd'hui qu'il croyait que les négociations de paix au Moyen-Orient seraient longues et difficiles.

"Dans les circonstances, les négociations se prolongeront probablement", a-t-il dit lors d'une conférence de presse.

M. Martin a ajouté qu'il n'était pas découragé par la poursuite des combats à certains postes de la frontière israélo-arabe, en dépit de l'ordre de cessez-le-feu par les Nations unies. Il a rappelé que le cessez-le-feu qui a mis fin à la guerre de Corée n'est vraiment entré en vigueur qu'après deux semaines "et il n'y avait que 2 parties dans cette guerre".

RESOLUTION CANADIENNE

Tout porte à croire que le Conseil de sécurité des Nations unies, en discutant les mesures du cessez-le-feu, en viendra à adopter une résolution canadienne de compromis qui donnerait au président et au secrétaire général des Nations unies tout pouvoir de prendre les mesures nécessaires au règlement du conflit.

ATTITUDE DE L'ONU

M. Martin a ajouté qu'il était devenu de mode de critiquer les Nations unies pour n'avoir pas réglé rapidement le conflit au Moyen-Orient.

Cependant, a poursuivi M. Martin, les Nations unies ont "démontré leur indispensabilité" tout au long des résolutions de cessez-le-feu, lesquelles ont reçu un appui unanime.

Coup d'oeil sur la session

(J.D.) — L'Assemblée législative a ajourné ses travaux, hier après-midi, pour les reprendre, mardi matin à 11 heures. L'étude du bill 52, soit la Loi sur le cinéma doit se poursuivre en troisième lecture. Il est possible que débute, également mardi, l'étude des crédits du ministère des Richesses naturelles. Jeudi prochain, on doit entreprendre l'étude des crédits du ministère de la Famille et du Bien-Etre social.

LIRE EN PAGE 10

Une fois de plus, les gouvernements du Québec et d'Ottawa sont aux prises. Cette fois-ci, selon ce qu'a révélé en Chambre hier le premier ministre Daniel Johnson, Ottawa refuserait de venir en aide aux producteurs de pommes de terre de la province, obligeant ainsi le Québec a établir son propre programme d'aide, mais en accordant des subventions moindres.

LIRE EN PAGE 11

Le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, a 55 ans aujourd'hui.

	Pages
Annonces classées	16-19
Bridge	21
Décès et funérailles ..	21
Editorial	4
Féminine	6
Finance	15-16
Horoscope	6
Mots croisés	21
Nouvelles canadiennes	24
Nouvelles provinciales ..	12-13
Nouvelles internationales	22
Spectacles, T.V.	17-19
Sport	12-13-14

La position de l'URSS

MOSCOU — Les dirigeants des partis et des gouvernements des pays socialistes se sont réunis vendredi à Moscou pour examiner "la question posée par la situation dans le Proche-Orient", a indiqué la radio de Moscou.

Les pays socialistes se sont déclarés entièrement solidaires avec la juste lutte des peuples arabes auxquels ils prêteront toute l'aide nécessaire pour la défense de leurs indépendances, ont décidé les participants à la réunion au sommet de Moscou, a déclaré la radio de Moscou.

● Il a fallu trois rangs de solides soldats et de policiers russes pour contenir un fort groupe d'Arabes qui manifestaient devant l'ambassade américaine à Moscou pour groupe d'Arabes qui manifestaient devant l'ambassade américaine à Moscou pour protester contre l'attitude des Etats-Unis dans le conflit du Moyen-Orient.

A Toronto, la semaine prochaine

Tenue de trois conférences FEDERALES-PROVINCIALES

(J. D.) — Dans un communiqué remis à la presse, hier, le ministère des Affaires intergouvernementales du Québec fait savoir que trois conférences fédérales-provinciales auront lieu, à Toronto, la semaine prochaine.

Le comité du régime fiscal se réunira, mardi le 13 juin, pour l'étude des recommandations de la Commission Carter. Ce qui constitue en fait la première d'une série de conférences sur le sujet.

La délégation québécoise comprendra à cette occasion M. Paul Dozois, ministre des Finances du Québec, qui sera accompagné de MM. Claude Morin, sous-ministre des Affaires intergouvernementales, Jacques Parizeau, conseiller économique et financier du Conseil exécutif, Marcel Cazavan, sous-ministre des Finances, Robert Després, sous-ministre du Revenu, Marcel Bélanger, conseiller fiscal, Louis Bernard, conseiller juridique, et quelques autres.

Cette réunion doit être précédée, lundi, d'une séance d'un comité fédéral - provincial de fonctionnaires, soit le comité sur les questions économiques et fiscales.

Le lendemain de la réunion du comité de régime fiscal, mercredi, les fonctionnaires se réuniront à nouveau. Il s'agit cette fois du comité fédéral-provincial sur les institutions financières qui a été mis sur pied en avril dernier.

Aucune décision n'a été prise

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Justice, M. Pierre Elliott Trudeau a fait savoir hier aux Communes qu'aucune décision n'avait encore été prise quant à savoir si une pension allait être versée au juge Léo Landreville qui quittera la magistrature le 30 juin prochain.

M. Landreville juge de la Cour suprême de l'Ontario, a remis sa démission jeudi au ministre de la Justice.

M. Stanley Knowles (NPD-Winnipeg Nord Centre) a également demandé l'assurance qu'aucune décision ne sera prise sans que la Chambre ne soit consultée, mais M. Trudeau a dit qu'i lne voyait aucunement pourquoi il devrait donner une telle assurance.

Québec aura son Grand THEATRE

(J. D.) — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a donné l'assurance, hier en Chambre, que la Capitale "aura son Grand Tréâtre, subvention ou non d'Ottawa, contribution ou non".

M. Johnson, qui répondait alors à une intervention du chef de l'opposition, M. Jean Lesage, a expliqué qu'une partie de la décision quant à la construction du Grand Théâtre revient à Mlle Judy Lamarsh, Secrétaire d'Etat à Ottawa.

Le premier ministre a profité de l'occasion pour inviter M. Lesage "avec les titres qu'il a accumulés dans le public", à exercer ses charmes sur Mlle Lamarsh et aider ainsi la cause !

Hold-up de $150,000 chez Simpson's-Sears
– lire en page 2

RIVE-SUD ■ RIVE-SUD

● Dans un programme questionnaire intitulé D'UN OCEAN A L'AUTRE, organisé par le poste de télévision de Québec et mettant aux prises des représentants de quelques régionales de la région de Québec, les candidats de la Régionale Louis-Fréchette, élèves au C.P.E.S. à l'école Mgr-Déziel ont remporté le championnat après une lutte soutenue de 5 émissions. Ce sont de gauche à droite : Nicole Vallières, Louise Biron, Suzanne Hallé et Richard Bélanger. Les prix pour chacun d'eux sont : 1—Un voyage à Vancouver, toutes dépenses payées; 2—Une allocation de $300 pour dépenses personnelles; 3—Une bourse de $300 applicable aux études de l'an prochain. Nos sincères félicitations.

Amendement apporté à un règlement adopté par le conseil de St-Nicolas

ST-NICOLAS — Au cours de sa dernière assemblée, le conseil de St-Nicolas a amendé son règlement pourvoyant à l'achat d'un camion équipé pour combattre l'incendie, conjointement avec la municipalité de St-Nicolas-Sud.

L'amendement adopté porte sur le montant mis à la disposition du conseil pour cet achat parce que les soumissions furent demandées en juillet 1965. Depuis ce temps, le coût du camion a été hausse de $1,934.

Il faudra cependant attendre l'approbation du Commissariat de la province ce qui, assure-t-on, sera une simple formalité.

Les deux administrations de St-Nicolas paieront également le coût du camion et de la construction du poste de pompiers, le coût de l'entretien du service conjoint sera partagé au prorata du rôle d'évaluation de chacune.

Les déboursés totaux prévus sont de l'ordre de $65,000.

LES RUES

Le conseil a consacré une partie de sa séance à des problèmes de rues. Il fut d'abord fait un choix du nom de quelques-unes des rues; ainsi l'ancienne route No 3 devient la rue des Pionniers, la rue principale devient la rue de l'Entente, il y aura aussi les rues des Lilas, Saint-Laurent.

On continuera la désignation des artères de la ville, dans un avenir prochain.

On a aussi approuvé le numérotage des propriétés dans chacune des rues en procédant de l'est à l'ouest et du nord au sud.

Le conseil fournit gratuitement les numéros que les intéressés n'ont qu'à réclamer à l'hôtel de ville.

UN CONCERT EN JUILLET

La musique du Régiment de la Chaudière donnera un concert à St-Nicolas dans le cadre d'une tournée organisée à l'occasion du centenaire de la confédération. La date n'est pas fixée mais ce sera ou le 25, 26 ou 27 juillet, selon le choix des responsables de la tournée.

Excursion de l'association de Chasse et Pêche de Lévis

C'est dimanche que les membres de l'Association des chasseurs et pêcheurs lévisiens feront leur excursion annuelle à la Ouananiche au Lac Saint-Jean.

Le point de ralliement est le motel Roberval, à Roberval.

Il n'y aura pas d'enregistrement des pêcheurs, chacun sera libre de se lancer à l'assaut du lac ou de la rivière à l'heure qui lui conviendra. Il devra toutefois se rapporter au point de ralliement pour 5h. p.m.

On procédera alors à la distribution des prix aux gagnants et au tirage des prix de présence. Un terrain de campisme est à la disposition des pêcheurs à Val Jalbert.

Il n'en coûte rien pour participer à cette excursion annuelle, il suffit d'être membre en règle de l'association.

Les prises faites à cette occasion seront éligibles au concours Molson.

Cours de formation sociale

PAR CORRESPONDANCE

Etudes sociales, religieuses, politiques, économiques.

Diplôme en fin d'étude

Annexé à l'Université de Sherbrooke

POUR RENSEIGNEMENTS : LE SEMINAIRE SOCIAL PIE XII INC.

C.P. 610, NICOLET, P.Q.

Beaux-Arts au collégial

Académie de Québec

Un nouveau cours de Beaux-Arts d'une durée de deux (2) ans en collège I et collège II.

Admissibles :

Les étudiants venant du C.P.E.S. et de Secondaire V qui remplissent les conditions suivantes :

1—Subir les examens d'admission de Collège I.

2—Obtenir une entrevue avec le directeur du département des arts entre le 1er et le 30 juin.

CENTRE DE FORMATION DE MAITRES

pour pensionnaires ou externes (garçons) dirigé par les Clercs de Saint-Viateur

A) **COURS REGULIERS** (temps plein) : Brevet "A" et Bacc. en Pédagogie

A-I (peuvent s'y inscrire les élèves de
11e sc.-lett.
11e sc.-math.
11e class. (versification)

A-II
A-III (FM-I)
A-IV

B) **15e ANNEE SPECIALE** (pour les détenteurs du Bacc. ès Arts)
Cours d'un an pour l'obtention du Brevet "A" et du Bacc. en Pédagogie

INSCRIPTION jusqu'au 20 juillet

S'adresser au PRINCIPAL
ECOLE NORMALE SAINT-VIATEUR
Rigaud, Cté de Vaudreuil, Qué.
Tél.: 238-5367

A l'Unité sanitaire

Principales activités de l'Unité Sanitaire de Lévis, pour la semaine du 11 juin 1967.

LUNDI, 12 juin

LEVIS : Bureaux de l'Unité Sanitaire, de 9½ à 11 heures et de 1½ à 2½ heures : clinique antituberculeuse (examens pulmonaires).

LEVIS : Bureaux de l'Unité Sanitaire, cartes de santé.

STE-BERNADETTE : Ecole Ste-Marie, de 2 à 3 heures : clinique de puériculture, d'immunisations et de vaccinations.

MARDI, 13 juin

HOTEL-DIEU de LEVIS & HOPITAL de CHARNY : Clinique de BCG.

LEVIS : Bureaux de l'Unité Sanitaire, clinique de préscolaires (sur rendez-vous).

CHARNY : Sous-sol de la sacristie, (salle de la bibliothèque) de 2 à 3 heures : clinique de puériculture, d'immunisations et de vaccinations.

ST-HENRI : Au village, salle publique, de 2 à 3 heures : clinique de puériculture, d'immunisations et de vaccinations.

MERCREDI, 14 juin

LEVIS : Bureaux de l'Unité Sanitaire, clinique dentaire.

LAUZON : Sous-sol de la sacristie, de 2 à 3 heures : clinique de puériculture, d'immunisations et de vaccinations.

BREAKEYVILLE : Hôtel de Ville, de 2 à 3 heures : clinique de puériculture, d'immunisations et de vaccinations.

JEUDI, 15 juin

LEVIS : Bureaux de l'Unité Sanitaire, clinique de préscolaires (sur rendez-vous).

ST-TELESPHORE : Ecole, de 10½ à 11 heures : clinique de puériculture, d'immunisations et de vaccinations.

LEVIS : Bureaux de l'Unité Sanitaire, de 2 à 3½ heures : clinique de puériculture, d'immunisations et de vaccinations.

VENDREDI, 16 juin

LEVIS : Hôtel-Dieu de Lévis & Hôpital de Charny : clinique de BCG.

LEVIS : Bureaux de l'Unité Sanitaire : cliniques dentaires.

ABONNEZ-VOUS A "LA SAINTE-CROISADE"

"LA SAINTE CROISADE" l'organe de la Pieuse Union St-Joseph, est honorée d'une bénédiction de S. S. Pie XI et elle a été recommandée à maintes reprises par feu S. E. le cardinal Villeneuve, o.m.i., archevêque de Québec.

Elle publie des articles de fond, des traits édifiants des légendes charmantes sur saint Joseph, ainsi que de nombreuses faveurs obtenues par l'intercession de ce grand saint.

"LA SAINTE CROISADE" est imprimée sur papier de luxe et ses illustrations, oeuvres d'excellents artistes, tout en agrémentant la matière à lire, permettent d'admirer les plus belles productions de l'art chrétien.

Un numéro spécimen est envoyé gratis sur demande. On s'abonne à n'importe quelle date de l'année. Prix de l'abonnement : $1.00 au Canada; $1.25 aux Etats-Unis.

De très belles récompenses sont offertes aux zélatrices de la revue.

Adresse: "LA SAINTE CROISADE" 500 chemin Sainte-Foy, Québec-6.

Hold-up chez Simpson-Sears

Montant probable du vol : $150,000

Par Guy BAILLARGEON

L'audacieux vol à main armée commis dans le courant de l'après-midi hier au magasin Simpson Sears, au Centre d'Achats Fleur-de-Lys pourrait bien atteindre les $150,000. C'est ce que nous a révélé un porte-parole de la Sûreté municipale qui concentrait hier soir tous ses effectifs afin de mettre la main au collet des bandits.

Les quatre hommes qui avaient le visage recouvert de cagoule ont usé d'une audace peu commune pour effectuer leur forfait. "Tout avait été calculé à la minute près, nous a dit notre informateur, et ceux qui ont participé à ce vol ne sont pas des nouveaux venus adns le domaine".

LES FAITS

A 3 h. 15 exactement, quatre individus bien mis se présentaient au magasin Simpson-Sears et employaient le plus simplement du monde l'escalier roulant qui conduit au second plancher, là où se trouve la caisse générale du magasin.

Les caissières qui se tenaient derrière le tiroir-caisse ne portèrent pas attention aux quatre hommes dont deux tenaient des valises à la main.

Elles se rendirent pourtant à l'évidence lorsque les bandits pointèrent deux mitraillettes et deux revolvers en leur direction en leur ordonnant de remplir les valises de tout l'argent liquide qui se trouvait dans les tiroirs-caisses ainsi que les papiers parmi lesquels on pouvait compter plusieurs chèques négociables et non-négociables.

Deux des cagoulards eurent même "l'amabilité" d'aider les caissières stupéfiées et qui ne comprirent ce qui venait de se passer que lorsque le quatuor eut quitté les lieux.

Plusieurs dizaines de clients étaient au second plancher de l'établissement lors du vol. Quelques-uns furent témoins du forfait.

PANIQUE

Avant de quitter les lieux, un des bandits a tiré quelques rafales de mitraillette dans le plafond afin d'éloigner les gens. La police a rapporté qu'au moment où les coups de feu furent tirés, ce fut la panique au second plancher et partout dans le magasin. Les clients et clientes croyant qu'il y aurait une fusillade ne savaient trop où se cacher. Certains criaient, d'autres pleuraient.

Les individus ne mirent qu'un moment à fuir les lieux et sautèrent dans une automobile de récent modèle. Ce véhicule aurait été rapporté volé, jeudi soir, à Québec. La police a toutefois fait savoir qu'une automobile semblable avait été rapportée volée à Montréal; les recherches s'orientent donc sur les deux fronts.

ENQUETE

Une vaste enquête a été mise sur pied, à la police municipale, à la suite de ce forfait. L'inspecteur G.-H. Buteau a dirigé plusieurs détectives au Centre d'Achats. On peut citer les noms des détectives Doyon, Mofette et Truchon.

Le véhicule qui a servi au vol n'avait pas encore été retrouvé, tard hier soir. La police préfère ne pas en donner la description. "S'ils voient la description dans les journaux, a dit le porte-parole, ils peuvent brûler l'automobile, afin de ne laisser aucune trace et surtout aucune empreinte digitale".

Une description des quatre hommes a été fournie à la police. Ces descriptions diffèrent cependant. La police posséderait certains indices, pouvant amener à la capture des quatre hommes.

Il a été impossible de connaître le montant exact du vol. Un informateur de la police a toutefois laissé entendre qu'il est possible que le montant n'atteigne pas les $150,000.

Le conseil favorable à l'établissement d'une station de radio sur la Rive-sud

LEVIS — Le conseil de la cité de Lévis vient à son tour, de se prononcer en faveur de l'établissement d'une station émettrice de radio, sur la rive-sud. Au cours d'une très courte séance spéciale, les membres du conseil ont en effet adopté une résolution dans ce sens à l'endroit des membres du bureau des gouverneurs de Radio-Canada. Lévis devient donc la deuxième administration municipale à favoriser la requête formulée par Radio Etchemin Inc.

Des surprises pour le premier programme double de la saison

LEVIS — La semaine qui se termine a été marquée de surprises dans la ligue paroissiale de balle-molle du Christ-Roi.

Au cours du premier programme double, l'équipe de la Pharmacie Samson a complètement déclassé celle du Nettoyeur Lecours au pointage de 19-4. L'équipe victorieuse marqua 6 points dans chacune des deux premières manches à la faveur de 4 coups sûrs et de 8 buts sur balles.

Malgré la belle performance de Jean Blais et Claude Bargoné, qui frappèrent 2 coups sûrs en 3 apparitions au bâton, l'équipe vaincue n'eut vraiment aucune chance.

Le lanceur gagnant fut Arthur Gélinas, le perdant, Denis Gauthier.

Dans la deuxième partie du programme, l'équipe Olivier du Motel Rond-Point ne fit qu'une bouchée de joueurs de la Quincaillerie Roy, le pointage fut de 20-2.

Marcel Cazes n'accorda que 3 coups sûrs, Richard Brochu s'est signalé par 3 coups sûrs en 4 apparitions au marbre. Le lanceur gagnant fut Marcel Cazes et le perdant Yvon Gosselin.

Dans la première du second programme double, les équipes Pharmacie Samson et Edgar Carrier Ltée ne parvinrent pas à faire un maître avant l'heure de clôture adoptée par la ligue. Le résultat fut de 5-5. Tour à tour, les équipes eurent le haut du pavé mais ce fut de courte durée.

Voici donc le classement des équipes:

	PG	P	N	Moy.
Lévis Autos	3	0	0	.1000
Pharm. Samson	1	0	1	.705
Salon Olivier	2	1	0	.667
Net. Lecours	1	2	0	.333
E. Carrier Ltée	0	2	1	.167
Quincail. Roy	0	2	0	.000

Dialogue de curés sur la révolution tranquille

Chaque semaine, les lundi, mercredi et samedi, nos lecteurs pourront trouver une tranche du dialogue de curés sur la Révolution tranquille. L'auteur, le Rév. Père Jean Bousquet, o.p., actuellement professeur à l'université Mount Allison, au Nouveau-Brunswick, une université confessionnelle qui appartient à l'Eglise Unie du Canada, y met en scène le dialogue possible des croulants et des progressistes, du curé et de son vicaire.

Du langage au Québec (suite)

— Lorsque j'étais étudiant au séminaire de saint-H., la représentation d'une pièce classique marquait la clôture de l'année académique. On y invitait les parents des élèves. C'est ainsi qu'en juin 1926 — je terminai alors la versification — des paysans de mon patelin purent entendre le CID de Corneille. Le règlement interdisant toute communication entre les collégiens et les jolies pensionnaires de l'institution voisine — la coéducation n'était pas encore à l'ordre du jour — le rôle de Chimène fut confié à un jeune syntaxiste de quatorze ans aux allures gracieuses et encore en pleine possession de sa voix de soprano. Chimène remporta un succès formidable, mais n'ailait pas tarder à se viriliser. En dépit de la cour qui lui fut faite subséquemment par maints admirateurs, elle parvint au terme de ses études, franchit sans encombre l'épreuve du baccalauréat et se trouve aujourd'hui curé d'une paroisse américaine de la Nouvelle-Angleterre. Plusieurs paysans de mon village assistèrent à la représentation du CID. Quand ils me communiquèrent leurs impressions, je m'aperçus qu'ils l'avaient compris aussi bien que moi et mes condisciples qui l'avions analysé sous la direction d'un maître compétent. J'ai refait une constatation analogue il y a six ans, alors que le réseau français de Radio-Canada nous présenta des pièces de Racine. Mes vieux parents qui savent à peine lire entendirent par hasard le premier acte de BRITANNICUS. Leur intérêt fut tel qu'ils l'écoutèrent jusqu'à la fin.

— Je crois que vous exagérez les qualités de notre langue.

— C'est du français authentique. Qu'on supprime certains archaïsmes, qu'on élimine les termes impropres, surtout qu'on s'ouvre un peu plus la bouche, et on parlera fort bien au Québec. Le FRANGLAIS n'a pas contaminé la syntaxe, sauf dans les secteurs de la province où le voisinage des Anglo-Saxons pousse au bilinguisme prématuré.

— Qu'est-ce que vous pensez de nos livres et de leurs auteurs ?

— Lente à éclore et encore incomplète dans son expression, notre littérature est d'inspiration authentiquement canadienne. Les PROPHETES DU NEANT dont parle Gabriel Marcel ne l'ont pas encore pervertie. Née dans un climat sain, dans l'air salubre entretenu par la vigilance d'un clergé gardien des règles de bon sens et des valeurs chrétiennes, elle résiste mieux que son émule d'outre-mer aux virus que l'école neutre inocule à nos cousins.

— Monsieur le curé, vous êtes d'une candeur qui me désarme !

— J'ai conscience de nos avantages et de nos richesses. Nous comptons déjà de bons écrivains, quelques penseurs, toute une pléiade de jeunes artistes qui brillent sur la scène et sur l'écran. Je m'en étonne quand je pense à nos grands-pères qui ne savaient même pas griffonner, leur signature, ce qui ne les empêcha nullement, moins de vingt-cinq ans après la conquête, de réclamer de George III un système parlementaire. On le leur octroya en les décorant tous, par surcroit d'une médaille de chevalier. Ignorant l'alphabet, ils dépêchaient au gouvernement de Sa Majesté des pétitions où il leur fallait authentiquer d'une croix leurs noms signés par un greffier. Ces requêtes aiguisèrent l'humour anglais et valurent aux signataires ignares le sobriquet des CHEVALIERS DE LA CROIX — the Knights of the Cross. La littérature du Québec et sa culture sont issues d'un système d'éducation que l'Eglise dut créer de toutes pièces pour nous dégrossir. Gardons-nous d'en rire, comme ce blanc-bec dont la mère avait payé les études universitaires en écurant les planchers et qui la remerciait en se moquant de son parler paysan et de ses savates éculées. Sans l'initiative, le dévouement admirable des clercs, nous serions encore des Chevaliers de la Croix — ou d'anciens Français assimilés par le Conquérant. L'Eglise nous a enfanté deux fois : elle nous a baptisés, elle nous a sauvé de l'anglicisation. Si nous sommes chrétiens et encore Français, c'est après Dieu, aux curés que nous le devons, comme l'a reconnu André Siegfried qui ne faisait pas d'apologétique dans son livre intitulé : LE CANADA, PUISSANCE INTERNATIONALE. Non seulement accepte qu'on réorganise sur de nouvelles bases un système scolaire désuet, elle demande aux laïcs de prendre la relève, d'assumer leur pleine responsabilité dans l'oeuvre de l'éducation. Ceux à qui elle confie cette tâche sauront sans doute concilier les exigences de la culture et les aspirations d'un peuple fidèle à sa foi. Souhaitons qu'ils ne se laissent pas berner par les agnostiques qui veulent chasser Dieu de l'école. Je m'explique mal que nos jeunes universitaires leur prêtent main forte. Tu sais qu'ils ont ri de nos évêques qui suggéraient un rappel plus explicite des principes chrétiens dans la rédaction du Bill 60 : ils les ont chahuté dans les journaux, les ont traités de VIEUX BONZES.

La Société royale du Canada décerne des médailles à quatre savants

Ottawa (PC) — La Société royale du Canada a décerné récemment des médailles à quatre savants émérites.

La médaille Innis-Gérin, dans le domaine des sciences sociales, a été remise à MM. Esdras Minville, ancien directeur de l'Ecole des hautes études commerciales de l'Université de Montréal, et W.A. Mackintosh, recteur de l'université Queen's de Kingston.

La médaille Henry Marshall Tory, dans le domaine de la physique, a été remise au mathématicien Israël Halperin, de l'Université de Toronto.

La médaille Willett G. Miller, dans le domaine de la géologie, a été remise à M. R.E. Follinsbee de l'Université d'Alberta.

Une bourse de $1,000 accompagne chaque médaille.

Prenant la parole au cours de la réunion de la Société, M. J.F. Graham de l'Université de Dalhousie a déploré le fait que les économistes et les sociologues font souvent de la recherche sans étudier les motifs de cette recherche.

Citant en exemple la question de savoir si la domination américaine sur notre économie amène ou non une influence sociale et politique, M. Graham a dit : "Qu'est-ce que cela nous donne de le savoir tant que nous ne déterminons pas pour quoi cela nous importe ?"

M. Graham a également mis l'accent sur la liberté qui doit caractériser la recherche universitaire. A ce propos il a critiqué les universités qui laissent leurs professeurs servir d'instruments de recherche aux hommes d'affaires et au gouvernement.

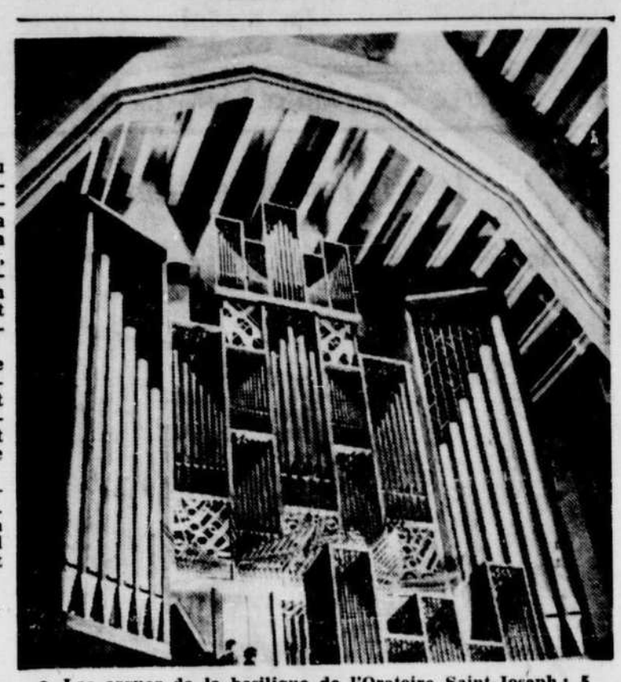

● Les orgues de la basilique de l'Oratoire Saint-Joseph : 5 claviers, un pédalier, 6 divisions, 78 jeux réels, 5,811 tuyaux, mesurant 55 pieds en longueur et 60 en hauteur. Son poids total est de près de 40 tonnes. L'instrument inventé par Von Beckerath a été fabriqué selon les normes des orgues baroques très populaires au temps de Bach. C'est sur cet instrument que les organistes du Festival International d'Orgue (avec le concours de la Commission du Centenaire) interpréteront les grandes oeuvres du répertoire classique de l'orgue, du 14 juin au 27 septembre 1967.

Un Néo-Canadien est accusé de bigamie

Un présumé bigame a enregistré un plaidoyer de non-culpabilité lorsqu'il a été mis en accusation de cette offense hier, à Québec, et tout cautionnement lui a été refusé par M. le juge Jean Grenier.

L'homme, Albert Zgrablic, Canadien d'origine yougoslave, est accusé d'avoir, le 1er juin 1963, épouse une Québécoise alors qu'il était légalement marié à une femme, en Yougoslavie.

Le procureur de la Couronne, Me Anatole Corriveau, a demandé au juge que tout cautionnement soit refusé à l'accusé, vu que ce dernier travaille comme chauffeur privé à l'ambassade d'Israël, à Montréal.

Sans doute le procureur prévoyait-il que le prévenu pourrait essayer de trouver refuge à l'ambassade où il aurait peut-être pu jouir d'une certaine immunité diplomatique.

Lors de la comparution, on a parlé de la possibilité de la formation éventuelle d'une commission rogatoire qui aurait pour mission d'interroger l'épouse légitime de l'accusé, qui vivrait en Europe.

Voyage chrétien

Du 23 au 26 juin, un groupe de voyageurs chrétiens, sous la direction spirituelle de M. l'abbé Maurice Fortier, iront visiter le célèbre sanctuaire des Sts-Martyrs-Canadiens à Midland Ontario. Au cours de ce voyage, ils auront l'occasion de voir les inoubliables Chutes Niagara.

Le départ est fixé à 5h. a.m. vendredi devant l'église St-Sauveur, pour revenir lundi vers minuit. Tous ceux qui sont intéressés à faire ce voyage, sont priés de communiquer avec les organisateurs : M. Gérard Pouliot 325 rue Montmartre, tél. : 522-2512 ou Mme Paul Plante 185 d'Argenson, tél. : 522-2595.

"L'ACTION" pour LEVIS & RIVE SUD

notre correspondant

J.-M.-L. VERRET

12, rue Garant
VILLE ST-DAVID, Qué.
Tél. : 837-4152

abonnements-service :

ROBERT BRETON

245, rue Wolfe
LEVIS, P.Q.
Tél. : 837-1922

A vendre — Divers

Lessiveuses — Sécheuses
Poêles — Repasseuses
REFRIGERATEURS, CONGELATEURS
Aussi pièces en mains
Beatty
BUREAU J.-G. COUTURE
43, Ave Bégin, Lévis - 837-5393
68716 3-6 (mar. j. s. au 2-8) 21 C.L.

Pour de
L'AMEUBLEMENT
et des ACCESSOIRES
électriques de qualité
Venez nous visiter
LES NECESSITES DOMESTIQUES
43, TRANS-CANADA ouest, Rond-Point Lévis
Pour rendez-vous
Tél. 837-9381
69010 10-6 (s. au 1-7) 21 C.L.

expo67
Réservations

EXPO 67, à louer à la journée : appartements, cuisinette, bain, 1½ à 4½ pièces, 2 à 10 personnes, 10 minutes de l'EXPO par Métro, aussi à louer chambres, Motels, roulottes. S'adresser à : M. R. Mercier, 19, St-Onésime, Lévis, P.Q. TEL.: 837-9986.
69132 10-6 (3 fs) 44A C.L.

Ecoles

COURS DE COUTURE
COURS DE COUTURE complet, théorie, pratique. Débutant le 3 juillet, de jour. (Septembre prochain, jour et soir). Inscrivez-vous dès maintenant. ECOLE DE COUPE & COUTURE Couturier, 41, avenue Bégin, Lévis; Tél.: 837-8824. Détenant permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées.
68361 14-5 (1 ms) 81 C.L.

Machine à coudre

COUTURIER
LE SEUL centre de couture, spécialiste en machines à coudre, sur la Rive Sud. Machines à coudre neuves, $49.95. Réparations, pièces, aiguilles, pour toutes marques. Vendeur autorisé "PFAFF", "WHITE", "BERNINA" "OMEGA", etc. CENTRE DE COUTURE COUTURIER 41 ave. Bégin, Lévis; Tél.: 837-8824.
68810 3-6 (1 ms) 120A.

Avis Divers

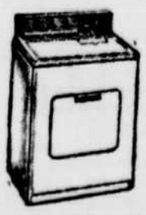

REPARATIONS DE TOUS GENRES DE LAVEUSES
Ventes — Réparations — Pièces
Aussi VENTE ET REPARATIONS de moteurs électriques.
LEVIS SERVICE DE LAVEUSES
Alphonse DION, prop.
18, rue St-Louis — Lévis — Tél. : 837-5469
68895 3-6 (s. au 24-6) 25 C.L.

60 ans d'expérience pour mieux vous servir
DECORATION · AMEUBLEMENT · APPAREILS ELECTRIQUES
G.J. Lemieux
15 RUE ST-LOUIS LEVIS, QUE. TEL: 837-8821
CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT
68932 3-6 (s. au 24-6) 25 C.L.

La Confédération année zéro

Chronique d'il y a 100 ans
par Pierre Chaloult

La Confédération nous laisse indifférents

LUNDI, LE 10 JUIN 1867

L'éditorial de L'EVENEMENT d'aujourd'hui dans le sens que l'on s'intéresserait pas mal plus à la campagne électorale qui va suivre l'établissement du nouveau régime qu'à ce nouveau régime lui-même :

"L'épidémie électorale prend dans quelques parties du pays des proportions alarmantes. Il y a des comtés qui auront bientôt leur douzaine de candidats. Les élections n'auront probablement lieu qu'au commencement de septembre et d'ici les candidatures ont le temps de pousser.

"Nous aimerions, pour notre part, à voir les candidats se remuer un peu moins et l'opinion publique s'agiter d'avantage.

"Jusqu'ici le Bas-Canada a fait preuve de la plus grande indifférence et semble résigné à accepter les représentants que lui donneront les hasards du scrutin. S'ils sont bons, tant mieux; s'ils sont médiocres, on en prendra facilement son parti. Après tout, ils feront toujours assez bien l'affaire. Il y a des chefs pour conduire, et voter ne constitue pas une tâche si difficile.

"C'est cette indifférence qu'il importe de combattre, non pas à coup de candidatures, ma isen faisant comprendre à notre population qu'elle diminuerait son importance et compromettrait son influence, dans le nouvel ordre de choses, en ne choisissant pas pour la représenter les hommes les plus en état de défendre sa cause.

"Pour cela il serait inutile de lui donner un enseignement plus substantiel que les déclamations des orateurs et les soupirs des aspirants.

"Le premier point dont l'opinion publique aurait à se pénétrer, c'est qu'il lui appartient de désigner les candidats aussi bien que de les élire, et qu'elle ne doit pas se laisser imposer ses choix par la cabale.

"Le prestige du talent, nous le savons, est singulièrement affaibli, et, d'un autre côté, les grandes influences sociales sont presque détruites.

DES VOTES AU-DESSOUS DU PRIX COURANT

"Autrefois, comme nous l'avons écrit ailleurs, les voix se groupaient, dans chaque paroisse ou dans chaque quartier, autour de quelques influences dues à la respectabilité et à des services publics. Un ancien citoyen instruit, à l'aise, connu par ses lumières, respecté à cause de ses moeurs, dirigeait trente, quarante, cent voix au scrutin. Les gens qui ne connaissaient rien en politique, s'informaient de son opinion comme de celle d'un guide sur et fidèle, et appuyait le candidat qu'il leur recommandait.

"Aujourd'hui, l'homme le plus estimé et le plus respecté ne dispose souvent que de sa voix. La première place, l'influence dominante appartient au cabaleur le plus actif qui sait dénicher les voix avant les autres et circonvenir les gens. L'influence qui vient après celle-là est celle de l'homme à qui est dû beaucoup et qui force ses électeurs à lui céder leurs votes au-dessous du prix courant.

"Voici, par exemple, un ancien citoyen, respectable, respecté, dévoué, qui a souvent servi le public, et qui n'en a jamais rien reçu, ce qui est la marque du vrai citoyen. Quelle est la récompense légitime de son patriotisme, la rémunération qui lui est due pour ses services ? C'est la confiance de ses concitoyens; c'est la considération qui s'attache à ses paroles, à ses actes, l'autorité que doivent avoir ses conseils. Eh bien ! il se voit enlever son autorité, et par qui ? Par un voisin sans aveu. L'influence est déplacée; elle appartient au plus habile au lieu d'appartenir au plus honnête.

"Il faut travailler à rétablir ces grandes influences sociales, à leur rendre la direction de l'opinion publique.

"Il y a dans chaque comté, dans chaque ville, un certain nombre de citoyens placés au-dessus de la foule; par les succès qui ont couronné leur carrière ils en sont les guides naturels. Le corps électoral est destiné à subir des influences; s'il n'en subit pas de bonnes, il en subira de mauvaises.

"Cette classe de citoyens, si elle avait la direction des élections ferait naturellement ses choix comme autrefois. Elle ne s'en laisserait pas imposer par la suffisance et l'intrigue. Il faudrait lui montrer des titres sérieux à la confiance populaire; elle soumettrait les candidatures à un examen sévère; elle contrôlerait les déclarations, elle verrait à ce que les engagements et les promesses soient fidèlement tenues.

COMMENT CHOISIR LES CANDIDATS ?

"A part les anciens députés, dont la valeur est éprouvée ou l'incapacité bien établie, le choix populaire a large marge. Il y a à la tête de chaque classe de la société des hommes de mérite à qui un mandat donnerait sur les affaires du pays un contrôle qui est de l'intérêt général de leur accorder. Ils peuvent plutôt se passer d'aller en chambre que le pays ne peut se passer de leurs services.

"C'est dans ces rangs élevés que les influences sociales iraient de préférence prendre les députés. Des hommes d'une valeur réelle, que le système actuel tient à l'écart, parce qu'ils se sentent aucune vocation pour la besogne de solliciteur électoral, seraient appelés en Parlement, ou ils serviraient la cause nationale avec éclat."

Il est évident que M. Evanturel prêche pour sa paroisse lorsqu'il demande aux lecteurs du CANADIEN d'oublier les luttes anciennes et de s'unir et de devenir tous frères d'une seule et même grande famille québécoise. Il ne s'adresse véritablement pas aux lecteurs de son journal mais à "nos" ministres, M. Langevin, M. Cartier, M. Chanais lorsqu'il écrit en ce sens.

Et moi j'estime que M. Evanturel a raison d'écrire en ce sens..

De même, lorsque M. Fabre souhaite dans L'EVENEMENT que l'on élise députés les hommes les plus représentatifs de notre milieu social. De même que M. Evanturel, M. Fabre prêche, lui aussi, pour sa paroisse. De toute évidence, M. Fabre aimerait devenir député aux prochaines élections, tout comme M. Evanturel aimerait l'être encore à la suite de ces mêmes élections : tout comme il l'est à l'heure actuelle.

Le fait que l'un et l'autre prêchent pour leur paroisse ne veut pas du tout dire qu'ils ont tort. Je ne vois pas pourquoi l'on éliminerait de la politique active des hommes aussi capables que le sont MM. Evanturel et Fabre en se disant qu'ils ne peuvent pas être députés puisqu'ils ambitionnent de le devenir.

M. Fabre et M. Evanturel représentent, l'un et l'autre, deux aspects de la pensée québécoise. Bien que celui-ci ne soit pas tellement plus âgé que celui-là, c'est à croire qu'ils ne sont point de la même génération l'un et l'autre. L'un représente la tradition, l'autre l'avenir. M. Fabre est plus instruit que M. Evanturel. M. Evanturel a plus d'expérience que M. Fabre. Je crois que nous aurions avantage à élire l'un et l'autre député.

Mais je ne suis pour ma part qu'un modeste électeur et mon opinion ne compte pas plus que ça...

Le maire Gilles Lamontagne :

"Oublions le passé et vivons pour la paix"

par Eddy LABRIE

"Il y a une chose plus importante que la guerre, c'est la paix. Nous avons connu des moments terrifiants comme ceux des combats sanglants de la guerre. Sans aucun doute, nous ne sommes pas intéressés à revivre ces instants de douleur et de chagrins, nous préférons et c'est normal, maintenir la paix.

Voilà en substance ce qu'a déclaré hier, le premier magistrat de la ville de Québec, M. Gilles Lamontagne, lors du lancement de la Semaine Nationale des anciens combattants canadiens.

Par la suite, M. Lamontagne, ancien combattant lui-même, qui a proclamé officiellement cette semaine, a dit : "ATTENDU que le gouvernement en conseil, du Canada, a déclaré la semaine du 11 au 17 juin 1967, de l'année du Centenaire, comme celle des Anciens combattants; ATTENDU que ce sera l'occasion d'honorer la mémoire de ceux qui sont morts au champ d'honneur pour la défense de nos libertés; ATTENDU que par la même occasion seront honorés ceux qui, ayant fait le sacrifice de leur vie, ont survécu; ATTENDU que toutes les associations d'Anciens combattants de la Vieille Capitale se sont chargées d'élaborer des cérémonies et fêtes appropriées pour marquer cette semaine; ATTENDU que leurs efforts nécessiteront la collaboration, le dévouement et la reconnaissance de chaque citoyen; EN CONSEQUENCE, le Conseil de ville de Québec désigne les 7 jours qui commenceront le 11 juin et finiront le 17 juin en l'année 1967.

DIVERS EVENEMENTS QUI VIVENT ENCORE

La Semaine des Anciens combattants débutera par des cérémonies religieuses, le 11 juin, dimanche du Souvenir. A cette occasion, on déposera comme par le passé des couronnes commémoratives. Pendant toute la semaine, divers événements auront lieu à l'intention des 975,000 anciens combattants canadiens qui vivent encore et qui ont pris part à l'une ou l'autre des quatre guerres auxquelles le Canada a participé depuis son accession au rang de nation.

Ceux qui ont servi leur pays au cours des deux guerres mondiales sont priés de porter leurs insignes de service ou de "licenciement" au cours de la semaine.

Quelques renseignements

1.— Depuis la Confédération, le Canada a participé à quatre guerres : Afrique du Sud — 1899-1902; première guerre mondiale — 1914-1918; deuxième guerre mondiale — 1939-1945 et Corée — 1950-1953.
2.— Environ 975,000 anciens combattants vivent actuellement au Canada. De ce nombre, on estime qu'il reste encore mille anciens combattants de la campagne d'Afrique du Sud, en 1899.
3.— Il y a environ 70,000 anciens combattants canadiens qui demeurent présentement à l'étranger.
4.— Le Canada rappelle chaque année la mémoire des 112,331 victimes de la guerre au cours de cérémonies qui ont lieu aux différents cénotaphes du pays. Leurs noms sont inscrits dans 4 livres du Souvenir qui se trouvent dans la capitale canadienne, soit : Expédition du Nil et Afrique du Sud, 267; première guerre mondiale, 66,655; deuxième guerre mondiale, 44,893; Corée, 516.
5.— Les combattants canadiens ont mérité 94 Croix Victoria au cours des guerres auxquelles le Canada a participé depuis l'institution de la Croix Victoria, par la reine Victoria, en 1856.
6.— Il existe des monuments commémoratifs pour les soldats canadiens en Grande-Bretagne, en France, en Belgique, aux Pays-Bas, en Italie, à Malte, en Egypte, à Singapour, à Hong-Kong, de même que dans les villes et villages d'un bout à l'autre du Canada.
7.— Environ 142,464 anciens combattants reçoivent une pension d'invalidité au Canada.
8.— Les ateliers des anciens combattants canadiens à Toronto et à Sainte-Anne de Bellevue produisent chaque année environ 8 millions de coquelicots qui sont utilisés à l'occasion du Jour du Souvenir, le 11 novembre.
9.— En plus des coquelicots, ces ateliers d'anciens combattants fabriquent cette année 2,000 couronnes commémoratives spéciales qui seront placées aux cénotaphes et cimetières du pays, au cours de la Semaine Nationale des anciens combattants.
10.— Les Canadiens victimes des deux Grandes Guerres reposent dans 70 pays différents à travers le monde, y compris le Canada, selon les archives de la Commission des sépultures de guerre du Commonwealth.
11.— Enfin, le Canada compte à l'heure actuelle, environ 23,000 veuves de guerre.

SEMAINE NATIONALE des anciens combattants du 11 au 17 juin 1967. Cette semaine organisée sous les auspices du gouvernement canadien, par l'entremise de son ministère des Affaires des anciens combattant et des associations des anciens combattants, dans le cadre des célébrations du Centenaire de la Confédération. Sur la photo ci-haut, nous distinguons MM. Maurice Gaudreau, président, Phil Delainey, vice-président, Paul Lavertu, vice-président, A. F. Bardou, vice-président, Roland Angers, secrétaire-trésorier, Paul Bédard, directeur, René Gagnon, directeur, le colonel P. Defoy, coordonnateur provincial, L.E. Migneault, de l'ANV et le maire Gilles Lamontagne.

L'indiscipline est générale à Québec :

Piétons et automobilistes priés de respecter les règlements routiers

Par Eddy LABRIE

L'ingénieur en circulation de la ville de Québec, M. Marcel Laliberté qui déplorait dernièrement l'indiscipline quasi générale des automobilistes de la région à l'égard de la règlementation, demande aujourd'hui, à ces derniers ainsi qu'aux piétons, d'avoir un meilleur comportement. M. Laliberté souhaite également qu'une surveillance policière améliorée et intensifiée de même qu'une réglementation plus réaliste et appropriée soient entérinées et appliquées dans le plus bref délai.

C'est là l'essentiel du rapport, présenté hier, par l'ingénieur M. Marcel Laliberté.

MANQUE DE CIVISME

Dans son rapport, M. Laliberté dit que les plaintes reçues quotidiennement concernant le manque de civisme et les mauvaises habitudes des automobilistes et piétons, constituent un bien piètre témoignage du savoir-vivre et du niveau de civilisation de beaucoup trop de concitoyens.

"Franchement, de dire M. Laliberté, il faut avouer que souvent les lettres de récriminations en provenance des visiteurs d'un peu partout sur le continent, ne font pas ressentir tellement de fierté d'être citoyens de la région de Québec".

Par la suite, il a fait quelques suggestions en ce qui regarde la surveillance policière. "Une surveillance policière plus soutenue laquelle ne serait pas constamment amoindrie par quelque autre tâche comme il semble en être le cas actuellement. Une surveillance centrée sur les secteurs les plus importants, aux heures de pointe principalement, avec une rigueur proportionnée à la gravité des offenses,... etc. Il est particulièrement important pour les policiers d'être en tout temps des modèles d'observance de la loi pour les citoyens. Ils devraient donc veiller à ne jamais commettre d'infractions aux règlements de la circulation. Il nous semblerait utile aussi de faire suivre dès maintenant des cours de perfectionnement à quelques-uns des officiers supérieurs du service de la Sûreté municipale, qui pourraient à leur tour faire servir leur nouvelle formation à l'amélioration des autres policiers.

UN REMORQUAGE IMMEDIAT...

Toujours dans le même ordre d'idées, M. Laliberté qui croit qu'il n'est pas suffisant d'apposer un billet d'infraction au pare-brise de l'automobile qui bloque la circulation sur les grandes artères, particulièrement aux heures de pointes, recommande dans son mémoire, qu'un recours intensif au remorquage immédiat devrait être fait, même pour les voitures des visiteurs.

LA REGLEMENTATION ACTUELLE N'EST PLUS REALISTE

Plus loin, M. Laliberté révèle, "je crois aussi que d'une certaine façon la réglementation désuète actuelle, favorise les infractions aux règlements de la circulation. Ainsi, à l'exception des infractions aux feux de circulation, aux signaux d'arrêts obligatoires et à la vitesse permise qui entraînent respectivement des amendes de $10.00, de $5.00 et de $20.00, les pénalités ne sont que de $2.00. A propos a-t-il poursuivi, depuis que les infractions aux feux de circulation furent portées à dix dollars, l'on note une diminution très sensible des infractions et même des critiques des contribuables". Il a conclu en disant : "certains automobilistes de la région poussent le cynisme et le mépris des lois au point de baser leur inconduite sur la constatation qu'il est encore moins coûteux de payer chaque année, quelques amendes de deux dollars pour infraction au stationnement que de garer leur voiture dans un parc de stationnement hors rue.

AMELIORATION DE LA REGLEMENTATION

De ce côté, M. Laliberté est d'avis que les commentaires sur la réglementation actuelle, portent à faire quelques recommandations dont l'adoption semble particulièrement pressante cette année.

1— les infractions aux sens uniques, aux dépassements interdits, aux chevauchements, à la conduite à gauche, devraient être portées à dix dollars tout comme celles aux feux de circulation. 2— les infractions pour stationnement aux endroits défendus tels que : zones d'arrêt d'autobus et débarcadère; en deçà de 15 pieds d'une intersection non dotée de feux de circulation, des autres endroits signalisés comme tel; de même que celles concernant les intersections de virage, devraient être portées à cinq dollars tout comme les arrêts obligatoires. 3— les infractions au stationnement limité devrait être portées à trois dollars, etc, etc...

Les beaux côtés de la vie

Le bien devrait faire du bruit

En revoyant les découpures de journaux accumulées depuis un certain temps, je retrouvais les paroles d'un Canadien français qui me rendaient fier au moment où je les lisais sur l'Action du 23 novembre 1966.

"L'heure est venue pour nous, disait notre compatriote, de mettre à l'oeuvre notre génie créateur et notre énergie. Rien, ajoutait-il, rien ne nous empêche de faire travailler nos ressources à notre épanouissement économique social et culturel. Rien sauf peut-être notre tendance stérile à disserter éperdument, rien sauf les barrières psychologiques que nous érigeons nous-mêmes artificiellement".

—oOo—

Paroles éminemment judicieuses et opportunes qui expliquent qu'à la suite du nom de Claude Duhamel qui les a prononcées se lise le titre enviable de vice-président et de directeur général de Bell Canada.

Des hommes qui agissent au lieu de discuter inutilement, par exemple Jean Drapeau et notre Claude Duhamel, démontrent de quelle énergie merveilleusement productive des Canadiens français sont capables... Parce qu'ils sont actifs, et de façon constructive, ces hommes-là trouvent leur chemin libre de ces barrières psychologiques ... de ces peurs mentales paralysantes que se font et font aux autres les ergoteurs de tout acabit.

Aussi, trouve-t-on de tels Canadiens français aux premiers postes. Devant eux, Messieurs les Anglais eux-mêmes tirent spontanément leur chapeau.

R. GAILLARD

La phase de préparation de la campagne de souscription de l'université Laval est complétée

La phase d'organisation de la Campagne de souscription de l'université Laval est à peu près terminée dans toutes les régions du Québec. Presque partout les cadres ont été complétés et le matériel de sollicitation a été remis aux auxiliaires bénévoles. Ceux-ci passent donc à l'action et entreprennent de visiter les industries et commerces, les Anciens et les amis de Laval.

On sait que depuis quelques mois les compagnies à caractère national ont été sollicitées et ont déjà répondu avec générosité. Même si leurs dons revêtent une importance particulière, il demeure vrai que les souscriptions de moindre envergure conservent toute leur valeur. Tout don, même modeste, contribue au succès de la Campagne et aucun ne peut être négligé si l'on veut que l'objectif de $35,000,000 soit atteint. Il se peut, en effet, que 85 pour cent de cet objectif soit atteint grâce aux entreprises à caractère national. Mais la chose ne sera possible qu'à une condition : que les industries et commerces de moindre importance, les anciens et tous les amis de Laval, appelés à verser les 15 pour cent qui restent, fassent pleinement leur part, car dans bien des cas, les gros dons seront proportionnels.

La Campagne a connu un excellent départ, puisque déjà plus de $7,285,225.00 ont été recueillis.

Rappelons que dans la région de Québec et les environs la Campagne est présidée par M. Henri-F. Béique, assisté de trois vice-présidents régionaux. M. Lucien Mainguy, secteur Commerce et Industrie; M. Charles Marquis, secteur des Noms spéciaux; M. Roland Dubeau, secteur des Anciens de Laval.

● PLUIE DE COQUELICOTS — Un hélicoptère des forces canadiennes déversera une pluie de 15,000 coquelicots lors d'une cérémonie rappelant le sacrifice des Canadiens tombés au champ d'honneur, dimanche, 11 juin, à 2:30 p.m., au cimetière des anciens combattants à Pointe-Claire. L'invité d'honneur sera le major général J. P. E. Bernatchez, colonel du 22e Régiment royal. Une garde d'honneur et la musique du 22e participeront à cette cérémonie qui s'intègre dans le cadre des manifestations de la semaine nationale des anciens combattants, tenue du 11 au 17 juin prochain.

A Trois-Rivières et à Thetford Mines

Les adultes peuvent suivre des cours à des horaires pratiques et réalistes

par Lucie PLANTE

La Direction générale de l'Education permanente, au ministère de l'Education, a innové ces derniers temps nombre de cours à l'intention des adultes en période de chômage.

Nous apprenions hier, de bonne source, que la Direction générale de l'Education permanente a su pallier le manque de locaux de certaines écoles de métiers et instituts de technologie tels que Trois-Rivières et Thetford-Mines en instaurant des cours de soudure pour adultes, de 11 heures du soir à 7 heures du matin.

Cette expérience avait été tentée l'an passé à Chicoutimi et Trois-Rivières, et s'avérant excellente on l'a prolongée cette année à Trois-Rivières en y ajoutant Thetford-Mines.

Les cours se donnent à plein temps, à raison de 27 heures par semaine durant 16 semaines. Ils s'adressent aux adultes en période de chômage, dans le but de leur permettre de se perfectionner dans cette spécialité en vue d'accéder au marché du travail.

Après réussite d'un examen final, les élèves reçoivent une attestation de la Direction générale de l'Education permanente. Même qu'à Trois-Rivières, plusieurs candidats, ayant suivi le cours, ont subi les épreuves officielles du Ministère du Travail en soudure, et un fort pourcentage d'entre eux les ont réussi.

C'est donc dire que deux organismes ont contrôlé l'efficacité de ces cours.

LE RENDEMENT ?

L'expérience de ces cours offerts de 11 heures du soir à 7 heures du matin s'est avérée satisfaisante. Il semble même que les élèves du cours de nuit étaient plus motivés que ceux au cours régulier du soir. Ils étaient réellement conscients que sans cette spécialisation, il leur était impossible d'accéder au marché du travail. Ils n'avaient pas le choix. Des statistiques démontrent d'ailleurs que l'assiduité aux cours de nuit était plus grande que celle aux cours du soir. Pour les cours diffusés entre 5 heures et 11 heures du soir, sur 93 inscriptions, 71 ont complété le cours; tandis que pour les cours de nuit, sur 66 inscriptions, 53 se sont rendus jusqu'au bout.

PROJET

La Direction générale de l'Education permanente, à venir jusqu'à aujourd'hui, a toujours organisé des cours allant de pair avec les besoins de chaque région. Elle se montre toujours prête à installer un cours ,chaque fois qu'un besoin se fait sentir et qu'il y a un nombre suffisant d'élèves. Pour les cours de soudure dans les régions de Trois-Rivières et Thetford-Mines, elle n'a pas hésité à les créer, même sur une période de nuit, car elle savait fort bien qu'un besoin immédiat en soudure existait à ces endroits.

Mais ce que la Direction désire avant tout : c'est que toutes les écoles de métiers et les instituts de technologie opèrent 24 heures par jour, six jours par semaine et douze mois par année, dans le but de répondre à toutes les demandes parvenant aussi bien des jeunes, que des adultes.

Projet de construction d'une école d'initiation au travail

Par Eddy LABRIE

On prévoit que les travaux de construction d'une vaste école d'initiation au travail, au coût de trois millions 577 milles dollars, seront terminés pour le 31 août 1968. Les travaux d'excavation tirent à leur fin.

C'est ce qu'a déclaré hier, l'architecte municipal, M. Clovis Auclair, du Service d'inspecteurs des bâtisses, lors d'une entrevue accordée au représentant du journal l'Action.

Ce nouveau bâtiment de deux étages, entièrement à l'épreuve du feu, sera construit en béton à partir d'une charpente d'acier. Ces dimensions sont les suivantes: 340 pieds par 423.

Selon M. Auclair, cette école d'initiation au travail dirigée par la Commission des Ecoles Catholiques de Québec, sera élevée sur un terrain sis au Parc Victoria.

Par ailleurs, notre informateur a révélé que le Service d'inspecteurs en bâtiment, venait d'émettre le permis de construction de cette maison d'éducation.

Finalement, M. Auclair a laissé savoir que les travaux devront être accélérés, afin que les élèves puissent pénétrer dans l'école, le premier septembre 1968.

Les plans et devis ont été préparés par l'architecte, M. Ro Dupéré, tandis que let contrat pour cette construction avait été accordé à la firme François Vigneron Construction Inc.

À L'HÔTEL DE VILLE

Par Eddy LABRIE

Trois projets totalisant $440,000

La Commission d'Urbanisme de la cité de Québec, vient d'approuver trois projets de construction et de rénovation. Ces travaux nécessiteront des dépenses évaluées à $440,000.

Le plus imposant des trois, est sans contredit l'érection d'une conciergerie abritant 31 logements. Cette nouvelle construction coûtera $200,000. Elle sera aménagée sur un terrain sis sur la rue Mont Thabor. Le deuxième, il s'agit d'une autre conciergerie, cette fois, de 32 logements. Ce nouvel édifice sera élevé sur un site situé sur le chemin Sainte-Foy et Père Grenier. Son coût, $150,000. Enfin, le troisième projet consiste en la rénovation et la transformation d'un immeuble construit au 39 Petit Champlain. Les dépenses prévues à cet effet sont de l'ordre de $90,000.

Deux autres projets en suspens

La Commission d'Urbanisme qui a rédigé dernièrement une liste de différents projets de construction, indique entre autres, que deux de ces projets sont gardés à l'étude. Il s'agit de la construction d'un édifice pour commerces et bureaux, au coût de $250,000, au coin S.E. Marie de l'Incarnation et Saint-Vallier-Ouest, et d'une conciergerie de 33 logements. Cet autre projet est de l'ordre de $100,000. Son site serait au 198 rue Arago-Est et coin Alexandre et des Voltigeurs.

Nomination de M. Clermont

Le premier magistrat de la ville de Québec, M. Gilles Lamontagne, annonce la nomination officielle de M. Rosaire Clermont, membre du conseil municipal de Québec, au titre de maire suppléant. M. Clermont succède donc à l'échevin indépendant, M. Médéric Robichaud. Pour sa part, M. Robichaud qui s'est dit très heureux d'avoir officié comme maire-adjoint, a félicité l'échevin Clermont pour son nouveau poste. Il a également remercié le maire Lamontagne.

Montant de $127,875 approuvé

Le comité exécutif a donné dernièrement son approbation à des comptes présentés par les ingénieurs-conseils Piette, Audy, Lepinay, Bertrand et Lemieux. Ces comptes s'élevaient à $127,875. Il s'agissait d'honoraires professionnels en relation avec la préparation des plans et devis de la future usine de filtration de Château d'Eau, dont les travaux de construction commenceront très bientôt.

Le nettoyage de certains lots

Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, a donné l'assurance hier, que le comité exécutif prendrait en considération les demandes formulées par la Ligue des citoyens de Sainte-Odile concernant le nettoyage de certains lots laissés vacants et des amendements à être apportés au règlement des piscines.

l'Action éditoriale

Un départ nécessaire

L'homme fort égyptien, le colonel Nasser, quitte enfin son poste plus rapidement que ne l'a fait le juge Landreville. Il avait pourtant iinfiniment plus de motifs pour partir que n'en aura jamais le juge ontarien. En treize ans de pouvoir, le colonel Nasser n'aura guère réussi à tirer l'Egypte de son paupérisme souvent scandaleux. Il n'aura pas réussi davantage à cimenter ensemble les pays arabes en une sorte de Croissant moderne. Ses échecs, en revanche, auront été la cause profonde de cette agressivité arabe qui repousse comme un pissenlit après la pluie.

Puissamment aidé par la Russie qui, à toutes fins pratiques, érige le barrage d'Assouan et l'équipe militairement, le colonel Nasser semble bien n'avoir jamais éliminé ce voisinage de l'extrême richesse et de la pire misère qui répugnait sous le régime Farouk. Maints témoignages indiquent que l'Egypte nassérienne permettait encore, contrairement à tout bon sens, le pacha et l'indigent de se côtoyer, le luxe et le dénuement de se faire constamment face. Pendant ce temps, Israël plantait, commerçait, prospérait. Israël devenait un reproche vivant, la preuve flagrante de l'incompétence de Nasser. Israël, en raison même de son succès, devenait également le bouc émissaire du président égyptien. Aussi paradoxal que cela paraisse, un Nasser prospère se serait probablement montré moins belliqueux à l'endroit de l'Etat juif. La déroute militaire s'ajoute maintenant à une faillite administrative et politique et Nasser, logique, tire le rideau.

Le successeur s'attaquera maintenant à de laborieuses négociations pour récupérer une partie du territoire conquis par Israël. Dès maintenant, il peut dire adieu à Jérusalem et renoncer à considérer Akaba comme la piscine de la maison. A condition d'ouvrir toute grande la porte à la Russie dans le monde arabe, il pourra pourtant limiter les dégâts. Tout le monde devrait aujourd'hui reconnaître la sagesse d'une des suggestions de M. Pearson et consentir à la création d'une nouvelle zone démilitarisée : Israël y trouverait une protection et l'Egypte doit aujourd'hui admettre qu'elle ne sera jamais en mesure d'abolir Israël tant qu'elle ne se sera pas profondément transformée. A l'abri d'une zone démilitarisée, l'Egypte pourra s'attaquer au paupérisme qui la ronge : si elle réussit dans cette tâche, la psychose de guerre disparaîtra.

On soupçonne certes les Etats-Unis et la Russie d'avoir discrètement mené d'utiles marchandages pendant cette crise : la neutralité russe répondait sans doute à des offres américaines concernant d'autres problèmes en d'autres parties du monde. Plus encore que du Caire, l'on a dû parler du Vietnam ou même de Berlin. Ce ne sont pas là des hypothèses fumeuses ! Déjà accaparée par le Vietnam, la puissance américaine n'avait certes pas l'intention de soutenir un deuxième front dans le lointain. Pour éliminer ce danger, il fallait obtenir la neutralité russe et laisser à Israël entière liberté d'action. Washington s'en tire à bon compte, mais Moscou peut maintenant traiter plus facilement avec le monde arabe. A cet avantage s'ajoutent peut-être des accords concernant le Vietnam, mais la diplomatie n'en dira rien pour le moment.

Laurent LAPLANTE

P.S. Malgré la volte-face du colonel, je n'ai pas le goût de changer ce texte : qu'on l'interprète comme un souhait plutôt que comme un commentaire.

Les élections scolaires

Le résultat de la mise en nomination dans nos commissions scolaires, lundi dernier, nous révèle la triste réalité d'une société littéralement désintéressée des activités des commissions scolaires et partant, des questions de l'éducation. Il est regrettable de constater en effet que la majorité des sièges devenus vacants aient été remplis par des anciens commissaires ou de nouvelles figures, mais sans qu'il y ait élection.

Comment expliquer que dans une société qui ne manque pas une occasion de critiquer tout ce que l'on fait pour la réforme scolaire, l'on ne puisse trouver un intérêts suffisant envers des organismes qui ont le soin d'administrer un domaine aussi important ? Et cependant, l'on ne manque pas de gens pour s'occuper des choses municipales, pour assister aux réunions de conseils de villes, pour briguer les suffrages comme échevins.

Les questions scolaires sont pourtant beaucoup plus importantes sur divers plans. Il s'agit ici de l'éducttion et de l'avenir de nos enfants, il s'agit de budgets deux fois, voire trois fois plus considérables que ceux des municipalités.

Lundi prochain, il y aura élections scolaires aux quelques rares sièges où l'on a trouvé des adversaires pour se faire la lutte. On peut se demander quelle proportion de la population s'intéressera à ces élections. On ne s'arrête pas à penser que pour avoir les commissaires que l'on désire vraiment, pour exercer son droit démocratique de choisir ses représentants aux commissions scolaires il faut voter chaque fois qu'on en a le privilège.

Plusieurs ignorent sans doute que les nouvelles dispositions du Code scolaire permettent au père, à la mère ou au tuteur d'un enfant de moins de 18 ans de voter pourvu que ces électeurs soient domiciliés dans la localité concernée depuis au moins six mois. Cette mesure donne droit de vote à tous les parents ayant des enfants dans les écoles, qu'il s'agisse de parents propriétaires ou locataires. Il faut noter cependant que seuls les propriétaires fonciers ont droit de se présenter comme candidats à la commission scolaire. Voilà donc un élargissement encourageant de la loi, mais qui ne sera profitable à la population que dans la mesure où l'on voudra bien utiliser ce privilège.

En écrivat ces lignes, nous n'avons pas l'intention de nous inscrire contre tous les commissaires scolaires actuels ni de vouloir tous les remplacer. Nous disons tout simplement qu'il est nécessaire que ceux qui sont nommés à ces postes, soient élus par un vote régulier. Autrement, comment sauront-ils jamais s'ils représentent bien la volonté de la majorité de la population. Tant mieux si, par des élections, tous les anciens commissaires sont reportés à leur siège; cela prouvera qu'ils ont bien rempli leur mandat et que la population leur fait encore confiance.

C'est par l'usage de ce droit démocratique du vote que l'on convaincra vraiment les adversaires des commissions scolaires que ces organismes ont encore une grande valeur aux yeux des contribuables.

Roger Bruneau

Une Société de l'habitation

Enfin ! La Société québécoise de l'habitation verra le jour. Le ministre des Affaires municiales, M. Paul Dozois vient, en effet, de dire en Chambre qu'"à moins d'une malchance sur 1,000 ou 10,000", le gouvernement Johnson déposera, dans moins d'une quinzaine, le projet de loi donnant naissance à cet organisme.

Comme saint Thomas, M. Pierre Laporte, prédécesseur de M. Dozois à la direction du ministère concerné, a des doutes. Il n'est pas tellement sûr que la quasi-promesse formulée par le titulaire des Affaires municipales ait suites et effets, dans le délai mentionné, c'est-à-dire d'ici à la fin de la session. Il ajoute d'emblée que n'eût été le résultat de l'appel au peuple du 5 juin 1966, le Québec aurait bel et bien déjà sa Société de l'habitation. M. Dozois rétorque qu'en l'occurrence, il se fût agi d'une loi incomplète. Comme quoi il arrive — parfois ! — à un ministériel et à un oppositionniste de ne pas être en tous points du même avis !

Ce n'est pas aujourd'hui qu'il est question, au Québec, d'une société ou régie de l'habitation. Il y a deux ans et demi, en novembre 1964, M. Laporte, alors ministre, promettait que le gouvernement dont il était membre instituerait une véritable politique du logis. Il le faisait lors d'un congrès annuel de constructeurs d'habitations, à Montréal. M. Laporte profitait de l'occasion pour dire que, contrairement à l'opinion de certains, il favorisait l'idée d'instituer une régie d'Etat plutôt qu'un ministère proprement dit de l'habitation. Il insistait, par ailleurs et à juste titre, sur la pénurie de logements à prix modiques, accessibles aux familles nombreuses.

Tout indique que, sur ces points du moins, les vues de MM. Laporte et Dozoih se ressemblent fort. Il y a beaucoup à faire dans le domaine du logis chez nous. Dans la mesure où les études et travaux de recherches seront, le plus tôt possible, suivis de gestes concrets, réjouissons-nous de l'apparition de la nouvelle Société officielle. La ville de Québec, pour sa part, a grand besoin, chacun le sait, de rénovation, d'aménagement et de construction d'habitations à bon marché. Le maire Gilles Lamontagne attend beaucoup du futur oragnisme. Souhaitons que les espoirs de la population de la capitale et des autres centres du Québec se voient comblés. Qu'au plus vite, des ententes interviennent entre les divers pouvoirs publics. C'est là un voeu cher à tous, et particulièrement aux chefs de familles nombreuses.

Il y a un peu plus de deux ans, en avril 1965, S. E. le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, plaidait la cause des familles mal logées. Il signalait que la question du logis est *"un problème humain, un problème social, un problème chrétien"*. Rappelons-nous son appel à l'esprit d'initiative et d'entraide. Soyons apôtres du logis digne d'êtres humains !

Odilon ARTEAU

La revue de la presse périodique

S'il y avait 8,000 étudiants . . .

Le mémoire que le comité pour la survivance du post-secondaire à Matane vient de soumettre au ministère de l'Education et dont nous faisons état ailleurs dans le journal contient des faits et des chiffres qui méritent quelques remarques.

Lorsqu'on écrit que 8,000 étudiants seront des candidats possibles au post-secondaire en 1971 dans le territoire du Bas St-Laurent et de la Gaspésie, il faut bien s'y arrêter un peu. C'est du monde 8,000 étudiants! Si ces projections sont correctes, il est clair qu'"un seul collège d'enseignement général et professionnel ne pourra suffire à la tâche. Rimouski, on le conçoit, sera le premier centre à être doté d'un CEGEP parce qu'elle a l'équipement voulu mais, il est presque impensable qu'elle soit la seule ville de tout l'Est du Québec à fournir cet enseignement. Il est entendu que ce chiffre de 8,000 est le nombre de candidats POSSIBLES au post-secondaire. Tous ne l'atteindront pas quelle que soient les pressions et la publicité que l'on fasse. Mais même s'il n'y en avait que 4,000 à 5,000 qui se rendaient au post-secondaire, on voit tout de suite qu'un seul collège ne suffira pas. Nous avons présentement des écoles secondaires qui accueillent entre 1 000 et 1,500 étudiants et c'est déjà un exploit que d'y maintenir l'efficacité. On imagine un peu ce que serait un collège de 5,000 élèves dans une région comme la nôtre. C'est pour ces raisons qu'il faudra nécessairement, à notre avis, un autre collège au moins.

Sur le plan académique, cette concentration ne serait pas bonne. On aura à traiter à ce niveau avec des jeunes gens qui auront entre seize et vingt ans. Ils sortiront des études secondaires avec un début de formation mais il ne faudra pas déraciner tous ces jeunes complètement, les sortir de leur milieu, de leur entourage familial et social. C'est l'une des raisons pour lesquelles il sera important de ramifier le réseau d'instituts autant que possible afin de préserver une certaine homogénéité chez les groupes étudiants. L'université absorbera assez tôt cette population et donnera une autre forme de formation sociale à l'élève. Ce dernier au niveau secondaire n'a pas encore tout à fait, selon des témoignages, la discipline du travail personnel, de l'effort et de l'initiative. Le collège devra vraiment la lui donner avant qu'il passe au palier universitaire.

Il est douteux que le niveau post-secondaire soit réellement sur pied à compter de septembre prochain. Le conseil supérieur de l'Education a lancé un cri d'alarme ces derniers temps sur le sort des 25,000 élèves qui sortiront du secondaire et qui ne sauront pas où aller. C'est un argument quasi irrésistible en faveur de la création immédiate de collèges mais, par ailleurs, l'improvisation risque d'être aussi néfaste. Si, dans la précipitation, on allait mettre sur pied quelques collèges chancelants établis sur des structures d'occasion, munis de programmes plus ou bien préparés, dotés d'un personnel insuffisant en nombre et en qualité, la situation ne sera guère meilleure pour ces milliers d'étudiants. On a improvisé passablement au niveau secondaire et l'on ne peut dire encore qu'il est une machine bien rodée.

Matane est bien placée pour accueillir un collège d'enseignement général et spécialisé. Sans se comparer à celui de Rimouski, son équipement scolaire et social est suffisamment développé. Le collège de Matane, bien que jeune, a déjà une tradition de l'enseignement post-secondaire. Ce pourrait être le coeur de ce nouveau palier d'enseignement. Il est évidemment impensable que subsistent les quatre ou cinq maisons qui donnent ici l'enseignement post-secondaire. Il faut les unir sous un même régime d'administration, sous une même autorité académique. C'est la condition du succès. Le ministère de l'Education, par la voix de M. Jean-Marie Beauchemin, l'a clairement dit. Il faudra un regroupement, non seulement ici, mais dans tous les centres qu aspirent à donner le post-secondaire. Rien à redire là-dessus. D'ailleurs, avant même que le ministère dise non, pour commencer, aux projets de post-secondaire à Matane et qu'il repense ensuite à la question les autorités des principales maisons d'enseignement de Matane avaient convenu, du moins en principe, de s'unir sous un même régime administratif en vue d'une plus grande efficacité.

Il y a comme cela divers points qui sont déjà acquis. Pour ce qui est du logement, il y a beaucoup à faire à Matane mais c'est la même chose un peu partout. On ne peut pas faire face à quelques mois d'avis à une pareille montée en éducation. Tout le monde est dans le même bateau. Il faut s'en tirer avec les ressources disponibles. Le mieux est l'ennemi du bien.

GILLES G.

Extrait de "La Vie Gaspésienne".

Comment l'Alcan a-t-elle réalisé cet exploit ?

Les salaires ont fait un bond de deux dollars l'heure depuis que les pionniers à l'Alcan sont entrés sur le marché du travail. A cela, il faut ajouter les autres bénéfices marginaux qui, à eux seuls, représentent maintenant près de 25% des déboursés payés directement aux employés.

Comment a-t-on pu réaliser un tel exploit ? En accroissant la productivité, car l'amélioration du niveau de vie n'est pas affaire de belles paroles; c'est une question d'efficacité. Et c'est le vice-président et directeur général des services du personnel de l'Alcan, M. J.-Jacques Gagnon, qui l'affirmait en ces termes, il y a quelques jours à peine, devant un groupe d'employés de l'Alcan d'Isle-Maligne, à Alma :

"Si, au cours des dernières quinze années, l'Alcan n'avait pas recouru à tous les moyens de mécanisation du travail, bref, si elle avait continué à fonctionner sans faire aucun progrès technique, c'est-à-dire si les méthodes de fabrication étaient les mêmes aujourd'hui que celles d'autrefois, disons celles des années 1940-1950, et que la quantité de la main-d'oeuvre n'avait pas changé, aux salaires que nous payons aujourd'hui, le coût de la main-d'oeuvre dans le coût total de production pourrait fort bien être équivalent au prix de vente actuel de l'aluminium de première coulée. Inutile de vous dire, ajoutait M. Gagnon, que dans le cas d'une pareille situation, il n'y aurait plus d'industrie de l'aluminium au Canada".

Extrait de "Le Lingot".

Le problème de l'eau à Lévis et à Lauzon

Avec de plus en plus d'acuité la question de l'approvisionnement de la population lévisienne en eau potable se pose, question qui n'est pas nouvelle, dont on a maintes fois parlé, mais au sujet de laquelle on en a pas moins fait preuve de négligence par le passé.

Chaque été, la pression diminue dangereusement, et malgré le grand réservoir, les réserves sont souvent bien minces.

Le vrai, l'unique problème, ce n'en est pas un de capacité du réservoir, mais celui du rythme de la filtration.

Cela fait des années et des années que l'on pense à "faire quelque chose" pour augmenter la capacité de pompage de notre usine de filtration, et le point est aujourd'hui atteint où les mots sont superflus et les actes absolument nécessaires.

Trop vieille, dépassée par les besoins, l'usine de filtration de Lévis est comparable, sur un autre plan, aux traversiers (surtout ceux d'hiver)... on fait "travailler" au maximum, les uns et les autres, jusqu'au point de cassure.

D'autre part, la population augmente, les besoins sont accrus, et il est parfaitement anormal qu'il faille penser à rationner l'eau, la population ayant droit dans ce domaine comme dans les autres à un service adéquat.

On sait que récemment à la suite d'une enquête effectuée par la Régie des Eaux, la recommandation a été formelle et définitive : Lévis et Lauzon doivent s'arranger entre eux, pour construire une usine de filtration commune qui donnera satisfaction aux consommateurs des deux villes. Car si la situation n'est vraiment pas fameuse à Lévis elle n'est guère plus reluisante à Lauzon.

Il faut bien comprendre que maintenant plus que jamais, la distribution de l'eau potable ne peut satisfaire des limitations toutes théoriques et artificielles créées par l'implantation des territoires municipaux. Autrement dit ,qu'importe qu'une nouvelle usine de filtration commune soit placée à Lévis ou à Lauzon, du moment que l'on choisira dans le fleuve (hélas, mais il n'y a pas d'autre source...) un emplacement le plus favorable possible pour la prise d'eau, éloigné le plus possible de la "sortie" des égouts.

Sujet numéro un pour les deux administrations municipales... sujet qui ne relève pas des rêves, ou de possibilités futures, mais sujet concret, réaliste, urgent, utile... sujet technique aussi, à propos duquel des recommandations et suggestions de techniciens sont sans équivoques possibles.

Il ne faudrait pas que l'on attende à un point tel que l'on doive dire : "On s'y est pris trop tard !"

Là non plus on ne peut se contenter de vivre comme on le faisait il y a 20 ou 30 ans. Le système n'est plus à la hauteur, que l'on y fasse ce qu'il faut y faire pour que, à l'instar de la politique amorcée de rénovation et d'aménagement urbains, le progrès se réalise aussi concrètement dans ce domaine...

(Extrait de "La Tribune de Lévis")

Deux hommes, deux destinées parallèles !

Deux hommes ont marqué l'histoire politique du comté sur le plan provincial. Ces deux hommes sont nés dans le comté de Montmagny et ont par la suite élu domicile dans le comté de Lotbinière dans lequel ils furent élus tous deux à de nombreuses reprises pour ainsi devenir les deux hommes à avoir représenté le comté sans interruption durant le plus grand nombre d'années.

Le premier se nomme J.-N. Francoeur... Il est né le 13 décembre 1881, fut admis au Barreau en 1904 et fut élu dans le comté de Lotbinière à la Législature en 1908. Il a été réélu en 1912 et par la suite élu par acclamation en 1916 et en 1919.

En 1919, après 11 ans comme député, il fut nommé président de l'Assemblée Législative. Il fut réélu aux élections de 1923 et de 1928 et enfin nommé ministre en 1931. Il fut battu à l'élection de 1936 par M. Maurice Pelletier. M. Francoeur fut donc député libéral pendant plus de 28 années.

Le second se nomme René Bernatchez. Il est né en 1913 et au terme de ses études à l'Ecole d'agriculture d'Oka et à l'Université de Montréal et obtient en 1936 un baccalauréat en sciences agricoles. Employée au ministère provincial de l'Agriculture, il est envoyé comme instructeur avicole dans le comté de Kamouraska, puis à St-Romuald de Lévis. Promu ensuite agronome de division, il est nommé dans le comté de Lotbinière où il se consacre à la création de coopératives agricoles et de centres d'élevage à travers ce comté. Il fut élu député de ce comté pour la première fois en 1948 et fut toujours réélu par la suite. En 1956 il est nommé adjoint parlementaire à la Colonisation. Dix ans plus tard, en 1966, il est nommé adjoint au Ministre de l'Agriculture et de la Colonisation. M. Bernatchez représente donc le comté de Lotbinière sous l'étiquette Union Nationale depuis plus de 19 ans.

Par le parallélisme de ces vies on peut constater que J.-N. Francoeur dut demeurer dans l'antichambre du conseil exécutif pendant 22 ans avant d'accéder à un ministère. René Bernatchez pour sa part est dans l'antichambre depuis plus de 19 ans. Le parallélisme de ces vies devra-t-il se poursuivre pendant trois autres années pour que ces destinées se confondent ?

Si on en juge par ces faits il semble bien que pour devenir ministre en représentant le comté de Lotbinière il faut attendre près d'un quart de siècle. En cette deuxième partie du XXième siècle peut-on croire qu'une telle situation soit normale ?

J. T.

Extrait de "La Voix de Lévis et Lotbinière".

N.D.L.R. — Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres publiées dans cette rubrique doivent traiter d'un sujet d'actualité, être brèves et concises (environ 300 mots ou 25 lignes dactylographiées), et porter la signature et l'adresse de leur auteur. En règle générale, les envois signés d'un pseudonyme ou d'initiales seulement seront refusés.

Des propos réalistes

L'adjoint du sous-ministre des Finances du Canada, M. Johnson, semble être un homme réaliste. Du moins les propos qu'il tint, devant les membres de l'Association canadienne des sciences politiques nous portent à poser ce jugement. Selon lui, il faut régler les problèmes posés par les tensions entre les Canadiens dans une perspective dynamique; il est vain d'essayer d'ajuster les relations entre le fédéral et le provincial selon les principes classiques du fédéralisme.

Le fédéralisme, comme toute doctrine politique, forme un ensemble de règles qui doivent s'adapter à la réalité changeante, à l'évolution de la société. Il serait ridicule de vouloir enfermer la société politique canadienne dans le carcan d'une théorie. Si chaque pays de type fédéral a son propre système, chaque époque aussi doit avoir sa conception du fédéralisme.

M. Johnson a raison de signaler qu'un grand nombre de modifications que nous voulons insérer dans notre système fédéral canadien se font difficilement parce que pendant longtemps on s'est opposé dans certains milieux à tout changement d'importance. Certains changements que nous tentons d'apporter maintenant auraient dû être inscrits il y a bien des années dans la constitution du pays. A vouloir refuser l'évolution nécessaire, on risque à un moment d'être obligé de le faire de façon plus globale, plus impérieuse et plus rapidement : les conflits sont d'autant plus violents, les prises de position plus tranchées.

L'adjoint du sous-ministre des Finances signala aussi qu'aux niveaux national et international les forces de la diversité se sont accélérées au détriment des forces de l'unité. Cela est sûrement vrai au Canada où le Québec veut exercer sa juridiction dans des domaines de plus en plus nombreux. A un point tel que bien des Canadiens anglais ont déjà commencé à craindre le statut particulier que la province est en train d'acquérir.

Ce statut particulier que cherche à obtenir le Québec a frappé les esprits des Canadiens de langue anglaise au point qu'ils n'ont pas vu que l'Ontario tente aussi d'étendre sa juridiction. Cela montre que la diversité politique au Canada est un phénomène que l'on ne saurait nier.

La tâche du fédéral dans ce contexte consiste à trouver un système qui sauvegarderait une unité nécessaire au fonctionnement du Canada, mais qui respecterait les diversités. Il est à souhaiter que les propos réalistes de l'adjoint du sous-ministre des Finances ouvriront les yeux des Canadiens.

Jean MARTEL

Un répit pour le Conseil législatif

Les récentes décisions du gouvernement provincial, concernant les heures de séances et les matières à étudier en priorité, indiquent qu'on s'achemine assez rapidement vers l'ajournement de la session. Comme cela se fait toujours, il s'agit d'accélérer le travail.

L'opposition se plaint que le gouvernement laisse tomber certaines motions qu'elle a inscrites au feuilleton, dont les motions concernant l'avenir du Conseil législatif. Il est toujours décevant pour les députés à la fin d'une session, de voir disparaître ainsi des questions susceptibles de provoquer un excellent débat. Nous concédons que dans le cas mentionné, les libéraux perdent pour le moment une belle occasion de harceler le gouvernement.

Mais bien d'autres priorités doivent passer avant celle du Conseil législatif. Comme on l'a déjà mentionné du côté gouvernemental, on veut laisser au Comité parlementaire de la constitution le soin d'examiner le problème en vue de déterminer s'il n'y aurait pas lieu de remplacer le Conseil législatif par un autre organisme dont le schéma pourrait être dessiné par le comité. Quelle que soit la décision que prendra le comité, elle sera nécessairement soumise à l'attention de l'Assemblée législative qui pourra alors la débattre. Nous comprenons que l'opposition soit impatiente de vider la question mais la situation actuelle n'est pas tellement différente de celle survenue il y a deux ans, lorsqu'on avait gardé au feuilleton, durant toute la session, et sans la débattre, la formule de rapatriement de la constitution, bien que ce fut une motion gouvernementale.

Roger BRUNEAU

Influence considérable sur la culture de la population

Le gouvernement de la province désire prendre des mesures pour établir un contrôle de l'immigration

● M. Jean CAUCHY, directeur de la promotion des ventes à La Cie Paquet Inc., est un des conférenciers invités à la convention de Children's Apparel Manufacturers' Association (C. A. M. A.) actuellement en cours à l'Hôtel Sagamore, Lac George, N.-Y. Le sujet traité par M. Cauchy est "Defending your image".

Par Dave BAZAY

QUEBEC (PC) — Québec désire prendre les mesures nécessaires pour établir un contrôle sur l'immigration, laquelle exerce une influence considérable sur la culture générale de la population. Cette décision a été prise à la suite d'enquêtes démontrant que l'immigration tendait à réduire la position majoritaire du Québec comme collectivité francophone.

Parmi les moyens suggérés pour remédier à cette situation, on a songé à exiger que les enfants d'immigrants fréquentent des écoles de langue française. On songe également à créer une citoyenneté québécoise spéciale.

Mais le gouvernement de l'Union Nationale a stipulé que toute mesure restrictive pouvant nuire à l'immigration serait soigneusement évitée.

Le gouvernement veut tenter d'attirer les immigrants au sein du milieu canadien-français par un programme spécial d'intégration dans lequel seraient inclus des cours gratuits de français.

Certains politiciens ont exprimé leur inquiétude en ce qui regarde l'avenir du Canada français, à la suite d'enquêtes qui ont révélé les faits suivants.

— Le taux des naissances chez les Canadiens français, qui était autrefois le plus élevé au Canada, a subi un déclin considérable.

— Bien que le Québec accueille un plus grand nombre d'immigrants que toute autre province à l'exception de l'Ontario, il se trouve qu'un seul immigrant sur 10 s'intègre à la communauté canadienne-française.

— Seulement trois pour cent des quelque 2,500,000 immigrants, depuis la guerre, sont francophones.

— Les prévisions indiquent que le nombre de Néo-Canadiens qui ne sont ni Anglais ni Français d'origine dépassera, en 1970, le nombre des Canadiens français.

— Le nombre de Canadiens français, qui constituaient 28.6 pour cent de la population du Canada en 1961, pourrait avoir décliné à 20.5 pour cent d'ici 2011, si on se base sur les statistiques actuelles.

Premier d'une série de deux articles de la Presse Canadienne

JEAN-NOEL TREMBLAY

Les gouvernements qui se sont suicidés jusqu'ici au Québec considéraient l'immigration avec une certaine indifférence, mais ces temps sont révolus. Québec pose actuellement les bases d'une nouvelle politique d'immigration, à la suite d'enquêtes entreprises en 1965 par le gouvernement libéral d'alors.

Le ministre des Affaires culturelles, Jean-Noël Tremblay, a résumé l'attitude de l'Union nationale en ces termes :

"Québec est le berceau de la nation canadienne française et le rempart de notre héritage culturel; son développement et sa croissance nous imposent l'obligation de prendre garde à tous les facteurs qui peuvent les menacer ou les altérer".

Le premier ministre Johnson après avoir conféré avec M. Jean Marchand, ministre fédéral de l'Immigration déclare qu'il entrevoit des possibilités de collaboration avec Ottawa.

Bien que l'immigration soit considérée comme étant une sphère de juridiction conjointe, selon l'Acte de l'Amérique du nord britannique, il ne fait aucun doute que le gouvernement central possède des pouvoirs prioritaires.

L'article 95 de l'Acte de l'Amérique du nord britannique, sur l'immigration, n'est effectif qu'"aussi longtemps qu'il n'est incompatible avec aucun acte du Parlement du Canada".

Les experts déclarent que le succès que connaît l'Ontario dans le domaine de l'immigration démontre que pour une province, la meilleure façon de se comporter, est d'exercer son influence sur le choix des immigrants au moyen de la coopération avec Ottawa.

L'ANGLAIS PREDOMINANT

Le problème majeur du Québec est d'arriver à persuader les immigrants de devenir francophones. Ceci est difficile, du fait que l'anglais demeure la langue prédominante de travail en Amérique du Nord. Cela est vrai même à Montréal, où s'établissent la plupart des immigrants qui viennent au Québec.

Le français est la langue maternelle d'environ 80 pour cent de la population du Québec, et les gouvernements provinciaux ont tenté de promouvoir l'usage du français comme langue prioritaire.

Mais cette campagne semble vouée à l'échec en face de cette question : Comment peut-on dissuader les gens de s'intégrer à la communauté anglophone d'une province où l'anglais est reconnu comme langue officielle ?

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a suggéré que la province oblige les immigrants non britanniques à confier leurs enfants à des écoles françaises.

Ceci semblerait entrer dans les attributions constitutionnelles de la province, puisque l'éducation est du domaine provincial, mais le gouvernement est d'avis qu'il s'agirait là d'une mesure trop rigoureuse.

M. Marcel Masse, ministre sans portefeuille attaché au ministère de l'Education, a déclaré que l'obligation pour les immigrants de fréquenter les écoles francophones serait imposée en dernier recours.

En effet, cette mesure requerrait des changements discutables dans le système traditionnel d'éducation, basé sur la confessionnalité.

Il faudrait alors fonder des écoles non confessionnelles ou neutres, qui dispenseraient l'enseignement en français. On sait que les écoles françaises actuelles, à toutes fins pratiques, sont accessibles aux seuls catholiques.

● J.-Noël Tremblay: Il a compris le problème de l'immigration pour le Québec.

DES COURS GRATUITS

La tâche consiste à persuader les immigrants de devenir membres de la collectivité canadienne-française a été dévolue à la section de l'éducation des adultes du ministère de l'Education. Cette tâche semble extrêmement lourde.

Depuis 1946, Québec a accueilli plus de 550,000 immigrants — seul l'Ontario l'a dépassé en nombre, avec ses 1,500,000 immigrants — mais les statistiques démontrent que 9 sur 10 des Néo-Canadiens s'intègrent à la collectivité anglophone.

"L'immigration a travaillé considérablement contre le groupe francophone, non seulement à l'échelle nationale, mais même au Québec", dit M. Masse.

A partir de l'automne prochain, la province instituera des cours gratuits de français pour les immigrants, qui y seront également instruits de l'histoire, des lois et des aspirations du Québec.

Le gouvernement fédéral a réagi à de récentes critiques de la part du Québec en lançant une nouvelle campagne en faveur de l'immigration massive de francophones. Mais ces derniers, à vrai dire, sont en nombre plutôt restreint.

La France, dont le gouvernement n'est pas en faveur de l'émigration, a envoyé 5,225 immigrants au Canada en 1965, soit 3.5 pour cent du nombre total.

Le Canada a ouvert des bureaux d'immigration à Marseille en 1964 et à Bordeaux en 1965 afin d'aider son bureau principal de Paris dans le recrutement d'immigrants français.

L ' opération "immigration française" est bien engagée, en France, cette année, et M. Marchand prédit que le Canada accueillera environ 10,000 Français, ce qui constituera une augmentation d'environ 20 pour cent sur l'année 1966.

Pourtant, le gouvernement fédéral a travaillé seul dans le domaine de la francophonie, sans l'aide qu'ont connue d'autres provinces, comme l'Ontario dans le domaine de l'anglophonie.

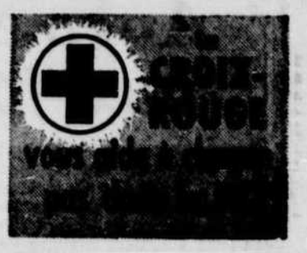

Selon un professeur de l'université de Carleton

Accorder un statut particulier au Québec ne serait pas avantageux pour le reste du Canada

Ottawa (PC) — Un professeur de sciences politiques à l'université Carleton ne voit pas du tout comment un statut particulier accordé au Québec pourrait solutionner les problèmes de la nation canadienne.

M. Eugene Forsey va même plus loin : "Plutôt la séparation, a-t-il lancé devant les membres de l'Association canadienne des sciences politiques, que les Etats associés ou le statut particulier du Québec". M. Forsey prenait alors part à un débat, en compagnie de Me Jacques-Yvan Morin, sur la question du statut particulier pour le Québec.

Pourquoi le Québec désirerait-il un statut particulier ? M. Forsey prétend le savoir: "Un statut particulier donnerait au Québec le maximum des avantages de la séparation avec le minimum des désavantages".

Trop d'inconvénients

Et M. Forsey ne voit pas pourquoi le reste du pays accepterait cette formule: "Nous en retirerions le minimum des avantages de la séparation avec le maximum des désavantages.

"Dieu sait à quel point je ne tiens pas à la séparation ou à la formule des Etats associés, mais pour les neuf provinces, l'une ou l'autre de ces solutions serait encore préférable à celle du statut particulier."

Selon M. Forsey, un Canada duquel le Québec aurait choisi de s'amputer serait tristement atrophié. "Mais, dit-il, il serait indépendant et libre de conduire ses affaires comme il l'entend".

La même chose se produirait pour un Canada devenu l'un de deux Etats associés. "Il serait aussi tristement atrophié, et moins qu'indépendant; il aurait volontairement capitulé des pouvoirs aux organismes communs créés par le traité d'association. Mais au moins il serait libre de mener ses affaires domestiques lui-même".

Concepts du statut particulier

Et le statut particulier ? "Un Canada dans lequel Québec jouirait d'un statut spécial à la Gérin-Lajoie ou à la Morin, ou encore à la Ryan, serait un Canada en passe de se dissoudre. Et qui aurait intérêt à tenter de mettre un frein au processus ?

Pour aborder le problème, M. Forsey s'en est remis à la conception qu'ont déjà donnée du statut particulier MM. Paul Gérin-Lajoie, Claude Ryan et Jacques-Yvan Morin.

Il croit que les demandes de M. Gérin-Lajoie, en ce qui touche les affaires internationales, dépassent de beaucoup celles d'un statut spécial pour toutes les provinces en ce domaine. "Les apparences sont décevantes", a-t-il dit.

M. Forsey se dit convaincu du fait que le point de départ de M. Gérin-Lajoie est celui de la définition du Québec comme étant un Etat", expression politique, dit-il, d'une "nation".

"M. Lajoie, poursuit-il, n'a pas fait la moindre allusion au fait qu'une ou plusieurs autres provinces avaient prétendu ou avaient l'intention de prétendre au qualificatif d'Etat ou expression politique de "nation".

"M. Lajoie, poursuit-il, n'a pas fait la moindre allusion au fait qu'une ou plusieurs autres provinces avaient prétendu ou avaient l'intention de prétendre au qualificatif d'Etat ou expression politique de "nation".

En ce qui touche la conception de M. Claude Ryan, M. Forsey aimerait savoir quel sens ce dernier accorde à l'expression il faut que le Québec soit davantage présent dnas tel ou tel domaine.

"S'il veut dire que la juridiction doit être concurrente, soutient M. Forsey, il est alors inévitable qu'il surviendra des conflits de lois. Quelle loi alors a préséance ? celle du Québec ou celle du Dominion? C'est là une question cruciale et très pratique".

Théorie Morin

Il décrit par ailleurs la théorie de Me Jacques-Yvan Morin comme étant celle du "Retirez-vous de nos affaires, mais nous demeurons dans les vôtres". Il s'affole devant le fait que les députés du Québec continueront à siéger à Ottawa et à voter sur des questions exclusives aux neuf autres provinces.

M. Forsey admet par ailleurs que l'AANB donne au Québec un statut spécial, mais croit que le statut particulier proposé par Me Morin "dépasse de beaucoup tout ce que les Pères de la Confédération ont pu imaginer en rêve".

Il ne croit pas non à l'à-propos des aspects culturels soulevés par la question. "Le Québec, dit-il, possède déjà beaucoup d'autonomie culturelle. Les problèmes de cet ordre surgissent au niveau du gouvernement central et de ceux des autres provinces, dans le domaine de l'éducation, par exemple.

GAGNANTS DU CONCOURS DE LA MARIEE A LA CIE PAQUET INC.

Jeudi dernier, avait lieu, à la Cie Paquet Inc., le tirage du voyage Montréal-Londres-Rome par VC10 de BOAC, plus allocations de dépenses de 500.00 attribué au hasard parmi les fiancées inscrites au concours de la Mariée... SUR LA PHOTO, DE GAUCHE A DROITE: M. Jean Gauchy, directeur de la promotion des ventes, M. Jean-Yves Laurin, gérant général de la Cie Paquet Inc., Mlle Nicole Higgins, domiciliée au 126 rue Bergeron, Ville Duberger, gagnante du concours, et M. Gilles Gobeil, 1440 Ave. Laurin, Ville Les Saules, fiancé de Mlle Higgins. NOS MEILLEURS VOEUX AUX GAGNANTS.

La Compagnie Paquet Inc.

Le Shah et l'impératrice avaient différé leur voyage au Canada

Le ministre des Affaires économiques a présidé la journée de l'Iran à l'Expo

MONTREAL PC — Représentant le Chahinchad Mohammed Reza Pahlevi et l'impératrice Farah Dibah d'Iran, le docteur Ali-Naghi Ali Khani, ministre des Affaires économiques de ce pays, a présidé hier matin sur la Place des Nations la cérémonie officielle marquant la journée nationale de l'Iran à l'Expo 67.

Le Chah et l'impératrice ont dû différer leur voyage à cause de la situation au Moyen-Orient et de la proximité de l'Iran avec les pays impliqués dans le conflit autour du golfe d'Akaba.

Accompagné du commissaire général de l'Expo, M. Pierre Dupuy, le docteur Ali-Khani a été salué sur la tribune d'honneur par la garde de 50 soldats du Royal 22e régiment et la fanfare de l'Artillerie royale canadienne.

Après l'envoi au mât d'honneur du drapeau de l'Iran à côté de celui du Canada et pendant la salve de 19 coups de canon, le ministre persan a passé en revue la garde d'honneur.

Souhaitant la bienvenue au représentant du Chah, le commissaire général a déclaré que l'Iran joue un rôle important "dans cette grande période de transformation du monde".

M. Dupuy a rappelé la place qu'occupe l'Iran dans le commerce du pétrole et il a vanté la qualité des tapis persans, "célèbres par leurs motifs et leurs couleurs".

DON DU PAVILLON

En réponse, le docteur Ali-Khani a exprimé son regret que l'empereur persan n'ait pu participer personnellement aux célébrations de la journée nationale de son pays à l'Expo 67 et il a exprimé l'espoir que le monarque puisse visiter ultérieurement la Terre des Hommes.

Le ministre a rendu hommage au Canada à l'occasion de l'année du Centenaire, ajoutant que notre pays en est un où des individus venus de toutes les parties du monde sont venus s'établir pour y vivre en harmonie.

De la Place des Nations, le groupe s'est dirigé vers le pavillon de l'Iran où le docteur Ali-Khani a présenté, au nom de l'Iran, une clé dorée du pavillon iranien au maire Drapeau qui a promis que le pavillon serait soigneusement préservé pour rappeler la participation de ce pays du Moyen-Orient à l'Exposition universelle.

Dans l'après-midi sur la Place des Nations, l'Ensemble folklorique national iranien de chanteurs et danseurs devait donner deux représentations gratuites au bénéfice des visiteurs de l'Expo.

Violette reçoit deux bouteilles de vin yougoslave

MONTREAL. (P.C.) — Une jeune Iranienne a célébré l'obtention de son diplôme universitaire au pavillon de la Yougoslavie, à l'Expo 67, jeudi.

"Bonjour, a dit à la jeune fille une hôtesse du pavillon Vous êtes notre millionième visiteur". S'approchant aussitôt, le commissaire de la participation yougoslave à l'Exposition remit à Violette Mottaheeh, 22 ans, une bouteille de vin et un bouquet de fleurs.

La cérémonie aurait pris fin avec la visite du pavillon si Violette n'avait raconté à ses hôtes pourquoi elle était venue à l'Expo 67 : Son voyage sur la Terre des hommes est un cadeau de son père pour ses succès à la faculté des Beaux-Arts de l'université de Téhéran. La fête reprit de plus belle.

Deux heures plus tard, Violette sortait du pavillon de la Yougoslavie avec une bouteille de vin sous chaque bras : Une pour avoir été le millionième visiteur du pavillon, l'autre pour avoir été une excellente étudiante.

Congrès mondial d'adoration nocturne

Par André Delage

Demain après-midi, les délégués mondiaux du congrès de l'adoration nocturne seront à Québec. Dans la soirée à 20h.30, ils assisteront à une cérémonie liturgique en l'église du St-Sacrement. Cette dernière sera immédiatement suivie d'un vin d'honneur au centre de loisirs de la paroisse.

Précisons que le congrès s'ouvrira dimanche matin par une messe pontificale célébrée en la cathédrale du Cap de la Madeleine, par le cardinal de Québec, Mgr Maurice Roy, à 11.00 heures. Une homélie sera prononcée en quatre langues, par Mgr Pelletier, évêque de Trois-Rivières. Plus d'une vingtaine de pays y seront représentés, notamment les Etats-Unis, le Mexique, le Vénézuela, le Brésil. Ce dernier pays aura une délégation dirigée par Mgr Baggio, ancien nonce apostolique du Canada. Plusieurs autres pays d'Europe participeront aux cérémonies notamment la France, l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne et même les Philippines. Ce dernier pays aura à sa tête, le cardinal Santos, archevêque de Manille.

Lundi, les délégués se rendront à Ste-Anne de Beaupré où il y aura une messe concélébrée par des prêtres des différents pays. Puis, à midi, le gouvernement de la province les recevra à dîner au Café du Parlement. Ils retourneront ensuite à Montréal pour continuer le congrès qui se terminera le dimanche suivant, soit le 18 juin, par une cérémonie à l'église Notre-Dame, présidée par Son Eminence, le cardinal Léger.

Pluie de coquelicots

MONTREAL. (P.C.) — Un hélicoptère des forces canadiennes déversera une pluie de 15,000 coquelicots lors d'une cérémonie rappelant le sacrifice des Canadiens tombés au champ d'honneur, dimanche, 11juin, à 2 h. 30 p.m., au cimetière des anciens combattants à Pointe-Claire.

L'invité d'honneur sera le major général J.-P.-E. Bernatchez, colonel honoraire du Royal 22e Régiment. Une garde d'honneur et la fanfare du 22e Régiment participeront à cette cérémonie qui se déroulera dans le cadre de la semaine nationale des anciens combattants, tenue du 11 au 17 juin.

Les institutions existantes hésitent à faire les premiers pas

JOLIETTE (P.C.) — Deux faits ont semblé frapper, jeudi, Le Conseil supérieur de l'éducation lors de sa réunion publique au séminaire de Joliette. La quasi totalité des institutions présentes ont souhaité vivement la création d'un collège d'enseignement général et professionnel CEGEPT et sont prêtes à y collaborer, mais aucune d'entre elles n'a encore osé convoquer les autres à la mise sur pied d'un comité préparatoire.

Autre surprise : les représentants étudiants ont pris la vedette sur quelques points fondamentaux de l'orientation de l'éducation.

A la suite de l'entrée de son président, M. Marcel Masse, dans le gouvernement et qui plus est au ministère de l'Education, le comité régional provisoire qui aurait pu prendre l'initiative de convoquer les institutions à une table de négociation en vue du regroupement n'a pas tenu de réunions.

De son côté, le Séminaire de Joliette, "qui est psychologiquement et matériellement préparé" à ce regroupement, au dire de son supérieur, le père Gaston Bibeau, n'a pas voulu imposer son apport aux autres institutions intéressées comme l'école normale, l'école des métiers, l'école des infirmières et le Collège de l'Assomption.

Pour sa part le collège de l'Assomption n'a pas encore décidé s'il doit se consacrer exclusivement à l'enseignement secondaire ou continuer l'enseignement collégial.

ETUDIANTS

L'Association générale des étudiants du séminaire de Joliette a présenté un mémoire dans lequel elle attaque le système actuel de prêts-bourses au niveau pré-universitaire.

Le mémoire notait que la perspective d'un long endettement risquait de décourager certains étudiants. Le mémoire prétendait aussi que le système était injuste.

Les étudiants ont aussi demandé au gouvernement de coordonner et de planifier les programmes et les conditions d'admission de toutes les universités.

Le mémoire s'est aussi élevé contre le système d'autobus scolaire qui oblige les étudiants à quitter l'école à 16 h. 10 mettant ainsi un obstacle à la vie politique, culturelle et sociale des étudiants.

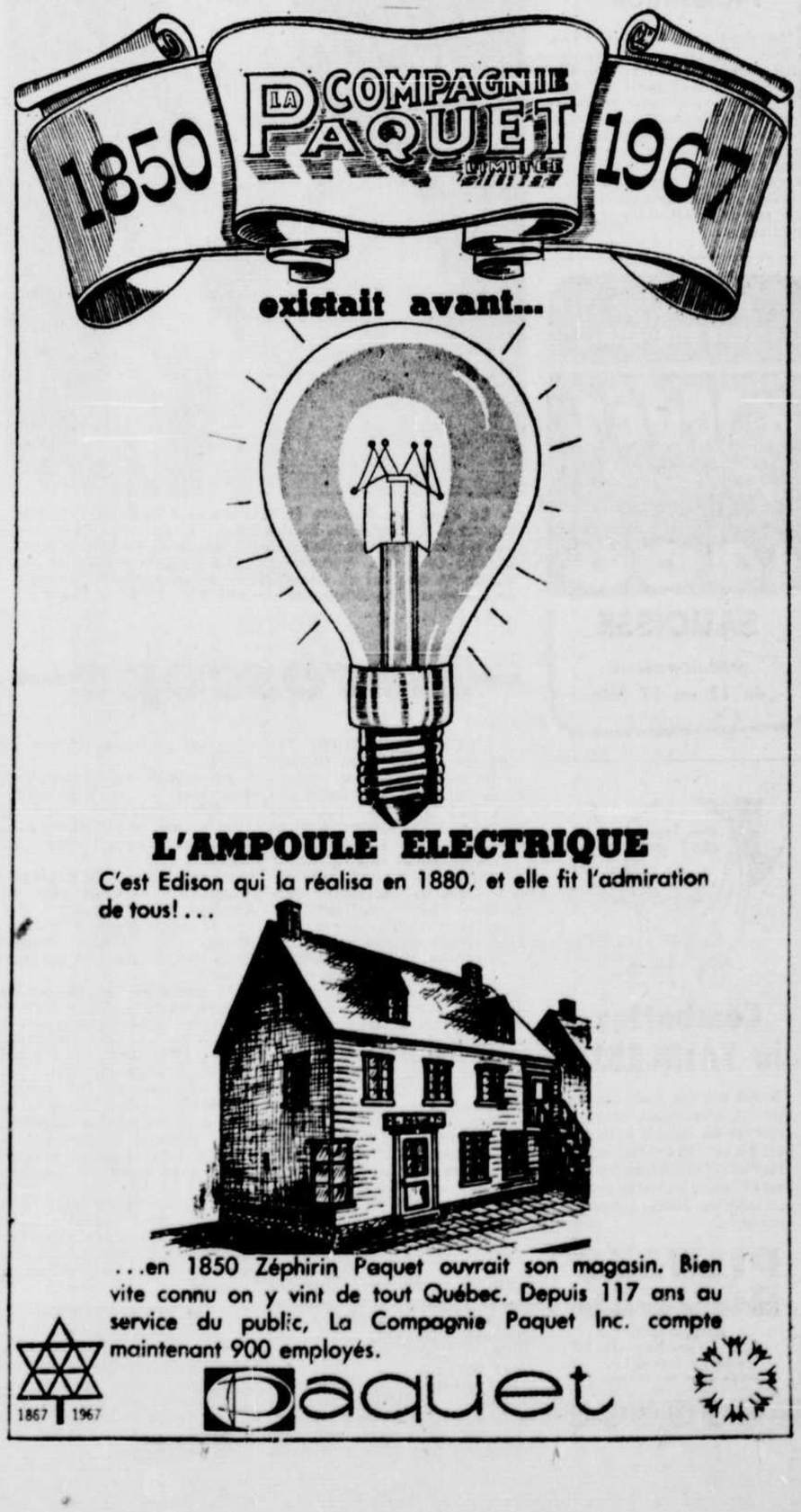

● ASSOCIATION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES DE LA PRESSE FEMININE ET FAMILIALE (AIJPF) — Un groupe de journalistes européennes, de passage à Québec, ont été reçues à l'hôtel de ville de la Vieille Capitale en fin de matinée hier. La délégation venue au Canada à l'occasion de l'Expo et plus particulièrement pour la "Journée de la Femme" s'est rendue au Canada dans le but d'établir des liens amicaux et professionnels avec les membres de la presse féminine canadienne et québécoise. Le groupe demeurera à Québec pour la journée de demain afin de visiter la ville. Sur la photo, vous reconnaissez dans l'ordre habituel : Mlle Julia Richer, de Montréal; Mme Gilles Lamontagne; Mlle Huguette Defosse, présidente de l'AIJPF et M. Gilles Lamontagne.

Augmentation des taux aux foyers nourriciers

C'est avec grand soulagement que la Fédération des Services Sociaux à la Famille du Québec a pris connaissance du communiqué de presse de l'honorable Jean-Paul Cloutier, ministre de la Famille et du Bien-Etre Social, communiqué ayant trait à l'augmentation éventuelle des tarifs payés pour les foyers nourriciers.

On sait que la dernière augmentation aux foyers remonte en avril 1960. Aussi la Fédération réclamait-elle avec insistance depuis quelques années, compte tenu de l'augmentation du coût de la vie, de nouveaux tarifs de rétribution pour les familles qui acceptent non seulement d'héberger un enfant, mais de participer au travail de l'agence sociale en matière de réabilitation ou de prévention. Les taux actuellement versés sont en moyenne de $36.00 à $40.00 pour les enfants de 0 à 12 ans et de $40.00 à $45.00 par mois pour les enfants de 12 ans et plus.

Le Ministère de la Famille et du Bien-Etre Social saisit donc l'importance vitale du foyer nourricier comme une ressource fondamentale à nombre d'enfants privés pour une raison ou une autre de leur famille. Cette attention humaine du gouvernement du Québec accordée à des valeurs qui se situent au-delà du matériel, exige la considération élogieuse des citoyens.

La Fédération des Services Sociaux à la Famille souhaite que cette augmentation éventuelle promise aux foyers nourriciers ne soit pas toutefois trop retardée par des procédures administratives.

Elle recevra quand même son diplôme

VANCOUVER NORD, C.-B. (P.C.) — Angela Taylor est une courageuse jeune fille de 17 ans qui, bien qu'elle ait passé les dix derniers mois à l'hôpital, recevra quand même son diplôme, le 16 juin, comme ses camarades de classe.

Cette jolie fille fut heurtée par une automobile, au mois d'août dernier, et en est sortie avec les reins brisés, une jambe fracturée et des blessures à la poitrine. On a dû amputer sa jambe drote au-dessous du genou. On lui a mis une jambe artificielle et elle porte encore un plâtre sur son dos.

Angela a réussi à poursuivre ses études en suivant par téléphone les cours de son école. Les frais de cette installation ont été partagée par ses parents et par la Commission scolaire de Vancouver nord. Elle a quitté l'hôpital à la fin de mai et attend avec impatience la cérémonie de collation des diplômes à l'Ecole secondaire Carson Graham.

"Tout ce que j'avais à faire, c'était d'appuyer sur un bouton, près de mon lit et j'étais branchée sur mes cours, dit Angela. C'était vraiment merveilleux.

"Je peux marcher passablement bien. J'ai pu abandonner mes béquilles il y a quelque temps".

Son séjour à l'hôpital lui a donné l'occasion de réorganiser son avenir.

"Avant mon accident, je voulais être commis de bureau, mais maintenant, je désire devenir travailleuse sociale. Les gens ont été tellement bons pour moi, quand j'étais à l'hôpital, que je veux à mon tour aider les autres".

Mariage

Monsieur et Madame François Lemieux annoncent le mariage de leur fille Suzanne à Monsieur Guy Boulanger, fils de Monsieur et Madame Maurice Boulanger.

La bénédiction nuptiale lieu sera donnée le samedi, 17 juin à 11 heures, en l'église de St Charles-Garnier de Sillery.

Naissance

Le docteur et Madame Pierre Proulx (Rachel Aubin) annoncent la naissance d'une fille, Catherine, née récemment à l'hôpital St-François d'Assise et baptisée en l'église St-Albert-le-Grand par le R. Père Silvère Leblanc, o.f.m. Le parrain et la marraine sont Monsieur et Madame Hervé Aubin, oncle et tante de l'enfant, tandis que Madame Raymond Aubin portait sa nièce sur les fonts baptismaux.

RECHERCHEZ cette étiquette

*JOUEZ Bilopaque

CE PRODUIT PEUT VOUS RAPPORTER UNE VALEUR DE $400

SAUCISSE produit-vedette du 12 au 17 juin

Combattez la FAIBLESSE

Si vous êtes pâle, faible, toujours fatiguée, sans appétit, nerveuse, endurant des malaises organiques dus à la pauvreté du sang, les bonnes PILULES ROUGES, par leur formule à base de fer, sont un tonique qu'il vous faut. Achetez aujourd'hui mêmes les

PILULES ROUGES AMÉLIORÉES

Elles sont peu coûteuses. Tonique à base de fer, préparé contre l'anémie.

● La Place des Nations, le Pavillon de l'Hospitalité du Gaz naturel et le Jardin des Etoiles d'Expo '67 ont servi de cadres aux assises de la Journée internationale de la Femme, le lundi 5 juin. Ci-dessus, Madame Ann Landers, Courriériste du Coeur, au moment où elle s'adresse à son auditoire au cours du colloque : "La Femme et son univers", à l'Expo Théâtre.

—Horoscope—

LUNDI LE 12 JUIN

21 mars au 20 avril (Bélier) — Le mécontentement suivra l'indécision. Ne vous faites pas trop tirer l'oreille pour accorder une permission. Mouvement planétaire stimulant.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Prenez le temps de faire des choses qui sortent de l'ordinaire. Les configurations planétaires vous inciteront à l'indulgence et à la générosité.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — La marche des événements contribuera à l'augmentation de votre prestige et donnera plus de vigueur à votre personnalité. Journée stimulante.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Vous restez sur vos gardes, même quand on veut vous faire confiance. Ne perdez pas de temps à songer à ce qui aurait dû être.

24 juillet au 23 août (Lion) — Il sera bon de déterminer quelles sont les obligations que vous considérez comme les plus importantes aujourd'hui, avant de vous mettre à l'oeuvre.

24 août au 23 septembre (Vierge) — La compagnie des enfants égayera cette journée. Dépensez votre argent à bon escient. Ne vous laissez pas damer le pion par moins fort que vous.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Début d'une ère de progrès pour votre vie spirituelle. Vous aurez une conversation des plus profitables avec une personne qui vous est chère.

24 octobre au 22 novembre. (Scorpion) — Rien n'ébranlera votre courage ou votre détermination, aujourd'hui. Vous trouverez des réponses ingénieuses.

23 novembre au 21 décembre. (Sagittaire) — Vous serez débordant d'enthousiasme. Prenez le temps de prier et de réfléchir afin de bien préparer votre programme pour les jours à venir.

22 décembre au 20 janvier. (Capricorne). — Dans l'intérêt de votre santé on vous recommande les exercices physiques, tant à l'intérieur, qu'au grand air. Soyez clair et précis.

21 janvier au 19 février. (Verseau) — Epargnez-vous les gestes et les paroles superflus, vous gagnerez un regain d'énergie. Une heureuse surprise modifie le cours de vos pensées.

20 février au 20 mars (Poissons) — Une bagatelle soulèvera une discussion. La marche des événements vous inspire de sérieuses réflexions. Souriez.

SI VOUS ETES NE UN LUNDI 12 JUIN

Vous êtes au nombre de ceux qui enregistreront des réussites, autant sur le plan intellectuel que matériel. Vous n'acceptez pas toutes les critiques, et certaines vous rendent inefficaces.

l'Action féminine

Les voyages organisés ont la faveur des femmes à 80%

Par Céline Côté

La popularité des vacances à l'étranger n'a cessé d'augmenter depuis les quelque trois dernières décades. Cependant à maintes reprises vous avez entendu que la majorité de ces voyageurs étaient des femmes célibataires, plus ou moins jeunes, mais des femmes..., "C'est exact, et cela à 80%", de nous révéler M. Claude Michel, agent de voyages à Québec depuis plus de 18 ans. En effet, désservant les territoires de Trois-Rivières à Gaspé, du Saguenay-Lac-St-Jean ainsi que les Cantons de l'Est, M. Michel, n'a plus de doute, ce sont les jeunes filles, les célibataires d'un certain âge et les veuves qui voyagent en plus grand nombre pour leur propre plaisir. Et ce sont aussi ces femmes qui font davantage appel à nos agences pour organiser le tour qu'elles souhaitent réaliser.

Mais pourquoi tant de femmes et si peu de célibataires masculins ?

"Simple constatation, mais 70% de ces voyageuses s'informent en s'inscrivant pour tel ou tel voyage, si, parmi la liste des partants il y a plusieurs jeunes filles puis, finalement nous poserons la question qui les intéresse tout spécialement: Est-ce qu'il y aura aussi plusieurs célibataires masculins ? A regret, d'ajouter M. Michel, ils ne sont jamais en aussi grand nombre! et je crois les jeunes filles souvent déçues, pas par la croisière, mais par le fait qu'elles aimeraient bien faire quelques rencontres au cours du voyage. Les filles veulent et, c'est évident, rencontrer des gens de l'autre sexe par ces voyages organisés.

Un autre facteur qui pourrait justifier la popularité de ces voyages auprès des femmes est la question des salaires qui sont maintenant beaucoup plus élevés que par le passé. Et les femmes ont moins de responsabilités qu'un homme célibataire du même âge qui se doit de faire des économies même en 1967 où l'on prône tant l'émancipation de la femme, l'égalité de cette dernière avec son collègue de l'autre sexe.

Une autre raison qui incite peut-être davantage la femme à faire appel aux agences de voyages, c'est qu'en tant que femme il lui est plus difficile de partir seule. L'homme de par sa nature est plus aventurier que la femme et, il faut bien l'admettre les ennuis pourraient être plus fréquents pour cette dernière... En effet, la femme préfère certaines garanties de sécurité avant le départ. Ce ne sont pas toutes les femmes ou jeunes filles qui sont prêtes à accepter de loger n'importe où et même à la belle étoile, si pour une raison ou pour une autre il fallait se contenter de telles conditions !

Quels endroits ont la faveur des Canadiennes

Les saisons se font responsables de l'endroit que choisiront nos clientes. En hiver, bien sur, elles opteront pour les plages ensoleillées. Toutefois, les deux vedettes parmi les pays chauds sont le Mexique et les Antilles. La Floride ne les intéresse pratiquement plus, cette région a maintenant la faveur des gens plus âgés, donc plus celle des plus jeunes !

M. Claude Michel

Au cours de l'été, l'Agence de M. Michel organise de nombreux voyages sur les plages américaines et encore, pour ces voyages, les femmes conservent leur haute moyenne.

Et les plans de crédit

Contrairement à ce que l'on pourrait croire les plans de crédit de voyages ne sont pas tellement populaires. Toutefois, depuis quelques années, environ 10% des voyageuses profiteront de ces prêts pour se permettre des vacances à l'étranger.

Cependant, signalons que ces emprunts n'étaient pas utilisés auparavant. Et, si l'on offrait ces conditions de paiements aux clientes elles en étaient vexées, aujourd'hui, les réactions sont différentes et plusieurs s'accommodent en partie de ces conditions de paiements pour mieux profiter de leur voyage ou encore pour réaliser une excursion plus coûteuse que celle qu'elles avaient prévue à cause d'un budget plus restreint.

Ces plans de crédit, comme tous les autres qui sont à la disposition du public sont avantageux à quiconque sait s'en servir avec modération.

La traversée sur "FRANCE"

L'excursion à bord du "France" comme nous ne le savons déjà groupait d'abord les membres de l'Association des Anciens de Laval et, comme pour les autres voyages organisés, les femmes étaient également en majorité et cette dernière conservait toujours sa jalouse moyenne de 80%.

Alors, jeunes gens, qu'attendez-vous pour vous inscrire à ces voyages qui pourraient être des plus charmants, n'est-ce pas ?

DES EMISSIONS POUR MADAME

LUNDI
RADIO

CBV :
"LE MATIN D'AUJOURD'HUI" 9 h. 30 à 9 h. 55 a.m.
"D'UNE CERTAINE MANIERE" 12 h. 02 à 12 h. 15 p.m.
Le démon du midi, avec Laurence Vallier et Robert Gadouas.

CJLR :
"10 MINUTES AVEC VOUS MADAME" 10 h. 30 à 10 h. 40 a.m.
Savoir acheter :
faire une liste d'achats
connaître les vendeurs
Payer comptant ou à crédit
"POUR OU CONTRE" 11 h. à 12 h. p.m.

D'après M. Marcel Pépin : Le mode de taxation est injuste au Canada. Il frappe plus lourdement les familles à revenu modeste.
"FACE A VOTRE MIROIR" 11 h. 15 à 11 h. 20 a.m.

CHRC :
"BLOC-NOTES" 9 . 30, 10 h. 15, 10 h. 45, 11 h. 15 et 11 h. 45 a.m.
Animatrice : Madame Lucille Després.
"A COEUR OUVERT" 2 h. à 2 h. 55 p.m.
Animatrice : Mme Françoise Larochelle-Roy.

CKCV :
"LES VAINQUEURS" 10 h. à 12 h. p.m.

La mode du papier

Edith Teague
rédactrice de la rubrique de la Mode à la revue londonienne Flair

La mode d'aujourd'hui met l'accent sur papier. Au printemps, les fabricants britanniques lanceront la première gamme complète de vêtements de papier.

La saison dernière une jeune dessinatrice de mode très "dans le vent", Veronica Marsh, avait créé des imperméables de papier imprimé et plastifié pour résister aux averses. A présent elle est à la tête de file de la mode en papier de l'été, ayant créé des ensembles robes et manteaux en vinyle, mais non lesrobes. Le soir, elle nous transformera également en poupées de papier, avec des robes courtes ou longues, généralement semées de motifs ondoyants de couleurs vives.

Papier contre "papier"

Les "tissus" à la mode peuvent être en papier ou en "papier"! L'un ressemble plus ou moins aux mouchoirs de papier, un autre à la popeline, cependant que le "papier" entre guillemets est officiellement une matière non tissée contenant des fils de coton qui lui confèrent de la tenue. Au nombre des fabricants britanniques de papier qui s'efforcent de collaborer avec les maisons de prêt-à-porter pour transformer l'aspect de nos vêtements, il faut citer la Bowater-Scott Corporation, le Reed Paper Group et la maison Johnson.

Les femmes qui ont des envies soudaines de chapeaux ne se ruineront plus si elles les achètent en papier. Ces derniers ne sont pas uniquement destinés aux grandes occasions. Présentés dans des motifs modern-style de couleurs éclatantes ils sont suffisamment élégants pour accompagner les manteaux et les tailleurs les plus stricts, et s'accordent à la perfection avec les tailleurs-pantalons.

Quatre maisons membres de l'Institut britannique des modistes — K.J.A. Whiteley; H.S. Mower; Wlater, Webb and Baker, et Wortley, Hyette and Griffiths — ont déjà lancé sur le marché des chapeaux mode, de la coiffe de garçon boulanger, puis de garçon boucher à la casquette à la John Lennon et aux petites coiffures amusantes, à visière carrée. Pour compléter la toilette, la mode étant au total look, on a créé le cabas géant assorti.

La collection d'été de la Marcus Boutique comprend des vêtements de papier pour toute la famille : robes pour le jour et le soir, salopettes dernier cri et tenues à jeter pour garçons et filles de trois à huit ans. Toutes sont incombustibles, résistent aux taches et surtout . . . elles ne bruissent pas!

Père n'est pas oublié

Papa lui-même n'a pas été oublié dans le jeu du papier. Pour lui, des chemises en papier genre popeline, avec col "amidonné" et poignets qui se nettoient d'un coup d'éponge. Ces chemises, réalisées par Wenslow, possèdent une vertu supplémentaire : il est possible de les rincer avec précaution et de les sécher en les égouttant. Boutons et boutonnières sont du type classique. Elles existent en blanc uni ou en blanc avec des cols et des poignets de couleur, mais bientôt des quantités de motifs et de teintes les élèveront au pinacle de la mode.

Combien d'usages peut-on attendre des vêtements de papier ? La plupart des fabricants disent qu'on peut les porter cinq ou six fois mais tout dépend du traitement auquel on les soumet. Les chapeaux devraient pouvoir servir pendant toute une saison. Les prix de ces vêtements à la mode, auxquels sourit l'avenir, sont beaucoup plus bas que ceux des tenues classiques — et au fur et à mesure qu'ils se répandront, la production accrue s'accompagnera d'une chute verticale des prix.

Un désir du coeur

Que désire-t-elle le plus ardemment ? Une jolie petite toilette . . . avec poche et mouchoir de tête pour appareiller. Faites-lui en temps pour le plaisir des vacances. Choisissez un imprimé ou piqué blanc à coeurs rouges.

Patron No 9293 : Fillettes : 6, 8, 10, 12 et 14. Le modèle 10, avec mouchoir, ne demande que 1½ verge de 45 pouces.

Envoyez .65 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 15 jours entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .65
(Les timbres ne sont pas acceptés)
No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

PROCHAIN MARIAGE

Monsieur et madame Eugène Laflamme de Québec annoncent le mariage de leur fille Monique au Dr Marcel Rioux, M.D., fils de Mme Alfred Rioux de Montréal, dont le mariage sera béni en l'église St-Coeur de Marie le samedi 17 juin à onze heures.

Une matière très spéciale pour les empeignes de chaussures

L'approvisionnement en cuir à chaussures est limité, et depuis quelques années les fabricants recherchent des matières de remplacements, capables de résister à l'usage qui en est fait sans cesser d'être confortables.

Une substance nouvelle pour les empeignes commence à être fabriquée en Grande-Bretagne, sous le nom d'**ortix.** On pense qu'elle sera largement utilisée pour les chaussures de haute qualité, et les premiers modèles en **ortix** seront en vente dans les magasins de chaussures vers la fin de l'année.

L'ortix est une matière synthétique, mise au point après plus de cinq ans de recherches et d'essais.

Au point de vue du consommateur, elle est facile à nettoyer et ne change pas d'apparence. Elle résiste très bien à l'usure et aux éraflures.

Confort et imperméabilité

Confortable à l'usage, elle permet l'évaporation de la transpiration mais ne laisse pas pénétrer l'humidité extérieure.

Une élasticité soigneusement contrôlée assure le confort tout en empêchant la déformation.

Pour le fabricant de chaussures, cette nouvelle matière comporte notamment l'avantage d'une qualité régulière, élevée, et un prix stable du fait qu'il s'agit d'une substance synthétique.

Au début elle se fera en 1 mm d'épaisseur, ce qui convient pour les chaussures de femme de haute qualité, doublées. Présentée dans une gamme de couleurs, elle sera présentée dans des rouleaux de largeur et de longueur uniforme que les machines existantes pourront utiliser à la suite de quelques modifications mineures. Elle pourra se combiner avec tous les types de semelles normalement utilisés pour les chaussures de qualité.

A l'heure actuelle, la production a lieu dans une usine-pilote, mais l'on compte que la production normale commencera au début de 1968 dans une usine commerciale actuellement en cours de construction dans le nord de l'Angleterre.

Mois marqués par des inquiétudes et des changements

FLORENCE. — (P.A.). — Pour Luisa Becherucci, directrice de la galerie Uffizi, à Florence, en Italie, les derniers mois qui viennent de s'écouler ont été marqués par des inquiétudes et aussi par des changements.

Ce musée qui date de 400 ans contient des chefs-d'oeuvre de grands maîtres de la Renaissance dont Léonard de Vinci, Michel-Ange et Botticelli.

Le docteur Luisa Becherruci et les membres de son personnel sont responsables du sauvetage de ces trésors inestimables du musée, lors des inondations à Florence en novembre dernier.

Le musée Uffizi avait été construit vers 1581, comme palais. L'étage le plus élevé de l'édifice a la forme d'une galerie-promenade, d'abord conçue à l'usage du propriétaire de ce qui était une résidence privée. Ce genre d'architecture s'est retrouvé ensuite dans des musées européens.

Mais de nos jours, souligne Mme Becherucci, cette galerie ne convient plus et s'avère trop petite pour contenir les six mille touristes qui visitent chaque jour le musée durant la saison touristique dans cette ville.

La directrice exprime l'opinion qu'on doit songer à une réorganisation qui permettrait de recevoir un plus grand nombre de visiteurs, à une époque où le tourisme est florissant.

Un musée moderne doit être en mesure de faire connaître son contenu à cette nuée de visiteurs qui n'ont pas tous les mêmes connaisances culturelles, de commenter Luisa Becherucci.

Elle ajoute qu'un plus grand nombre de femmes devraient s'intéresser au travail de muséologie. A ce propos, elle rappelle que le conservateur du musée national du Canada est une femme, Kean Boggs, qui détient un doctorat dans ce domaine.

HOSPITALITE

DITES VOTRE BONJOUR A UN TOURISTE

Robol

Une ou deux ROBOL ce soir- effet demain matin

CONSTIPATION

Et maintenant service complet

DE CORSETERIE MEDICALE et section pour COMMUNAUTES

Pour les cas
• POSTOPERATOIRES
• SUPPORTS LOMBAIRES
• MASTECTOMIE

Spécialistes diplômées et choix complets de supports CAMP.

Ordonnances médicales exécutées de façon impeccable

COMMUNAUTES Pour les membres des

nous mettons à leur disposition une section spéciale de notre salon et huit salons d'essayage
• 22 employées
• 9 corsetières diplômées
• 18 salons d'essayage

Service CAMP Autorisé

Corsetière Modèle

287 est, rue St-Joseph 522-3590

"Tous les chemins mènent aux Jardins Laurentiens"

EXPOSITION DE MAISONS 1967

Un atout majeur pour toutes ces maisons: elles sont chauffées à l'électricité

Tous ceux qui sont à la recherche du goût et de l'élégance, du confort et de la commodité se donnent rendez-vous, du 9 juin au 9 juillet, à l'EXPOSITION DE MAISONS 1967 aux Jardins Laurentiens de Charlesbourg.

Vous ne voudrez pas manquer cette occasion exceptionnelle de visiter 26 maisons modèles, toutes construites avec les raffinements les plus modernes par les constructeurs les plus réputés.

Vous qui cherchez le cadre idéal pour y élever votre famille, vous vous devez de visiter ces maisons qui répondront en tous points à vos exigences.

Plusieurs de ces maisons offrent en surplus le confort et la souplesse du chauffage à l'électricité, le plus moderne et le plus sûr des modes de chauffage.

Des Jardins Laurentiens, situés sur les sommets de Charlesbourg, on découvre une vue magnifique sur tout le grand Québec, le Saint-Laurent et les Laurentides. On y est à quelques minutes à peine de centres commerciaux complets et de centres d'enseignement s'échelonnant du primaire au classique.

Un bon nombre de constructeurs sérieux et réputés se sont réunis sous la présidence du promoteur J. Adrien Boivin pour vous offrir cette occasion unique de voir ce qui se fait de mieux actuellement dans la construction domiciliaire. Allez voir par vous-même toutes les surprises agréables qu'ils vous réservent à l'EXPOSITION DE MAISONS 1967 aux Jardins Laurentiens de Charlesbourg.

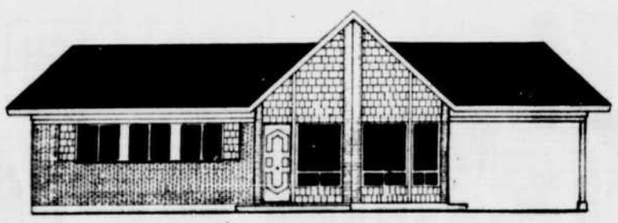

J. Becque Constructions, Neufchâtel.

J. Adrien Boivin, Ltée., Québec.

Rosaire Lambert, St-Nicolas.

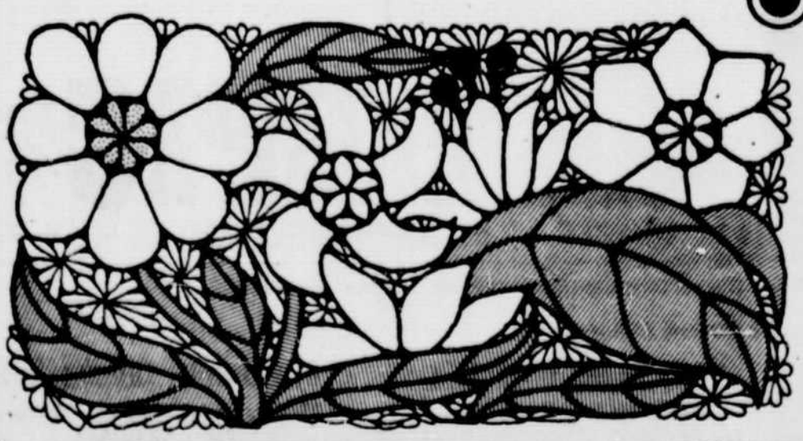

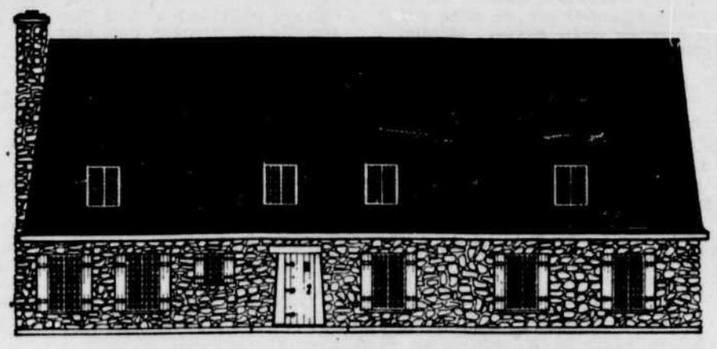

André Rousseau Enr., Charlesbourg.

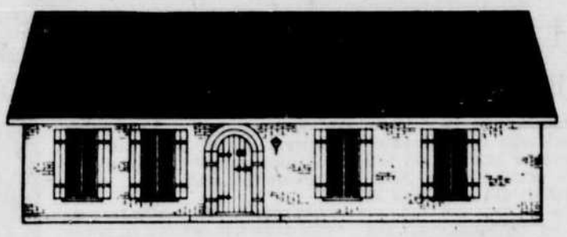

André Rousseau Enr., Charlesbourg.

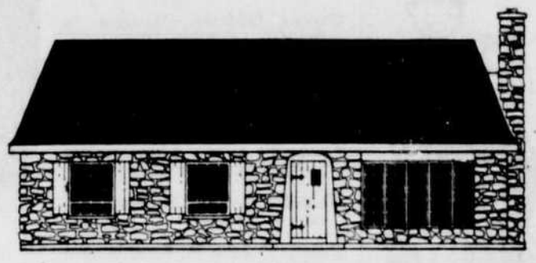

Produits de Construction Inc., Québec.

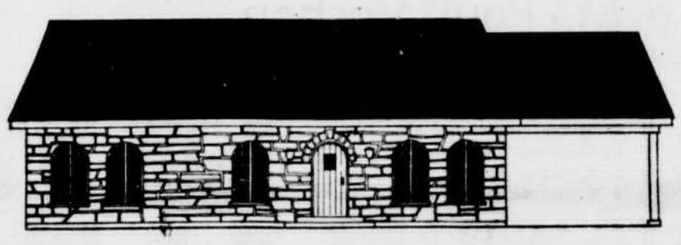

Produits de Construction Inc., Québec.

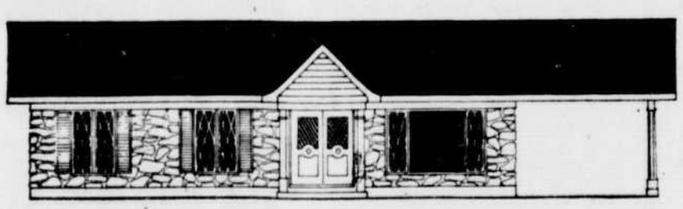

Paré & Lapointe, Île d'Orléans.

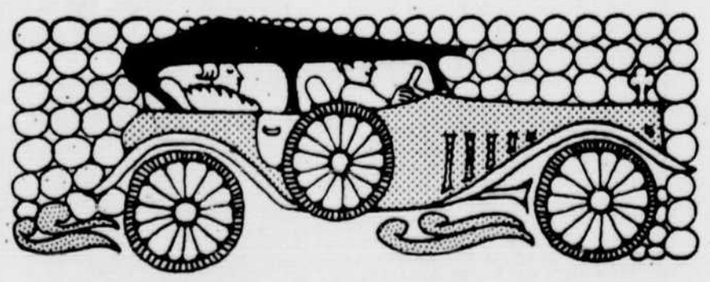

Paré & Lapointe, Île d'Orléans.

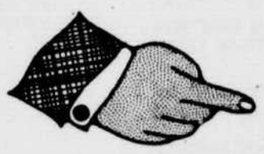

COMMENT SE RENDRE AUX JARDINS LAURENTIENS?

Rien de plus facile! En venant de Québec par le boulevard Laurentien, on tourne à droite à la 80e rue ouest, puis à gauche à l'avenue Abbé Trudelle, et l'on suit cette dernière jusqu'à la rue Bienvenue où l'on tourne à droite pour arriver en plein cœur de l'EXPOSITION DE MAISONS 1967. Ou encore, venant toujours de Québec par le boulevard Laurentien, on tourne à droite à la 76e rue ouest qu'on longe jusqu'au boulevard Cloutier où l'on tourne à gauche à la rue Bienvenue . . . pour arriver à l'EXPOSITION DE MAISONS 1967.

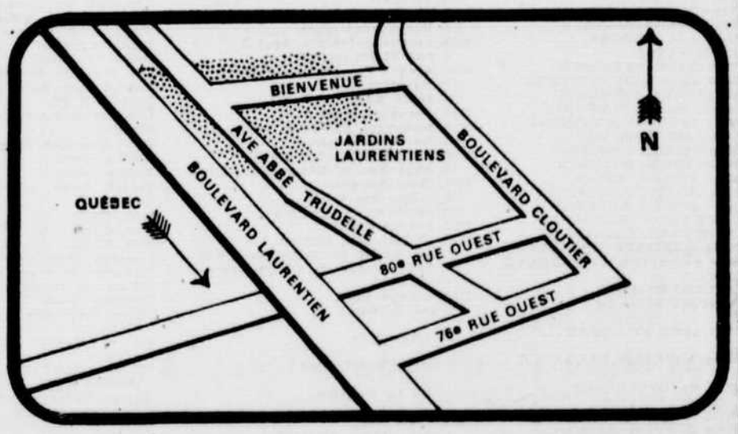

Tous les jours
du 9 juin au 9 juillet
de 2 à 5 heures de l'après-midi
et de 7 à 10 heures le soir.

Confort et souplesse du chauffage à l'électricité

Hydro-Québec
RÉGION MONTMORENCY

● COURS POUR MONITEURS ET MONITRICES DE PATRO, à la Centrale des patros, 2315, 1ère Avenue, à Québec. De la fin de janvier au début de juin, chaque semaine, le jeudi soir, durant deux heures, 81 moniteurs et monitrices de patro ont suivi des cours relatifs à leur tâche éducatrice. Les cours sont répartis sur deux ans : première année (cette année) : théorie; deuxième année (l'an prochain) : pratique par option : techniques d'expression, artisanat, sports. Les jeunes gens et jeunes filles ont été assidus à ces cours; la moyenne de présences fut de 90%.

Dix Petites Franciscaines de Marie célèbrent 50 et 60 ans de profession

BAIE SAINT-PAUL — Une très émouvante journée du souvenir était vécue, le 10 mai 1967, à la Maison-mère des Petites Franciscaines de Marie : on y fêtait un groupe de 10 religieuses comptant soixante ans de profession et cinquante.

Environ 140 personnes (parents et connaissances des héroïnes) prirent part à la célébration qui débuta par une grand-messe, dans la chapelle de la Maison-mère. Le R. P. Yves-Marie Gaudreau, o.f.m., aumônier de la maison généralice, officia. Le chant, entièrement rendu en français, par la schola des religieuses, de même que les oraisons et les lectures dans leurs textes vernaculaires permirent à toute l'assemblée de prendre une part très appréciée à la cérémonie entière.

Le R. P. Gérard Baron, de la Probation des Missions-Etrangères à Sainte-Foy, Québec, cousin d'une des jubilaires (R. Soeur Laura Beauchesne) prononça l'homélie. Il dit que **la vie religieuse des jubilaires** avaient été et demeure **un service et une présence.** Leur consécration les rend **COLLABORATRICES** de DIEU **le père — ASSOCIEES** du **CHRIST** qui veut bien avoir de leur FEU, de leur PRIERE, de leur ACTIVITE — **ABEILLES OUVRIERES** dans l'Eglise pour participer à la mission du Saint-Esprit, comme la Vierge Marie, par une sollicitude humble et discrète, une charité ou ministère spirituel.

Après le Te Deum, un cortège se forma à la suite des élues pour les suivre jusque dans la cafétéria nouvelle utilisée pour la première fois comme salle d' "agapes" au profit des jubilaires et de leurs invités : chaque famille formant cercle intime dans le grand ensemble de joie. Les jeunes Soeurs du noviciat (postulantes ou novices) étaient chargées du service et s'en acquittèrent avec beaucoup de simplicité pleine de prévenance, d'à-propos.

Cette rencontre qui faisait suite à la messe se termina vers 11h.30, mais les entrevues se prolongèrent en parloir le reste de la journée. Les Vêpres et le Mois de Marie recueillirent, vers le soir, la profonde action de grâces des coeurs qui avaient été si largement comblés de bénédictions à pareil jour.

Trois religieuses venaient de célébrer le jubilé de diamant :
Sr M.-Edmond-du-S.-Nom-de-Jésus (Alice Deslauriers) : de Worcester (Mass.)
Sr Marie-de-Jésus (Marie Tremblay); de Baie-S.-Paul.
Sr M.-Thérèse-de-Jésus (Mary Potvin), de Baie-S.-Paul.

Sept en étaient au jubilé d'or :
Sr M.-Jeanne-d'Arc (Catherine Fournier) de Fort Kent (Maine).
Sr Laura Beauchesne (M.-Cath.-de-Sienne) de West-Warwick (R.-I.).
Sr M.-Solanges (Blanche Paquet) de Québec.
Sr M.-Arsène (Yvonne Lussier) de Lowell (Mass.).
Sr M.-Julienne (Mélédine Ducharme) de Trois-Rivières.
Sr M.-Emilienne (Eliosa Fillion) de Baie-St.-Paul.
Sr Victoria Pépin (M.-Hugolin) de Montréal.

Parmi les 140 invités se trouvaient :
M. l'abbé Jean-Joseph Fillion, curé de Baie-Ste-Catherine; M. l'abbé Jean-René Fillion, de Montréal, le R. P. Gérard Baron, de la Société des Missions - Etrangères, Québec, la R. Mère Marie-de-la-Croix, des Franciscaines Missionnaires de Marie, Québec, tous parents d'une ou l'autre des jubilaires. Etait aussi présent : le R. Père Cyrille-Marie Yergeau, o.f.m., aumônier du noviciat.

Huit étudiants de Québec ont gradué à McGill

Huit étudiants de la ville de Québec ont reçu des degrés et des diplômes à la collation des grades du printemps de l'Université McGill qui a eu lieu le 2 juin.

Parmi les personnalités qui ont reçu des doctorats honorifiques, on remarque le nom du Dr Roger Gaudry, recteur de l'Université de Montréal, qui fut auparavant professeur à l'Université Laval.

Les noms des étudiants de votre ville qui ont été diplômés sont:

Carrier, J. Jacques André, Maitrise ès Science (Géologie);

Gagnon Denis Julien, Doctorat en philosophie (Pharmacologie);

Gareau Olivette, Maitrise ès Science (Nursing-Administration);

Lambourne Stephen D., Ste-Foy, Québec, Baccalauréat ès Science;

Lazarovitz Elisha Lynn, Baccalauréat ès Arts;

Manicom Richard N., Baccalauréat ès Science;

Pickup T. John F., Baccalauréat en génie (chimie);

Poulin Claire, Maitrise ès Arts (allemand).

Pickup T. John F., a reçu: dal for Highest Ability troug-

The Ernest Brown Gold Mehout the Undergraduate Course.

British Association Medal for Great Distinction in Chemical Engineering.

Society of Chemical Industry Merit Award.

LAXATIF-PURGATIF
préféré des enfants

LIMONADE
ASEPTA
CHEZ VOTRE PHARMACIEN

● MAMAN ZEBRE ET SA FILLE — L'été est une saison féconde en naissances au Jardin zoologique de Québec. Aussi, après avoir donné le jour, deux étés de suite, à des garçons, maman zèbre est bien fière d'avoir à ses côtés une fille qui lui est née au Zoo même par une belle nuit de la fin de mai. Il s'agit ici de zèbres de Chapman, originaires d'Afrique. Tout récemment encore, on a enregistré d'autres naissances au Jardin, dont un bison, quelques cerfs de Virginie (chevreuils), des cerfs Sika, du Japon, plus petits que les nôtres, un wapiti, deux oursons Kodiak, trois genettes d'Europe et, samedi le 3 juin, un jeune orignal, le deuxième de son espèce à naitre au Jardin. Enfin, pour la plus grande joie des visiteurs, jeunes comme adultes, on s'attend à d'autres bonnes surprises d'ici les prochains jours.

La SSJB rend hommage à M. Paul Vachon

Continuant la pratique établie l'an passé de rendre hommage à un homme d'affaires canadien-français qui s'est particulièrement distingué par la contribution de son entreprise à la promotion économique du Canada français, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec remettra une plaque souvenir à M. Paul Vachon, vice-président et directeur de la production chez Vachon Incorporé, à Ste-Marie de Beauce.

En annonçant la nouvelle lors d'une conférence de presse convoqués pour rendre public le programme des célébrations nationales de 1967, à Québec, le président général de la Société Saint-Jean-Baptiste a précisé que la Société honorera M. Vachon lors d'une brève cérémonie au cours de la soirée de l'Amitié, le soir du 24 juin.

Cette soirée réunira de nombreuses personnalités du corps diplomatique et hommes d'affaires de la région de Québec. Elle débutera par un vin d'honneur offert par le Consul général de France à Québec, M. Robert Picard, et se terminera par un buffet froid.

L'an passé, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec avait honoré M. Jean-Paul Tardif, de la Corporation de Prêt et Revenu. En annonçant le choix de M. Vachon comme récipiendaire de la Feuille d'érable en émail sur cuivre qui constitue le témoignage d'estime de la Société, M. Guy Lefebvre a précisé que ce choix veut illustrer le courage et la ténacité des Canadiens français qui ont bâti une entreprise considérable, littéralement à partir de zéro.

"En effet, a-t-il souligné, lorsque M. et Mme Arcade Vachon fondèrent leur boulangerie, à Ste-Marie, en 1923, ils n'avaient pour tout capital que $15. Aujourd'hui, l'entreprise vaut plusieurs millions, distribue les produits de Halifax à Winnipeg ainsi que dans plusieurs Etats des Etats-Unis, et constitue un apport important à l'économie de sa région et du Québec tout entier. Le succès des Vachon de Ste-Marie est un témoignage vivant du succès qui peut être obtenu par des Canadiens français, non seulement à l'intérieur du Québec, mais même dans le Canada anglophone, quand ils offrent au consommateur un produit de qualité et des prix compétitifs."

C'est parce que les réalisations de la famille Vachon constituent un exemple de ce que les Canadiens français peuvent accomplir quand ils s'en donnent réellement la peine que la Société Saint-Jean-Baptiste a voulu lui rendre hommage en honorant M. Paul Vachon.

La soirée de l'amitié, au cours de laquelle la Société rendra hommage à M. Vachon, est ouverte à tous les membres de la Société et un certain nombre de cartes est à la disposition du public en général. On peut se procurer ces cartes des conseillers diocésains ainsi qu'au secrétariat de la Société.

Près de 1,500 délégués attendus au Symposium de la récréation

C'est lundi prochain, le 12 juin, à 9 heures, que débute le Symposium Canadien de la Récréation, le premier colloque national des loisirs et de la récréation.

Quelque 1,500 délégués assisteront à cette réunion des dirigeants du sport amateur, des loisirs et de la récréation de tout le pays. Les participants assisteront à environ trente sessions d'études au cours des quatre jours et demi de congrès.

Monsieur René Bélisle, de la Ville de Montréal et président du Symposium, adressera la parole aux délégués à la cérémonie d'ouverture.

Le Dr Wilder Penfield, président de l'Institut Vanier pour la Famille, sera le premier des cinq conférenciers à adresser la parole aux délégués au cours de la semaine. Le thème de cette première journée sera "L'Age du Loisir".

Treize sessions ou conférences auront lieu au cours de la journée qui prendra fin par la "Soirée de l'Amitié" qui se déroulera à 8 heures, au centre récréatif Maisonneuve, situé au 3000 de la rue Viau à Montréal.

Les délégués et leurs épouses assisteront à un spectacle de nage synchronisée à la piscine du centre et à la première démonstration des gymnastes des Spartakiades, à l'aréna Maurice Richard. La soirée prendra fin par une danse dans le hall d'entrée du centre Maisonneuve.

Clinique de la Croix-Rouge

La Croix-Rouge annonce que son Centre de Transfusion Sanguine situé au 325 rue de la Croix-Rouge est ouvert les lundi, mercredi et vendredi de 1 h. à 5 h. et le lundi soir de 7 h. à 9 h. p.m., cela afin de permettre aux personnes en bonne santé de venir y donner un peu de leur sang.

Le mercredi 14 juin, dans le cadre des activités de la Semaine Nationale des Anciens Combattants, une collecte de sang a été organisée sous le patronage de l'Unité de Québec 33 de l'Army, Navy and Air Force Veterans. Cette collecte de sang aura lieu à la salle Cambrai, 845 Joffre, de 3 h. à 5 h. et le soir de 7 h. à 9 h. 30 p.m.

Pendant la semaine qui vient, les deux unités mobiles de la Croix-Rouge tiendront des séances de prélèvement à Plessisville, Alma et à Roberval, alors que les résidents de ces localités contribueront à la banque de sang de la Croix-Rouge.

· RECHERCHEZ cette étiquette
*JOUEZ Bilboquet
CE PRODUIT PEUT VOUS RAPPORTER UNE VALEUR DE
$400
SAUCISSE
produit-vedette
du 12 au 17 juin

MAIL ST-ROCH

Liste des personnes qui se sont mérité un prix lors de l'ouverture du Mail St-Roch.

GAGNANTS	ADRESSES	ARTICLES
M. CHARLES CYR	839, avenue Sir-Adolphe-Routhier.	Refrigérateur General Electric, Modèle 130L 77.
Mlle HELENE RUEL Mme LEO LAMBERT	St-Charles de Bellechasse, P.Q. 240, 47ème Rue Ouest, Charlesbourg.	Téléviseur portatif Philips. Tente Holiday 9 x 12' familiale, 2 sacs de couchage "Mars", batterie de cuisine 12 morceaux, 4 bancs en métal.
M. C. DION	75, rue Aberdeen.	Lessiveuse McClary-Easy.
Mlle LAURA DUBOIS	209, rue St-Jean.	Ciné-Camera Yashica 25.
Mlle GERMAINE BRAULT	1038, Des Erables.	Encyclopédie Larousse (10 volumes)
Mme CAMILLE BELLEAU	15, avenue Chauveau, Anc-Lorette.	Ensemble de valises Dionite, 3 mcx
Mme F. GREGOIRE	471, Victoria.	Une étole de vison chinois.
Mme ROLAND BEDARD	1415, Rochette Est, Anc.-Lorette.	Un chapeau de vison.
Mme F.-X. LACHANCE	340, Des Commissaires.	Montre pour homme ou dame.
Mme J.-E. DEMERS	1145, avenue Belvédère, appt 5.	Habit "Cardinal"
M. J. METHE	4, rue St-François Est.	Radio Transistor
Mme PAUL LEVESQUE	1080, avenue des Erables, appt 201.	Bon d'achats de $50.00.
Mme J.-CLAUDE FAUCHER	217, Napoléon.	Montre pour dame ou homme.
M. ALBERT THERRIEN	359, 8ème Rue.	Tapis 9' x 12'.
M. GEORGES TURCOTTE	1727, Sheppard, appt 9.	Chapeau pattes de mouton, homme.
Mme JACQUES BOUDREAU	2135, boulevard St-Cyrille Ouest.	Montre.
Mlle LISE TURGEON	283, Des Commissaires.	Robe Jonathan Loagan.
Mlle CECILE TESSIER	320, boulevard Central Nord.	Veston sport.
M. PATRICE BOUCHER	75, 5ème Rue, St-Rédempteur, Lévis.	Veston sport.
Mme STELLA BEGIN	1380, 2ème Avenue.	Trench Acme.
Mlle MONIQUE GADOURY	371, 42ème Rue Ouest.	Sun Cot
Mme ROMEO ROBERGE	328, Marie-de-l'Incarnation	Bon d'achat de $25.00.
M. CHARLES BOUDREAU	2375, avenue Vitré.	Bon d'achat de $25.00.
M. GERARD LACOULINE	3619, St-Victorien, Giffard. St-Charles de Bellechasse, P.Q.	Bon d'achat de $25.00. Chapeau sport en chat sauvage.
Mme MARIETTE ROUSSEAU	36, boul. St-Joseph, Charlesbourg.	10 cartes de repas de $2.50 chacun dans un restaurant de St-Roch.
Mlle FRANCINE VILLENEUVE	2790, avenue Vitré.	Costume sport
M. GERARD COTE	389 rue Bélanger.	Fleurs naturelles permanentes, séchées.
M. RENE BEDARD		Fleurs naturelles permanentes, séchées.
Mlle ROSE BILODEAU	190, 24ème Rue.	Fleurs naturelles permanentes, séchées.
Mme ADELARD LACHANCE	339, Des Commissaires.	Tourne-disques 2 vitesses à transistor Sanyo.
M. Yves DESCHENES	249, De La Naudière.	Paire de souliers Slater Imperial.
Mme LEONIDAS DESBIENS	500, 3ème Rue.	Bon en marchandise de $20.00.
Mme ARTHUR BOLDUC	1, Parc Vimy, Courville.	Chèque-coffret métal.
Mme ARTHUR TREMBLAY	St-Hilarion, C.P. 13, P.Q.	Robe.
Mme ERNEST FOURNIER	1285, St-Pascal, appt 8.	Robe.
M. ANDRE TRUDEL	3245, rue Anna.	Pantalon et chemise sports.
Mlle JEANNINE LAPRISE	795, De La Salle.	Paire de souliers pour dame.
Mme CONRAD PARADIS	145, 76ème Rue Ouest.	Un sac à main.
M. ALPHONSE PARE	260, boulevard Langelier.	Bon d'achat de $20.00.
M. ROLAND ST-PIERRE	366, 32ème Rue Est.	Bon d'achat de $20.00.
Mlle DENISE PICHETTE	876, avenue Turnbull.	Bon d'achat de $20.00.
Mme DANIEL THIBAULT	2492, rue Maufils.	Bon d'achat de $20.00.
Mme JULIETTE ROSS	615, St-Réal.	Bon d'achat de $20.00.
M. JACQUES BOIS	927, avenue Brown.	Une Robe.
Mme YOLAND DESROCHES	1460, Mailloux, appt 1.	Un gilet de laine.
Mme MICHEL BILODEAU	240, Richelieu.	Un pantalon.
Mme H. ROUX	174, boulevard Hamel.	Un rug prélart 9 x 12 pieds.
M. RENE AMYOT	179, Latourelle.	Un bon d'achat de $15.00.
M. JEAN-MARIE GINGRAS	146, 108ème Rue, Ville Montmorency.	Fer à repasser General Electric.
Mme HENRI DURAND	104, D'Argenson.	Bon d'achat de $10.00.
Mme ALPHONSE PACINE	153, Le Bouthillier.	Ensemble Old Spice pour homme.
Mme A. LANGLOIS	210, 9ème Rue.	Lunette-soleil.
Mme A. MAGNAN	467, Des Franciscains.	Ensemble de parfums Coty, dame.
Mlle PAULINE BOUDUC	218, rue Marie-de-l'Incarnation.	Une Robe.
Mme SERAPHIN MORIN	98, rue Vézina, Boischâtel, P.Q.	Paire de souliers pour homme.
Mlle LAURETTE JEFFREY	346, rue Christophe-Colomb Ouest	Articles d'épicerie —Bon de $10.00
Mme ROLAND COTE	415, d'Auteuil.	Six (6) bons de repas (Rib-Steak) dans un restaurant de St-Roch.
Mme JACQUELINE LESSARD	740, rue du Roi.	Un chandail.
Mme MAURICE DUGAL	890, St-Cyrille Ouest.	Paire de chaussures pour dames.
Mlle CLAIRE LACHANCE	690, rue Chamolain.	Deux parts sociales dans une Caisse populaire.
M. H.-LOUIS MATHIEU	3204, avenue Loyola.	Deux parts sociales dans une Caisse populaire.
Mlle YVETTE BOUDREAULT	275, des Frênes Ouest.	Deux parts sociales dans une Caisse populaire.
M. E. ST-AMAND	330, 47ème Rue Ouest	Deux parts sociales dans une Caisse populaire.
M. FERNANDO ST-GEORGES	1230, de Repentigny.	

Se sont mérité des Bons d'Achats d'une valeur de dix dollars ($10.00) dans divers établissements de St-Roch, les personnes suivantes :

Mme Germaine Pichette, 391, Notre-Dame des Laur.
Mme Claude Pichette, 1610, Rouleau, Charlesbrg est
Mme R. Lacouline, 977, avenue Moncton, Québec 6
Mlle Noëlla Daigle, 2350, de la Lande, Giffard, Qué.
M. Adrien Martel, 25, boul. Lamontagne, Ville Bélair
Mme J.-Eugène Warren, Pte-au-Pic, cté Charlevoix
Mlle A. Guay, 1552, 31ème Avenue, Québec 3.
M. Joseph-E. Lavigueur, 713, Côte Ste-Geneviève
Mme Fernand Côté, 212, 25ème Rue, app. 3, Qué. 3
Mme M. Ferland, 638, St-Ignace, Québec 8.
Mme Françoise Gagnon, 287, 46ème rue O. St-Rodrigue
Mme Paul-Emile Couture, 796, La Suète, Ste-Foy
M. Georges Dubord, 589, Châteauguay, Québec 8
Mme David Asselin, 2349, Bourg-Royal, Giffard, Qué.

M. Henri Beaupré, 190, D'Argenson, Québec 8
Mme R. Tremblay, 260, 66ème Rue est, Québec 7
Mme Raymond Bureau, 2080, Defondville, Québec 3
M. C.-A. Emond, 11, Ste-Ursule, Québec 4
Mme Marcel Guérard, 560, 4ème Avenue, Québec 3
Mlle Ginette Guillot, 23, ave Ste-Thérèse, Beauport-O.

M. Jean-Paul Falardeau, 81, de la Colombière est
M. L.-P. Renaud, 7620, Beaudry, Charlesbourg, Qué.
Mme Gaston Paquet, 170, 4ème Avenue, Québec 3
M. Joseph Tremblay, 2182, ave Poulin, Giffard, Qué.
Mlle Ginette Lajeunesse, 662, Latourelle, Québec 4
M. Wilfrid Bourget, 455, de Mazenod, Québec 8
M. Rolland St-Pierre, 366, 32ème Rue est, Québec 7
M. J.-A. Vallières, 935, Claire-Fontaine, Québec 4
Mme Gertrude Verret, 504, ave N.-D., N.-D. des Laur.
Mme Roger Gagnon, 287, 46ème Rue Ouest, Québec 7
Mlle F. Normandin, 1400, ave William, app. 3, Qué.
Mme Omer Forgues, 182, 50ème Rue ouest, Québec 7
Mlle Yolande Bouchard, 22, rue St-Henri, Lévis, P.Q.
Mme Antonio Lepage, 2680, Mgr Gosselin, Québec 3
Mme Fernand Hamel, 901, ave Painchaud, Québec 6
M. Francois Delisle, 966, Scott, Québec 4
Mme Joseph Michaud, 276, de la Salle, Québec 2
Mlle Jocelyne Bilodeau, 579, Nelson, Québec 2
Mme E. Guillemette, 1364, Ozanam, Québec 3
M. Rosario Lepage, 36, ave Royale, R.R. No 1, St-Francois, Ile d'Orléans, P.Q.
Mlle Monique Caron, 750, Godbout, app. 4, Québec 3
Mrs. W.H. White, 1675, de la Vérendrye, Québec 3

Visitez le Mail St-Roch, au coeur du Québec métropolitain

LE CENTRE D'AFFAIRES ST-ROCH, INC.
585 est, boulevard Charest — Tél. : 522-4787

LA VOICI! LA NOUVELLE EPIC AUTOMATIQUE

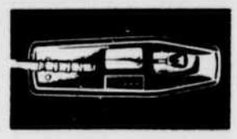

PLEINE DE VERVE ÉTONNAMMENT ÉCONOMIQUE

L'Epic vous est désormais offerte avec une toute nouvelle transmission automatique qui change les vitesses aussi sûrement qu'un pilote de rallye. Voilà un autre exemple du sens pratique de cette voiture signée General Motors.

De toute façon, avec boîte de vitesses ou avec transmission automatique, l'Epic se comporte toujours comme une voiture sport. Elle est surbaissée, élargie, allongée et dotée d'une direction à crémaillère type sport. Sa suspension? Entièrement à ressorts à boudin, donc d'une remarquable douceur. Son moteur? Un 56 CV plein de vigueur, donnant des accélérations nerveuses. Le silence de marche? Parfait, grâce au nouveau montage du moteur et à l'insonorisation encore plus poussée. Alliez ces qualités à la logeabilité, au confort, aux nouveaux dispositifs de sécurité, à l'économie d'utilisation, et vous obtenez une voiture pleine de sens pratique. Epic $1942.00*

EPIC
Une voiture pleine de sens pratique, signée General Motors

*Prix maximum suggéré, au détail, pour un sedan 2 portes avec chauffage-dégivrage, livré à QUEBEC

Le prix indiqué comprend les frais de livraison et de manutention, les taxes fédérale de vente et d'accise. Taxes provinciale et locale et droit d'immatriculation non compris Modèle représenté ci-dessus, l'Epic de luxe à prix légèrement plus élevé.

ALLEZ VOIR LES NOUVELLES EPIC ET ENVOY AUJOURD'HUI CHEZ LE CONCESSIONNAIRE CHEVROLET ENVOY

Concessionnaires autorisés EPIC dans le Québec Métropolitain :

Roger Barré Automobiles, Ltée
1095, de la Canardière, Québec
Tél. : 529-3331

Denis Pepin Autos, Ltée
2500, Quatre-Bourgeois,
Ste-Foy, Qué. - Tél.: 653-2861

J. D. Chevrolet Oldsmobile Ltée
250 est, boul. Charest, Québec
Tél. : 529-4561

Les Arabes déclarent:

" NOTRE BUT EST D'EXTERMINER ISRAEL "

Roi Faïçal d'Arabie saoudite, 25 mai 1967.

Une fois de plus.

Il y a vingt-cinq ans, Adolphe Hitler tentait de faire disparaître une race.

Il y était presque parvenu.

Aujourd'hui Nasser jure de mener à terme une guerre inique.

Les canons ont déjà parlé.

Des hommes, des femmes et des enfants sont déjà morts.

Un peuple, une race, un esprit qui ont survécu à trois mille ans d'oppression, sont une fois encore menacés.

A moins que vous ne leur veniez en aide.

Un peuple assiégé a besoin de vos contributions.

Agissez sans attendre.

En de telles circonstances, toute personne qui croit en un idéal humanitaire, en la justice et au libre choix des peuples à disposer d'eux-mêmes, se doit d'agir.

Comité d'urgence de la survivance
United Israel Appeal

Les contributions sont acceptées au bureau du :

Combined Jewish Appeal
939, ave. de Salaberry
Québec 4, Qué.

" Israël a la volonté de vivre, le droit de vivre, comme toute autre nation... "

Lester B. Pearson,
Premier ministre

LE BILL 52 ADOPTE EN DEUXIEME LECTURE

Par Jacques DALLAIRE

Le bill 52, intitulé Loi sur le cinéma, a finalement franchi, hier, l'étape de la seconde lecture. Alors que le débat semblait vouloir s'éterniser en soirée, c'est une motion du député libéral de Gouin, motion trop hâtive semble-t-il, qui mit un terme à la discussion et reporta l'étude en troisième lecture à la semaine prochaine.

Les libéraux étant peu nombreux en Chambre, comparativement aux représentants du gouvernement, une motion du député de Gouin fut battue par 52 voix contre 16 seulement. M. Michaud désirait que le projet de loi, au lieu d'être discuté immédiatement en Chambre pour son adoption prochaine, soit soumis au comité des bills publics, afin que les corps intermédiaires intéressés au cinéma puissent être entendus.

Peu avant la prise du vote, le premier ministre Daniel Johnson avait signifié à la Chambre qu'au total 17 corps intermédiaires avaient été consultés pour constituer la présente loi, tandis que le Secrétaire de la province, M. Yves Gabias, insistait sur le caractère progressif du bill 52.

Statut colonisé

Néanmoins, en matinée, le député de Gouin avait usé de son droit de parole, pour déclarer que le projet de loi, comme tel, présente plusieurs dangers, dont celui d'accentuer et de promouvoir notre statut de colonisé culturel des Etats-Unis en regard de l'un des instruments les plus efficaces et les plus dynamiques de la culture populaire.

Indiquant ensuite que le Québec, en ce qui concerne le cinéma, en a la pleine juridiction, non seulement en tant qu'instrument de culture, mais également en tant qu'agent économique, M. Michaud a lancé que "si nous sommes relativement impuissants à désamorcer le processus de satellisation économique dans lequel nous sommes engagés, il me semble, a-t-il dit, que rien ne pourrait, ne devrait nous empêcher, en matière de cinéma et de culture, d'établir nos propres politiques québécoises".

Le député de Gouin a par conséquent déploré que le Québec lance de pathétiques appels à la dignité nationale, sans se préoccuper d'exercer sa pleine autorité au moins dans des domaines qui relèvent de sa compétence, le cinéma étant justement l'un de ceux-là.

"Et non seulement, a-t-il continué, le projet de loi numéro 52 ne prévoit-il aucune politique dynamique en ce qui concerne l'encouragement à la production cinématographique, mais il compromet les efforts déployés jusqu'ici par une poignée de francs-tireurs pour développer l'industrie québécoise du cinéma".

M. Michaud s'est élevé également contre l'une des dispositions du projet de loi, réservant des productions à une "quatrième catégorie de superinstruits et de privilégiés de l'intelligence", parce qu'elle est de ce fait antidémocratique.

D'autre part, le député de Gouin s'est montré défavorable à la nouvelle classification des films, puisque à son avis, les 'ciné-parcs" du Québec en particuliers serviront aux cinéphiles des oeuvres de culture anglo-saxonne, "non parmi les meilleures". M. Michaud soutenait en même temps que l'exploitation du film est en grande majorité sous le contrôle de la "Paramount International", qui détient, selon lui 51 pour cent des actions de la compagnie "Famous Players", dont le siège social est à Toronto, laquelle détient à son tour 50 pour cent des actions de "Consolidated Theaters Ltd" de Montréal et 38 pour cent des actions de "United Amusement" également de Montréal.

Ce groupe, au dire du député exploite ainsi 29 salles de cinéma dans la seule ville de Montréal, sept autres dans la ville de Québec, en plus de plusieurs autres en province, alors quaux Etats-Unis "des lois américaines interdisent aux producteurs de contrôler les salles de cinéma".

M. Michaud en conclut que "tant et aussi longtemps que le Québec sera, pour l'industrie américaine du film, une sorte de "no man's land" légal, un morceau de terre super-privilégiée pour écouler sa production, il sera illusoire, ridicule de parler même d'une politique québécoise du cinéma".

Pour lui, le bill 52 reste sous plusieurs aspects l'épreuve du nationalisme de l'Union nationale, "puisqu'il ne sert à rien de vouloir, sur les tréteaux publics, faire des appels à la dignité canadienne-française, il ne servira à rien pour le ministre des Affaires culturelles de faire les plus beaux discours, si nous ne nous attaquons pas à la base même du problème qui est l'exploitation du cinéma au Québec par une structure monopoliste américaine".

Politique rétrograde

De son côté, le député libéral de Dorion, M. François Aquin a fait état que l'emploi de l'ordre public et des bonnes moeurs dans cette loi "fait du bill à lui seul un projet de loi rétrograde et dangereux qui "victimise" le cinéma français, italien et suédois".

D'autant plus que, selon lui, il a été prouvé au cours de l'histoire, que l'Etat n'a jamais été capable de bâillonner l'art. "Il faut mettre le Québec à l'heure du monde,, a-t-il dit, et le cinéma est là un excellent moyen, mais ce projet de loi, ça peut être l'arrêt de mort du cinéma québecois".

Au congrès annuel de l'Association Médicale

Proposition : Créer un poste d'ombudsman pour protéger le citoyen et la profession

Par André Delage

Une proposition visant à la création d'un poste d'ombudsman, pour protéger les droits des citoyens vis-à-vis la profession médicale, a été soumise hier matin, par un délégué lors des réunions préliminaires, au 100è congrès annuel de l'Association Médicale Canadienne, organisme représentant plus de 19,000 médecins canadiens.

De fait, ces réunions doivent se poursuivre aujourd'hui et demain. Au cours de ces colloques, les participants seront invités à donner leur point de vue vis-à-vis des gouvernements, de la profession elle-même, des relations inter-professionnelles, de l'éducation médicale et enfin de l'enseignement post-médical. Ces opinions de base serviront par la suite à définir la politique et l'orientation de l'A.M.C.

Historique de la fondation

Soulignons que les congressistes célèbrent cette année en même temps, le Centenaire de fondation de l'association. En effet, en octobre 1867, 164 médecins canadiens se réunirent dans la Salle de Promotions de l'Université Laval, sous la présidence de Sir Charles Tupper, médecin, pour jeter les bases d'une association professionnelle qui devait quelques années plus tard, étendre son influence de l'Atlantique au Pacifique et devenir le groupe médical le plus important du pays.

Actuellement l'A.M.C. compte des délégués des dix provinces canadiennes et on prévoit qu'un fort groupe d'observateurs venant de divers organismes nationaux participeront aux délibérations des divers comités.

Au cours de la première semaine, d'éminents spécialistes venant de toutes les parties du monde, exposeront leurs idées aux quelque 2,000 participants.. Ajoutons, qu'on a prévu un programme de divertissements très élaboré à leur intention.

Important congrès

Le congrès de cette année est divisé en deux parties. La première doit se dérouler au Château Frontenac du 9 au 17 juin. A cette occasion, il y aura réunion du Conseil Général, des séances scientifiques et des événements récréatifs et mondains. La seconde, du 18 au 23 juin, se tiendra à l'Hôtel Reine-Elizabeth dans la métropole, où se déroulera une conférence spéciale sur l'économique médicale et les effectifs de la médecine. Cette deuxième partie sera sous le patronage conjoint de Trans-Canada Médical Plans et de l'A.M.C.

Lundi soir, à 19 h. 30, le Conseil Général recevra au cours de son dîner annuel, l'honorable Jean-Paul Cloutier, ministre de la Santé au Québec.

Projet de l'ordre de 76 millions

Domtar construit une fabrique de papier à Lebel-sur-Quevillon

LEBEL - SUR-QUEVILLON Qué. PC — Dans un coin du pays, qui était encore complètement sauvage il y a seulement quelques années, une fabrique de pâte à papier de $76 millions, annoncée comme étant la plus vaste et la plus moderne dans l'Est du Canada, entrera bientôt en opération à Lebel-sur-Quévillon.

C'est la compagnie Domtar Ltd., de Montréal, qui a érigé cette usine durant les deux dernières années. Il s'agira de la première usine du genre dans l'est du Canada, car on produira sur les lieux mêmes presque tous les produits chimiques entrant dans la fabrication de la pâte.

Production

On prévoit que l'usine produira 750 tonnes de pâte par jour dès l'automne. Domtar réalisera des bénéfices bruts supplémentaires de plus de $30,000,000 par an grâce à cette usine, dont 75 pour cent de la production est destinée à l'exportation.

Le complexe est situé à environ 300 milles au nord de Montréal. Il comprend une ville naissante d'une population de 1,500 habitants, 250 maisons, quelques magasins, une école, une église et un hôpital.

Personnel

En 1970, le projet aura une population de 5,000 habitants. La fabrique comprend presque 300 employés, plus environ 1,-100 bûcherons.

Selon les autorités de Domtar qui ont organisé récemment une visite de presse de deux jours à travers le complexe, l'usine possède deux particularités de base.

D'abord, elle est entièrement autorisée et conçue de façon à contrôler, à l'aide de grands tableaux, la transformation du bois en pâte. Puis elle se sert de télévisions à circuit fermé, ce qui permet à quelques opérateurs de surveiller à la fois plusieurs opérations.

Rendement

Lorsque l'usine produira à plein rendement, la moyenne horaire-homme de production sera d'environ trois tonnes, soit le double, à peu près, de la production d'il y a 10 ans.

Ensuite, le matériel d'intégration de produits chimiques devrait abaisser les coûts de production. L'installation nécessitera quelques composés de sulphure et de sel qui seront fournis par les mines Domtar à Goderich, en Ontario.

Selon les prévisions, l'usine fournira un surplus de caustique et de chlore qu'elle vendra. Une partie de cette installation a été conçue par Chemech Engineering Ltd, de Vancouver.

Bureaux de la province fermés le 26 juin et le 3 juillet

(J.D.) — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a annoncé, hier, que les bureaux du gouvernement seront fermés les lundis 26 juin et 3 juillet, sauf les bureaux d'enregistrement et des greffes des diverses cours de justice.

Cette décision a pour but de permettre aux citoyens qui résident en dehors de la Métropole de se rendre visiter l'Expo 67 durant ces deux longues fins de semaine.

M. Ovila Côté : 45 ans de sa vie au service du "cinéma"

Par André DELAGE

Il se rappelle qu'on avait fermé tous les théâtres de Québec pendant cinq semaines, pour protester contre l'imposition d'une nouvelle taxe d'amusement. C'était en 1939, sous l'administration du maire Borne. (Il me dit en riant) "Le maire et les échevins avaient été tellement débordés d'appels téléphoniques qu'ils durent faire débrancher leurs appareils. Il continue sur le même ton ironique, "ils ont même reçu un appel d'une personne de New York qui protestait et, en des termes pas très élégants..." Le premier soir qu'on a fermé, je ne vous ments pas, ça faillit tourner à la révolution. Les gens ne s'étaient pas gênés pour démontrer qu'ils voulaient voir les films".

C'est en ces termes que s'est exprimé M. Oliva Côté, lors d'une entrevue qu'il nous a accordée hier, au moment de prendre sa retraite. Ancien secrétaire-trésorier de quatre importants cinémas de la Vieille Capitale, M. Côté est originaire de Québec. Il a vu le jour en 1896 et a passé 45 ans de sa vie "dans un domaine qui avait des hauts et des bas". Il a aujourd'hui, 71 ans mais, il a conservé un teint jeune et une personnalité bien vivante. Il a connu les semaines de travail de 75 heures, l'apparition de la radio et de la télévision, les anciens tramways et les malheurs de la dépression...

Une vie bien remplie...

Il a débuté dans le métier en 1922. Il a d'abord travaillé au cinéma Victoria, comme comptable. "C'était le temps où Rudolphe Valentino était l'idole des femmes", me précise M. Côté. C'était aussi l'époque des films américains... silencieux. Gérant de l'aréna en 1924-25, il devient ensuite vendeur d'assurances jusqu'en 1948. Dès ce moment, il s'occupe de la gérance des cinémas Lairet, Empire, Cartier et Rialto, lesquels avaient été achetés par M. Lester, dont il dit avoir un eu réel plaisir à travailler en sa compagnie jusqu'à tout récemment.

Il se rappelle avoir connu la dépression de 1929, et les journées sombres de la dégringolade des prix de la marchandise qui est survenue, dit M. Côté, "du jour au lendemain". Mais selon lui, ça n'a pas tellement affecté les Canadiens français, parce qu'ils étaient économes et conservateurs. Il se souvient aussi, du jour où apparut la télévision qui affirme-t-il, a fait disparaître plus de 5,000 cinémas en quelques semaines, aux Etats-Unis. L'effet fut moins déprimant pour la province. Une cinquantaine, poursuit-il, fermèrent leurs portes. Quant à l'assistance, elle déclina rapidement mais se stabilisa par la suite.

Questionné relativement à ses projets d'avenir, il me dit d'un air jovial et combien optimiste : "J'irai très bientôt à mon club de pêche, situé à 65 milles de Gagnonville. Car, il faut le souligner, malgré son âge, M. Côté demeure un sportif dans le vrai sens du mot. Il continue : "Ensuite, je me rends à Cap Chat, pour passer de 8 à 10 jours, chez un de mes amis, pour pêcher le saumon.

Et, lorsque je le quitte, il me dit : "Je pars mais si c'était possible, je continuerais..."

Voyages Franciscains expo67

Voyages à l'EXPO. Départ mercredi et samedi: (Prix spéciaux pour groupe en tout temps) $10. $15. $25.

JUIN, 22 au 26: Old Orchard, Boston, Auriesville $59.
JUIN, 30 au 3 juillet: Fort-Carillon, Lac Champlain, Ottawa $49.
JUILLET, 21 au 24: Gaspésie, Ristigouche, Edmunston $57.
AOUT, 5 au 6: La Tuque, Lac Bouchette, Tadoussac $39.
AOUT, 18 au 21: Midland, Niagara, Rochester, Mille-Iles $59
SEPTEMBRE, 31 août au 4 sept.: Ile Cap-Breton, Fredericton $78.
OCTOBRE, 6 au 9: Détroit, Toronto, Kingston $69.

Réservez à : 801, 4e Rue, Québec 3 - Tél.: 523-0031

UNE QUALITE ET UNE VARIETE
JAMAIS EGALEES
* PANNEAUX ET REVETEMENTS DE CONTRE-PLAQUE
* PAREMENTS A CLINS, A RAINURES ET A CANNELURES, ETC.

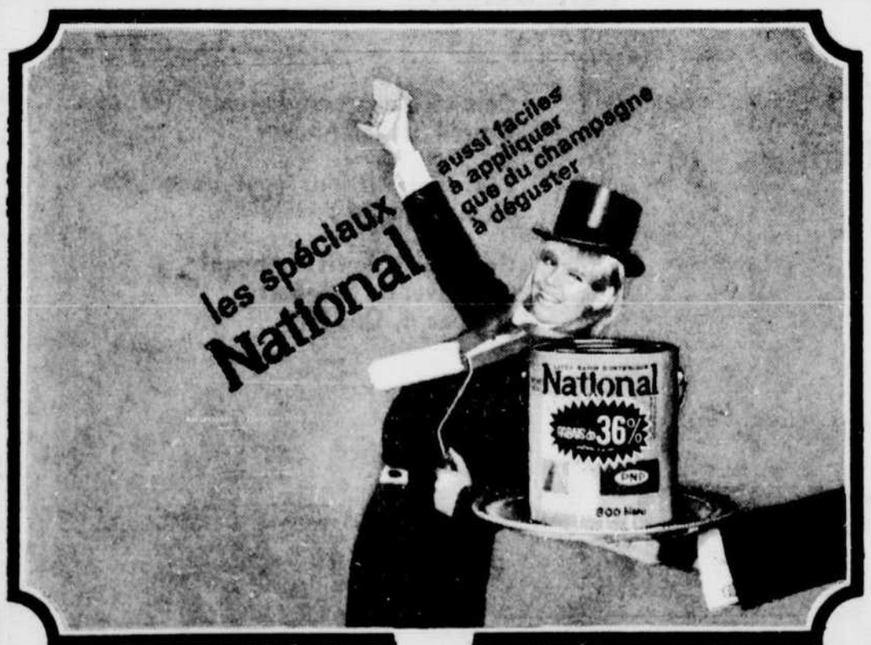

LATEX SATIN D'INTÉRIEUR 800 BLANC — DÉTAIL $10.50 — rabais de 36% — PRIX NET $6.67

SEMI LUSTRE D'INTÉRIEUR 500 SUPER BLANC — DÉTAIL $11.25 — rabais de 32% — PRIX NET $7.67

ÉMAIL PORCELAINE SUPER BLANC — DÉTAIL $15.70 — rabais de 38% — PRIX NET $9.67

SUPER LATEX D'EXTÉRIEUR 950 BLANC — DÉTAIL $11.75 — rabais de 31% — PRIX NET $8.07

Service Paysagiste National, Ltée
boulet
1075, LOUIS RIEL, STE-FOY, QUEBEC 10
TEL.: 653-9387

FLEURS ANNUELLES. Un bel assortiment de plants vigoureux qui vous assureront de magnifiques plates-bandes et bordures.

Votre centre-jardin le plus moderne à Québec.

VOULEZ-VOUS LA PLUS BELLE PELOUSE DU QUARTIER
c'est facile avec les engrais bien appropriés, appliqués très tôt le printemps à la dose nécessaire pour tout l'été...

AYEZ ou EXIGEZ LES PELOUSES BOULET
Fameuses pour leur qualité: bien verte, exempte de mauvaises herbes, produites dans nos 300 acres de pépinières.
LES EXIGER c'est vous assurer une pelouse qui fera l'envie de votre voisinage.

BOIS et matériaux de construction
MATERIO INC
355, rue Dupuy - 623-9871
PRES DU NOUVEAU BOULEVARD LAURENTIEN

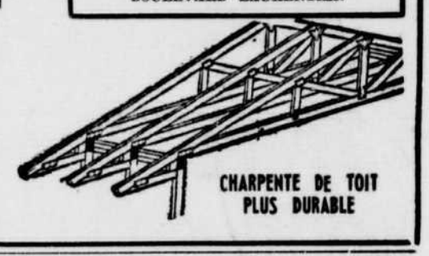

● Pour construction domiciliaire ou industrielle
● Rénovation
● Réparation

Des vendeurs d'expérience sont à votre disposition pour estimés gratuits.

CHARPENTE DE TOIT PLUS DURABLE

La jeunesse à l'expo
sans qu'il en coûte une fortune

L'AUBERGE • FESTIVAL
met à votre disposition 250 chambrettes
à la Place Bonaventure, au cœur de Montréal.

Chaque personne paie $4 par jour. Le séjour doit durer un minimum de 3 jours. Chaque chambrette est climatisée et meublée de 2 lits à étage, 2 placards, 2 chaises. Des salles de bain et des douches sont réservées à votre usage. 2 casse-croûte pour les repas. Autobus 168 pour l'Expo, tout près. Station de métro dans l'édifice. Parc-auto à votre service. Ce service, en vigueur de juin à octobre, comprend 2 sections : une pour les jeunes filles, une pour les jeunes hommes. L'âge maximum est fixé à 25 ans. Pour chaque réservation, on demande un dépôt de $12, par mandat-poste ou chèque visé à l'ordre de l'Auberge Festival. Si la réservation est annulée, le dépôt est retourné intégralement. Adressez-vous au comité des Festivals de Musique du Québec Inc. de votre localité. Ou bien, utilisez le coupon ci-dessous. Prix spéciaux pour groupes de 25 personnes et plus.

L'AUBERGE • FESTIVAL, Place Bonaventure, Montréal. Téléphone : 878-9494

Veuillez inscrire ..... réservation(s) pour ..... jours, à l'Auberge Festival, du ..... au .....
Ci-inclus le montant du dépôt égal à 3 jours x ..... personne(s) x $4.00.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
TÉLÉPHONE ..... ÂGE .....
MEMBRE DES FESTIVALS DE MUSIQUE DE VOTRE LOCALITÉ ☐ oui ☐ non

LE COMITÉ D'ACCUEIL DES FESTIVALS DE MUSIQUE DU QUÉBEC INC.
Organisation sans but lucratif.

Confiez à "l'Action" vos travaux d'impression.

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement vous l'adopterez définitivement

Le bill 21 est adopté à l'unanimité

Gratuité scolaire dans les collèges d'enseignement général et professionnel

Par Lucien Bouchard

Le bill 21 concernant la création de collèges d'enseignement général et professionnel qui a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée législative, hier, a subi des amendements nouveaux dont le plus important a pour objet d'assurer la gratuité de l'enseignement qui y sera prodigué aux étudiants "dont l'occupation principale est d'y recevoir en personne l'enseignement général ou professionnel de niveau collégial visé à l'article 2".

L'article mentionne en outre qu'un collège ne peut exiger aucune autre rétribution ni le paiement d'autres frais si ce n'est en vertu de règlements qu'il adopte à cette fin et qui sont approuvés par le ministre.

Cet amendement fut adopté en comité parlementaire sur l'éducation après qu'un amendement apporté par l'ancien ministre, Me Paul Gérin-Lajoie eut été défait qui prévoyait en plus la gratuité des manuels. A ce sujet, M. Bertrand a dit que les collèges seront dotés de bibliothèques qui permettront aux élèves de faire des travaux de recherche et que les manuels, à ce niveau d'enseignement, doivent demeurer la propriété des élèves qui pourront les utiliser par la suite.

Plusieurs amendements suggérés par le député de Vaudreuil - Soulanges ont été défaits par le comité, soit une déclaration de principe qui devait servir de préambule et qui se lisait comme suit: "attendu que la technologie moderne et l'accroissement rapide des connaissances ont modifié profondément le rôle de notre système d'éducation comme agent primordial de la culture, que la polyvalence de notre système d'enseignement est devenue essentielle pour assurer la démocratisation de notre société et son progrès économique, qu'il y a lieu d'adapter les enseignements du niveau les 12e et 13e années à la variété des talents et des orientations professionnelles, que l'établissement d'un réseau provincial d'institutions publiques de niveau collégial est le seul moyen d'assurer à la masse des Québécois, jeunes et adultes, l'égalité des chances en matière d'enseignement post-scolaire"...

Sur ce, le ministre de l'Education, M. Bertrand a déclaré qu'il préférait l'action aux déclarations de principe et que pour loi l'adoption du bill 21 se passe de ce genre de commentaires.

Le mot "polyvalence" que M. Gérin-Lajoie voulait aussi faire ajouter à la loi fut rejeté, le ministre d'Etat, M. Marcel Masse disant que la polyvalence est assurée par le genre d'instruction qui y sera donnée et surtout par les programes.

L'aide aux producteurs de pommes de terre

Johnson blâme "l'attitude intransigeante et discriminatoire" du gouvernement fédéral

Une fois encore, les gouvernements du Québec et d'Ottawa sont en désaccord. Vers la fin de mai dernier, le ministère de l'Agriculture québecoise et l'Office de Stabilisation des prix du fédéral paraissaient s'entendre "à merveille" quant à la mise en application d'un programme d'assistance aux producteurs de pommes de terre du Québec.

Hier après-midi, en Chambre, le premier ministre Daniel Johnson a fait état du désaccord soudain qui a pris naissance, puisqu'il a blâmé "l'attitude intransigeante et discriminatoire du gouvernement fédéral", qui oblige le gouvernement du Québec à entreprendre seul la deuxième phase du programme tracé, le mois dernier.

"A compter d'aujourd'hui, a dit le premier ministre, le gouvernement paiera aux producteurs de pommes de terre du Québec un montant de $0.25 le cent livres de pommes de terre non classées pour toute quantité détournée du marché de consommation humaine, dans l'espoir que le Cabinet fédéral revisera sa décision pour fournir aux producteurs du Québec la même assistance qu'aux producteurs du Nouveau-Brunswick, soit $0.50 le cent livres".

M. Johsnon a par la même occasion invité les producteurs à faire pression auprès du gouvernement fédéral, parce que le programme complémentaire mis en branle par le Québec "sera suivant nos possibilités".

Selon les ententes préliminaires, les deux gouvernements avaient convenu, en principe, de venir en aide aux producteurs, parce que l'accroissement des "stocks" en entrepôts est de 43% par rapport à l'an dernier, ce qui entraîna forcément une diminution assez appréciable des prix. Il était à toutes fins pratiques accepté que le gouvernement québecois assumait principalement la responsabilité administrative du projet d'assistance, tandis que le fédéral s'engageait à accepter les lots de pommes de terre de catégorie "Canada no 2" au moins et à verser directement aux producteurs une subvention de $0.75 le cent livres, jusqu'à concurrence de 165,000 livres par producteur individuel.

"Qu'il nous soit permis de souligner ceci, a dit le chef du gouvernement québecois: nous sommes d'accord, ce n'est plus un programme de stabilisation, car à ce stade de pommes de terre ne sont plus propres à la consommation. Mais c'en était un il y a huit semaines. On ne règle pas équitablement la stabilisation des prix en laissant pourrir le produit et en s'en lavant les mains".

"Si ces messieurs du gouvernement fédéral considèrent que c'est devenu un programme d'assistance aux sinistrés, a conclu M. Johnson, on pourrait les aider à en retracer la cause !".

Soulignant l'anniversaire de naissance de M. Jean Lesage

Johnson demande aux deux partis de s'unir pour défendre l'avenir du Québec et de la nation

par Jacques Dallaire

Le premier ministre Daniel Johnson a réclamé un "cessez-le-feu" de quelques minutes, hier matin en Chambre, pour souligner de façon particulière l'anniversaire du chef de l'opposition, M. Jean Lesage, qui aura 55 ans, aujourd'hui.

M. Johnson, en soulignant surtout l'esprit de travail et l'intelligence, dont fait preuve M. Lesage dans les débats, a souhaité que se dégage, bien au-dessus des luttes partisanes, une politique commune, à laquelle puisse adhérer d'un même élan et d'un même coeur, toute la communauté québecoise, lorsqu'il est question de problèmes qui engagent de façon vitale, l'avenir du Québec et de la nation canadienne-française.

Le chef du gouvernement unioniste ne pouvait passer sous silence le séjour de 13 ans de M. Lesage, sur la scène politique nationale. "A cette époque-là, dit M. Johnson, il paraissait s'obstiner à demeurer loin de nous. Non seulement par la distance, mais plus encore par les idées. Il paraît que c'est le fait des gens intelligents de savoir changer d'avis, ajouta le premier ministre, et je le dis à l'éloge du chef de l'opposition, il a beaucoup évolué depuis qu'il siège dans cette Chambre, si bien que, sur les questions essentielles, je pense que nous n'avons jamais été aussi près de nous entendre que depuis que nous sommes devenus, forcément, des adversaires" !

Il a donc prestement invité M. Lesage à demeurer de façon permanente au Québec et non pas "qu'il se laisse séduire par les sirènes qui voudraient le ramener dans un autre champ d'action, car le Québec d'aujourd'hui n'est pas une prison, ce n'est pas une province au sens étroit que l'on donne parfois à ce terme".

Il ne serait pas à souhaiter, a poursuivi le premier ministre, que M. Lesage ralentisse son action politique au Québec, même s'il atteint aujourd'hui un "chiffre" auquel M. Paul Gérin-Lajoie, député de Vaudreuil-Soulanges, a paru jadis attacher une valeur d'absolu (Opération 55).

"C'est un chiffre qui n'a quand même rien de fatidique, a repris M. Johnson, et tous conviendront avec moi que le chef de l'opposition n'est pas obligé de s'arrêter là et qu'il peut encore ajouter à une carrière déjà bien féconde des réalisations qui ne seront pas pour autant des mini-réalisations" !

Le premier ministre a cependant rappelé au chef du parti libéral qu'il ne lui demande pas d'approuver tout ce que fait l'Union Nationale, d'abord parce que cela nous priverait de ses plus belles envolées et que deuxièmement cet excès de confiance pourrait exposer certains députés unionistes et certains ministériels à s'ankiloser et à vieillir prématurément.

Prenant la parole à la suite du premier ministre, le leader parlementaire de l'opposition, M. Pierre Laporte, a rendu à son tour hommage à M. Lesage, en son nom et en celui de ses collègues. Rappelant brièvement la carrière politique du chef du parti libéral, il a tenu à lui dire un merci collectif pour ce labeur long et fécond.

Le député de Chambly a surtout rendu hommage à M. Lesage, parce qu'il a épuisé au service des siens tout le sens du mot servir.

Nouveau système d'attribution des certificats de fin d'année

(LB) — Un premier pas vers le système de promotion par matière a été posé par le ministère de l'Education qui vient d'assouplir sensiblement les conditions d'attribution des certificats de fin d'études secondaires pour les 65,000 élèves de langue française actuellement en période d'examens.

Dorénavant, annonce le ministère, pour avoir droit au certificat, il ne sera plus nécessaire d'obtenir à chaque examen une note de 50 pour cent ou plus, ni d'avoir réussi dans toutes les matières du cours suivi.

La nouvelle politique d'attribution des certificats, explique la revue "Hebdo-Education", bulletin officiel du ministère de l'Education, tiendra compte du succès ou de l'insuccès du candidat, selon que les épreuves feront partie des groupes A, B, C, ou D. Il sera obligatoire de réussir toutes les épreuves des groupes A et de réussir un nombre déterminé d'épreuves dans les autres groupes d'examens.

Cette mesure fait suite à une analyse minutieuse des résultats de l'an dernier. La revue rapporte qu'un comité spécial, composé de représentants de divers groupes intéressés à l'éducation a constaté que ni la qualité des questionnaires ou la correction, ni le traitement mécanographique des résultats, ni d'autres facteurs d'ordre pédagogique (enseignement, matériel didactique, etc.) ne pouvaient expliquer, dans l'ensemble du Québec, l'échec de la moitié des élèves aux examens de juin 1966.

Le grand nombre des examens plaçait les élèves du secteur français dans une situation plus difficile que celle de leurs confrères du secteur anglais, catholiques ou protestants.

Cette nouvelle mesure, qui est un pas décisif vers le système de promotion par matière, permettra à tous les élèves dont le travail est satisfaisant de connaître la légitime satisfaction de se voir décerner un certificat de fin d'études secondaires.

FAITS DIVERS

par Eddy LABRIE

Bambin heurté par une auto

Un bambin de 4 ans a subi des contusions générales vers 5h.30, hier après-midi, lorsqu'il a été heurté par une automobile en face du domicile de ses parents.

Il s'agit de Jeannot Murray, fils de Joseph, du 522, 80e Rue ouest, à Charlesbourg. Il a été conduit à l'hôpital de l'Enfant-Jésus par les ambulanciers de la maison J. Bouchard & Fils Ltée.

Chute d'un troisième étage

Une femme de 33 ans a fait une chute du troisième étage d'une maison située à l'angle de la rue St-Jean et de la rue St-Augustin, vers 8h., hier soir. Elle repose dans un état critique à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Il s'agit de Mme Louise Tremblay. Elle a été conduite à l'hôpital par les ambulanciers de la maison Moisan. Elle souffre apparemment d'une fracture ouverte à la tête et de contusions générales. On ne connaît pas pour le moment les circonstances entourant cette chute.

Un blessé sur la rue de l'Eglise

Un accident de la circulation a fait un blessé, vers 5h.25, hier après-midi, sur la rue de l'Eglise, dans la basse-ville de Québec.

La police n'a pu nous faire savoir l'identité exacte du blessé mais il s'agirait d'un M. Poulin âgé d'une trentaine d'années.

Il souffre d'une fracture ouverte à la tête et son état était critique. Il a été conduit à l'Hôtel-Dieu de Québec par les ambulanciers de la maison Hubert Moisan.

MOQUETTE
AMBASSADEUR

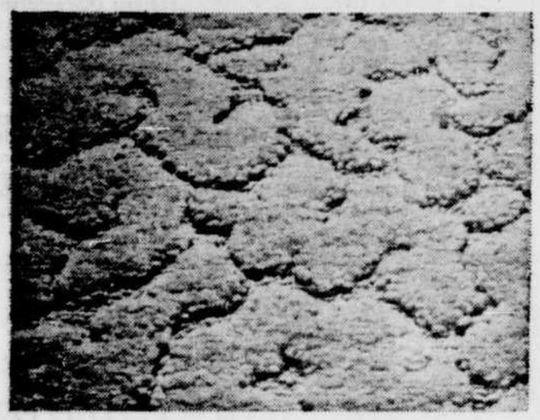

FAITE DE POILS 100% NYLON DE DUPONT
Largeur 12' 8 teintes

Ornez les planchers de votre demeure de cette riche moquette créée par les artistes de chez Harding. Les longs poils compacts 100% nylon de DuPont ont été spécialement conçus pour résister à tout usage. Ce nylon est à l'épreuve des mites, à l'épreuve de la moisissure, il n'est pas un allergène; les taches s'y nettoient facilement parce que sa surface douce résiste aux saletés. Ce modèle attrayant est produit en 8 teintes pour satisfaire votre propre bon goût. Vous ne pouvez vous tromper, ni faire un meilleur choix que de choisir cette moquette de valeur exceptionnelle, une création de Harding portant la double garantie de qualité du manufacturier et de Rochette.

Ambassadeur de
HARDING CARPETS
"Vive sa différence"

SPECIAL DE JUIN A
$9.95 v.c.

une autre étiquette
ROCHETTE
à bas prix

EMILIEN ER ROCHETTE

555 DE LA COURONNE, COIN ST-VALLIER
OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIR. TEL: 529-4164
Stationnement gratuit sur le terrain même du magasin
FACILITES DE PAIEMENT
NETTOYAGE DE TAPIS

A VENDRE
EQUIPEMENT DE RESTAURANT
(usagé)
- 2 poêles à patates frites Moffat
- 1 plaque à frire Moffat
- 1 poêle à café Silex
- 1 four 2 étages Garland
- 3 mélangeurs 30-60-80 pintes Hobart
- 2 peleuses 15 lbs Hobart
- 3 laveuses de vaisselle Hobart

VICTOR BUTCHERS' SUPPLY INC.
775, Côte d'Abraham, Québec — TEL.: 522-4315

HEMORROIDES
ET AUTRES MALADIES DU RECTUM
JACQUES TREMBLAY, M.D.
PROCTOLOGUE
1028, DES ERABLES
Bur.: 681-6424 — Rés.: 527-2815

Restaurant Bastogne
RECEPTIONS
BANQUETS
ASSEMBLEES D AFFAIRES
MARIAGES
Laurentides
150 boul Ste-Anne 663-788

ENTENDRE SANS COMPRENDRE
Des milliers de gens souffrent de surdité légère. Cette surdité partielle est souvent causée par une faiblesse du nerf auditif.
Les personnes affectées d'une faiblesse du nerf auditif entendent sans comprendre distinctement.
Si ce problème est le vôtre, vous apprécierez grandement la brochure: "Faits concernant la surdité du nerf auditif" Cette brochure vous sera envoyée gratuitement si vous écrivez à
SERVICE AUDITIF MAICO INC.
815, Côte d'Abraham, Qué. 4.

ROULETTES SUR DEMANDE CATALOGUE GRATIS
GENERAL BEARING SERVICE
165, Prince-Edouard,
Tél.: 523-7619

VERRES de CONTACT
Dr Marcel Tremblay
OPTOMETRISTE
973, 3e Avenue Québec
524-2869

NE RESTEZ PAS SOURDS !
Découpez ceci !
En vous dépêchant vous pourrez recevoir GRATIS un livre très intéressant, démontrant comment vous retrouverez une audition claire des deux oreilles, vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Vous trouverez décrite en termes simples et en images, une extraordinaire nouveauté de Beltone destinée aux personnes qui ne veulent pas porter d'appareil acoustique. Voulez-vous retrouver une 2e chance de bonheur en famille, de succès en affaires et en société? Ecrivez et vous recevrez ce livre précieux dans un emballage ordinaire.
CENTRE BELTONE
J.-R. PEYROT, dépt 50
487 est, boul. Charest
Québec 2

AVOCATS
GUY DORION, c.r.
PAUL-E. BERNIER, c.r.
C.N. DORION, c.r.
MARIE-J. CANTIN, LL.L.
RAYMOND-A. GAGNON, LL.L.
29, rue Ste-Ursule, Québec
Tél.: 529-9247

VILLAGE FORESTIER
La Corporation Municipale du Village de Parent invite les travailleurs forestiers à profiter du bas prix de loyers dans le village de Parent, situé tout près des opérations forestières qui opèrent 12 mois par année.
Pour plus amples informations, veuillez communiquer avec M. Marc Badeau, tél. : 667-2388 à Parent, Qué.

Dr J.-RAYMOND MARCHAND, O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DES YEUX
VERRES DE CONTACT
Centre d'Achats Place Laurier
2700, boulevard Laurier, Ste-Foy
Ouvert tous les jours, samedi inclus. Tél. : 653-8486 Le Soir : mardi, jeudi, vendredi.

CENTRE MEDICAL
DU VERRE DE CONTACT
DOCTEUR
CAMILLE GELINAS, M.D.
Suite 380, Edifice Grande-Allée, 580 est, Grande-Allée, Québec.
Strictement sur rendez-vous
Tél.: 523-1471

Mariages - Fiançailles
Un CADEAU de mariage ou de fiançailles s'ACHETE
Au Royaume de la CAMERA Inc
STATIONNEMENT GRATUIT
359 EST BOULEVARD CHAREST QUEBEC

TEL.: 529-0216
J.-G. LETARTE A.P.A.
Comptable Public
374, DE LA SALLE EST
Québec 2

Travaux artistiques d'embellissement
Plantation de gros arbres
Construction de murs et patios en pierre
MOTOCULTURE MODERNE
Construction et entretien de parterres
623-1455
Vieille Maison de confiance

NOUS PLAÇONS NOS ELEVES
GRATUITEMENT
LES 2 LANGUES SONT ENSEIGNEES
AU
Ruel BUSINESS COLLEGE Lévis
34 Côte du Passage - 837-7295
Langue française - Langue anglaise
Dactylographie, Dictaphone, Sténographie, Comptabilité, etc.
ANGLAIS EN 10 MOIS
pour les élèves qui ont fait 11e ou 12e année
Cours commercial en 2 ans
ANGLAIS et FRANÇAIS
pour les élèves qui ont fait 9e ou 10e année
BUREAU
ouvert de 9 h. a.m. à 4 h. p.m.
Samedi sur appointement seulement.

Félicitations à Mlle Renelle Guimont, St-François, Montmagny, qui a suivi les cours de secrétariat anglais et français du RUEL BUSINESS COLLEGE, 32 Côte-du-Passage, Lévis, et qui a obtenu une position de sténographe chez: Rivard, Hickson & Sirois, 10 de Bernière, Québec.

Duel de lanceurs en vue

Même si l'horaire officiel de Radio-Canada annonce une partie entre Baltimore et Minnesota à l'affiche cet après-midi, nous savons que le réseau N.B.C. fournira plutôt le match entre les Yankees et les White Sox. Comme c'est de là que vient l'image, on ne pourra donc pas voir à l'oeuvre les champions des deux dernières saisons, ni le nouveau gérant des Twins.

Chicago en verra au monticule O'Toole (2-1) ou Peters (6-3) contre le surprenant Tillitson (3-0) des Newyorkais. On devrait assister à un duel de lanceurs et à une partie rapide, ce qui nous permettra d'en voir la fin pour faire changement. Après une année de malchance, Chicago est revenu à son rang habituel, le 2e, et nous vous invitons à jeter un coup d'oeil particulier du côté des voltigeurs Agee et Berry, ainsi que du premier-but McCraw, qui devraient former le noyau des White Sox pour plusieurs saisons.

Les Yankees sont dans une période de reconstruction, mais ils devraient terminer plus près du .500 que du dernier rang. En cas de pluie, alors on pourait voir les Twins contre les Orioles.

Les essais de gymnastique

La gymnastique, un sport qui a su se créer de nombreux supporteurs à Québec à la suite des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens, prendra l'affiche de Radio-Canada demain après-midi à 3h.30. On présentera en effet les essais panaméricains qui ont eu lieu le 27 mai dernier.

Roger Dion, de Québec, s'était alors classé en tête de la délégation qui représentera le Canada à Winnipeg du 22 juillet au 8 août. Roger a dominé ses principaux rivaux Richard Montpetit, Sid Jensen, André Simard, Carl Girard et Rick Kinsmen. Du côté féminin, c'est la Canadienne française Suzanne Cloutier qui a pris la première place sur l'équipe aux côtés de Susan McDonnell, Marilyn Minaker, Barbara Thompson, Glenna Sebestyen et Juliette Mahew.

Roger Dion est devenu à cette occasion le premier athlète de Québec à se mériter une place sur l'équipe du Canada aux jeux panaméricains, exploit qu'il avait également accompli en 1963 lors des Jeux de Sao Paulo, au Brésil.

Programmation sportive de la fin de semaine

SAMEDI

2h. — Tele-5 : Kaleidesport
2h. — CBVT (11) : New York à Chicago (baseball)
4h. — Tele-5 : Championship series
4h.30 — CBVT (11) : Echos du sport

DIMANCHE

3h.30 — CBVT (11) : Essais pan-américains (gymnastique)
5h.30 — CBVT (11) : As des quilles

Reprise du duel Ferrari-Ford aux 24 heures du Mans ; McLaren favori

LE MANS (A.F.P.) — Cent-dix concurrents pilotant 55 voitures disputeront les 35èmes 24 heures du Mans dont le départ sera donné cet après-midi à 4 heures. Depuis 1964, la plus grande épreuve automobile du monde qui est ouverte aux voitures de sport et prototypes — sport et grand tourisme, d'une cylindrée de plus de 1.00 cmc, est placée sous le signe du duel Ferrari-Ford. L'an dernier, pour la première fois, les bolides américains l'ont emporté en battant tous les records; celui de l'épreuve, grâce aux Néo-zélandais Bruce McLaren et à Chris Amon, avec 4,843 km 090 et celui du tour les 13km 461 en 2'30" 6-10; par l'Américain Dan Curney. On avait vu également pour la première fois dans l'histoire de la course mancelle les 200 km-h de moyenne être dépassés, puisque les vainqueurs avaient réalisé exactement 201 km 795 à l'heure.

Pour Ford, c'était le succès total . . . Les rôles sont donc renversés. Le tenant, Ferrari est devenu challenger. Sa revanche la firme italienne la désire ardemment. Rien n'a été négligé pour cela. Les forces en présence, en comptant voitures d'usine et privées sont pratiquement les mêmes: 10 Ferrari contre 11 Ford.

SPECTACLE

Les 24 heures du Mans en sont à un point tel que l'on peut penser que le cap des 5,000 km. parcourus en deux tours de cadran sera franchi dans un proche avenir et, peut-être même dès cette année, le développement de l'automobile autorisant toutes les prouesses.

Cette course internationale, au cours de laquelle le pilote donne le meilleur de lui-même, ne se joue pas seulement sur la piste. Elle se joue également dans les stands. Techniciens et mécanos doivent être prêts à chaque seconde pour remédier dans le minimum de temps aux défaillances techniques des bolides.

Le moindre détail a son importance. Chaque geste a été inlassablement répété. Chacun a un rôle bien déterminé, le travail de tous étant celui d'une seule et même équipe.

La lutte Ferrari-Ford est certes l'intérêt essentiel de l'épreuve, mais il est bien évident que Porsche, par exemple, peut fort bien également tenir le rôle de troisième larron tout comme Chaparral et Lola-Aston.

Les voitures allemandes sont, certes, moins puissantes que leurs rivales, mais elles sont très résistantes et parfaitement mises au point.

Quel que soit le temps, les organisateurs s'attendent, samedi, à accueillir plus de 300,000 personnes, car les "24 heures du Mans" sont non seulement la plus grande épreuve automobile du monde, mais aussi une grande kermesse.

Un Québecois dans la course

UN QUEBECOIS — 4 — 20 EMS — SPORT —

La ville de Québec aura finalement son représentant dans la course de canots du Centenaire. Cette épreuve de 100 jours couvrira la distance qui sépare le versant Est des Rocheuses de Montréal.

Marc D'Anjou, dont les exploits avec Blaise St-Pierre avaient été relatés dans l'Action l'an dernier sous forme de journal de route, était en effet le premier substitut de l'équipe de la province de Québec dans cette compétition interprovinciale.

Marc a été appelé à la rescousse de l'équipe provinciale hier et il sera ainsi l'unique athlète de la ville de Québec dans cette épreuve de force, d'adresse et d'endurance.

Emerson neutralise la bombe-Ashe

De l'avis de trois des organisateurs du tournoi-rotation Dow, Gaston Savard, Jean Marois et Claude Dufresne, l'Australien Roy Emerson n'a fait qu'une bouchée du noir américain Arthur Ashe, lors de la journée de l'Australie à l'Expo de Montréal.

Celui que l'on considère actuellement comme le meilleur joueur de tennis amateur au monde, avec l'Espagnol Manuel Santana, a en effet écrasé Ashe 6-0 et 6-1 dans le premier d'une série de trois matches entre l'équipe australienne de la coupe Davis et l'équipe américaine. Par contre, l'Américain Pasarell a vaincu John Newcombe dans le deuxième simple, mais Emerson s'est ensuite joint à Newcombe pour disposer de Ashe et Pasarell dans le match de double.

Toujours selon les représentants du Civil, Emerson jouerait actuellement le meilleur tennis de sa carrière. Jouant sur une surface caoutchoutée recouvrant un plancher de ciment, le champion australien a paru indétrônable, excellant tant dans son service que par ses coups droits extrêmement puissants et son revers impeccable. Ashe, qui fait présentement son service militaire, n'était visiblement pas au meilleu de sa condition et il fut une proie très facile pour l'élégant Australien.

L'on sait qu'Emerson sera l'un des participants du tournoi-rotation Dow qui se déroulera cette année du 14 au 20 août.

Le trio du "Civil" a rencontré Ashe pour discuter de sa participation au tournoi de cet été mais, de son propre aveu, il a déjà pris tous les congés auxquels il a droit pour la présente année. Par ailleurs, sa performance de mardi ne s'est pas révélée très encourageante et les organisateurs du tournoi ne croient pas qu'il constituerait une attraction vraiment valable dans les circonstances. L'approche qu'ils ont faite, toutefois, pourrait s'avérer très utile pour l'avenir et il sera beaucoup plus facile de s'assurer de sa participation quand il aura fini son service militaire d'ici deux ans.

Le "Civil" songe sérieusement à réinviter le Suédois Ian Eric Lundquist qui est le seul joueur à avoir battu Emerson cette année. D'ailleurs, ce même Lundquist avait fait subir deux défaites à Emerson l'été dernier à Québec.

Selon le tennisman François Godbout, "Emerson a été lui-même fort déçu de sa performance de l'été dernier et il doit apprécier le fait qu'il a été réinvité, car cela lui permettra de mieux se justifier cet été". La revue "World Tennis" qui publie chaque année un classement international des joueurs de tennis avait noté dans son analyse les défaites d'Emerson à Québec.

Mais la condition actuelle d'Emerson qui a déjà remporté en 1967 deux des quatre grands tournois de tennis, soit ceux d'Australie et de France, permet de supposer que l'Australieu pourrait fort bien être le nouveau champion à Québec. On se rappellera que l'an dernier il avait été vivement affecté par la perte de sa mère, quelques jours avant sa venue à Québec.

"S'il fait preuve de la même agressivité à Québec"", nous a déclaré Claude Dufresne, qui est chargé de l'engagement des joueurs, "les amateurs de tennis québecols ne reconnaîtront pas Emerson cette fois et ils pourraient fort bien être témoins de matches d'une qualité qu'ils n'ont pas encore connue dans la vieille capitale".

ROY EMERSON

Premier double de la Nationale junior

Les Indiens Juniors du Parc Marchand joueront un programme dimanche en recevant la première visite des Braves de St-Laurent. Le premier contact est prévu pour 1h.30 et le second suivra immédiatement.

Gerry Ferland sera le lanceur dans la première partie et Richard Lachance sera envoyé dans la mêlée dans la deuxième partie. L'alignement des Indiens restera le même que préparé pour la rencontre de mercredi, contremandée par la pluie.

Une double victoire améliorerait de beaucoup la position des hommes de Gerry Trudel qui occupent le quatrième rang.

Roller-derby

Les équipes Fleur de Lys de Montréal et les Royalistes de Toronto se livreront un match sur roulettes dimanche prochain à 2h. 30 à l'Aréna de Montmagny. Ce sera la première d'une série de sept joutes à travers la province dans ce sport populaire du patinage à roulettes.

Cerdan vainqueur

ROUEN. (AFP). — Le poids mi-moyen français Marcel Cerdan a battu son compatriote René Fromont, par disqualification à la 8e reprise d'un combat prévu en 10 qui s'est déroulé à Rouen.

Chez les Braves de St-Laurent, le pilote Marcel Durant a une combinaison de jeunes et de vétérans.

Les lanceurs Paul Legendre Pierre Potvin, Gary Brown et Jim Anthoney font partie de la catégorie des "spéciaux" de 22 ans. C'est un quatuor excellent, dit-on.

Restriction en vue

INDIANAPOLIS. (P.A.) — Le Club Auto des Etats-Unis a laissé entendre hier que les moteurs à turbine ne seront probablement pas bannis de ses circuits mais seront peut-être réduits au point de vue dimension.

Anthony Garnatelli avait déclaré que tout changement à sa voiture à turbine Pratt and Whitney, conduite par Parnelli Jones dans les 500 Milles d'Indianapolis, serait impossible.

"Nous avons toujours aidé à développer les idées nouvelles, mais le progrès doit être réalisé sur une certaine base d'égalité", a dit le président Tom Binford.

Il a noté que la vitesse sur la piste d'Indianapolis avait augmenté de plus de 30 milles à l'heure depuis qu'on avait imposé une limite de 4.2 litres en 1958, ajoutant qu'on aurait pu faire le même progrès en une seule année en permettant 5 ou 6 litres, "ce qui n'aurait pas contribué au développement".

Coupe Davis

PARIS (AFP) — Voici les résultats enregistrés hier dans les demi-finales de la coupe Davis de tennis, zone européenne:

Groupe 1: URSS-Chili, à Moscou: Finalement l'URSS se qualifie pour la finale par 3 victoires à 1. Le troisième simple devait opposer Rodriguez à Metreveli, et ce dernier ayant été remplacé par Egorov, le jury a décidé que le Chili gagnait cette partie. La pluie qui ne cessait de tomber, empêcha le déroulement du dernier simple.

Grande-Bretagne - Espagne à Eastbourne: R. Taylor (GB) bat J.L. Arilla (Esp) 3-6, 6-3, 6-4, 6-2. M. Santana (Esp) bat M. Sangster (GB) 8-10, 6-3, 5-7, 9-7, 6-0.

A l'issue de la première journée, les deux équipes sont à égalité 1 victoire partout.

Groupe B: Italie-Brésil à Naples: Double: E. Mandarino-T. Koch (Brésil) battent G. Maioli-S. Crotta (It) 6-3, 6-4, 6-2.

Menant par trois victoires à 0, le Brésil est qualifié pour la finale.

France - Afrique-du-Sud à Paris: R. Hewitt (Af-Sud) bat F. Jauffret (Fr) 6-1, 6-1, 4-6, 9-7; C. Drysdale (Af-Sud) bat P. Darmon (Fr) 6-1, 6-2, 6-1.

A l'issue de la première journée, l'Afrique-du-Sud mène par deux victoires à 0.

Métro junior

A la suite de la mauvaise température, le calendrier de la ligue Métropolitaine-Junior de baseball, a été quelque peu modifié. Dimanche, à 1 h. 30, le patro Roc-Amadour jouera un programme double contre les Loisirs de Bienville, à cet endroit.

Pendant ce temps, le patro de Charlesbourg se rendra à St-Emile. Comme le stade sera occupé par les Indiens de la ligue Provinciale lundi soir, le programme double des Athlétiques a été remis à plus tard. Un seul match est au calendrier pour lundi soir et opposera Bienville au Parc Marchand, à 7 heures.

Balle-molle

L'équipe à quatre joueurs de balle-molle de la Taverne Gariépy affrontera le Fina ce soir à 8 heures au terrain de Bienville, face à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Le lanceur-étoile Pierre Ménard sera au monticule pour le Gariépy.

Tout club intéressé à affronter l'équipe à quatre joueurs est prié de communiquer avec Jean-Paul Gariépy à 527-0011.

Retour au bercail

WASHINGTON. (PA). — Les Senators de Washington ont vendu le premier-but Ken Harrelson aux Athletics de Kansas City.

Titre au Hervé Houde (St-Sacrement)

Lors de la finale de la ligue de Petites quilles de Québec District, Classe "A", les équipes Hervé Houde de St-Sacrement et le Salon de Quilles Montmartre s'affrontaient, dans une série de 10 parties, "home and home". Lors de la première série de 5 parties, disputées au Salon Montmartre, dimanche après-midi, les locaux prenaient une avance de 295 quilles sur l'équipe d'Hervé Houde.

En soirée, l'équipe d'Hervé Houde renversait magistralement la situation. Roulant 4955 pour les 5 parties, pour une moyenne de 991 par partie, les représentants d'Hervé Houde, s'emparèrent du championnat de la ligue de petites quilles de Québec district, Classe "A", par 423 quilles. Signalons que 3 joueurs d'Hervé Houde roulèrent plus de 200 de moyenne, dans les 5 dernières parties, ce sont: André Ruel, Gilles Turcotte et Michel Turcotte.

Les meilleurs de l'équipe, du Salon Montmartre, furent J.-M. Rhéaume et Maurice Héroux.

Voici les résultats de la grande finale:

SALON DE QUILLES MONMARTRE

Hervé Houde Ltée:
768 714 632 697 708 - 3519
Salon Montmartre:
777 737 709 723 866 - 3812

CENTRE ST-SACREMENT

Salon Montmartre:
762 763 850 892 972 - 4239
Hervé Houde Ltée:
1013 962 1026 1017 937 - 4955

Hervé Houde Ltée		
Gilles Blouin	704	- 980
Jacques Dussault	760	
Richard Blouin	205	
Gilles Turcotte	893	- 1050
Michel Turcotte	770	- 1109
André Ruel	112	- 1080
Claude Ruel	275	- 331
Claude Bastien		- 405
Total	3519	4955

Salon Quilles Montmartre		
André Duguay	718	- 159
Claude Robitaille	418	- 813
André Careau	800	- 577
J.-M. Rhéaume	828	- 821
Maurice Héroux	828	- 930
Claude Garneau	113	
Yvan Trudel	107	- 839
Total	3812	- 4239

● **Les éliminatoires de fin de saison de Québec District se sont déroulées dernièrement au Centre des Loisirs St-Sacrement et le championnat a été remporté par l'équipe d'Hervé Houde Ltée. Sur cette photo de g. à d. à genou, Richard Blouin, Gilles Turcotte, André Ruel, Michel Turcotte; debout, Gilles Blouin, Claude Ruel, Jacques Dussault et Claude Bastien.**

Suspendu par les Lions Kapp veut jouer son option

Vancouver (PC) — Le quart-arrière Joe Kapp est suspendu par les Lions de la C.-B., de la ligue Canadienne de football, parce qu'il ne "peut servir deux maîtres".

Kapp a déclaré qu'il allait intenter une poursuite judiciaire.

Les Lions ont précisé que la suspension entrait en vigueur immédiatement pour la saison 1967.

Les directeurs des Lions ont pris cette décision parce que Kapp avait signé un contrat avec les Oilers de Houston, de la ligue Américaine de football, alors qu'il était encore lié aux Lions, et avait accepté de l'argent du club américain, ce qui l'engage d'une certaine façon avec les Oilers.

Denny Veitch, directeur général des Lions, a précisé que Kapp ne recevra pas de salaire, estimé à $20,000 pendant sa suspension.

Allan McEarchern, président des Lions et commissaire intérimaire de la LCF, a dit que les Lions en étient venus "à grand regret" à cette décision.

"Toutefois, aucun joueur ne peut servir deux maîtres si bien que la direction a recommandé unanimement la suspension".

McEarchern a précisé que Kapp avait signé un contrat avec les Oilers il y a environ deux semaines, lequel contrat a été annulé par le président de la LAF, Milton Woodard.

Le contrat de trois ans entre Kapp et les Lions a expiré le 1er juin. Si la suspension de Kapp est levée, le joueur pourra jouer "son option d'un an" et devenir agent libre en 1968, sinon, il ne pourra recouvrer sa liberté qu'un an après la levée de la suspension.

Joe KAPP

DECLARATION DE KAPP

Kapp, a émis le communiqué suivant: "Selon mon contrat avec les Lions, je ne peux faire aucune déclaration à la presse.

"Je ne respecterais pas mon contrat si je tentais de me défendre en public, mais je vais immédiatement intenter une poursuite judiciaire. J'aimerais jouer "mon option" avec les Lions".

Kapp a joint les rangs des Stampeders de Calgary en 1959, après avoir conduit l'Université de la Californie à la victoire dans le Rose Bowl.

Il est passé aux Lions juste avant le début de la saison 1961. A Vancouver, il a remporté le trophée Jeff Nicklin accordé au joueur le plus utile dans la Conférence de l'Ouest, a établi le record du plus grand nombre de verges gagnées en une saison dans la CFO et a conduit les Lions à la conquête de la coupe Grey en 1964. Les spectateurs lui ont fait la vie dure au cours des deux dernières saisons.

: LE PILOTE SKRIEN

Lors d'une entrevue, le pilote Dave Skrien des Lions a exprimé son désappointement au sujet de l'absence probable de Kapp en 1967.

"La perte de Joe sera certes un handicap dans nos préparations en vue de la saison prochaine, mais notre personnel est jeune et comprend trois bons quarts-arrière qui devraient nous permettre de remporter notre part de gains".

Les quarts-arrière sont Pete Ohler, qui, après trois saisons avec les Lions, a évolué chez les semi-pros à Victoria la saison dernière; Paul Brothers, de l'Université d'Oregon, et Tom Roth, de l'Université de l'Etat de Washington.

Spartakiades au Colisée

Grâce à la Confédération des Loisirs du Québec, un groupe de 150 athlètes des Spartakiades de Tchécoslovaquie, donnera son spectacle au Colisée de Québec, dimanche le 18 juin.

Ces fêtes populaires, mettant en vedette la gymnastique rythmique, atteignent leur sommet une fois tous les cinq ans, chez les Tchèques pour marquer l'anniversaire de la libération.

La grandiose manifestation du Colisée, sera présentée dans le cadre des Fêtes du Centenaire et du symposium de la récréation. En voici le programme.

1—Entrée solennelle des gymnastes, avec les drapeaux du Québec, du Canada et de la Tchécoslovaquie.
2—Exercices d'ensemble, - hommes et femmes.
3—Gymnastique acrobatique - hommes.
4—Exercices d'ensemble sur la poutre - femmes.
5—Gymnastique sportive, exercices libres - hommes.
6—Exercices avec les cerceaux - femmes.
7—Exercices d'ensemble sur le cheval - hommes.
8—Gymnastique sportive - femmes.
9—Exercices grotesques sur barres parallèles - hommes.
10—Gymnastique artistique - femmes.
11—Exercices avec les fanions - femmes.
12—Gymnastique sportive - femmes.
13—Exercices de groupes - hommes.
14—Exercices d'ensemble "Cascade de la jeunesse" - hommes et femmes.
15—Sortie solennelle.

Jack Nicklaus ET LE GOLF

La balle doit demeurer à la même distance des pieds sur tous les coups

Il y a des golfeurs qui croient que la balle doit être placée à une distance différente des pieds, selon le genre de coup. Ils ont tort. Car plus vous aurez d'uniformité dans votre jeu, plus le golf sera facile à jouer.

La balle est naturellement plus près des pieds quand on emploie un bâton plus court. Mais fondamentalement, le **fade**, le **hook** et le coup droit requièrent une position identique de la balle. Pour un **fade**, visez simplement à gauche en ouvrant la lame du bâton. Pour un **draw**, refermez la lame et visez à droite. Il n'y a rien d'autre à changer.

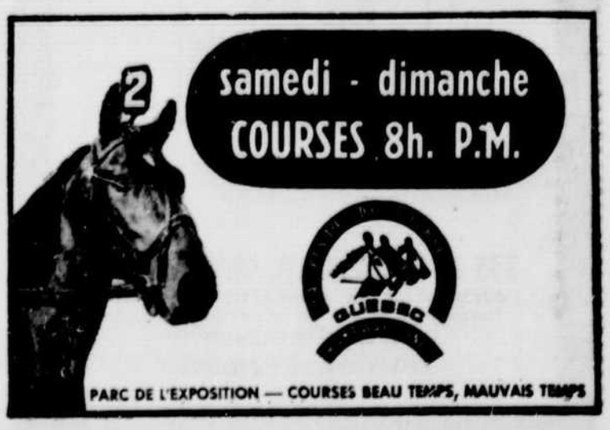

Au coeur des PATROS

"ZERO EN CINQ !"

Après déjà trois semaines d'activité dans la Ligue Métropolitaine Junior de baseball, les porte-couleurs du patro de Charlesbourg en sont encore réduits à l'attente "languissante" d'une première victoire. En effet, bien que la défaite de 6-4 subie lors de la joute inaugurale aux mains des puissants représentants des Loisirs de Bienville, laissait entendre que les Charlesbourgeois constitueraient une formation difficile à vaincre, leur fiche comporte toujours un zéro dans la colonne des victoires, comparativement à cinq défaites en autant de joutes disputées. Ils ont d'abord cédé par 8-4 à St-Emile; puis, ils n'ont pu remporter leurs trois joutes consécutives à domicile, perdant 14-7 et 11-2 devant les Athlétiques avant d'être réduits à l'impuissance par Roc-Amadour qui l'emportait par 4-0 dimanche dernier.

Leur offensive n'est sûrement pas des plus retentissantes dans le circuit Jean-Claude Laprise puisqu'ils présentent une moyenne de 3.66 points comptés par joute, alors qu'ils en ont accordé environ 8.60. Ils n'ont cependant pas été complètement déclassés par leurs adversaires, mais l'affluence d'erreurs qu'ils ont commises a tourné en leur défaveur (tout à fait normal), rendant leurs lanceurs excessivement nerveux, puisqu'en aucun moment ils n'ont pu se permettre de jongler avec les frappeurs adverses et n'accordant ainsi aucun repos à leur bras "fatigué".

Il est évident que cette "jeune" formation, dont la moyenne d'âge se situe entre 17 et 18 ans, a disputé toutes ses rencontres sous une tension s'appesantissant dans la même mesure où la colonne des défaites se faisait de plus en plus imposante et que celle des victoires, par contre, ne comportait encore aucun nombre positif.

Cependant, cet excès de nervosité sera chassé lorsqu'une première victoire viendra enfin couronner leurs efforts. Ils ont d'ailleurs joui d'une semaine d'inactivité depuis dimanche dernier et en ont profité pour tenter de combler certaines lacunes offensives et défensives qui se sont concrétisées au cours des cinq rencontres disputées jusqu'à maintenant et que les instructeurs Raymond Boissonneault et Gilles Proulx ont pu enfin localiser. Nous attendons toujours que le miracle s'accomplisse et espérons que ce sera pour demain après-midi, à St-Emile, alors que la formation de Charlesbourg sera (pour une fois) au grand complet.

". 500 POUR ROC-AMADOUR "

Puisque le baseball est l'activité sportive soulevant la manchette en cette période de l'année, nous en profitons pour présenter à nos lecteurs une brève analyse de la formation représentant le patro Roc-Amadour dans la Ligue Métropolitaine de Baseball.

Cette dernière équipe, après 4 joutes disputées (joutes de cette semaine non incluses), comporte une fiche de deux victoires et autant de défaites. Cependant, la défaite subie aux mains du Bienville aurait très bien pu être transformée en victoire pour l'équipe de la Première Avenue. C'est donc dire que les Roc-Amadouriens ne sont pas à négliger et qu'ils n'entendent nullement laisser les autres formations décider du championnat d'ici la fin du calendrier régulier. Ils ont, de plus, été les auteurs de l'un des deux seuls blanchissages enregistrés jusqu'à date dans toute la ligue, c'est-à-dire, en 13 joutes (jusqu'au 5 juin).

Le Roc-Amadour semble donc de plus en plus déterminé à prendre part aux séries de fin de saison et nous anticipons une lutte à finir entre lui, Charlesbourg et St-Emile pour l'obtention de la quatrième place au classement général, la dernière porte ouvrant sur les éliminatoires. Ils formeraient ainsi un deuxième peloton dans la ligue, dont le vainqueur serait élu comme l'un des quatre "Grands" du circuit Laprise. Attendons que cette lutte se précise davantage après quelques autres semaines d'activité, afin de vérifier si notre mini-thèse se sera avérée juste ou si l'un des trois clubs mentionnés sera parvenu à rejoindre le premier peloton pour s'y hisser ou en déloger une des "puissances" de la ligue. De toute façon, la lutte pour une place dans les éliminatoires sera sûrement des plus intéressantes à suivre, si Charlesbourg parvient enfin à faire sentir sa présence aux autres clubs, ce que nous osons considérer comme un fait prochain.

" D'UNE SEMAINE A L'AUTRE ! "

— Raymond Boissonneault, instructeur du Charlesbourg dans la Ligue Métropolitaine Junior de Baseball, attend toujours que quelques "gros canons' fassent résonner leur bâton afin de mieux seconder les lanceurs. Au fait, ses deux artilleurs réguliers, Yvan Boissonneault et l'auteur de cet article, présentent une fiche identique de 0-2. Chacun attend-il que l'autre "brise la glace" pour tenter d'en faire autant ?

— Pour le patro Roc-Amadour, c'est Alain Tardif qui a récolté les deux gains au monticule. Dans la première victoire, il n'a espacé que trois coups sûrs aux frappeurs du St-Emile et s'est permis un blanchissage aux dépens du Charlesbourg, dans la seconde, malgré 6 coups sûrs, pour conserver l'excellente moyenne de 1.50 point mérité par partie. C'est tout de même une fiche assez imposante lorsque l'on connaît la taille et le poids du jeune artilleur gaucher. Espérons qu'il pourra rapporter plusieurs autres précieux gains à son club et qu'un second lanceur fera sa marque sous peu pour le seconder et aider à maintenir ainsi l'équipe dans l'intéressante lutte pour le championnat que l'on peut déjà entrevoir.

— Un peu partout, l'entrainement va bon train en préparation des Jeux Olympiques Inter-Patros qui auront lieu à Charlesbourg les 12 et 13 août prochain.

— Ce même entrainement se poursuit en ce qui concerne le soccer qui devrait faire l'ouverture de ses activités bientôt.

— La Kermesse des Fleurs tenue cette semaine au patro de Charlesbourg a connu tout le succès espéré. Bravo aux organisateurs, et MERCI ! En effet, est-il besoin de rappeler que tous les personnages qui se sont dépensés au cours de cette gigantesque semaine, l'ont fait "pour rien" ? Les seuls bénéficiaires de cette entreprise menée à bien étaient, en effet, les jeunes du Patro de l'endroit eux-mêmes. Merci également aux gens qui se sont déplacés pour miser quelques dollars sur un "fonds productif", ayant l'assurance que leurs deniers serviront à rendre des milliers de jeunes plus heureux. Félicitations à ceux que la chance a favorisés et qui sont sortis de l'enceinte plus riches qu'en entrant grâce à leur action-patro chanceuse. Aux autres, merci d'avoir contribué à l'édification du luminaire qui permettra aux jeunes de disputer des parties "complètes" et, du même coup, plus intéressantes.

A la prochaine !

Gilles DERY.

● Yves Landry deviendra-t-il le huitième cycliste différent à remporter une course cycliste cette saison ? L'athlète de St-Romuald sera sûrement le favori de la foule lors de la ronde Labatt qui se tiendra dans cette municipalité de la Rive-Sud dimanche prochain. Landry s'est classé 2e à Tracy dimanche dernier.

St-Romuald recevra les 4 grandes équipes cyclistes

Au sujet de la course cycliste "La Ronde Labatt", qui aura lieu demain, à 2 heures p.m., à St-Romuald, l'organisateur Gérald Langlois, a reçu l'assurance que les équipes de "La Patrie", "Corneli" et "Lessard Sauvage-Lejeune" seront au grand complet. Il ne faut pas oublier non plus la nouvelle formation de l'équipe "Caber" qui comprend deux de nos meilleurs cyclistes de la région: Jean Garon de Charlesbourg et Yves Landry de St-Romuald.

De plus, le conseil municipal de la cité de St-Romuald, dirigé par M. le maire Charles Samson, a pris l'heureuse initiative de recevoir tous les cyclistes qui participeront à cette classique annuelle.

Une gerbe de fleurs sera remise au vainqueur, de même que le trophée Labatt, ainsi que la plus grande partie de la bourse de $500.00 en prix-marchandise.

Mele est congédié

MINNEAPOLIS (PA) — Le président des Twins du Minnesota, Calvin Griffith, a congédié Sam Mele comme gérant hier et l'a remplacé subséquemment par Carl Ermer.

Ermer, âgé de 42 ans, prend la direction des Twins après 2 1-2 saisons à la tête de la filiale de Denver, de la ligue du Pacifique, classe AAA.

En choisissant Ermer, Griffith a ignoré Billy Martin considéré comme le successeur de Mele depuis son arrivée comme instructeur en 1965.

Onze joueurs actuels des Twins, y compris Harmon Killebrew et Bob Allison, ont déjà joué sous les ordres d'Ermer, qui fait partie de l'organisation de Griffith depuis 20 ans.

Ermer a signé un contrat pour la balance de la saison, espérant profiter de l'opportunité de faire ses preuves sous la grande tente.

RAISON

Pour sa part, Griffith a ajouté qu'il ne critiquerait pas Mele, qui a accompli de la bonne besogne, ajoutant qu'il est prêt à lui confier un autre poste. Selon Griffith, "un changement s'imposait dans le meilleur intérêt de l'équipe".

Griffith a admis qu'il avait songé à congédier Mele la saison dernière lorsque les Twins accusaient un retard de 19 parties sur Baltimore, "mais j'avais alors d'autre chose en tête, puis le club a repris le chemin de la victoire, d'ailleurs, Mele jouissait d'un contrat de deux ans depuis ses succès en 1965".

Mele a appris son congédiement trois heures avant la joute Twins-Baltimore hier soir. Il a alors remercié ses instructeurs Martin, Jim Lemon et Early Wynn avant de quitter le stade des Twins.

Ermer a évolué pendant huit ans dans les mineures avant de devenir gérant. Il fait partie de l'organisation des Twins depuis 1950, ayant conduit 4 équipes au championnat et deux autres au deuxième rang.

RECORD

Mele a dirigé les Twins pendant six saisons, remportant le championnat de la ligue Américaine en 1965.

Mele est devenu gérant des Twins le 23 juin 1961 à la suite du congédiement de Cookie Lavagetto. En six saisons, il a remporté un titre, fini au 2e rang à deux reprises et au 3e une fois, affichant un record de 522 victoires contre 431 défaites pour une moyenne de .548.

Mele avait déjà admis qu'il s'était mis au blanc à la fin de la saison dernière lorsqu'il a congédié Johnny Sain, instructeur des lanceurs, avec lequel il ne s'accordait plus depuis près de deux ans.

Soccer

La ligue de soccer senior du district de Québec fera son ouverture dimanche après-midi à 3 heures sur les Plaines pour la saison 1967. Les Aigles du Centre Mgr Marcoux affronteront alors l'Italia.

Tournois de tennis sanctionnés

Voici la liste des différents tournois sanctionnée par la Fédération de Tennis de la Région de Québec et qui auront lieu dans différents Clubs de la région au cours de la saison estivale.

NOM DU TOURNOI	DATES	LIEU
Tournoi Intermédiaire	19 au 24 juin	Club Sillery
Tournoi Rondeau, Gingras et Beaudin	3 au 10 juillet	Employés Civils
Le Tournoi des 16 (simple masculin)	10 au 16 juillet	Club Bardy
Tournoi Junior Qué.-district garçons et filles	15 au 22 juillet	Club Sts-Martyrs
Tournoi John Lépine simple masculin et féminin	24 au 29 juillet	Club Sts-Martyrs
Tournoi Paquet double masculin	30 juil. au 5 août	Club St-Tho. d'A.
Le championnat Junior de la province de Québec	14 au 20 août	Club Sts-Martyrs
Tournoi Molson, Château et Foy	21 au 27 août	Club Victoria
Tournoi 21 ans et moins garçons et filles	1 au 6 sept.	Club Sts-Martyrs

Trois lanceurs invincibles seront employés par Québec

Par Réal LABBE

Les Indiens de Québec entreprendront aujourd'hui une autre longue série de parties, alors qu'ils seront sur le terrain cinq fois en quatre jours. Ce soir, ils seront les visiteurs à Thetford-Mines, avant de se rendre demain après-midi à Drummondville, y affronter les Royaux. Ces derniers remettront la politesse aux Québécois demain soir. Lundi soir, les hommes de Georges Maranda seront les hôtes des Alouettes de Sherbrooke. Il s'agit de la reprise de la partie de mardi soir dernier. Mardi soir, les Cardinaux de Granby seront les visiteurs à Québec. Il s'agit de la première rencontre entre les deux équipes cette saison. L'an dernier, les Cardinaux avaient vaincu les Indiens lors de la semi-finale de la ligue Provinciale.

Ce soir, les Indiens affronteront les Mineurs qui alignent de gros cogneurs, mais qui ont tout de même perdu quatre parties comparativement à trois pour les Indiens. Il ne faut pas se fier aux nombreux points produits et aux fortes moyennes que les joueurs du Thetford ont amassés, s'ils ne peuvent aider l'équipe à gagner plus régulièrement.

Les lanceurs des Indiens pour la fin de semaine seront Bob Koehler, Ernie Drolet et Joe Carboni. L'ordre selon lequel ces artilleurs évolueront n'a pas encore été dévoilé, mais il est fort probable que Joe Carboni sera envoyé dans la mêlée dimanche soir, à Québec. Bob Koehler a une fiche de deux victoires, contre aucune défaite. Ernie Drolet a pour sa part récolté un gain à Sherbrooke dimanche dernier et il n'a pas encore subi la défaite. Quant à Joe Carboni, il a affiché une tenue superbe, n'accordant que cinq coups sûrs, ne permettant à aucun joueur de croiser le marbre et retirant dix frappeurs sur trois prises. Carboni est l'autre artilleur à n'avoir pas encore connu la défaite.

Les Indiens n'ont pu tenir de pratique hier soir, vu l'état détrempé du terrain. Les joueurs profiteront de cette journée de repos supplémentaire pour refaire leurs forces en vue des importantes rencontres de fin de semaine. Commentant la partie d'hier et surtout le travail de Gordon Labossière, le propriétaire de l'équipe, Hughes Beaudoin, a déclaré que l'artilleur droitier était très nerveux avant le match. C'est pourquoi il n'a pas été capable d'afficher l'excellente tenue qu'il a connue à Plessisville. "A chaque année, de continuer Beaudoin, il y a toujours un gars qui est malchanceux. L'an dernier, Marcel Sanschagrin était en voie de connaître une bonne partie et voilà que ses coéquipiers n'étaient pas capables de le supporter. C'est exactement la même chose qui se produit pour Labossière. Mais Labossière aura sa chance à nouveau". Si Labossière obtient une autre chance de lancer, il saura démontrer qu'il est digne de faire l'équipe et que la tenue qu'il a affichée jeudi soir, n'était due qu'à son état de nervosité.

Le lanceur ontarien Wayne Crowder doit arriver à Québec au milieu de la semaine prochaine. Crowder, un gaucher, démontre beaucoup de puissance et l'an dernier, il a réussi deux parties sans point, ni coup sûr. Crowder ajoutera de la puissance au département des lanceurs qui est déjà bien garni avec les Koehler, Carboni, Sanschagrin, Labossière, Drolet, Bélanger et Keith. Lyons pourra donc miser sur un excellent noyau de débutants.

Voici les statistiques de la ligue Provinciale de baseball au 6 juin inclus :

FRAPPEURS	AB	P	CS	moy.
Conton, Ples.	27	7	13	.481
Robinson, Thet.	27	5	12	.444
Manning, Thet.	26	7	10	.423
Buduen, Coaticook	22	2	9	.409
Bates, Thetford	27	5	11	.407
Dickson, Lachine	31	5	12	.393
Balbona, Pless.	23	5	9	.391
Foster, Québec	26	4	10	.385
Este, Plessisv.	29	4	11	.379
Thorne, Granby	25	5	9	.360
Maloney, Lachine	23	11	10	.357

Circuits : Self, Granby 4, Chicoine, et Robertson, Thetford 3.

Points produits : Dickson, Lachine, et Robinson, Thetford, 12; Maloney, 11.

Lanceurs :

Elias, Granby, 3-0; Edwards, Plessisville, et Koehler, Québec, 2-0.

Résultats du drag

Grâce à une température très favorable, les amateurs de drag ont pu assister à un autre programme d'accélération présenté à Québec Dragway. Malgré le fait qu'un championnat se déroulait à Napierville, dimanche, un grand nombre de sportifs ont tout de même participé aux départs de Pont-Rouge.

Mlle Paula Murphy dans sa Mustang XS "Miss STP" a été fort bien appréciée quand elle a enregistré un temps de 9.42 secondes pour le quart de mille.

La semaine prochaine la piste accueillera M. John Petrie qui sera de retour avec sa Comet Cyclone — Expérimentale 1.

Le Club Québec 1320, dont les membres sont d'avides participants du drag, vous communique les résultats suivants :

Super Street Eliminateur :
B/MSP Guy Fournier
Dernier éliminé :
B/SP Bob Laforce
Avant-dernier éliminé :
B/G Jean-Yves Drolet
Stock Eliminateur :
D/S Sam Robitaille
Dernier éliminé :
C/SA Emilien Petitclerc
Pure Stock Eliminateur :
BB/PSA Pierre St-Pierre

GAGNANTS	DES CLASSES
B/MSP	Guy Fournier
B/A	Pierre Thibodeau
B/G	Jean-Yves Drolet
B/SP	Bob Laforce
B/PS	Bill Dubé
C/PS	André Cook
A/PS	Antoine Poulin
BB/PSA	Pierre St-Pierre
F/PS	J.-A. Drouin
I/PS	Michel Guay
J/PS	Jean Roy
BB/S	André Pouliot
C/SA	Emilien Petitclerc
D/S	Sam Robitaille
N/S	W. R. Tweedie
A/Bike	Roger Thériault

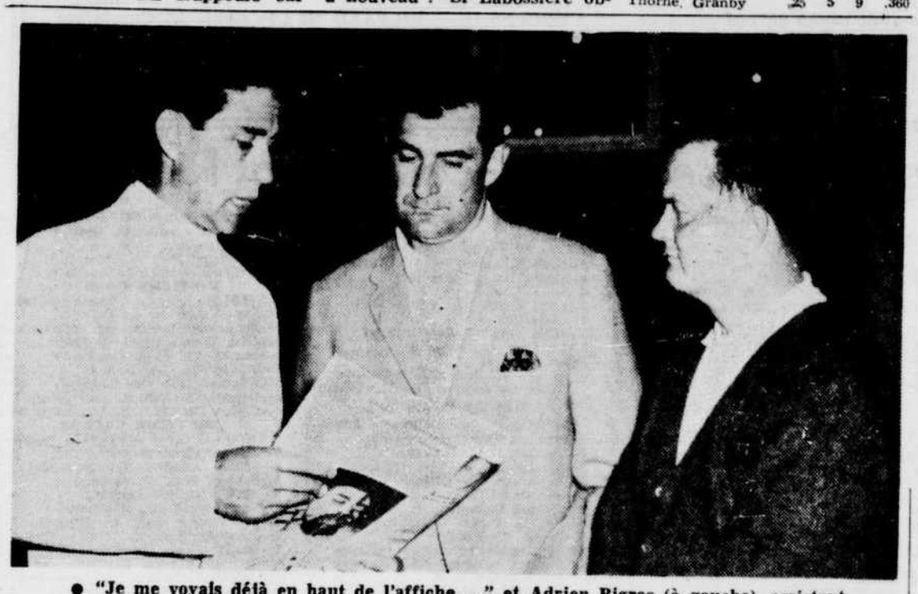

● "Je me voyais déjà en haut de l'affiche..." et Adrien Bigras (à gauche), assistant professionnel de Nelson Young à Rosemère, aimerait bien faire la manchette des journaux en fin de semaine lors du premier tournoi pro-amateur du circuit O'Keefe disputé au club de golf Lasalle. Une victoire ou une deuxième place lui assureraient une place au sein du contingent des professionnels qui prendront part à l'omnium Canadien. Jack Bissegger (au centre) et Jim Westwell (à droite), capitaine de l'Association des golfeurs professionnels canadiens du Québec, semblent vouloir sympathiser avec Bigras, qui finit deuxième après Bissegger à l'omnium Printanier.

Six pros de la région en lice à Ville LaSalle

MONTREAL — Jack Bissegger, le populaire golfeur professionnel du club de golf de la Vallée du Richelieu, tentera au cours de la fin de semaine d'ajouter une autre victoire à son palmarès, au tournoi pro-amateurs O'Keefe disputé au club de golf LaSalle, à Montréal.

Quelque 385 amateurs et 89 pros représentants une multitude de clubs de la province ont fait parvenir leur formule d'entrée à ce premier des dix tournois du circuit O'Keefe dans lesquels tout membre d'un club de golf reconnu du Québec peut y participer.

Les golfeurs des classes B et C prendront le départ samedi, tandis que ceux de la classe A feront de même, dimanche, immédiatement suivis par les professionnels du Québec.

Le circuit provincial se transportera ensuite au cours des prochains mois de juin, juillet et août dans toutes les régions de la province procurant ainsi l'occasion aux amateurs du Québec de jouer sur quelques-uns des plus beaux terrains de golf de la province, cet été.

Les trophées O'Keefe des classes A, B et C et de magnifiques prix seront offerts aux amateurs à chacun de ces tournois.

Le tournoi de dimanche est le deuxième tournoi officiel du calendrier 1967 pour les professionnels de golf de la belle Province.

Fier de sa victoire à l'Omnium du Printemps disputé vendredi dernier à Wentworth, Jack Bissegger est le choix des experts pour l'emporter. Mais ce dernier devra toutefois s'attendre à une vive lutte de la part de Phil Giroux, du club Cartierville et Adrien Bigras, de Rosemere.

Giroux avait joué un 69 pour triompher à l'Omnium Propresse. Il devait toutefois éprouver certaines difficultés vendredi dernier et il n'a pu faire mieux que 75. Quant à Bigras, après un premier neuf de 32, vendredi dernier, il a vu le tonnerre s'abattre sur lui et il a terminé à 70, un coup derrière Bissegger.

Bob Dean, de Cornwall, le vainqueur de l'an dernier au premier pro-am disputé à La-Salle avec un 67, sera de retour pour défendre son titre. Paul Labonté, de l'Epiphanie, Franco Sirianni, de St-Basile, Norman Doyle, de la Vallée du Richelieu et le vétéran Jos Leblanc, de Sherbrooke sont également susceptibles de décrocher la victoire, dimanche.

Outre la bourse totale de $2,000 dont un premier argent de $400, les golfeurs professionnels du Québec auront une dernière chance à LaSalle, de se qualifier automatiquement en vue de l'Omnium Canadien disputé au Club Municipal du 28 juin au 2 juillet.

Jack Bissegger et Luc Brien ont déjà été choisis par l'Association Canadienne des Golfeurs Professionnels, section du Québec, en vertu de leurs performances individuelles de l'an dernier pour nous représenter à ce prestigieux tournoi de $200,000.

Les deux autres participants du Québec seront attribuées, dimanche, aux deux professionnels qui auront enregistré le meilleur compte combiné à l'Omnium Printanier et à ce premier tournoi pro-am de LaSalle.

Présentement, Andrien Bigras, 2e après Bissegger à Wentworth, vient en tete de la liste avec un 70 et il est suivi à 71 par Bob Dean et Franco Sirianni.

L'ordre et l'horaire des départs des professionnels de Québec, sont les suivants, dimanche: 11h.4,4 Guy Boutet, Lac St-Joseph. 12h.12 Rodrigue Huot, Royal Québec. 12h.26, Roland Huot, Lorette. 12h.47, Rodolphe Huot ,Royal Québec. 1h.22, Robert Légaré, Cap-Rouge. 1h.57, André Cazes, Lévis.

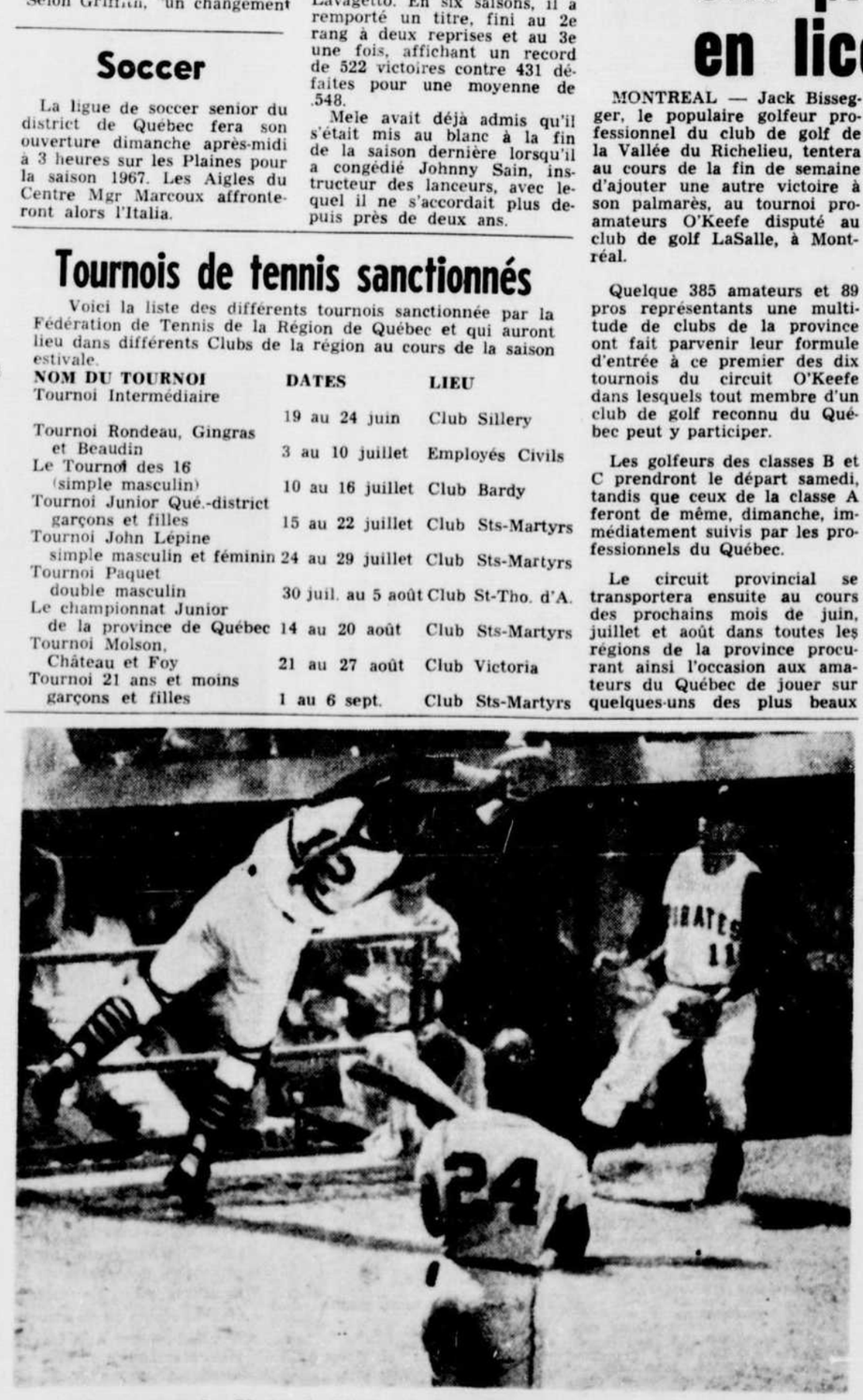

● Le receveur des Pirates de Pittsburgh, Jerry May, attrape de justesse une haute balle fausse près de l'abri des Mets de New York. Jose Pagan (11) s'apprête à lui prêter main forte, alors que Johnny Lewis (24) devra s'amener au bâton pour succéder à John Sullivan, qui avait frappé cette balle. (Téléphoto U.P.I.)

Connues, efficaces...

Monsieur, donnez une chance à votre organisme de se refaire en prenant un bon tonique; tonifiez-vous avec les nouvelles Pilules Moro, un produit reconnu et bien établi, maintenant plus efficace que jamais et se vendant à prix raisonnable.

PILULES **MORO**

Tonique pour les hommes "toujours fatigués" 6-56R

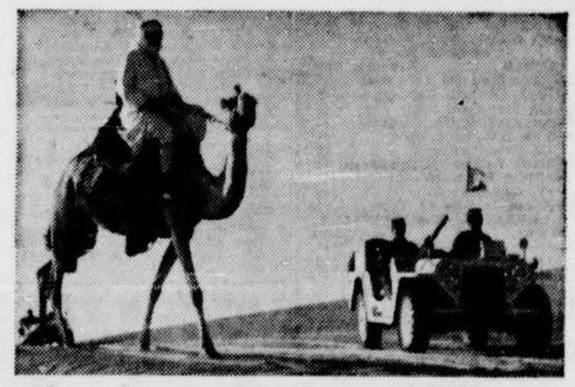

Aimeriez-vous voir du pays?
...ne pas faire comme tout le monde?
...développer vos connaissances?
...gagner un bon salaire?
...fuir la routine?

Venez nous voir: nous pouvons peut-être vous procurer tout cela.

Visitez — écrivez ou téléphonez au Centre de recrutement le plus rapproché — ou postez le coupon.

Québec	- 1048, rue St-Jean	Tél.: 529-4191
Chicoutimi	- 200, rue Racine Est	Tél.: 543-1880
Rimouski	- 168B, rue St-Germain	Tél.: 723-5271
Trois-Rivières	- 1432, rue Royale	Tél.: 374-3510

Veuillez m'envoyer sans obligation de ma part des renseignements sur les diverses carrières offertes dans les Forces Armées du Canada.

Nom ..... Age .....
Adresse .....
Ville ..... Tél. .....
Dernière année d'étude réussie .....

L'Action-QC-7028-FR

Les forces armées du Canada. Pensez-y!

AUSTIN 1100 AUTOMATIQUE $2195
SEDAN 1967

MINI-AUTOMATIQUE $1795
POUR AUSSI PEU QUE .....

CONTROLE COMPLET AU PLANCHER

7 POSITIONS :
Renverse — Neutre et Automatique, plus opération manuelle au choix soit 1ère, 2e, 3e et 4e vitesse. Kick-down pour une plus grande accélération.

Même les mordus de la transmission ordinaire sont emballés lors d'un essai.

Aucune transmission au monde ne donne autant de choix de contrôle au conducteur. Pour le vrai plaisir de conduire, achetez une AUSTIN MINI ou 1100 AUTOMATIQUE (hydraulique).

Un produit B. M. C.

Garage O. Gosselin Inc.
MAISON ETABLIE EN 1916
185, avenue St-Sacrement, Québec 8, Qué.
Tél.: 681-0525 — 681-0528

Nos FAVORIS

Programme pour SAMEDI 10 JUIN 1967

Course No 1 — Nous avons l'impression que JUNE CRISPIN, qui avait connu une bonne saison l'an dernier, remportera sa première victoire ce soir. RUS CRANE détient un gain cette saison et pourrait répéter.

Course No 2 — Gilles Guay a paradé dans le cercle des vainqueurs avec un de ses chevaux en fin de semaine dernière et SHOZO imitera son compagnon d'écurie. WINGED FREIGHT revient dans les "claiming" à $1000. et sera à surveiller.

Course No 3 — MEADOW VONIAN s'est de nouveau fait battre par peu à son dernier départ et pourra s'amender en disposant de GALLANT EXPRESS qui partira pour la 1ère fois en 1967.

Course No 4 — Benoit Côté profitera sans doute de sa 1ère apparition à Québec pour parader dans le cercle des gagnants avec ARAWANA SCOTT. COUNT ADIO a pris un court repos qui devrait l'aider. Essayez 6-1-4 dans la quinella.

Course No 5 — MISSOURI HANOVER n'a pas trop impressionné au début de la saison mais ses derniers "travails" semblent montrer qu'il est en bonne condition. QUEEN'S IMPEL, un bon trotteur, sera dangereux surtout avec le "pole".

Course No 6 — KAWARTA ATOM est un autre cheval qui a quelque peu déçu ses admirateurs mais ce soir il pourrait se racheter en battant TWO MOUNTAINS BABE, une bonne ambleuse de 3 ans.

Course No 7 — GREEN DALE fait toujours très bien dans cette classe et, avec la chance de son côté, il vaincra MARTHA'S SON qui a fait une belle sortie en dernière fin de semaine. Prenez 4-2-1 pour la quinella.

Course No 8 — Battu à son dernier départ, KEYGUARD, avec cette position, devrait remporter sa 2ème victoire de la saison. JAMIE'S YANKEE nous a impressionné et sera un rival de taille.

Course No 9 — ABSANDJR, n'a rien fait qui vaille depuis le début de sa saison de courses mais nous optons quand même pour lui pour gagner. GLORIA ELKINGTON en sera à son 2ème départ et sera difficile à battre.

Course No 10 — SIR CYR avait connu un bon début de saison en 1966 mais a déçu un peu. Nous croyons qu'il profitera de cette course pour disposer de IVY CASTLE qui part très loin. Renversez 1-8, 8-1, pour le pari exacta.

Programme de DIMANCHE 11 JUIN 1967

Course No 1 — TULLICAN a remporté deux victoires dernièrement et a montré qu'il avait assez de "train". DARING DREAM n'a fait qu'une course au cours de laquelle il a montré qu'il irait 2.10 dans le courant de la saison 1967.

Course No 2 — Hélio Ouellet a fait un bon achat pour les courses à réclamer de $1,000. avec MARV HANOVER. Ce dernier inscrira un gain en disposant de DAVID A LEE qui a déçu beaucoup à son dernier départ.

Course No 3 — PAT DIAMOND a été un bon ambleur il y a deux ans. Il revient en piste ce soir et devrait gagner contre GILBERT MIR qui a fait le mille dans le 2ème chemin en dernière fin de semaine.

Course No 4 — Un nouveau venu sur la piste de Québec, IMA JOHNSTON a été chronométré très rapidement à Montréal. ARMBRO FREDDIE vient toujours de loin dans la montée arrière et pourrait battre le premier. Prenez 2-7-1 pour la quinella.

Course No 5 — NEWPORT HAWK et MAID'S SCAMP sont sans aucun doute les deux chevaux de la course. Le premier a beaucoup de "train" tandis que le second fait rarement une erreur et l'un des deux gagnera.

Course No 6 — DEN TEXAS avait fait un mille sensationnel il y a deux semaines et, avec un peu de chance, il paradera pour la 1ère fois dans le cercle des vainqueurs. L'opposition est forte et H HARRY pourrait lui causer beaucoup de troubles.

Course No 7 — Réal Coutu a gagné une course ici avec ROYAL SPEEDSTER et tentera de répéter dans cette classe. LANDRACER, avec la première position sera un rival à surveiller. Prenez 4-1-5 pour la quinella.

Course No 8 — Denis Larochelle semble avoir le cheval de la course avec TAR WAY, un ambleur qui gagnera en 2.06 cette saison. LITTLE MISS JERRY a gagné ses 3 dernières courses et sera un adversaire de taille.

Course No 9 — La 9ème course d'aujourd'hui nous fera assister au mille le plus rapide de la saison si la température le permet et REESE RODNEY qui est parti de "nulle part" à son dernier départ est notre choix pour vaincre HARRY'S BOMBER, vainqueur à son dernier départ.

Course No 10 — MR SAND est à la recherche d'un 3ème gain de suite qu'il devrait trouver dans cette classe en disposant de CALLING KEY qui est avantagé d'une bonne position de départ. Renversez 2-1, 1-2 pour le pari-exacta.

Conducteurs québécois et montréalais rivaliseront d'adresse sur la piste

Le secrétaire Guy Cloutier, de la Piste de Québec propose aux amateurs ses deux meilleures cartes de fin de semaine depuis le début de la saison. Pour ce faire, il a eu recours à l'inscription de nouveaux venus tant dans le "préféré trot" de samedi soir que dans "l'invitation amble" de dimanche soir pour des bourses respectives de $1,500.00. Jean-Guy Lareau fera prendre son premier départ à Québec à Absand Jr. dont la fiche à Richelieu a été de 4-0-1-0, ne réussissant deux victoires qu'en qualification, dont l'une en 2.07 2/5.

L'Attention sera concentrée sur Gloria Elkington dont la première apparition, samedi dernier, a impressionné les amateurs. En effet, Gloria Elkington n'a capitulé qu'au fil, derrière Proudly, après avoir mené tout le mille. La course s'était terminée en 2.06.4/5. Amigo, conduit par Marcel Cournoyer, en sera à son début de saison et ses gains de l'année ($4,683.) dernière le classe déjà chez les préférés. Penny Scott, à Laurent Bourgon, en sera pour sa part à son deuxième essai, ayant terminé huitième jeudi soir à Richelieu. St carte de l'année dernière montre : 8 départs, 4-2-1 et $10,830. en bourses avec une marque à vie de 2.04.4/5. Pour compléter la classe : Mattew à Yvon Catellier, Scotch Irish à Yvan Gamache, Lili Song à R. Grand'maison, Foundation à Jean Cyrenne.

Dimanche soir, Harry's Bomber demeure favori en matinée pour remporter les honneurs de l'Amble Invitation à la suite de sa victoire en 2.04.3/5 la semaine dernière. Rufin Barrieau, son conducteur, avait alors donné une marque à vie à son protégé. Il affrontera la crème des ambleurs avec la présence de Gee Dee Frisco, M. Richelieu, Reese Rodney et Ruby Duby Doo qui peut monter un premier quart en moins de 30 secondes.

Toujours dimanche, une première classe de préférés No 2 chez les ambleurs permettra de voir un Den Texas probablement plus à l'aise sans la présence des habituels de l'Invité Amble et il est gros favori pour inscrire sa première visite dans le cercle des vainqueurs. H. Harry, à Alain Veilleux, subit le même sort ainsi que Lester Hanover et avec la venue d'Alain Drummond et Active Bud, de Montréal, et la présence de Lord Bri et Gee dee Vic, nous avons tous les éléments pour une décision corsée.

Sur l'ensemble des deux programmes de fin de semaine, il faut signaler la présence de plusieurs conducteurs de Montréal, dont Benoit Côté, Marc Gingras, Gilles Lachance, Jean-Guy Lareau et Claude St-Jacques. Nos habitués de la piste ont le matériel, la compétence et le talent pour répondre à leur défi et c'est le public qui en bénéficie. L'enjeu total de la fin de semaine sera tout de même de $14,350.00.

HIER

Ligue Nationale
New York 5 Chicago 6
Philadelphie 1 Pittsburgh 16
Houston 7 Cincinnati 10 (9e m)
Los Angeles 2 St-Louis 2 (7e m)
San Francisco 3 Atlanta) 5
Ligue Américaine
Cleveland 0 Kansas City 2
Baltimore 3 Minnesota 0 (4e m)
Chicago 1 New York 1 (10e m)
Washington 7 Boston 8
Détroit à Californie (nuit)

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Houston à Cincinnati
New York à Chicago
Philadelphie à Pittsburgh (s)
LosAngeles à St-Louis (s)
San Francisco à Atlanta (s)
Ligue Américaine
Chicago à New York
Washington à Boston
Baltimore à Minnesota (2)
Cleveland à Kansas City (s)
Détroit à Californie (s)
Ligue Provinciale
Québec à Thetford
Plessisville à Sherbrooke
Granby à Drummondville
Ciaticook à Lachine
Ligue Nationale Junior
St-Jean à Sorel

DIMANCHE

Ligue Nationale
New York à Chicago
Philadelphie à Pittsburgh
Los Angeles à St-Louis
San Francisco à Atlanta
Houston à Cincinnati (2)
Ligue Américaine
Baltimore à Minnesota
Détroit à Californie
Chicago à New York (2)
Washington à Boston (2)
Cleveland à Kansas City (2)
Ligue Provinciale
Québec à Drummondville 1h.30
Plessisville à Thetford
Granby à Sherbrooke
Drummondville à Québec 8h.
Lachine à Coaticook
Sherbrooke à Granby
Thetford à Plessisville
Ligue Nationale Junior
St-Laurent à Québec (2) 2h.
Sorel à Verdun

LES CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Cincinnati	35	20	.636	—
San Francisco	30	21	.588	3
St-Louis	28	20	.583	3½
Pittsburgh	26	22	.542	5½
Chicago	25	24	.510	7
Philadelphie	24	25	.490	8
Atlanta	25	26	.490	8
Los Angeles	21	30	.412	12
Houston	20	32	.385	13½
New York	17	31	.354	14½

(Joutes d'hier non incluses)

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Détroit	31	19	.620	—
Chicago	28	19	.596	1½
Baltimore	25	23	.521	5
Boston	25	24	.510	5½
Cleveland	25	24	.510	5½
Minnesota	25	25	.500	6
New York	24	25	.490	6½
Kansas City	23	28	.451	8½
Washington	21	30	.407	10½
Californie	22	32	.407	11

(Joutes d'hier non incluses)

LIGUE PROVINCIALE

	G	P	Moy.	Diff.
Plessisville	6	2	.750	—
Granby	5	2	.714	½
Québec	5	3	.625	1
Lachine	4	3	.571	1½
Thetford	4	4	.500	2
Coaticook	4	5	.444	2½
Drummondville	3	6	.333	3½
Sherbrooke	1	7	.125	5

LIGUE NATIONALE JUNIOR

	G	P	Moy.	Diff.
St-Jean	8	4	.667	—
Sorel	6	3	.667	½
St-Laurent	6	4	.600	1
Québec	2	5	.286	3½
Verdun	2	8	.200	5

LANCEURS PROBABLES

(Par la Presse Canadienne)

LIGUE NATONALE

Houston, Giusti 3-5 à Cincinnati, Queen 6-1.
New York, Seaver 4-3 ou Denehy 1-3 à Chicago, Hands 2-2.
Philadelphie, Wise 1-1 à Pittsburgh, O'Dell 4-2, soir.
San Francisco, Perry 4-5 à Atlanta, Cliniger 1-2, soir.
Los Angeles, Singer 1-2 à St.Louis, Jaster 3-2, soir.

LIGUE AMERICAINE

Washington, Pascual 5-3 à Boston, Stange 0-3.
Chicago, O'Toole 2-1 ou Peters 6-3 à New York, Tillotson 3-0.
Baltimore, Dillman 3-0 et Phoebus 5-1 à Minnesota, Kaat 1-7 et Boswell 3-3, soir.
Cleveland, Tiant 3-1 à Kansas City, Nash 6-5, soir.
Detroit, Wilson 8-4 à Californie, Willhite 0-2, soir.

Réticence des universités face aux bourses athlétiques

Montréal. (PC). — L'Union sportive interuniversitaire canadienne a mis fin à une réunion de trois jours hier tout en demeurant convaincue que les bourses d'études aux universités canadiennes ne devraient pas être allouées uniquement en raison de l'habileté athlétique.

Des représentants de l'Association interuniversitaire des Maritimes, de l'Association sportive Ottawa - St-Lawrence, de l'Association sportive interuniversitaire de l'Ontario, de l'Association sportive Québec - Ontario et de l'Association sportive interuniversitaire de l'Ouest y ont assisté.

Dans un communiqué conjoint, le nouveau président aMurice Regimbal, de l'université Laurentienne de Sudbury, et l'ancien président Ivor Wynne, de l'université McMaster de Hamilton, ont énoncé la politique de l'Union au sujet des sports dans les collèges canadiens.

La déclaration admet que certains étudiants, qui sont des athlètes très bons, reçoivent une assistance financière de sources extérieures non liées directement avec une université en particulier.

Certains étudiants canadiens obtiennent des bourses pour les collèges américains surtout en raison de leurs prouesses sportives.

Toutefois, l'USID accepte seulement le principe des bourses académiques, ce qui n'implique pas qu'un récipiendaire soit obligé de pratiquer les sports après en avoir obtenue une.

POINTS

Afin d'appuyer sa politique, l'USIC cite les points suivants:

Le système actuel de bourses d'études est généralement adéquat, si bien qu'il n'est pas nécessaire de développer une forme spéciale d'aide financière seulement pour les athètes.

Des enquêtes récentes ont démontré que certains étudiants ne fréquentent pas les collèges américains uniquement par nécessité financière, la plupart de ces étudiants canadiens n'ayant pas les qualifications académiques pour fréquenter les universités canadiennes.

L'aide aux étudiants de sources extérieures non associées une université devient une question morale, si bien que l'USIC s'oppose à une telle pratique, rejetant la responsabilité sur le collège qui l'accepte.

Le communiqué ajoute que l'USIC, qui commanditera six championnats interuniversitaires nationaux l'an prochain, désire garder les sports dans leur propre contexte afin d'éviter l'exploitation des étudiants dans ce domaine.

Incidemment, les championnats de hockey seront présentés à Montréal du 7 au 9 mars.

Mets 5 Cubs 5

CHICAGO. (P.A.) — Un simple d'Ernie Banks dans la 9e manche a procuré un gain de 6-5 aux Cubs de Chicago sur les Mets de New York hier.

Les Cubs ont égalé les chances à 5-5 avec deux points non mérités dans la 8e reprise.

Les Mets avaient pris une avance de 5-3 dans la 5e manche grâce aux circuits d'Ed Charles et Tommy Davis.

New York 020 030 000—5 9 1
Chicago 030 000 021—6 12 1

B. Shaw, R. Taylor 8 et B. Taylor; Nye, Culp 2, Koonce 5, Hartenstein 7, Radatz 9 et Hundley. G.: Radatz 1-0. P.: Taylor 0-1. Cir: New York: Charles 1, Davis 7e, Chicago; Hundley 5.

Soirée de clôture

La soirée de fin de saison de la ligue de quilles mixte de l'Union St-Laurent aura lieu à 9 heures ce soir aux salles du club, 259 Lavigueur. Tous les joueurs sont invités à participer à cette dernière activité où il y aura distribution de prix et de cadeaux.

Giants 3 Braves 5

ATLANTA (PA) — Denis Menke a cogné un circuit de deux points et Ken Johnson a affiché une tenue de sept coups sûrs hier soir en conduisant les Braves d'Atlanta à un gain de 5-3 sur les Giants de San Francisco.

Ollie Brown, des Giants, a également cogné un circuit de deux points, premier coup sûr accordé par Johnson après avoir retiré ses 14 premiers rivaux dans l'ordre.

Jack Hiatt et Jim Hart ont aussi bouclé le circuit au profit des Giants.

San Francis. 000 010 011-3 7 1
Atlanta 100 002 11x-5 9 1

McCormick, McDaniel 7, Sadecki 8, Herbel 8 et Haller; Johnson, Niekro 9 et Uecker. G-Johnson, 5-4. P-McCormick, 4-3.

Home runs — San Francisco, Brown 11, Hiatt 3, Hart 6. Atlanta, Menke 3.

Washington 7 Boston 8

BOSTON PA — Carl Yastrzemski et Joe Foy ont cogné deux circuits chacun hier soir en conduisant les Red Sox de Boston à un gain de 8-7 sur les Senators de Washington.

Reggie Smith a également bouclé le circuit pour les Sox tandis que Frank Howard l'imitait au profit des Senators, qui ont effectué une poussée de quatre points à l'aide de quatre coups sûrs dans la 4e manche.

Washin.g 100 410 001-7 10 4
Boston 002 040 11x-8 10 0

Moore, Humphreys 5 et Casanaova; Lonborg, Santiago 6 Wyatt 9 et Ryan. G-Santiago, 3-2. P-Humphreys, 1-1.

Cir: Washington, Howard 12. Boston, Foy 2-7, Smith 3, Yastrzemski 2-14.

Dure à perdre

Cleveland 000 000 000-0 9 0
Kansas City 000 000 20x-2 2 0

Hargan et Sims; Dobson et Roof. G-Dobson 3-2. P-Hargan 7-5. Cir: KC-Gosger 3.

Répétition de la Coupe du Monde

MONTREAL PC — L'équipe d'Etoiles d'Angleterre a battu la première formation de Vienne, Autriche, 2-1 hier soir en s'assurant le droit d'affronter le Dortmund, Allemagne de l'Ouest, dimanche, lors du match de championnat dans le tournoi international de soccer présenté à l'Expo 67.

Les inscrits à Québec

SAMEDI

COURSE No 1

TROT — Bourse $500.
1—The Moor (A. Pagé) (8)
2—Rus Crane (B. Gervais) (13)
3—June Crispin (A. Pagé) (10)
4—Rapid Express C (M. Cournoyer) (6)
5—Ronald's Girl (H. Ouellet) (5-2)
6—Valera (I. Aubin) (7)
7—Holf Song (S.Séguin) (7-2)
8—Jewzell (J. Tremblay) (4)
Elig.: Duke Lee (N. Tremblay) Fedor Dick (P. Filion)

COURSE No 2

AMBLE — Bourse $500.
1—Miss Jane Brook (R. Beaudoin) (7)
2—True King (E. White) (5)
3—Mary's Bill (M. Goguen) (4)
4—Shozo (G. Guay) (9-2)
5—Jimmy Howard (B. Gervais) (10)
6—Glo On (L. Pettigrew) (8)
7—Winged Freight (M. Aubin) (3)
8—Josedale San Juan (Y. Pelchat) (6)
Elig.: Canny Page (N. Tremblay) Quick Trigger (D. Normandin)

COURSE No 3

AMBLE — Bourse $550.
1—Two Mountains Vane (R. Grand'maison) (3)
2—Meadow Vonian (G. Robichaud) (9-5)
3—Gay Meadow (M. Goguen) (6)
4—Gallant Express (M. Cournoyer) (9-2)
5—Rumak (8)
6—Kristal Mar Mic (C.-H. Fortier) (10)
7—Texas Time (G.-L. Gingras) (7)
8—Navo Richelieu (D. Larochelle) (4)
Elig.: Willie Baldwin (E. White) Star Goose (M. Aubin)

COURSE No 4 — QUINELLA

AMBLE — Bourse $550.
1—Cunt Adio (M. Mineault) (2)
2—Eliminator (Y. Pelchat) (10)
3—Anita Adio (F. Resrochers) (6)
4—Space Man (E.-L. Bouchard) (4)
5—Raffle S. (M. Aumin) (8)
6—Arawana Scott (B. Côté) (3)
7—Stirling Mir (N. Tremblay) (7-2)
8—Jolie Mar Mic (L. Duquette) (7)
Elig.: Remadios (R. Roberge) Erne Goose (Y. Pelchat)

COURSE No 5

TROT — Bourse $600.
1—Queen's Impel (D. Larochelle) (4)
2—Missouri Hanover (N. Tremblay) (9)
3—Flemington Key (J. Giguère) (10)
4—Little Mercy (H. Ouellet) (8)
5—Frysie Rosecroft (P.-E. Alain) (5-2)
6—Paris Lad (C. Denault) (3)
7—My Scotch (J.-A. Verret) (6)

COURSE No 6

AMBLE — Bourse $700.
1—Kawartha Atom (Y. Catellier) (9-5)
2—Ben's Gift (B. Gervais) (7)
3—Elk Slator (P. Noël) (6)
4—Jet Shadow (M. Cournoyer) (5)
5—Two Mountains Babe (R. Grand'maison) (3)
6—Mazie Pointer (H. Brousseau) (4)
7—Mifflin Hanover (Y. Gamache) (8)
8—Allandale Vole (J. Cyrenne) (10)

COURSE No 7 — QUINELLA

AMBLE — Bourse $500.
1—Ronayal's Pride (P. Noël) (7)
2—Martha's Son (R. Coutu) (3)
3—Mountain Bee (A. Poulin) (10)
4—Greene Dale (C. Rocheleau) (8)
5—Sugar Lind (E. White) (6)
7—Ruth C Cadet (E.-L. Bouchard) (4)
8—Lover Hal (P. Noël) (9-2)
Elig.: Adios Amigo C. (B. Gervais) Sheriff Mills (M. Mineault)

COURSE No 8

AMBLE — Bourse $900.
1—Invoke (Y. Catellier) (5-2)
2—Key Guard (M. Cournoyer) (7-2)
3—General Richelieu (D. Larochelle) (4)
4—Mr Soude Rickey (J.-G. Lareau) (3)
5—Jamie's Yankee (H. Ouellet) (6)
6—Abe Rosecroft (R. Beaudoin) (8)

COURSE No 9

TROT — Bourse $1,300.
1—Scotch Irish (Y. Gamache) (7)
2—Lili Song (R. Grand'maison) (8)
3—Mattew (Y. Catellier) (4)
4—Amigo (M. Cournoyer) (10)
5—Foundation (J. Cyrenne) (6)
6—Absend Mr (J.-G. Lareau) (3)
7—Gloria Elkington (P.-E. Alain) (5-2)
8—Penny Scott (7-2)

COURSE No 10 — EXACTA

AMBLE — Bourse $600.
1—Sir Cyr (5)
2—Satan (D. Normandin) (7)
3—Eddie Mason (B. Gervais) (8)
4—Glonden Spark (S. Pleau) (9)
5—Castle Hal (F. Desrochers) (3)
6—Sky Sign (M. Cournoyer) (4)
7—Indian Prince (J. Cyrenne) (6)
8—Ivy Castle (J.-G. Lareau) (7-2)

DIMANCHE

COURSE No 1

TROT — Bourse $500.
1—Mr Coal Dust (R. Marcotte) (3)
2—Daring Dream (B. Gervais) (5-2)
3—Tullican (F. Desrochers) (7-2)
4—Sep Up (Y. Gamache) (7)
5—Patoka Ed (R. Coutu) (10)
6—Gay Baron (C. Rocheleau) (8)
7—Devil Try (G. Robichaud) (4)
8—Hans B. (L. Duquette) (6)
Elig.: Incorporator (P. Grenier)

COURSE No 2

AMBLE — Bourse $500.
1—Volo M. Queen (I. Aubin) (6)
2—Chief Moken (R. Marcotte) (4)
3—Marve Hanover (H. Ouellet) (7-2)
4—Exclusive (8)
5—Peter A. L. Express (C. Denault) (10)
6—Speedy L. Express (B. Gervais) (9)
7—June Bell (Y. Catellier) (3)
8—David A Lee (G. Lachance) (2)
Elig.: Battle A. Adios (P. Touchette) Admiral Richelieu (F. Jodoin)

COURSE No 3

AMBLE — Bourse $525.
1—Dimity Way (Y. Pelchat) (10)
2—Admiral Express (G. Robichaud) (6)
3—Miss Meadowlands (T. Miller) (4)
4—Gilbert Mir (J. Giguère) (3)
5—Feu Follet (J.-L. Demers) (8)
6—Pat Diamond (N. Tremblay) (9-5)
7—Star Goose (M. Aubin) (7-2)
8—Sunshine Mir (B. Côté) (3)

COURSE No 4 — QUINELLA

AMBLE — Bourse $525.
1—Knightie Knight (E. White) (3)
2—Ima Johnston (G. Baillargeon) (5-2)
3—Northwood Diana (G. Beauchemin) (8)
4—Florence Drummond (A. Veilleux) (7)
5—Splish Splash (J.-L. Gingras) (4)
6—Big Andy (R. Roberge) (6)
7—Armbro Freddie (Y. Gamache) (7-2)
8—Lady Cas (H. Bouchard) (10)

COURSE No 5

TROT — Bourse $600.
1—Dolph Hanover (Y. Pelchat) (7)
2—Cloyd Hanover (R. Coutu) (4)
3—Maid Scamp (D. Larochelle) (2)
4—Gay Bill (J. Lefebvre) (6)
5—Newport Hawk (E. White) (3)
6—Wildwood Ruby (J. Lemay) (8)
7—Fireman Ed (C. Denault) (10)
8—Fair Doll (K. Aubin) (7-2)

COURSE No 6

AMBLE — Bourse $1,100.
1—Lord Bri (N. Tremblay) (6)
2—H. Harry (A. Veilleux) (3)
3—Gee Dee Vic (J. Cyrenne) (9-2)
4—Leter Hanover (C. St-Jacques) (8)
5—Alain Drummond (G. Lachance) (7-2)
6—Den Texas (A. Pagé) (2)
7—Active Bud (B. Côté) (4)

COURSE No 7 — QUINELLA

TROT — Bourse $700.
1—Landracer (D. Normandin) (8)
2—Pinky Jamie (J.-G. Lareau) (3)
3—Tanglejo (P.-E. Alain) (9-2)
4—Royal Speedster (R. Coiu) (4)
5—Mr Media (E. White) (6)
6—Major Low (R. Grand'maison) (10)
7—Little Imp (M. Gingras) (7)
8—Campbell Bown (C. Côté) (5)

COURSE No 8

AMBLE — Bourse $850.
1—Little Miss Jerry (C. Denault) (5)
2—Lucky Widower (H. Ouellet) (8)
3—Style Guide (Y. Pelchat) (10)
4—Miss Royal Time (Mineault) (7)
5—Danny Mar Mic (Y. Catellier) (6)
6—Tar Way (D. Larochelle) (3)
7—Key Ko (P. Grenier) (7-2)
8—Dickel Dares (Y. Gamache) (8)
Elig.: Pine Clap (R. Roberge) Cindy's Dream (R. Barrieau)

COURSE No 9 — INVITATION

AMBLE — Bourse $1,500.
1—Gee Dee Frisco (J. Cyrenne) (4)
2—Harry's Bomber (R. Barrieau) (2)
3—Mr Richelieu (G. Lachance) (8)
4—Reese Rodney (D. Larochelle) (9-2)
5—Ruby Duby Doo (B. Côté) (6)

COURSE No 10 — EXACTA

AMBLE — Bourse $550.
1—Calling Key (G. Guay) (2)
2—Mr Sand (J. Guenette) (4)
3—Sep June (M. Goguen) (8)
4—Road Runner (G. Robichaud) (9)
5—Cunny's Bud (P. Noël) (3)
6—Jacqueline Star (G. Baillargeon) (6)
7—Express B. (J. Giguère) (10)
8—Casoma (J.-G. Lareau) (9-2)
Elig.: Miss Scot Book (E. White) Just Barry (N. Tremblay)

Les courses à Richelieu

PREMIERE COURSE

TROT — Bourse $900.
2—The Minch (A. Boucher) 3-1
8—Club Hanover (Hen. Filion) 7-2
6—Colby Jo (N. Bardier) 4-1
4—Hoot Charm (W. Bourgon) 9-2
7—Lord Claire (A. Bédard) 6-1
1—Majestic (A. Hanna) 8-1
5—High Gay (J. Létourneau) 8-1
3—Lo Guy (A. Renaud) 10-1
Aussi éligibles :
W. T. Wonlin (G. Lachance)
Titan Galaphone (D. MacTavish)

DEUXIEME COURSE

AMBLE — Bourse $1,000.
5—Howard Mir (M. Dostie) 3-1
6—Jet Adios (J. Gordon) 7-2
1—Armbro Honest (C. Pelletier) 4-1
2—Andalusia (R. Caldwell) 9-2
4—Labrador Hanover (D. White) 6-1
7—Consul Richelieu (P. Sauvé) 8-1
8—Hellion Pick (A. Hanna) 8-1
3—Pacer (C. Proulx) 10-1
Aussi éligibles :
Eugene Hanover (M. Gingras)
Mike Drummond

TROISIEME COURSE

AMBLE — Bourse $1,400.
2—Lord Dares (P. Caldwell) 3-1
1—Adican (A. Hanna) 7-2
3—Leader Lobell (M. Brosseau) 4-1
4—P. W. Adios (G. Bardier) 9-2
7—Belle Wilson (C. Poulin) 6-1
5—Berthmors Bertha (R. Bédard) 8-1
6—Two Bitts (C. Dupont) 8-1
8—Buby Blackstone (R. Barrieau) 10-1

QUATRIEME COURSE

TROT — Bourse $1,100.
1—Kingston (N. Bardier) 3-1
2—Imprimis (M. Turcotte) 7-2
5—Rushing Brook (M. Brosseau) 4-1
4—Castle Wave (T. Horton) 9-2
6—Chalidale Bryan (M. Héroux) 6-1
7—Simcoe (R. craig) 8-1
8—Butchie B. (A. Hanna) 8-1
3—Hard Corner (M. Gingras) 10-1
Aussi éligibles :
Debbie Bond (Hen. Filion)
Lord Sampson (G. Raymond)

CINQUIEME COURSE

AMBLE — Bourse $900.
5—Stewart's Clan (J.-C. Gauthier) 3-1
1—Count Newport (G. Lachance) 7-2
8—Maine Topic (J.-P. Charron) 4-1
2—Volcana Hanover (A. Boucher) 9-2
3—Pace Mar Mic (G. Filion) 6-1
6—Tino Brooke (L. St-Laurent) 8-1
7—Good Girl Mir (J. Létourneau) 8-1
4—Kathy Collen (W. Bourgon) 12-1
Aussi éligibles :
Hickory Meadow (L. Bergeron)
McQuick (J. Herbert)

SIXIEME COURSE

AMBLE — Bourse $900.
5—Uhuru (G. Baillargeon) 3-1
8—Pee Wee Adios (J.-G. Brosseau) 7-2
2—Battle C. Adios (T) Horton) 4-1
4—First Down (A. Hanna) 9-2
1—Shafter Diamond (J. Létourneau) 6-1
3—Uncle Bun (R. Bédard) 8-1
6—Letta Worthy (J. Gordon) 8-1
7—Active Van (A. Boucher) 10-1
Aussi éligible :
Niagara Chance (M. Bouvrette)

SEPTIEME COURSE

AMBLE — Bourse $900.
6—Patrick Kirk (G. Lachance) 3-1
1—Amiable (M. Turcotte) 7-2
8—Banjo Pick 4-1
7—Shafter King (D. MacTavish) 9-2
5—Incitatus (A. Bédard) 6-1
2—Wendy Lee L. 8-1
3—Cornelia Adios (C. Poulin) 8-1
4—Teddy Aircraft (G. Diotte) 10-1
Aussi éligibles :
Treasured Pick (L. Bourgon)
Meadow Andy (R. Bardier)

HUITIEME COURSE

AMBLE — Bourse $1,100.
7—Sunset Lee M. C. Paradis) 3-1
1—Tennessee Breeze (H. Filion) 7-2
8—John Glenn (J.-G. Brosseau) 4-1
2—Stoney C. (J.-C. Gauthier) 9-2
5—Stormy M. (A. Hanna) 6-1
3—Rhythm Man (A. Boucher) 8-1
6—Dapper Grattan S. (D. Grisé) 8-1
4—Cletus Hanover (R. Caldwell) 10-1

NEUVIEME COURSE

TROT — Bourse $3,000.
6—Carson Hanover (G. Filion) 3-1
4—Scotch Admiral (G. Lachance) 7-2
2—Speedy Man (J. Jodoin) 4-1
3—Mr Parish (S. Brisson) 9-2
8—Van's First (C. St-Jacques) 6-1
1—Sherbrooke Way (R. Gagné) 8-1
5—Coronado Hanover (N. Bardier) 8-1
7—Scotty Dear (L. Bourgon) 10-1

DIXIEME COURSE

AMBLE — Bourse $900.
3—Brave Tag (F. Leboeuf) 3-1
7—Gem Direct (M. Lefebvre) 7-2
6—High Darneau (J. Wiener) 4-1
1—Barbara Bel (M. Gingras 9-2
5—Diamond Way (R. Suavé) 6-1
2—Noble Jet (W. Bourgon) 8-1
4—Dufferin (R. Craig) 8-1
8—Mr O'Keefe (G. Paquette) 12-1
Aussi éligibles :
Squeeze Play (G. Bardier)
Meadow Byrd (R. Ponton)

COURSE No 1

TROT — Bourse $1,000
No 3 Licking Speed (Dun Dactavish) 2.70 2.60 2.20 — No 5 Hi Jet (C. St-Jacques) 3.30 2.40 — No 7 Bevy Spirit (A. Boucher) 2.60.
Ont aussi couru Linden Rod, Joppa's Surprise, Newport Rockey, C.H.B. Prospector.
Temps: .31.1 1.03.2 1.35.2 2.07

COURSE No 2

AMBLE — Bourse $900.
No 7 Star's Lo (G.L. Lachance) 7.10 3.60 2.80 — No 1Milton Hanover (G. Bardier) 2.80 2.40 — No 3 Mary Lyn (P. Sauvé) 3.50.
Ont aussi couru: Rugged Pick, Silver's Gold, Dark Onyx, More Scotch, Our Cuchess.
Temps: .31 1.05 1.36.2 2.09.
Pari double 3—7 $7.80.

COURSE No 3

AMBLE — Bourse $1,600
No 5 Helen J Adios (G. Lachance) 12.90 5.00 3.90 — No 3 Andy's Son (R. Barrieau) 3.40 2.90 — No 7 Georgia Red (C. Paradis) 6.30.
Ont aussi couru: Blossom Time, Miss Baker Adios, Adios Mite C. Good Day.
Temps: .30.3 1.03.1 1.35 2.05.

COURSE No 4

AMBLE — Bourse $900.
No 1 Galant One (G. Lachance) 3.50 2.30 2.30 — No 4 Jos Brooke (A. Bédard) 4.00 2.90 — No 5 Josedale On Top (C. Paradis) 8.20.
Ont aussi couru: Grand View, Paco Byrd, Osborne, Money Time, Fleeting Pick.
Temps: .32.1 1.03.4 1.36.4 2.11.18.
Quinella: 1—4 $11.30.

COURSE No 5

AMBLE — Bourse $900.
o 3 Adios Pierre (M. Bouvrette) 8.90 4.90 3.10 — 6 Success Stormy (Hen Filion) 5.00 4.80 — No 7 John's Joy (Dun Mactavish) 6.40.
Ont aussi couru: Hearty Dares, Sugar Prince, Dainty Brooke, Torrie Freight, Fiddler's Green.
Fiiddler's Green n'a pas fini, équipement brisé.
Temps: .32.1 7.04.3 1.36.1 2.08.

COURSE No 6

AMBLE — Bourse $900.
No 7 Tarr's End Play (A. Hanna) 13.60 5.90 3.40 — No 1 Squire Dean (M. Héroux) 8.30 4.10 — No 8 Adios (P. Lacoste) 3.40.
Ont aussi couru: Baron Dale, Melody Smoky, Meadow Henry, Lincon Adios, Northwood Combat.
Temps: .30.2 1.03.2 1.36.1 2.08.1.

COURSE No 7

TROT — Bourse $1,000
No 7 Jonairo (D. Gillis) 10.70 5.20 3.70 — No 6 Faber Mar Mic (R. Ponton) 3.70 2.70 — No 8 Lullwater Frost (G.L. Lachance) 4.70.
Ont aussi couru: Lobelia, Murray Mir, Dutch Bardia, Paris Demon, Sergeant Rum.
Temps: .31.2 1.04.3 1.36 2.07.3.
Quinella 7—6 $18.30.

COURSE No 8

AMBLE — Bourse $1,100
No 7 Direct Duke (M. Turcotte) 10.40 5.80 5.50 — No 1 Tom Strong (C. Paradis) 7.70 5.00 — No 3 Buzz Johnston (P. Caldwell) 6.80.
Ont aussi couru: Easy Abe, Lonaire, Bowser Scott, Louie G., Mr. Soudericker.
Temps: .31.3 1.02.4 1.34.3 2.06.4.

COURSE No 9

AMBLE — Bourse $3,000
No 2 St-James Street (Dun Mactavish) 14.30 5.70 3.60 — No 1 Sharp 'N' Smart (J. Hayes) 3.30 2.90 — No 7 Meadow Lanco (C. St-Jacques) 4.30.
Ont a

l'Action économique

COTES DES BOURSES

Toronto

(Par la Presse Canadienne)

MINES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Acad Uran	4000	4	4	4
Accra	2000	9½	9½	9½
Acme Gas	2000	22	22	22
Adcovate	309	285	285	285
Agena Mg	2000	12	12	12
Agnico	50	160	160	160
Akaitcho	1000	53	53	53
Alj Pitch	1000	12	12	12
Am Larder	4000	24	22	24
Am Moly	800	15½	15½	15½
Ang Ruyn	1400	113	112	113
Ang U Dev	2500	69	67	67
Ansil	1500	7½	7½	7½
Area	800	305	300	300
Argosy	8620	95	92	95
Armore	2000	18	18	18
Arcadia	1150	18½	18½	18½
Atl C Cop	2200	70	67	67
Bankeno	500	70	70	70
B-Dqu	100	8	8	8
Belcher	1000	35	35	35
Belletere	1900	20	20	20
Bethlm	1000	640	635	640
BL Hawk	8800	28½	26	26½
Bralorne	1010	182	182	182
Br Reef	20500	32	30	32
Brunswk	570	620	615	615
Bunk H	10200	21	19½	20
Calmor IB	1100	49	49	49
C Mines	69500	31	26	30
Camflo	2200	340	335	335
Camp Chib	680	720	710	720
Camp RL	400	22¼	22¼	22¼
C Tung	5200	191	186	190
C Dyno	300	137	137	137
Cdn Keely	7500	7	6½	7
C Lencourt	4000	11	11	11
Cdn Nisto	2250	22	22	22
Candor	28000	27½	26	27
Can-fer	2000	98	90	90
Cantre	1000	15	15	15
Captain	1000	15	15	15
Cassiar	200	16⅜	16⅜	16⅜
Cent Pat	1800	150	150	150
Chestrvile	1000	23	23	23
Chib Kay	1000	10	10	10
Chib M	1525	51	51	51
Coch Will	1600	155	155	155
Coin Lake	3000	16	15½	16
Comb Met	2666	17	16	16½
C Rambler	2100	135	133	135
C Red P	112400	30½	28	30
Conwest	2117	575	555	560
Coprcorp	6200	55	53	53
Cop Fields	126	130	130	130
Cop Man	5000	23½	23	23
Coulee	5300	36	33	36
Craigmt	510	11¾	11½	11¾
Catland	2566	26	26	26
Daering	1000	8½	8½	8½
D'Aragon	5000	17	16½	16½
Deer Horn	1000	29	29	29
D'Eida	11726	150	146	150
Delhi Pac	5000	15	14½	15
Denison	4606	74¾	72½	74¾
Dicknsn	500	340	330	340
Discovry	1000	120	120	120
Dome	265	48	48	48
Dunraine	4000	64	63	63
East Sull	600	510	500	505
Endako	1215	10¾	10½	10⅝
F'west T	500	9	9	9
F Mar	280	185	185	185
Frobex	3310	480	465	480
Gnt Masct	6625	130	123	128
Giant Yk	1400	875	850	875
Glenn	42500	20	18	20
Goldray	1000	72	71	71
Goldrim	6700	33	32	32
Gortdrm	700	230	220	220
Gradore	11003	22	20½	21
Grdroy	103325	44½	38	40
Granduc	3600	490	465	480
Granisle	1500	575	565	575
Green Pnt	1000	25	24½	25
Gulch	13500	28	26	28
Gulf L	3000	6½	6	6½
Gunnar	1280	152	151	152
Headway	9500	16	16	16
Heath	2500	8½	8½	8½
High-Bl	900	970	950	960
Hollinger	2245	25⅞	25½	25⅞
Huds Bay	615	63½	62¾	62¾
Hu-Pam	1000	9½	9½	9½
Hydra Ex	8260	19	18½	19
Int Bibis T	2000	56	50	50
Iron Bay T	1300	345	335	345
Iso	1900	138	138	138
Jaye Exp	6500	15	14½	15
Jelex	9500	25	24½	25
Joliet	5600	39½	37½	39½
Jonsm	15500	18½	18	18½
Joutel	1360	70	70	70
Jowsey	2000	74	70	74
Kam Kotia	1500	296	295	296
Ker Ad	31762	16⅜	15⅜	16
K Anacon	2100	75	72	72
Kid Coper	8150	60	59	60
Kopan	1000	5½	5	5
Lab Min	200	29¼	29¼	29¼
L Dufault	3725	10⅞	10⅜	10⅜
L Shore	15	200	200	200
La Luz	20	13¼	13¼	13¼
Langis	6500	44	43	44
Leitch	1875	655	625	625
Liberian	50	11	11	11
LL Lac	735	155	145	155
Lorado	1000	95	95	95
Louviert	1000	16	16	16
Macassa	1630	150	143	143
Macdon	7600	21	20½	20½
Madsen	1800	137	135	135
Malartic	200	48	48	48
Man Bar	1500	25	24	25
Match	5000	10½	10⅛	10½
Mattgmj	1225	14¼	14	14
Maybrun	1000	8	8	8
Mc Adam	4000	45	43	45
Mc Intyre	615	90¼	89	90¼
MWat	34900	60	55	37
Merrill	1000	84	84	84
Meta	1000	8½	8½	8½
Midri	83300	59	54	55
Min Ore	13500	12	11	11½
Mt Wright	5500	30	29	30
Multi	19700	143	135	143
Nealon	3500	6	5	6
New Bid	9000	4	4	4
New Cal	900	29	29	29
Nenex	11480	590	555	590
N Harri	3000	14	13	14
N Hos	12500	248	235	238
N Imprl	73782	345	320	340
N Kelore	160	5	5	5
Nlund	41000	18	16	18
N Mylama	4000	18½	17½	17½
Newnor	500	8	8	8
N Que Ragl	150	420	420	420
N Sen	143200	42½	34½	40½
Nick Rim	2000	13	13	13
Nrbask	28010	54	50	50
Norbeau	1500	35	34	35
Norgold	2000	8	7	8
Normetal	460	396	390	390
Norpax	2500	6	6	6
Norcal	23000	25	25	25
North Exp	3000	23	21½	21½
Northgat	8200	495	485	490
N Rank	2600	27	26½	26½
N Roc k	7000	35	34	34
North Can	1000	105	102	105
N Beauc	500	80	80	80
Nudul	2000	13½	13½	13½
Opemska	2390	975	950	960
Orchan	1300	230	221	230
Osisko	2000	63	62	62
Pamour	10200	210	204	205
Paramaq	3000	8	8	8
Patino	87	820	800	810
Pax Int	2500	10	10	10
Pce Exp	687999	108	87	105
Peerless	2000	7	7	7
Pick Crow	598	22	22	22
Pine Point	1495	46½	46¼	46½
Placer	1969	37	35	37
Porc Pay	800	8½	8½	8½
Pow Rou	1700	68	65	68
Preston	3950	21½	20⅞	21⅛
Probe M	2	10	10	10
Purdex	500	8	8	8
Pyramid	1600	380	370	375
Q Matta	195975	169	156	159
Quemont	960	810	800	800
Quonto	2000	4½	4½	4½
Radior	11200	55	49	49½
Rayro	12500	135	127	127
Rio Algom	5460	34⅜	32¾	34⅜
Rio Pr	100	102	102	102
Rio Alg	310	21½	21	21
Rix Athab	1200	23	23	23
Roman	14009	21¼	20⅜	21
Rowan Cn	1000	11	11	11
Ryanor	2000	11	11	11
Satel	16000	25½	24	25
Sherritt	1150	430	415	430
Sil Eureka	3688	140	135	135
Silfids	13500	435	425	425
Sil Miller	5700	14½	14	14½
Silmq	91800	34	27½	33
Sil Stand	1500	85	84	85
Siscoe	7840	570	540	570
Stanrck	5700	340	330	340
Steep R	1380	560	540	545
Sud Cont	5000	23	21	23
Sulivan	800	385	365	385
Sunburst	3000	8	7	7
Teck Corp	564	490	480	480
Territory	3140	12	12	12
Texmcnt	7800	79	77	78
Texore	500	21	21	21
Tex-Sol	2900	20½	20½	20½
Tombill	100	105	105	105
Torbrit	3800	60	58	60
Tormont	2500	7	7	7
Tribag	3000	114	110	114
Tundra	2400	30	30	30
U Mining	3000	30	39	39
U Buffadn	4800	32	31	32
Un Keno	2185	630	590	630
U Porc	13750	10½	9	9
Upp Can	700	155	155	155
Urban Q	1000	12½	12½	12½
vespar	3000	32½	32	32
Wasmac	200	79	79	79
West Mine	2650	335	325	325
Wht Str	54000	34	27½	33
Wilco	4500	37	36½	37
Williroy	4300	80	77	80
Windfall	8200	24	21	21
Win-Eld	6500	17	14½	17
Yale Lead	7200	22½	22	22½
Yk Bear	4200	235	230	235
Yukon C	2800	103	102	103
zenmac	5500	24	24	24
zulapa	2000	16	16	16

PETROLES ET GAS

All Rox	8000	12	12	12
Alminex	1740	470	460	470
A Led	20000	17½	16	16
Asamera	3125	440	430	440
Banff	3595	13½	13½	13½
Calvert	1300	20	20	20
CS Pete	3600	221	210	214
C Ex Gas	5790	390	380	385
C Gridoil	2200	630	620	620
C Homestd	2000	220	215	218
Cdn Sup O	1800	36½	35¾	36½
Cdn Tricnt	237	10⅛	10	10⅛
Cent Del	7280	12¼	12	12
Chieftan D	1200	635	625	625
Com Pete	350	750	750	750
C West P	1128	150	145	150
Dynamic	6138	115	110	115
Fargo	10660	445	420	425
French Pt	1350	450	435	435
Gr Plains	250	11½	11½	11½
Gt COilsds	865	13¾	13¾	13¾
Int Helium	1900	310	295	295
Midcon	1500	50	48	48
Mill City	6829	123	112	120
N Cont	2000	33½	32	33½
N Davies	500	14	14	14
NC O	10080	435	420	430
Numac	5965	390	370	390
Numac	6900	88	85	88
Permo	2500	21	20	20
Peruv	500	360	360	360
Petrol	4500	59	58	59
Place G	1900	210	205	205
Prov G	18680	620	610	615
Ranger	3340	248	230	230
Scurry Rn	6177	25¼	24½	25
Spooner	5000	57	55	55
Triad Oil	6420	195	186	186
U Canso	3200	345	340	340
U Canso	2350	139	130	135
Un Reef P	10000	14	14	14
vandoo	2000	6½	6½	6½
W Decalta	1100	259	250	255
W Decit	500	111	111	111

MINES

Pce Ex	687999	108	87	105
Q Matt	195975	169	156	159
N Sena	143200	42½	34½	40½
Conigo	114480	32½	27½	32½
C Red	112400	30½	28	30

PETROLES

Am Led	20000	17½	16	16
Provo G	18681	620	610	615
Fargo	10660	445	420	425
NC Oils	10080	435	420	430
C Ex G	8790	390	380	385

Marché étranger

MARCHE ETRANGER

Loblaw B	50	7⅞	7⅞	7⅞
Int Prov p	200	22¾	22¾	22¾
Moore Co	160	28¼	28¼	28¼
Cent D R	100	12⅜	12⅜	12⅜
Spooner	2000	62	62	62
Agnico	300	190	185	185
Bethlm	700	700	650	650
Cens Neg	3500	42	42	42
Coch Will	1400	170	165	170
Discovery	800	130	130	130
Kerr Add	500	16½	16½	16½
Lorado	700	100	100	100
Multi	100	146	146	146
Midrim	1500	60	60	60
Northgate	100	525	525	525
North Rank	500	31	31	31
Patino	100	830	830	830
Silverflds	700	525	525	525
Siscoe	1000	625	620	625
Utd Keno	500	620	610	610
Yellowk	500	270	270	270

Titres les plus actifs

Par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
R. Org	25230	6¾	6	6¼ + ⅛
Shell F	21830	10½	10	10¼ — ⅛
Pac Pete	21445	14⅞	21⅜	22 + ⅛
Trans M	10220	19¼	18⅝	19 — ½

MINES

Pce Ex	687999	108	87	105	+17
Q Matt	195975	169	156	159	+ 1
N Sena	143200	42½	34½	40½	+ ⅝
Conigo	114480	32½	27½	32½	+ 6
C Red	112400	30½	28	30	— ½

PETROLES

Am Led	20000	17½	16	16	— 1½
Provo G	18681	620	610	615	—10
Fargo	10660	445	420	425	—20
NC Oils	10080	435	420	430	+ 5
C Ex G	8790	390	380	385	—10

Hausse du coût de la vie

OTTAWA (PC) — L'indice du coût de la vie a augmenté de trois dixièmes de point entre la mi-avril et la mi-mai alors que les Canadiens ont subi une hausse générale des prix, sauf pour la nourriture et les vêtements.

L'indice, qui a été établi à 100 en 1949, était de 147.8 en avril et a monté à 148.1 en mai. Il était de 143.4 en mai 1966.

Le Bureau fédéral de la statistique rapportait que le coût de la nourriture avait baissé de trois dixièmes de point pendant les mois, tandis que les vêtements restaient au même coût et qu'il y avait augmentation dans le logement, les transports, la santé, les loisirs et le tabac.

Dividendes

Par la PRESSE CANADIENNE

C.B. Telephone, $1.19 l'action provilégiée à 4 3-4 pour cent; $1.19 l'action privilégiée de la série 1956 à 4 3-4 pour cent; $1.29 l'action privilégiée à 5.15 pour cent, 15 juillet, inscription le 30 juin; $1.50 l'action privilégiée à six pour cent; $1.09 l'action à 4 3-8 pour cent, 1er août; inscription le 17 juillet; 65 cents l'action ordinaire, hausse de cinq cents; $1.44 l'action privilégiée à 5 3-4 pour cent $1.12 à 4 1-2 pour cent; 30 1-4 cents l'action privilégiée à 4.84 pour cent, 1er juillet, inscription le 16 juin.

Canadian Food Products, 75 cents la première action privilégiée; 75 cents la seconde action privilégiée, 1er juillet, inscription le 22 juin.

Cominco Ltd, 80 cents, perte de 10 cents, 17 juillet, inscription le 16 juin.

Marchant Mining Co., cinq cents l'action ordinaire, 30 juin inscription le 15 juin.

National Grocers Co Ltd, 15 cents l'action ordinaire; 37 1-2 l'action privilégiée, 1er juillet, inscription le 10 juin.

Occidental Petroleum Corp., 20 cents en fonds américains, 18 juillet, inscription le 19 juin.

Penmans Ltd, $1.50 l'action privilégiée à six pour cent, 1er août, inscription le 4 juillet.

Premier Trust C., $2 1er juillet, inscription le 16 juin.

Shell Investments Ltd, 27 1-2 cents l'action privilégiée à 5 1-2 pour cent, 1er juillet, inscription le 17 juin.

Tancard Industries Ltd, six cents l'action privilégiée, 31 juillet, inscription le 14 juillet.

Trans-Canada Corp., 10 cents l'action ordinaire, 1er juillet, inscription le 16 juin.

Le dollar

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien est demeuré inchangé à $0.92 17-32, en terme de dollar américain. Il valait $0.92 1-2 il y a une semaine.

La livre sterling avait perdu 3-64 et valait $2.79 15-64.

★ ★ ★

MONTREAL (PC) — A la fermeture de la Bourse, le dollar américain demeurait inchangé à $1.08 1-16 en dollar canadien.

La livre sterling était baissée de 1-16 et valait $3.01 3-4.

Change

Australie (schilling)	$0.042980
Belgique (fran)	$0.021869
Angleterre (livre)	$3.02
Bulgarie (lev)	$0.9274
Tchécoslovaquie (couronne)	$0.1520
Danemark (couronne)	$0.1567
France (franc)	$0.2213
Allemagne (mark)	$0.2728
Hollande (florin)	$0.3014
Hongrie (forient)	$0.093418
Italie (lire)	$0.001741
Mexique (peso)	$0.086871
Norvège (couronne)	$0.1519
Pologne (zloty)	$0.2713
Roumanie (leu)	$0.1808
Espagne (pesetos)	$0.018138
Suède (couronne)	$0.2109
Suisse (franc)	$0.2515
Etats-Unis (dollar)	$1.08¼
Vénézuéla (bolivar libre)	$0.2418
Yougoslavie (dinar)	$0.08680

Cotations en dollars canadiens.

Mines hors liste

9 JUIN 1967

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.

TITRES	Off.	Dem.
Aconic		4
Amer Chib	4	7
Bald Mtn	2	4
Beauchemin		30
Beauport	10	15
Boma	15	25
Bracemac	9	12
Brosnan	3	6
Cresbar	22	24
Cuvier	2	4
Dasson	5	10
Gaspex	25	35
Gibson	4	7
Gold Star	7	10
GT Lakes Nickel	300	320
Hucamp	50	55
Kewagama	2	5
Lun. Echo	37	42
Main Oka	9	12
Martin Bird	1	3
Madex	50	60
Naganta	20	29
Nat Malartic	68	72
Nemrod	5	15
New Associated	3	6
New Insco	17	20
New Lorie	8	10
New Miller	9	12
Nipiron	30	40
New Baska	14	18
Olympia	5	10
Rand Malartic	3	5
Ste-Hélène	5	10
Tamara		5
Timrod	20	40
Titanium		5
Thun Bay	135	140
Vercheres		30
Watson Lake	5	7
Young Davidson	14	16

Indices Dow Jones

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Industriels	875.11	874.88	872.86	874.88
Chemin fer	252.30	254.54	252.30	254.54
Volume:	2,800,000.			

Les grains

MARCHE A TERMES WINNIPEG

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
LIN				
Juillet	3.07	3.09¼	3.06¼	3.08½
Oct	3.12⅝	3.15¾	3.12⅜	3.15
Dec	3.13¼	3.15	3.11⅜	3.14½
GRAINE DE COLZA				
Juillet	2.74½	2.74⅜	2.73¼	2.73¼
Nov.	2.72¼	2.72¼	2.71¼	2.71¼
Janv.	2.71⅛	2.71⅛	2.70	2.70
AVOINE				
Juillet	91⅜	—	—	91⅜
Oct.	92⅞	93	92⅝	93
Déc.	—	—	—	91⅝
ORGE				
Juillet	1.29⅜	1.29½	1.29⅛	1.29½
Oct.	1.30	1.30	1.29⅞	1.29⅞
Déc.	—	—	—	1.28½
SEIGLE				
Juillet	1.32⅜	1.32¾	1.32¼	1.32½
Oct.	1.33⅛	1.34⅛	1.33⅝	1.34
Déc.	—	—	—	1.34⅛

Cours des titres à revenu fixe

4½	Oct. 1	1967	99¾	100⅛
2¾	Juin 15	1968	97¾	98½
5	Oct. 1	1968	99¾	100¾
5¾	Oct. 1	1969	101¼	103¾
5½	Oct. 1	1969	100½	101½
5	Juin 1	1971	97¾	98½
5	Juillet 1	1970	99	99¾
4¼	Sept. 1	1972	92½	93
5	Oct. 1	1973	95½	96¼
5½	Oct. 1	1973	97¼	98¼
3¼	Juin 1	1976	81¼	82¼
5½	Août 1	1960	97¼	98¼
4½	Sept. 1	1963	85¾	86½
5¼	Mai 1	1990	92½	93½
5¾	Sept. 1	1992	98½	99½
CNR 5½	Déc. 15	1971	98¾	99¾
CNR 2¾	Sept. 15	1969	95½	96½
4	Fév. 1	1981	81¼	82¼
5¾	Janvier 1	1985	97¾	98¾
5	Oct. 1	1987	88¾	89¾

PROVINCIAUX

B.C. Elec. 5¾	Av. 18	1991	92	93½
Mn. Hyd. 6¼	Oct. 1	1986	98½	99½
N.B. 6¼	Nov. 15	1991	94½	95½
Newf'd 6¼	Juin 1	1991	93½	94½
Ontario 5¾	Mars 1	1986	95	96
Ont. Hydro 6	Juil. 15	1988	97¾	98¾
Quebec 6½	Oct. 1	1978	98½	99½
Quebec 6½	Oct. 1	1991	97¼	98¼
Que. Hydro 6	Nov. 15	1979	94	95
Que. Hydro 6	Juil. 15	1990	92	93
Sask. 6¼	Oct. 1	1986	98½	99½

CONVERTIBLES

Cdn. Utilities 5¾	1977	118	—
Cdn. Petrofina 4	1972	88	—
Inland Nat. Gas 5½	1977	92	—
Loblaw 4¾	1976	158	—
Lob. Lease Pro. 5½	1973	99½	100
Pac. Pete 5	1977	92	95
Simpson's 5½	1979	122	—
T.C. Pipe Line 5	1989	95	97
W'Coast 5X, x-c'pon	1988	106	109

SERVICES

Alta. Gas Tr. 5¾	1985	90	—
Ang. Can. Tel. 6	1983	91	—
B.A. Oil 5½	1977	97	98
Bell Telephone 6¼	1978	97	98
Bell Telephone 3¾	1979	77½	78½
Bell Telephone 5½	1982	91	92
Bell Telephone 5¾	1984	92	93
Bell Telephone 6½	1987	96½	97¼
B.P. Tanker 6½	1985	97	99
Brazilian 4¾	1970	95	—
Bowater Power 3¾	1980	76	77½
B.C. Telephone 5¾	1986	92	—
Calgary Power 5¾	1982	93	—
Cdn Elect. 4	1968	96½	—
Cdn. West N. Gas 5¾	1982	89	91
Consumer Gas 5¾	1984	90½	92½
Consumer Gas 5	1978	88	89
Gt. Lakes Pwr. 5	1977	93	—
Lakeland Nat. Gas 6	1982	91½	—
Maritime Elect 5¾	1983	91	—
Nfld Lt.&Pwr. 5½	1978	91	—
Nor. Ont. Gas 5¾	1982	90	92
Northwestern Ut. 5¾	1983	87	89
Northern Tel 5¾	1983	92	—
Que. Nat. Gas 7	1990	99	100
Que. Nat. Gas 6	1988	87	—
Que. Telephone 5¾	1983	90	—
T.C. Pipeline 5.85	1967	88	90
Union Gas 5¼	1977	92	—

INDUSTRIELS

Abitibi 6¼	1977	96½	98½
Alum. of Can. 4½	1973	89½	91½
Algoma Steel 5½	1978	88½	90½
Brazilian Tract. 4½	1971	92½	—
Can. Cement 3¾	1975	92	84
C.B. Alum. 5¾	1980	90	92
C.P.R. 5	1983	86	88
Credit Foncier 5¾	1985	85½	87½
Dom Stores 5½	1976	91	93
Dom. Steel 6	1985	84	86
Domtar 6¾	1967	97	98
Eaton Accept. 5¾	1985	90	92
Imperial Oil 6¾	1987	100	101
Indus. Accept 6¾	1984	101	103
Roy. Tr. Mgr. 6	1975	93½	94½
RoyNat. 6¼	1981	95½	97½
Sheil Oil 5¾	1977	94	96
St. Law Corp. 5	1978	87	89
Simpson's 4¾	1973	92	94
Triad 4¾	1971	92	—
Weston Geo. 5½	1963	87	89
Woodward 5¾	1985	93	95

MUNICIPAUX

City Mti. 7, Jan. 1	1992	100½	102½
City Van. 5½ Déc. 15	1985	91½	92½
Met. Tor. 6¼, Nov. 1	1986	98¾	99¾

IMMOBILIERS

Eaton's Realty 3½	1968	97¾	98¾
Eaton's Realty 5	1978	87	88
Loblaw Prop. 5½	1983	90	—
Steinberg's Prop. 6	1984	93	95

BILLETS DU TRESOR

OTTAWA (PC) — Nouvelle émission jeudi de billets du trésor à 91 jours: $110 millions à un prix et rendement moyens de 98.936 et 4.31 pour cent. La semaine dernière, pour le même montant, les prix et rendement étaient de 98.955 et 4.24 pour cent.

Billets à 182 jours: $30 millions à un prix et rendement moyens de 97.809 et 4.49 pour cent, au regard de 97.837 et 4.43 pour cent la semaine dernière pour le même montant.

Youville

La C.S. vend $300,000. de titres, à 6½ - 7%, séries 10 ans, à 96.28, un coût net de 7.5047%.

La Commission scolaire régionale d'Youville, comté de Châteauguay, a vendu, mercredi soir, le 24 mai, à un syndicat formé de Banque Canadienne Nationale, Bélanger Inc., Cliche & Associés Ltée, à un prix de 96.28, $300,000. de titres, remboursables en séries en 10 ans. L'émission comprend $88,000. de titres à 6½%, 1968-76 et $212,000. à 7% 1977. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 7.5047%. L'emprunt comporte un solde de $198,500. à renouveler en 1977 pour un terme additionnel de 10 ans.

La corporation était venue précédemment sur le marché des obligations en avril 1966 lors de la vente de $102,000. de titres à 6% séries 10 ans, au prix de 95.25, soit un coût moyen net de 7.0691%.

Datées du 1er juin 1967, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er juin 1968 au 1er juin 1977 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er juin et 1er décembre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec. L'emprunt, autorisé par une résolution adoptée le 1er novembre 1966, est contracté pour l'achat de terrains.

Les commissions scolaires suivantes font partie de la C.S. Régionale d'Youville, et elles sont obligées de pourvoir au service de la dette de la présente émission d'obligations: C.S. Très St-Sacrement (Châteauguay), C.S. St-Urbain-Premier (Châteauguay), C.S. Ste-Philomène (Châteauguay), C.S. St - Etienne - de - Beauharnois (Beauharnois), C.S. Ste-Clotilde (Châteauguay), C.S. Maple-Grove (Beauharnois), C.S. Châteauguay (Châteauguay), C.S. St-Clément (Beauharnois), C. S. Beauharnois, cité (Beauharnois), C.S. St-Chrysostome (Châteauguay), C.S. Ste-Martine (Châteauguay).

Leur évaluation imposable globale pour 1965-1966, s'élevait à $126.926,560. Le 30 juin 1966, la dette consolid

des arts et des lettres

par Jacques Bélanger

AUDITIONS

Le Directeur du Théâtre Lyrique de Nouvelle France M. Roger Gosselin et le Chef des Choeurs M. Charles Dumas recevront les 15 et 16 juin prochan, entre 11 heures et 20 heures 30, les personnes intéressées à faire partie du cadre de choeur de notre opéra.

Ces auditions sont ouvertes à toutes catégories de voix (soprano, alto, ténor et basse). Signalons aussi que les choristes du T L N F reçoivent une rétribution et que les frais de voyage lorsqu'il y a lieu sont défrayés. On peut s'inscrire et obtenir des informations additionnelles en composant : 692-0707 uo 692-1936.

OPERA

Le Théâtre Lyrique de Nouvelle France qui a entrepris cette année sa première tournée provinciale en présentant l'opéra Le Barbier de Séville de Rossini a remporté un succès éclatant et les deux vedettes les plus acclamées de cette tournée furent Cécile Nadeau et Claude Corbeil. Faisaient également partie de la distribution : Jean Malraye, Jules Bruyère, Roger Gosselin et Lili Guérard. Le Chef d'orchestre était Charles Dumas et les décors furent créés par Yvon Sanche. La mise en scène était confiée à Roger Gosselin.

THEATRE

A ne pas manquer ce soir au Théâtre La Fenière "Pique-Nique en Ville" comédie de Georges de Tervagne, mis en scène par Georges Delisle. La distribution met en vedette : Mmes Gisèle Gallichan, Alice Perreault, Lise Genest et Marise Thivierge, et messieurs Michel Pascal, Paul Boarret, Jean Authier et Bertrand Bonin.

DISCOTHEQUE

Lors d'un récent voyage à Québec, la jolie Michèle Richard s'est rendue à "La Traite du Roy" une des discothèques les plus originales de la province. En effet, cette salle de danse est aménagée dans des voûtes historiques sur la Place Royale.

CONCOURS

La Fédération des cinéastes amateurs canadiens en collaboration avec le Pavillon de la Jeunesse invite les jeunes à participer à un concours de cinéma amateur. Les films choisis seront projetés au Cinéma-Théâtre du Pavillon de la Jeunesse. Les auteurs des films seront divisés en deux groupes d'âges, 20 ans et moins et de 21 ans à 30 ans. Les gagnants des deux catégories recevront des prix offerts par Radio-Canada. De plus, les auteurs de tous les films projetés au pavillon, recevront une médaille de Bronze de l'Expo et un certificat de participation au concours.

FETE

Lors de son passage au club "Le Vieux Bardeau", Monsieur Radio-Télévision 67, Jean Roger, a été l'objet d'un cocktail extraordinaire réunissant près de 100 personnes, rassemblées pour fêter son élection.

BOITE POUR CLEMENCE

En plein coeur du Vieux Montréal, Clémence Desrochers a maintenant sa boite bien à elle. Elle présente à tous ceux qui aiment la fantaisie et l'humour sa revue "Le Monde sont drôle" sur une musique de Pierre Brault.

NOMINATION

Les étudiants de l'université Harward viennent de consacrer les pires acteurs de l'année. Il s'agit de l'Américain George Peppard nommé le pire acteur et Ursula Andress nomée la pire actrice de l'année. Le film "Paris Brûle-t-il" a reçu le titre du pire film de l'année.

TELEVISION

L'émission "Le Sel de la Semaine" part en vacance le 20 juin. Elle reviendra en septembre à l'horaire de la télévision de Radio-Canada. Pendant tout l'été l'émission "Toast et Café" du lundi sera privée de la participation de Dominique Michel. Cela lui permettra de prendre un peu de repos. Le défilé montréalais de la St-Jean-Baptiste sera télédiffusé à la télévision de Radio-Canada à Québec dans la soirée du 24 juin, à compter de 9.30 hres, en couleurs. Radio-Canada a l'intention de présenter l'an prochain dans les cadre des Téléthéâtres une trilogie écrite par Gilles Vigneault, Jean-Paul Fillion et Georges Dor. Tous les samedis à 5 heures sur les ondes de Télé-4. Pierrette Roy et Guy Thivierge animent l'émission "Allez 4" qui reçoit chaque semaine des artistes montréalais les plus populaires.

A VOIR

Dimanche à 8 heures, au réseau français, le récital Juliette Gréco enregistré à la Comédie Canadienne.

EN BREF

Le Théâtre de l'Escale nous rendra visite du 25 juin au 21 juillet avec la pièce de Bertrand Vac "Appelez-moi Amédée". C'est maintenant officiel en octobre prochain la nouvelle maison du Disque Barday-Canada entrera en opération. Par ailleurs, la compagnie Sélec va mettre sur le marché très prochainement un Mini-Micros de Georges Dor. Le chef d'orchestre Denise Cloutier dirigera ainsi la production musicale

Elu président

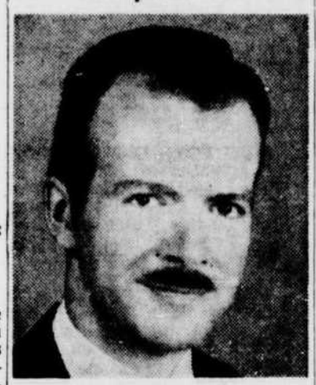

M. Paul-Emile Talbot vient d'être élu par acclamation, président de l'Association des Professeurs du Conservatoire de Musique et d'Art dramatique de la Province de Québec. Bachelier ès Arts de l'Université Laval, M. Talbot a fait ses études musicales au Conservatoire de Musique de Québec où il obtint plusieurs prix dont un Premier Prix d'Orgue. Par la suite, il séjourna durant trois ans à Boston puis à Paris. En plus d'être professeur au Conservatoire de Musique de Québec, Paul Talbot est aussi compositeur et organiste titulaire à l'église St-Charles Garnier de Sillery.

Le nouveau Comité Exécutif qu'il aura à présider est composé, outre le président, de M. Georges Savaria 1er vice-président, M. Sylvio Lacharité 2e vice-président, Mlle Marthe Lesage secrétaire, M. Guy Lepage secrétaire-adjoint, M. Johan Van Veen trésorier, M. Robert Desjarlais représentant aux relations extérieures, Mlle Andrée Desautels présidente sortant de charge et M. Rémus Tzincoca conseiller.

A Québec aujourd'hui

Arts

SAMEDI

LA FENIERE — "Pique-nique en ville" à 9h. p.m. samedi et dimanche.

AUX QUATRE-SAISONS, 585, 65e Rues est, Charlesbourg — Dimanche à 8h.30 p.m., Suzanne Valéry, chansonnier.

ATELIER ALBERT ROUSSEAU, route No 5, St-Etienne, cté de Lévis — Samedi et dimanche, exposition champêtre.

THEATRE PETIT CHAMPLAIN — Exposition des peintures de Marcel Pierre et des oeuvres de Claude Descôteaux.

MUSEE DU QUEBEC — Exposition en cours : peinture, sculpture et orfèvrerie traditionnelle du Québec — arts populaires du Québec — vues de Québec ,estampes du 18e et 19e siècle — peintures de Borduas et Ozias Leduc — peintures et sculptures de Riopelle — objets d'art grec du Louvre.

LUNDI

THEATRE PETIT CHAMPLAIN — Exposition des peintures de Marcel Pierre et des oeuvres de Claude Descôteaux.

MUSEE DU QUEBEC — Expositions en cours : peinture, sculpture et orfèvrerie traditionnelles du Québec — arts populaires du Québec — vues de Québec, estampes des 18e et 19e siècles — peintures de Borduas et Ozias Leduc — peintures et sculptures de Riopelle — objets d'art grec du Louvre.

UNIVERSITE LAVAL
DEMANDE DE SOUMISSION
BIBLIOTHEQUE GENERALE, UNIVERSITE LAVAL

QUALIFICATIONS :

Les entrepreneurs et les sociétés soumissionnaires doivent présentement être qualifiés pour l'ouvrage qu'ils sollicitent et doivent être en état de référer à un travail du même genre qu'ils ont déjà exécuté.

Ces entrepreneurs et ces sociétés doivent étudier attentivement toutes les conditions prescrites dans les plans et devis et les remplir d'une manière satisfaisante, visiter le site de l'ouvrage et s'informer des conditions et restrictions existantes avant de soumettre quoi que ce soit.

La soumission comprendra uniquement le coût total des items compris dans leur contrat.

OBTENTION DES PLANS :

Les documents préparés par: St-Gelais, Tremblay, Tremblay, Labbé, architectes, Beaulieu, Poulin, Robitaille, ingénieurs en structure, Sarault, L'Anglais, Painchaud, Dion, Simon, Picard, Thivierge et Théberge, ingenieurs en mécanique, peuvent être obtenus au bureau des architectes, soit à 819, avenue Moreau, Ste-Foy, à compter de lundi le 12 juin 1967.

Tout entrepreneur qui désire une copie des plans et devis devra aviser l'architecte par téléphone au numéro 653-8341, code régional 418.

PROPRIETAIRE DU PROJET:

Le propriétaire du présent projet est l'Université Laval, Ste-Foy, Québec 10.

SOUMISSION ENTREPRENEUR GENERAL :

Seul l'entrepreneur ayant sa principale place d'affaires dans la Province de Québec est autorisé à soumissionner.

DEPOT POUR PLANS :

Le dépôt que l'entrepreneur devrait faire pour l'obtention des plans sera de cinq cents dollars ($500.00), sous forme de chèque visé.

Cette somme lui sera remise sur réception des plans, par l'architecte, au plus tard une semaine après l'ouverture des soumissions, soit mercredi le 19 juillet 1967, avant 5:00 h. p.m., heure avancée de l'est. Dans le cas où des plans seraient retournés après cette date, le dépôt de cinq cents dollars ($500.00) sera confisqué par l'architecte.

OBLIGATION DE PRESENTER UNE SOUMISSION :

Tout entrepreneur général qui aura obtenu une copie des plans pour soumission, devra présenter une soumission.

S'il ne présente pas de soumission, son dépôt sera confisqué.

Les soumissions devront être faites en deux (2) copies sur des blancs de formules fournies par l'architecte à l'entrepreneur général en trois (3) copies, et remises à celui-ci sous enveloppe scellée, portant en plus de l'adresse, le nom de l'ouvrage en question. Seules ces formules seront acceptées.

Tous les espaces blancs devront être complétés et remplis, les nombres écrits simultanément en chiffres et en lettres, et aucun changement ou interlinéation ne doit être fait.

Chaque entrepreneur général joindra à sa soumission, un document émis par une compagnie d'assurance réputée, autorisée à se porter caution judiciaire, confirmant que si le contrat est accordé, elle émettra en faveur du propriétaire pour la construction de l'édifice une police garantie relative à la fidèle exécution des travaux et du paiement d'iceux pour une valeur de 50% du montant de notre soumission.

Un document émis par une compagnie d'assurance réputée, autorisée à se porter caution judiciaire, confirmant que si le contrat est accordé, elle émettra en faveur du propriétaire une police garantie au nom de l'entrepreneur pour une valeur de 1/10 (un dixième) du contrat, certifiant que tous les ouvrages sous la responsabilité de l'entrepreneur seront exempts des défauts de matériaux et de main-d'oeuvre spécifiés pour une période de cinq (5) ans à partir de la date d'acceptation finale de l'édifice par l'architecte.

Dans le cas où le soumissionnaire déciderait d'expliquer et de justifier sa soumission, il le fera dans une annexe à sa soumission, mais toute soumission qui contiendra des explications ou commentaires de nature à changer ou à modifier le caractère de la formule de soumission ne pourra être comparée avec les autres, et pourra être rejetée.

La formule de soumission doit être exempte de corrections et de ratures.

GARANTIE DE SOUMISSION :

Chaque entrepreneur général devra inclure dans sa soumission un chèque visé fait à l'ordre de l'UNIVERSITE LAVAL pour un montant de cinq cent mille dollars ($500,000.00).

DATE DE REMISE DES SOUMISSIONS :

Les soumissions des entrepreneurs généraux seront reçues au bureau de Monsieur Fernand Gingras, administrateur-trésorier, Pavillon Lemieux, Chambre 1527, Université Laval, avant 5:00 heures p.m., heure avancée de l'est, mercredi le douze (12) juillet 1967.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS :

L'ouverture des soumissions des entrepreneurs généraux, sera faite à 5:00 heures p.m., heure avancée de l'est, mercredi le douze (12) juillet au même endroit, et tous les intéressés sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

Une fois la lecture des soumissions faite, les entrepreneurs généraux présents seront appelés à se retirer.

Le propriétaire ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions.

SOUMISSION DES SOUS-TRAITANTS :

Les entrepreneurs soumissionnaires sont requis d'aviser chacun des sous-traitants, en leur demandant des prix, de l'obligation de faire parvenir au propriétaire, une copie de la ou des soumissions se rapportant au présent projet avant 5:00 heures p.m., heure avancée de l'Est, le 10 (dix) juillet 1967.

Cette copie devra être conforme en tout point aux plans et devis et devra être faite sur la formule de soumission fournie par l'architecte et devra être placée dans une enveloppe cachetée portant la mention : "Soumission pour la construction de la bibliothèque Générale, Université Laval" et être adressée à M. Fernand Gingras, administrateur-trésorier, Cité Universitaire, Pavillon Lemieux, Chambre 1527, Québec 10, Qué. Le sous-traitant devra indiquer sur l'enveloppe sa spécialité.

Il suffira aux sous-traitants qui remettront un même prix à plusieurs entrepreneurs, de faire parvenir chacun, qu'une seule copie au propriétaire ainsi que la liste des entrepreneurs soumissionnaires à qui il l'aura adressée. Toute soumission qui n'aura pas été reçue par le propriétaire à l'heure et à la date fixées ne sera pas considérée.

Chaque sous-traitant, après avoir pris connaissance des conditions de demande de soumissions et qui désire des plans, devra faire un dépôt de cinq cents dollars ($500.00) sous forme de chèque visé ou en espèces.

On remettra au sous-traitant une somme égale à son dépôt moins le coût d'impression et de manutention des feuilles de plans et devis.

Chacun de ces soumissionnaires (sous-traitants) devra joindre à sa soumission un document émis par une compagnie d'assurance réputée, autorisée à se porter caution judiciaire, confirmant que si le contrat est accordé, elle émettra en faveur de l'entrepreneur général pour la construction de l'édifice, une police garantie relative à la fidèle exécution des travaux et du paiement d'iceux pour une valeur de 50% du montant de la soumission.

LISTE DES TRAVAUX devant être faits par des sous-traitants qui doivent faire parvenir une copie de leur soumission au propriétaire :

— excavation, remplissage, nivellement
— drainage
— finis du terrain
— béton armé
— unités triangulaires
— acier d'armature
— dalles en "T"
— béton précoulé
— structure d'acier
— maçonnerie
— charpenterie
— isolation
— calfeutrage
— couvertures
— métal divers
— aluminium extérieur
— aluminium intérieur
— verre intérieur
— finis de ciment
— granit
— tuile céramique
— couvre-plancher de polypropylène
— menuiserie
— gypse
— plastique lamellé
— finis divers
— peinture
— mécanique
— ascenseurs
— quincaillerie
— carrelage vinyle-amiante
— polyglaze

ENTREE DES SOUMISSIONS : DES SOUS-TRAITANTS ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Aucun des sous-traitants ne pourra exécuter de travaux ou fournir des matériaux à moins qu'il ait fait parvenir au propriétaire copie de sa soumission.

L'ouverture des soumissions des sous-traitants sera faite à l'occasion de l'ouverture des soumissions des entrepreneurs généraux, et tous les intéressés sont aussi invités à assister à cette ouverture.

Le propriétaire s'engage à ne pas ouvrir les soumissions des sous-traitants avant que les soumissions pour l'entreprise générale n'aient été reçues.

Une fois la lecture des soumissions faite, les entrepreneurs généraux et les sous-traitants présents, seront appelés à se retirer.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont requis d'aviser chacun des sous-traitants des conditions qui précèdent.

SOUS-TRAITANTS particularités

Chacun des sous-traitants mentionné ci-après est tenu en plus de tout ce qui est indiqué à ce qui précède, de **joindre à sa soumission un chèque visé** fait au nom du propriétaire, du montant indiqué ci-après vis-à-vis le type de travail pour lequel il soumissionne.

Ce chèque sera joint à la copie de la soumission **adressée** au propriétaire seulement.

Montant du chèque visé à joindre à la soumission :	Pour les travaux suivants :
$ 6,000.00	fourniture du béton
$30,000.00	Unités triangulaires
$33,000.00	Dalles en "T"
$10,000.00	Eléments précoulés, verre, aluminium et isolant
$ 4,000.00	Couverture
$15,000.00	Eléments extérieur d'aluminium
$ 5,000.00	Plastique lamellé
$ 2,000.00	Peinture
$60,000.00	Plomberie chauffage
$75,000.00	Electricité
$75,000.00	Ventilation, climatisation

Les entrepreneurs soumissionnaires sont requis d'aviser chacun des sous-traitants des conditions qui précèdent.

Les sous-traitants pour les unités triangulaires, les dalles en "T" et le béton précoulé sont tenus de faire parvenir leur soumission au propriétaire avant 5:00 heures p.m., heure avancée de l'Est, jeudi le 22 juin 1967.

L'ouverture de ces soumissions sera faite à 5:00 heures p.m., heure avancée de l'Est le même jour au même endroit. Tous les intéressés sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

Une fois la lecture des soumissions faite, les entrepreneurs présents seront appelés à se retirer.

Le propriétaire ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Les entrepreneurs généraux seront informés des soumissions retenues par le propriétaire.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CREANCIERS
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

JOSEPH ALPHONSE FOURNIER, Voyageur, 771 Colonel Jones, Ste-Foy, Québec (10) Qué.

AVIS est par les présentes donné que le débiteur susdit a fait une cession de ses biens le 5ième jour de juin 1967, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23ième jour de juin 1967, à 11 heures de l'avant-midi, au Bureau du Séquestre Officiel, au Palais de Justice, à Québec, Province de Québec. Daté ce 8ième jour de juin 1967.

LE SYNDIC,
MARC ANGERS, C.A.

BUREAU DE:
Angers & Bellavance, Syndics
760 Grande-Allée, Est
Québec, Qué.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 6621
DANS LA COUR PROVINCIALE
GARAGE ST-JEAN INC., demandeur
vs
LUCIEN DROLET défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan, le 20e jour de juin 1967, à 10 heures de l'avant-midi, à 358, rue d'Aiguillon, Québec.

Lesdits biens consistent en : télévision, piano, appareil hi-fi, set de salon, tables, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi. Québec, le 10 juin 1967.

A. BLAIS, H.C.S.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 10746
DANS LA COUR PROVINCIALE
J.-W. MAINGUY, demandeur
vs
PAUL LORENTZ, défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 20e jour de juin 1967, à 10 heures de l'avant-midi, à 970, Duchesneau, app. 2, Ste-Foy.

Lesdits biens consistent en : télévision, tourne disque, set de salon, tables, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi. Québec, le 10 juin 1967.

A. BLAIS, H.C.S.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 319-771
DANS LA COUR PROVINCIALE
LEANDRE FOURNIER, demandeur
vs
JACQUES COTE défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 20e jour de juin 1967, à 10 heures de l'avant-midi, à 359, des Chênes Ouest, app. 6, Québec.

Lesdits biens consistent en : télévision, appareil stéréo, bahut.

Le tout sera vendu suivant la loi. Québec, le 10 juin 1967.

A. BLAIS, H.C.S.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 2939
DANS LA COUR PROVINCIALE
Me RAYMOND GUY, demandeur
vs
ANDRE GAUMOND, défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 20e jour de juin 1967, à 10 heures de l'avant-midi, à 106, Père-Gircux, Villeneuve.

Lesdits biens consistent en : automobile Oldsmobile.

Le tout sera vendu suivant la loi. Québec, le 10 juin 1967.

A. BLAIS, H.C.S.

SOUMISSIONS

Avis public est par le présent donné par le secrétaire de la Caisse Populaire de Ste-Monique des Saules, que des soumissions sont demandées pour la construction d'un immeuble, Boul. Masson, Les Saules.

Les soumissions seront reçues au bureau de la Caisse jusqu'au 29 juin 1967 à 2 heures p.m. et seront ouvertes le même jour à 7.30 heures p.m. au local de l'O.T.J. (terrain de l'église) à Villes Les Saules.

Les plans et devis généraux seront disponibles à la Caisse Populaire, 1290, Boul. Masson, moyennant un dépôt de $100.00 dont $75.00 seront remboursables à la remise des plans et devis.

Wilfrid Hamel
secrétaire.

Ce 9 juin 1967

SOUMISSIONS

Avis public est par le présent donné par le secrétaire de la Caisse Populaire de Ste-Monique des Saules, que des soumissions séparées sont demandées en mécanique et en électricité pour la construction d'un immeuble Boul. Masson, Les Saules.

Les soumissions seront reçues au Bureau des Soumissions Déposées jusqu'au 27 juin 1967 à 3 heures p.m. et seront ouvertes le même jour à 7.30 heures p.m. au local de l'O.T.J. (terrain de l'église) à Ville Les Saules.

Les plans et devis seront disponibles au Bureau des Soumissions Déposées, moyennant un dépôt de $50.00 dont $35.00 seront remboursables à la remise des plans et devis.

Wilfrid Hamel
secrétairc.

Ce 9 juin 1967

DEMANDE DE SOUMISSIONS

MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE L'ANCIENNE-LORETTE

La Corporation Municipale de la Paroisse de L'Ancienne-Lorette demande des soumissions pour la confection d'un rôle d'évaluation scientifique.

Les soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'au 17 juillet 1967, à 5.00 heures p.m., au bureau de la Corporation, 1634, rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette.

A la soumission devra être incluse une liste donnant les noms de municipalités où ce genre de travail a été exécuté.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec le soussigné au bureau de la Corporation, téléphone 872-2274.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

LEGER MOISAN,
Secrétaire-trésorier.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 10-476
DANS L ACOUR PROVINCIALE
La Banque Nova Scotia, demanderesse
vs
Marcel Jobin, défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 22e jour de juin 1967, à 10 heures de l'avant-midi, à 2430, Chemin des Foulons, Sillery.

Lesdits biens consistent en : 1 auto de marque Ford 1963.

Le tout sera vendu suivant la loi. Québec, le 10 juin 1967.

Louis COULOMBE, H.C.S.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 5506
DANS LA COUR PROVINCIALE
François Nolin Ltée. demandeur
vs
Benoit Boutin, défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du dit défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice ,par encan public, le 23e jour de juin 1967, à 11 heures de l'avant-midi, à St-Louis de Pintendre, P.Q.

Lesdits biens consistent en : 1 chasse-neige, 1 machine à souder, 1 camion, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi. Québec, le 10 juin 1967.

Louis COULOMBE, H.C.S.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE HAUTERIVE
DANS LA COUR PROVINCIALE
No S-179
North Shore Truck Inc., demandeur
vs
Benoit Boutin, défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 23e jour de juin 1967, à 11 heures de l'avant-midi, à St-Louis de Pintendre, comté Lévis.

Lesdits biens consistent en : 1 semi-trailer avec tracteur, 1 camion à l'huile, 1 GMC 1959, 4 tonnes avec boite, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi. Québec, 10 juin 1967.

Louis COULOMBE, H.C.S.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 7794
DANS LA COUR PROVINCIALE
Robert et Jacques Perron, demandeurs
vs
Dame Jean-Paul Tremblay, défenderesse

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 22e jour de juin 1967, à 11 heures de l'avant-midi, à 14, rue Principale, St-Romuald, P.Q.

Lesdits biens consistent en : 1 télévision, 1 divan, 2 fauteuils, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi. Québec, le 10 juin 1967.

Louis COULOMBE, H.C.S.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 5285
DANS LA COUR PROVINCIALE
A. Bélanger (détail) Ltée. demandeur
vs
Marcel Létourneau, défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause ,seront vendus en justice, par encan public, le 23e jour de juin 1967, à 11 heures de l'avant-midi, à 888, Royale, St-Jean, Ile Orléans, P.Q.

Lesdits biens consistent en : poêle, sécheuse, laveuse, congélateur, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi. Québec, 10 juin 1967.

Jean-Marie PAYEUR, H.C.S.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 5866
DANS LA COUR PROVINCIALE
Fernand Flamand Limitée, demandeur
vs
Claude Myrand, défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du dit défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 21e jour de juin 1967, à 11 heures 30 de l'avant-midi, à 8605, boul. Cloutier, Charlesbourg, Québec.

Lesdits biens consistent en : 1 télévision Silvertone, 1 stéréo, 3 lampes, 1 station Ford, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi. Québec, le 10 juin 1967.

Jean-M. PAYEUR, H.C.S.

CITE DE CHARLESBOURG

APPEL D'OFFRES

La Cité de Charlesbourg demande des soumissions pour l'exécution de travaux **d'aqueduc et d'égout,** conformément aux plans préparés par M. Michel Tremblay, Ingénieur de la Cité de Charlesbourg, et devant faire l'objet du **contrat 67-AE-01.**

Les entrepreneurs peuvent se procurer copie des plans, devis et formules de soumissions, au bureau de l'Ingénieur de la Cité, 7575, Boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg, en y faisant un dépôt de $25.00 qui sera entièrement remboursé par la Cité, sur remise en bon ordre des documents retirés avant le 15ème jour suivant la date ultime ci-après citée pour la réception des soumissions.

Pour être considérée, toute soumission devra être:

a) Conforme aux plans et devis, et faite sur les formules officielles fournies par l'Ingénieur de la Cité;

b) Accompagnée d'un chèque à l'ordre de la Cité pour un montant au moins égal à 10% du montant total de la soumission déposée.

c) **Remise avant 5.00 heures p.m., heure alors en vigueur, le 21-ème jour de juin 1967, au bureau du soussigné, à 7575, Boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg.**

Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour, en présence des intéressés, à compter de 5:30 heures p.m., dans la salle du Conseil, à 7575, Boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg.

La Cité de Charlesbourg ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. L'adjudication qui sera faite ultérieurement par le Conseil de la Cité de Charlesbourg, s'il y a lieu, n'aura cependant force et vigueur qu'après que les approbations requises par la Loi auront été accordées en conséquence.

Une somme égale à 5% du prix total de la soumission déposée sera confisquée par la Cité de Charlesbourg, par prélèvement direct à même le montant au moins égal à 10% du prix total de la soumission déposée, par chèque certifié annexé avec chaque soumission, a) pour toute soumission retirée après que ce délai de réception des soumissions aura été écoulé, b) ou dans le cas où le soumissionnaire choisi refuse ou néglige de signer tout ou partie du contrat par devis et marché, ordinairement passé devant le notaire de la Cité de Charlesbourg, pour authentiquer l'adjudication faite par le Conseil.

Chaque soumission devra être déposée dans une enveloppe cachetée et devra porter la mention **"CONTRAT 67-AE-01".**

Charlesbourg, ce 10 juin 1967.
Le Greffier de la Cité:
PIERRE-G. DORION, Avocat.

AVIS LEGAL

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 6815
DANS LA COUR PROVINCIALE
MOLSON (Québec) Ltée, demanderesse
vs
RENE PARADIS, défendeur

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus en justice du même bref le 22 juin 1967, à 11 h. 30 de l'avant-midi, à 311, rue St-Paul, Québec.

Les dits biens meubles et effets consistant en : Machine à liqueurs, tables et chaises (bancs) de restaurant, poêle, réfrigérateur, caisse enrég., etc.

Le tout suivant la loi.
Québec, le 10 juin 1967.
LOUIS GIROUX,
Huissier Cour Supérieure.

CORPORATION MUNICIPALE DE CLERMONT, CTE DE CHARLEVOIX, P.Q.

La Corporation municipale de Clermont, comté de Charlevoix, P.Q., demande des soumissions scellées pour les travaux suivants :

1—Extension du réseau d'aqueduc et remplacement de conduites d'aqueduc dans certaines rues.

2—Extension du réseau d'égout sanitaire et remplacement des conduites d'égout sanitaire dans certaines rues.

3—Extension du réseau d'égout pluvial.

4—Fondations de rues, pavage et chaines de rues.

Les entrepreneurs peuvent se procurer copies des plans, des devis et des formules de soumission au Bureau de Réal Lajoie, ingénieur-conseil, 3459, Carré de Nevers, Sainte-Foy, P.Q., moyennant la somme de $50 dollars remboursables aux soumissionnaires sur remise en bon ordre des documents, au plus tard dix (10) jours après l'ouverture des soumissions.

Toute soumission devra être conforme aux plans et devis, et présentée sur les formu les fournies par l'ingénieur-conseil.

La formule de soumission dûment remplie, devra être retournée en trois (3) exemplaires.

Toute soumission devra être accompagnée d'une police de garantie pour soumission (bid bond) ou d'un chèque certifié payable à la Corporation municipale de Clermont, pour un montant égal à 10% du prix de la soumission.

Les soumissions devront parvenir au Bureau du soussigné avant huit (8) heures (heure avancée) p.m., le 21 juin 1967, et l'ouverture en sera faite publiquement le même soir en la salle du Conseil.

L'exécution de ces travaux a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et des contribuables-propriétaires.

La Corporation municipale ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

René HARVEY,
secrétaire-trésorier,
Corporation Municipale de Clermont,
Comté de Charlevoix, P.Q.

PROVINCE DE QUEBEC, LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE TARDIVEL, COMTE DE PORTNEUF.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par le soussigné secrétaire-trésorier, qu'à la séance de 8 heures P.M. du 31 mai 1967, messieurs les commissaires de la susdite Commission ont adopté la résolution suivante :

413/67.
ACHAT D'UN TERRAIN DE MM. BRUNO & ANTOINE GENOIS, FAISANT AFFAIRE SOUS LE NOM DE LA RAISON SOCIALE "GENOIS & FRERES".

ATTENDU que la Commission Scolaire Régionale Tardivel doit donner suite au plan d'équipement scolaire qu'elle a adopté après considération du rapport qu'elle a reçu de son Comité de Planification scolaire;

ATTENDU qu'il importe d'abord de se procurer le terrain requis pour un Centre Educatif qui desservira la région de St-Raymond et les municipalités scolaires rattachées à ce centre;

ATTENDU que les terrains appartenant à MM. Bruno & Antoine Génois, faisant affaire sous le nom de la raison sociale "Génois & Frères" sont requis à cette fin;

Il est en conséquence PROPOSE PAR M. le commissaire Jean Picard et unanimement RESOLU :

a) d'acheter de gré à gré de MM. Bruno & Antoine Génois, faisant affaire sous le nom de la raison sociale "Génois & Frères" de St-Ramond, pour la somme de $12,135., un terrain étant partie du lot 354, du Cadastre Officiel pour la Paroisse de St-Raymond, division d'enregistrement de Portneuf, d'une superficie totale d'environ 693,432.4 pieds carrés, et plus explicitement décrit par M. Maurice Grenier, arpenteur-géomètre, comme suit :

DESCRIPTION TECHNIQUE :

description technique d'une parcelle de terrain formée d'une partie du lot TROIS CENT CINQUANTE-QUATRE (354) du Cadastre Officiel de la paroisse de St-Raymond, division d'enregistrement de Portneuf.

Cette parcelle de terrain est bornée: Au Nord-Est par le lot trois cent cinquante-trois (353), au Sud-Est par le lot trois cent cinquante-cinq (355) non-subdivisé, au Nord-Ouest par le lot trois cent cinquante-quatre (354) non subdivisé.

Ce terrain peut être décrit plus explicitement comme suit, savoir:

En partant d'un point "A", tel qu'indiqué sur le plans ci-annexé, en date de ce jour, lequel point "A" se trouve à une distance de six cent pieds (600') dans une direction Sud quarante-quatre degrés quarante-huit minutes Est (S.44°48'Est) d'un point "X", point situé à l'intersection de la ligne séparative des lots trois cent cinquante-quatre (354) et trois cent cinquante-cinq (355) et de l'emprise Sud-Est de la Rue St-Cyrille, de là dans une direction Sud de quarante-quatre degrés quarante-huit minutes Est (S.44°48.Est) sur une distance de mille cent trente-neuf pieds et sept dixièmes de pied (1139.7') jusqu'au point "B".

Et de là, dans une direction Nord trente-sept degrés vingt-cinq minutes Est, (N.37°25'E.) sur une distance de six cent trente-deux pieds et six dixièmes de pied (632.6') jusqu'au point "D".

Puis de là dans une direction Nord quarante-cinq degrés cinquante-six minutes Ouest (N.45°56'O.) sur une distance de quatre cent quatre-vingt-seize pieds et quatre dixièmes de pied (496.4') jusqu'au point "F".

De ce point "F" dans une direction Nord quarante-cinq degrés cinquante sept minutes Ouest (N.44°57'O.) sur une distance de quatre-cent soixante deux pieds et huit dixièmes de pied (462.9') jusqu'au point "K".

Puis de là, dans une direction Sud trente-sept degrés vingt-cinq minutes Ouest (S.37°25'O.) sur une distance de six cent huit pieds et quatre dixièmes de pied (608.4') jusqu'au point "A", point de départ.

La dite parcelle de terrain contenant une superficie de six cent quatre-vingt-treize mille quatre-cent trente-deux pieds carrés et quatre dixièmes de pied carré (693,432.4' p.c.m.a.).

Toutes les dimensions de la présente description sont anglaises et toutes les directions sont astronomiques.

b) de faire cette acquisition libre de toute charge, privilège et hypothèque ou autre droit réel, en vue de conférer à la Commission un titre translatif de propriété qui soit parfait;

c) de payer ladite somme de $12,135. par le produit d'un emprunt temporaire, lors de la signature du contrat d'achat devant les notaires Larue & Larue de St-Raymond;

d) de contracter pour les fins de la présente, un emprunt temporaire de $12,135., sujet à l'approbation de la Commission Municipale de Québec et remboursable par une prochaine émission d'obligations;

e) d'autoriser le président M. Alfred Gauthier et le secrétaire-trésorier, M. Jean-Louis Potvin, à signer pour et au nom de la Commission tous les documents nécessaires aux fins de la présente;

f) que cette résolution ne prenne effet que 15 jours après sa publication, conformément aux articles 312 et 494

Directement de l'Exposition 1967 - avec Jean Royer

Par le Toucan de Paris
Dieu nègre ou tragédie d'un tyran

Montréal — Festival Mondial à la Place des Arts. Au théâtre Maisonneuve : Le Toucan de Paris joue "Le roi Christophe", d'Aimé Césaire, dans une mise en scène de Jean-Marie Serreau. Au Théâtre Port-Royal : le Centre Dramatique Romand et le Théâtre de Carouge présentent "La muraille de Chine", de Max Frisch, dans une mise en scène de Charles Apothéloz.

Par JEAN ROYER

Un théâtre nouveau (pour nous) se fait devant nos yeux: "Le roi Christophe" prend l'élan de son destin tragique — ou plutôt celui de son peuple haïtien. Un spectacle fascinant se déroule, qui nous est étranger et pourtant nous concerne, nous émeut.

Même si le spectacle n'est pas rodé à l'équipement technique de la scène, en ce soir de première. Même si l'ambiance de la pièce perd beaucoup de son intensité, aux prises avec le gigantisme de la scène et la froideur du Théâtre Maisonneuve. Même si l'on sent que Le Toucan de Paris n'a pas approvisé la place et que la représentation n'atteint pas toute la force d'évocation du texte. Le spectacle demeure fascinant. Il dure quatre heures, et pourtant ne se fait jamais long.

Le Toucan réunit une troupe de comédies Noirs et Français sous la direction de Jean-Marie Serreau, promoteur de Brecht, Beckett et Ionesco sur les scènes parisiennes. Le Toucan a été fondé pour jouer "La tragédie du roi Christophe", d'Aimé Césaire, en 1964, à Salzbourg, puis dans les grandes capitales, jusqu'à Paris, l'année suivante, où il remporta tous les succès.

La pièce, dit son auteur, poète et député de La Martinique, "est l'histoire authentique d'un soldat haïtien qui, devenu roi peu après l'indépendance de son pays, au début du 19e siècle, ne réussit plus à hausser son peuple d'esclaves au-dessus de lui-même. Il fut un peu fou, maladroit et grandiose. Mais chez Christophe, la grandeur l'emporte sur le ridicule".

Cette "Tragédie du roi Christophe'5' un poème dramatique en plusieurs tableaux, où l'action est racontée par des personnages et des chants et rythmes haïtiens. La mise en scène de la pièce de Césaire adopte "relâché" de la chronique tragique de Césaire. Les tableaux semblent flottants et se suivent comme dans un fondu enchaîné. Le sepctacle trouve son unité aux appels des rythmes et chants haïtiens et le poème est centré sur le destin tragique du roi nègre.

La réalisation visuelle du spectacle est réussi grâce à un mur de (panneaux) à hauteur d'homme qui reçoit la langueur et les lumières du jour africain. L'espace scénique est complété par des panneaux mobiles où sont aussi projetés, sobrement, des images commentant l'action. Tous ces effets sont pleinement réussis, et de belle invention.

"Dieu est nègre", dit la chanson du poète. "Mon dieu à moi, c'est la liberté de mon peuple, "clame le roi Christophe qui, pour le diriger, s'est fait tyran, a inventé un royaume à l'image de celui des Blancs. Libéré de la colonisation française, Haïti (autrefois Saint-Dominique) doit maintenant se faire respecter. Christophe impose un esclavage nouveau : celui de la construction d'un pays. Pour créer l'Unité, il procède à la liturgie de la cour royale, une caricature, une "forme", un "vide", mais un "Vide prodigieux". Et à la tyrannie de la brute, de Shango, dieu du tonnerre, s'oppose celle du sceptique hautain, Pétion. C'est la lutte négresmulâtres, tyrannie-fausse démocratie. Le roi Christophe, qui enlève à son peuple "le droit d'être fatigué"; qui veut la "Nouvelle naissance"; qui lui intime d'être "non seulement les déchirés, mais les déchireurs"; qui demande "aux nègres plus qu'aux autres"; qui crie que "la liberté ne peut subsister sans le travail; qui ordonne de construire la citadelle, et un château à 365 fenêtres "pour que le soleil levant en éclaire une à la pointe de chaque jour"; le roi Christophe, roi "ni par la grâce de Dieu, ni par la volonté du peuple, mais par la force de (ses) poings", veut donner la vie à son peuple : il marche à son propre mort, de plus en plus seul, de plus en plus loin de son peuple. Il accepte ou ne comprend pas que "les peuples vivent au jour le jour". Il n'a pas le temps d'attendre.

Dieu est nègre. Christophe est bien un dieu : "Un homme voulant défier saint Pierre ne craindra pas une corneille enrouée montant dans son soleil." Il dira, avant de mourir : "Lave-moi de leur fard, de leurs baisers, de mon royaume". Mais, le roi enseveli, "le Dieu Shango reviendra hanter le monde monté sur les béliers du tonnerre", dit le poète Césaire. Ce sera la conclusion de ce poème tragique qui est bien, aussi, une méditation nouée aux commentaires d'Hugonin, bouffon du roi, parole du quotidien, geste déplié du Temps, prisme bienfaisant et réel de la lumière immuable qui semble éclairer la source du pouvoir, hors du Temps. Hugonin, Edshou, dieu de l'Humour, vainqueur dans le Temps et la réalité.

"Ma cour est au théâtre d'ombre", se plaint Christophe, dieu-soleil des nègres. Mais les ombres du quotidien réinventeront la lumière à la mesure du Temps.

Cette pièce, écrite du langage royal d'un grand poète, elle nous étonne, puis nous envoûte et nous déchire dans son mouvement. De cet extraordinaire danse de combats de coqs du début jusqu'à l'ensevelissement du roi, celui dont l'"âme est (encore) debout."

Le ton et le jeu des comédien haïtiens, différents de notre style, sont déroutants au début. Et le langage nous demande un certain effort. Le soir de la première, Douta Seck (Le roi Christophe) a plutôt déclamé que joué le texte poétique de Césaire (mais est-ce là un parti-pris ?). James Campbell (Hugonin) a pour sa part interprété son personnage avec une grande virtuosité et une profonde conviction. Le reste de la distribution a joué avec homogénéité.

Le spectacle était toujours envoûtant. C'était le théâtre d'un grand poète. Et la révélation d'un monde fascinant. Dans une forme que ne désavoueraient pas, chez-nous, un Félix Leclerc, un Félix-Antoine Savard ou Anne Hébert. Dans un style où la scène devient le lieu de la parole et du geste poétiques (tragédie dénouée de ses racines) de tout un peuple. Qui, avec un roi Christophe, voudrait "réussir quelque chose d'impossible contre le sort, l'histoire et la nature."

Jean Royer

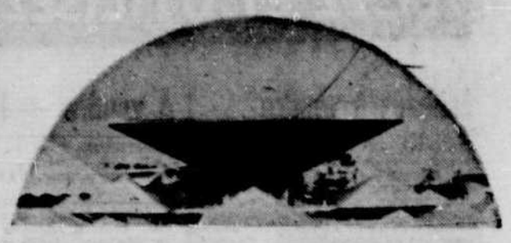

FESTIVAL MONDIAL

L'Opéra de Stockholm termine en beauté son passage au Festival mondial avec Wagner

MONTREAL — Salle Wilfrid Pelletier de la Place des Arts. Au Festival Mondial. L'Opéra Royal de Stockholm présente "Tristan und Isolde", de Richard Wagner. Mise en scène: Gora Gentele. Avec Birgitt Nillsson (Isolde) et Ken Neate (Tristan).

Par JEAN ROYER

Comment vous parler de la représentation de "Tristan und Isolde" par l'Opéra Royal de Stockolm ? Après un tel spectacle, l'émotion ne trouve presque pas place dans des mots !

La compagnie suédoise nous avait déjà prouvé sa grande qualité avec ses autres productions: "Aniara", opéra futuriste de Bromdhal, "La carrière d'un libertin", de Stravinsky, mise en scène par Ingmar Bergman, et "Un bal masqué", de Verdi, mis en scène par Gora Gentele.

Avec l'opéra de Wagner, la troupe de Stockholm a terminé en beauté et dans le plus grand style son passage au Festival Mondial de l'Expo. Ce fut un soir mémorable, où le triomphe de Birgitt Nilsson et de toute la distribution de "Tristan" ne disent pas encore assez l'émotion qui a fait la représentation.

Birgitt Nillsson est une des quatre grandes chanteuses wagnériennes du monde. Cette artiste a, en effet, le génie de la musique de Wagner. Puissance et force, intensité intérieure, passion tragique : le chant de Mme Nillsson sait porter toute l'émotion et l'expression de la musique de Wagner. Jamais je n'oublierai cette voix, ni cette présence en scène de Birgitt Nillsson dans le rôle de Isolde.

Du reste de la distribution (qui était aussi de très grande qualité), je veux retenir le nom de Kerstin Meyer (Brangane), qui a brillé dans l'oeuvre de Wagner comme dans les autres productions de l'Opéra de Stockholm. Ken Neate fut un excellent Tristan : et il n'est pas facile de chanter ce rôle aux côtés de Birgitt Nilsson et d'y paraître toujours avec brio.

La mise en scène de Gora Gentele était d'une fidélité remarquable à l'esprit de l'oeuvre de Wagner. Elle faisait place à cette intensité intérieure qui compose l'opéra. Les décors et costumes absolument extraordinaires de Carl Johann Strom rendaient l'ambiance exceptionnelle de la tragédie de Wagner. Le décor du premier acte — pour ne parler que de celui-là — est un des plus beaux, des plus effectifs et des mieux inventés que j'aie vus sur une scène : ces voiles du bateau de Tristan semblaient faites pour porter la musique de Wagner.

Je voudrais aussi dire la qualité du jeu et de l'interprétation des musiciens de l'Opéra de Stockholm, dirigés par le maestro Varviso. En général, les musiciens ont joué la musique de Wagner de façon impeccable et inspirée. Le maestro Varviso a dirigé l'opéra avec la compétence des grands maîtres. Il a réussi à donner à l'oeuvre son unité et son souffle.

Comme pour ses autres productions, la compagnie suédoise a atteint à une rare perfection d'ensemble, à une homogénéité de jeu et d'interprétation qui rendent à l'oeuvre présentée toute son inspiration et sa portée.

L'Opéra de Stockholm est la première troupe à présenter du théâtre lyrique au Festival Mondial. D'autres réputées troupes européennes lui succéderont à la Place des Arts. Mais les productions suédoises resteront, je crois, inoubliables. A cause de la qualité d'ensemble de ses productions. Car l'Opéra de Stockholm ne fait pas une production autour d'une vedette : on recherche la qualité de l'ensemble et l'homogénéité du spectacle. La compagnie suédoise est fidèle à la 'permanence". De sorte que ses interprètes s'ajustent toujours à l'ensemble d'une mise en scène, sont toujours intégrés au style de la compagnie et de telle production. Quand ils jouent et chantent un rôle, ce n'est pas pour se servir, mais pour servir une oeuvre, une troupe, un style.

De plus, l'Opéra de Stockholm réussit — dans les spectacles présentés à Montréal à intégrer parfaitement les divers éléments composant l'opéra. On allie la qualité de la représentation théâtrale à la qualité de la musique et du chant. Par la revalorisation du théâtre comme élément de l'opéra, la compagnie suédoise peut atteindre à des représentations vraiment exceptionnelles, dans leur homogénéité, leur équilibre et leur force d'évocation ou d'expression. Ce qui est d'ailleurs réalisé aussi dans la qualité visuelle de chaque spectacle.

Après chaque représentation de l'Opéra de Stockholm, on avait le sentiment d'avoir passé une soirée parfaite, sur le plan artistique : où le théâtre, la danse et la musique formaient un tout le plus harmonieux. Comme si l'opéra était la plus éloquente synthèse des arts de la scène. Comme si l'opéra redevenait l'opéra des créateurs. Non plus seulement le prétexte à la virtuosité de quelque grande voix vedette. Mais l'expression authentique. Avec force et aux moyens unis et intégrés du théâtre et de la musique. Pour rejoindre la réalité et la raison d'être de l'art du théâtre lyrique véritable. Pour un spectacle royal. De la royauté des artistes !

— Jean Royer —

Réservations : 872-2424
ou 872-1424

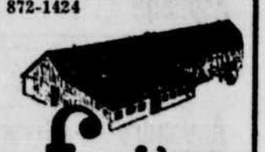

la fenière
CE SOIR ET DEMAIN SOIR : 9 h.
"PIQUE-NIQUE EN VILLE"
Comédie en 3 actes de Georges Tervagne

CINE BULLETIN

APPRECIATION DES FILMS
Explications

Les appréciations portent essentiellement sur la **valeur humaine et chrétienne** des films.

D'autres renseignements sont donnés, complémentairement, sous forme abrégée :

Convenance pour les jeunes : (E) enfants; (A) adolescents.

Valeur artistique : 1 — chef d'oeuvre; 2 — remarquable; 3 — très bon; 4 — bon; 5 — moyen; 6 — pauvre; 7 — minable.

"Appréciation des films" est un service de l'Office des Communications sociales (organisme de l'Episcopat canadien).

CANADIEN. — Georgy Girl (5) à 1.00, 3.00, 5.00, 9.00. Fin à 11.00.

CANARDIERE. — (Deux films) Angélique 1 et Angélique 2 (5) à 12.30, 4.05, 7.45. Fin à 11.30 hres. (2e semaine).

CAPITOL. — Escrocs en uniforme (A-6) à 1.00, 4.30, 8.00. Tiens bon la rampe, Jerry (6) à 2.40, 6.05, 9.40. Dernier spectacle complet à 8.00. Fin à 11.25 hres.

CARTIER. — Trois enfants dans le désordre (A-3) à 1.00, 4.30, 8.00. Agent Z 55, mission désespérée (6) à 2.32, 6.02, 9.32. Films à venir 2.26, 5.56, 9.26. Nouvelles à 4.23, 7.53. Fin à 11.23 hres.

EMPIRE. — Les pas perdus (6) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00 hres.

IMPERIAL. — Les camionneurs de la soif (4) à 1.00, 3.55, 6.50, 9.45. Sujet court à 12.20, 5.15, 8.10. L'amour a plusieurs visages (6) à 2.25, 5.20, 8.15. Fin à 11.05.

LAIRET. — Trois enfants dans le désordre (A-3) à 1.00, 4.30, 8.00. Films à venir à 2.26, 5.56, 9.26. Agent Z 55, mission désespérée (6) à 2.32, 6.02, 9.32. Nouvelles à 4.23, 7.53. Fin à 11.23 hres.

LE BIJOU. — SAMEDI : The 25th Hour (A-3) à 6.00, 9.30. Secret Seven (A-4) à 8.00. DIMANCHE: Secret Seven à 12.45, 4.15, 7.45. The 25th Hour à 2.10, 5.40, 9.15.

LEVIS. — SAMEDI, matinée pour les jeunes : La mariée a du chien (E-5) à 1.30. En soirée : Le masque de Fu Manchu (A-3) à 6.00, 9.15. Les dix petits indiens (A) à 7.30. DIMANCHE : Les dix petits indiens à 1.30, 7.30. Le masque de Fu Manchu à 3.00, 6.00 et 9.15 hres.

LIDO. — SAMEDI, matinée pour les jeunes, deux films à 1.00. En soirée : Un homme et une femme (4) à 6.00, 9.30. La tête du client (3) à 7.45. DIMANCHE : Un homme et une femme à 1.50, 5.27, 9.15. La tête du client à 3.52 et 7.30 hres.

PARIS. — Pas de caviar pour tante Olga (2) à 12.10, 3.20, 6.20, 9.45. Certains les préfèrent noires (A-5) à 1.50, 5.10 et 8.30 hres.

PIGALLE. — Actualités à 12.45, 4.25, 8.10. Le gros coup à Dodge City (A-2) à 12.55, 4.55, 8.20. Les inséparables (5) à 2.30, 6.10 et 9.55 hres.

PRINCESSE. — L'autre femme (5) à 12.50, 6.02. Sujet court à 2.16, 7.28. Le diable à 4 heures (5) à 2.21, 7.33. Le seigneur d'Hawaii (6) à 4.13, 9.25. Fin à 11.14.

RIALTO. — Nouvelles à 1.20, 4.34, 7.48. Opération poker (5) à 1.28, 4.42, 7.56. Annonces à 2.58, 6.12, 9.26. La jument verte (7) à 3.04, 6.18, 9.32. Fin à 11.02 hres.

SILLERY. — Les tueurs de San Francisco (4) à 7.30. Deux têtes folles (4) à 9.20. Fin à 11.10. SAMEDI, matinée pour les jeunes : Sandokan, le tigre de Bornéo (A-6) à 2.00. DIMANCHE : Deux têtes folles à 1.35, 5.35, 9.15. Les tueurs de San Francisco à 3.55, 7.25. Fin à 11.00.

STE-FOY (Salle Alouette) Hurry Sundown (4) à 6.00, 8.30. Fin à 11.05. Matinée les mercredi, samedi et dimanche à 1.00, 3.30.

STE-FOY (Salle Champlain) Escrocs en uniforme (A-6) à 7.45. Tiens bon la rampe, Jerry (6) à 6.00, 9.20. Fin à 11.05. Matinée les mercredi, samedi et dimanche : Escrocs en uniforme à 1.00, 4.20. Tiens bon la rampe, Jerry à 2.35.

ST-ROMUALD. — Alerte au barrage (5) à 7.30. Le capitaine Cyclone (7) à 9.10. SAMEDI, matinée pour les jeunes à 1.30, (deux films). DIMANCHE, matinée pour les jeunes, deux films à 1.00. En soirée : Le capitaine Cyclone à 6.00, 9.10. Alerte au barrage à 7.30 hres.

STUDIO 9. — Lundi, mercredi, vendredi : Ninotchka (3) à 7.30. Reine Christine (4) à 9.45. Mardi, jeudi, samedi : Reine Christine à 7.30. Ninotchka à 9.45 hres. DIMANCHE : Viridiana (3) à 7.30 et 9.45 hres.

VICTORIA. — Opération poker (5) à 1.20, 4.35, 7.50. La jument verte (7) à 3.00, 6.10, 9.30. Fin à 11.00 hres.

LE VIEUX MOULIN DE ST-LAURENT
Ile d'Orléans

Samedi 10 et dimanche 11 juin
Marc Bélanger violon
Chantal Masson alto
Hughette Morin violoncelle
Oeuvres de Mozart et Dognany
Lundi, 12 juin
MUSIQUE TZIGANE
avec
Rits Groothand violoniste
Mets européens
Mardi, 13 juin
MUSIQUE BAROQUE
Soliste invitée :
GINETTE DE LESSIS
soprano
Tous les concerts à 8 h. 45 p.m.
Réservations : 828-2688

CHRONIQUE des arts
Par Jean Royer

Dans notre dernière chronique, nous avons vu que l'art est un acte d'exorcisme, puis un acte de possession. Par un langage nouveau, pour une expression nouvelle. C'est-à-dire pour une expression originale, donc plus profonde. Qui est censée aller plus loin. Donc, plus universelle.

Car, plus l'artiste s'exprime profondément et totalement, plus il rejoint sa propre définition, plus il devient universel. Plus il atteint son nom d'homme, son cosmos intérieur, plus il rejoint les autres hommes, qui ont même origine, même souffle vital. C'est ce qui explique la pérennité de l'art. L'artiste authentique, qui a su s'exprimer dans son art, au temps de la civilisation grecque, nous rejoint encore aujourd'hui. Son oeuvre communique à nos sensations. Le chef-d'oeuvre, c'est la parfaite réalisation de l'art, qui est l'expression universelle de l'homme, dans un langage pur et bien formé, sans bavures, sans référence à une sorte de syntaxe démodée.

L'oeuvre ancienne qui nous touche encore aujourd'hui fait partie du patrimoine universel et, pour ainsi dire, intemporel, de l'humain. Sa beauté, son harmonie, son émotion, vont au-delà du langage pour satisfaire à une expression universelle et de tous temps: celle de l'âme humaine, ou, si vous voulez, de l'inquiétude métaphysique, de la quête d'absolu et de l'extase à posséder qui habitent l'homme.

Le langage de l'oeuvre d'art réussie (appelée chef-d'oeuvre) ne peut être une barrière empêchant la communication. Parce que ce langage n'est que moyen d'expression. Et c'est l'expression que nous recevons. Les règles classiques, l'harmonie grecque, les principes du romantisme ou de l'expressionisme, ne sont que des enveloppes du plasma. C'est l'oeuvre procréée de l'artiste et de son époque qui nous est donnée. Peu importe le moyen, ou la façon.

Il reste, cependant, que les différentes époques et civilisations déterminent, par les moyens et les langages qu'elles trouvent, la portée de l'oeuvre, son contenu, sa vision, ses zones d'exploration.

(à suivre)

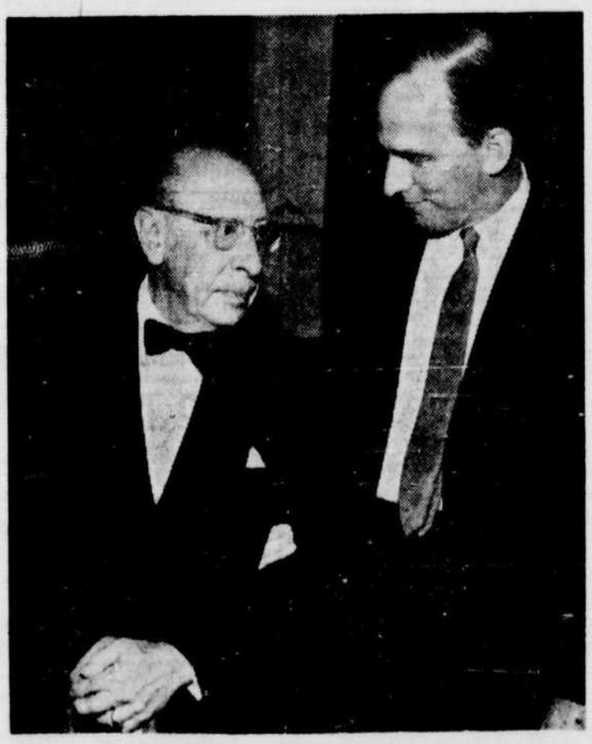

● Un autre spectacle exceptionnel présenté par l'Opéra Royal de Stockholm : "The Rake's Progress", d'Igor Strawinski, que l'on voit sur notre photo, en compagnie du metteur en scène Ingmar Bergman.

DEUXIEME GRANDE SEMAINE !

VOTRE DERNIÈRE CHANCE DE VOIR
ANGÉLIQUE #1 + ANGÉLIQUE #2
DANS UN SEUL PROGRAMME !
POUR TOUS CEUX QUI LES ONT MANQUÉS ...
POUR TOUS CEUX QUI VEULENT LES REVOIR ...
Trois représentations complètes par jour à ... 12h.30 - 4h.05 et 7h.45 p.m.
ANGÉLIQUE # 1
Angélique MARQUISE DES ANGES
SCOPE COULEURS

LES FILMS QUI ONT ETE APPLAUDIS PAR PLUS DE 150,000 QUEBECOIS!
ANGÉLIQUE # 2
Merveilleuse Angélique
SCOPE COULEURS
CES FILMS NE PASSERONT NULLE PART AILLEURS A QUEBEC ET SERONT SUIVIS IMMEDIATEMENT PAR
ANGÉLIQUE et le ROY (# 3)
Salle climatisée stationnement gratuit
Cinéma CANARDIÈRE
Centre d'Achats Canardière — 661-8575

une explosion de rire dans le Cosmos .!

CONNIE STEVENS
ROBERT MORLEY
ANITA EKBERG • DICK SHAWN dans
"TIENS BON LA RAMPE JERRY"
en couleurs
AUSSI
SEAN JAMES BOND CONNERY
CECIL PARKER • WILFRID HYDE WHITE
"ESCROC en UNIFORME"

Au Champlain
Matinée: Mercredi
Samedi - Dimanche
CAPITOL & CHAMPLAIN
972 RUE ST-JEAN - 522-6300/PLACE STE-FOY - 656-0592
A L'AFFICHE

CLUB MUSICAL DES DAMES
SAISON 1967-68

24 octobre
MUSIC FROM MARLBORO

5 décembre
ALICIA DE LAROCCHA
pianiste

1er février
DANIEL BARENBOIM
pianiste

27 février
QUATUOR DE PRAGUE

28 mars
THERESA STRATA
soprano

LISEZ ET UTILISEZ LES **ANNONCES CLASSÉES** POUR D'EXCELLENTS RESULTATS !

l'Action 522-4771

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique appropriée, en page féminine, les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 50cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classées sont chargées à la ligne agate et comme suit:

1 insertion : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus : .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier, devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de fiançailles ou mariages, communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.
Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

Animaux à vendre

ELEVONS, VENDONS, ECHANGEONS chiens enregistrés, Boston Bull, Berger allemand, Colleys, Cockers, Epagneuls, Dadmatiens, Chihuahuas, Canitches, Pointer, aussi chiens pour cultivateurs, Choix 80 chiens. Adresser : LEBOEUF KENNEL REG'D, St-Casimir, cté de Portneuf, TEL.: 339-2955.
69114 10-6 (1 fs) 10

Argent à prêter

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires, 38, Desjardins, Québec; Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
68898 1-6 (1 ms) 15

PREMIERE hypothèque, taux conventionnels, 20 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 10, 15, 20 ans. Ville et campagne. Société Immobilière Frontenac, 1535 Garnier — 681-2802 — Soir: 523-9620.
68897 1-6 (1 ms) 15

N'EMPRUNTEZ par ailleurs, avant de nous consulter. Comparez nos conditions, notre service sur première et deuxième hypothèque. I. H. D. Inc., 1655 Hélène Boulé, Québec 6, Tél.: 683-2751.
68735 27-5 (1 ms) 15

Asphalte

TERRAIN stationnement, cours, trottoir. Estimé gratuit. Desrochers et Frères. — TEL.: 527-9200.
68373 15-5 (1 ms) 18-A.

A vendre — Divers

RESTAURANT, Equipement neuf et usagé, garanti : poêle à patates frites, poêle à hot-dogs, peleuse de patates, plaque à frire, mélangeur, trancheuse, laveuse de vaisselle "Hobart", four "Garland", grille-pain. VICTOR BUTCHERS' SUPPLY INC., 775, Côte d'Abraham, Québec, Tél.: 522-4315.
68712 27-5 (1 mer. s. au 21-6) 21

BALANCE Toledo, calculatrice, récent modèle, garanti, $125.00. VICTOR BUTCHER'S SUPPLY INC., 775 Côte d'Abraham, Québec; Tél.: 522-4315.
68703 25-5 (mar. j. s. au 20-6) 21

MENAGE à voir, encore entreposé, $2,-000, pour $1,000, contrat transférable ou mise de côté, livraison immédiate si désiré, aucun frais, Mme Tremblay, 623-1813.
68580 17-5 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.
VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110 rue ST-PAUL. Tél.: 692-0317.
68362 13-5 (1 ms) 21

VENTE DE MEUBLES, surplus de marchandises neuves et usagées, RICHARD MEUBLES ENR., 5 rue Hermine, Québec; Tél.: 523-9804.
68506 17-5 (1 ms) 21

12 COUVERTS (vaisselle.., 12 couverts (coutellerie), le tout $15.00. Livraison gratuite. Pour informations; Tél.: jour; 523-2383, soir; 524-3198.
68557 17-5 (1 ms 6 fs) 21

REFRIGERATEURS usagés, à partir de $35.00, garantie 30 jours. Aussi réparations et pièces. Simard Laveuse Service, 385, 13e Rue; Tél.: 523-7953.
69060 10-6 (1 ms) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente. Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts, photo-romans, comics. COMPTOIR DU LIVRE, 29 rue St-Vallier Est. — Tél.: 525-6402.
68511 20-5 (1 ms) 21

FIANCES, occasion formidable, vendrait ameublement complet, encore entreposé, neuf, cause rupture pour conditions. Pour informations: M. Grégoire; Tél.: 626-1102.
68702 25-5 (1 ms) 21

REFRIGERATION
REFRIGERATEURS commerciaux, 18 p.c., 20 p.c., 28 p.c., 40 p.c., Unity et plates pour camions. Unity pour chambre froide, Unity de climatisation (fenêtre), refrigérateurs 6 p.c., 8 p.c., 10 p.c., etc. Termes faciles. René Dion, Refrigération Inc., 2854, 1ère Avenue; Tél.: 623-3826.
68733 24-5 (1 ms) 21

LAVE-AUTOS
LE MEILLEUR SYSTEME de Lavage. Equipement pour opération $0.25, équipement automatique, modèle Cabinet complet, modèle de service. Pour informations; S'adresser à: AUTO NET INTERNATIONAL, C.P. 181, Lévis; Tél.: 837-7877.
68374 13-5 (1 ms) 21

COFFRES-FORTS neufs, à partir de $63.50. Aussi coffres-fort et portes de voûtes reconditionnées, à prix avantageux. MONARCH SAFE; Tél: 522-3306.
68901 1-6 (1 ms) 21

RADIATEUR électrique, prix $25. Pour informations; Tél.: 623-2845.
8-6 (3 fs) 21

11 CHALETS à louer, saison, mois, semaine, eau courante, électricité, amusement, tranquille, pêche, piscine, lac. Pour informations; Tél.: soir: 826-2543 ou 826-2992.
68927 2-6 (v. s. au 17-6) 50

1 LIT ¾, en fer, à vendre, $7.00, propre. Pour informations; Tél.: 849-4959.
9-6 (3 fs) 21

FRIGIDAIRE à vendre pour chalet d'été, très bon marché. Pour informations; TEL.: 681-3360.
69133 10-6 (2fs) 21

CREME GLACEE MOLLE
BONNE condition, haut profit, machines neuves et reconditionnées, service et pièces aussi équipement complet de restaurant. Les Entreprises St-Laurent Inc., 1194 rue St-Jean, Québec 4.
69134 10-6 (1ms) 21

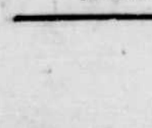

AUBE
ESTAMPES
meilleures
plus creuses,
746, RACINE
QUEBEC
Tél.: 524-2783
68711 27-5 (s. au 17-6) 21

A vendre — Divers

MANTEAUX hiver ou été, grandeur 14-16 ans, aussi paletots et parkas. Pour informations, TEL.: 837-5003.
10-6 (3 fs) 21

A VENDRE poêle blanc à bois, avec tête, réchaud, marque Royal Charm de "McClary", boulloire au bout. Pour informations, TEL.: 832-2564.
10-6 (3 fs) 21

POELE émaillé, noir et blanc, 30", pour chauffage à l'huile, 2 brûleurs, ainsi qu'un réservoir de 50 gallons, en parfaite condition. Pour informations; Tél.: 626-2603.
8-6 (3 fs) 21

EQUIPEMENT de boucherie "Hobart": hache-viande, scies électriques, balances, calculatrices, trancheuses à jambon, délicatissurs. Bonnes conditions. VICTOR BUTCHER'S SUPPLY, 775, Côte d'Abraham, Québec.
68904 3-6 (1. mer. s. au 1-7) 21

MOBILIER de cuisine à vendre: quatre chaises, une table, un buffet surmonté d'une vitrine. Pour informations; Tél.: 651-1924.
8-6 (3 fs) 21

ROMANS, du cercle du livre Romanesque; aussi robe de mariée, 11 ans, cinq pieds et un pouce. Pour informations; Tél.: 626-5720.
69085 7-6 (6 fs) 21

HENRI TURCOTTE LTEE
MEUBLES, appareils ménagers neufs à bas prix. Mobiliers de chambre, Mobiliers de cuisine et de dînette, Mobiliers de chesterfields et de divans-lits, lits continentaux, matelas à ressorts, lits superposés, cuisinières électriques, réfrigérateurs, lessiveuses, lampes de table et de plancher, meubles d'été et de Véranda. Facilités de paiement pour vous convenir. HENRI TURCOTTE LTEE, 330, rue de la Couronne, Québec, TEL.: 529-3365.
69146 10-6 (6fs) 21

Bicyclettes

BICYCLES à vendre ou à échanger, réparation de tous genres. Pour informations; s'adresser à: GIRARD BICYCLES, 176 Chabot, Ville Vanier; Tél.: 683-9719
68914 5-6 (1 ms) 28 j.n.o.

WANDER ITALIENS
10 VITESSES, possédant les meilleurs équipements, $82.95 à $115. Bicyclettes Wander pour enfants, grandeurs 14", 16", 18", 20", 22", 24", $29.95 à $46.00. POLIQUIN SPORTIF, 210 rue St-Jean, Québec.
68730 23-5 (1 ms) 28

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs A.P et pompes, aussi distributeur des brûleurs Lynn, Kemac, Boston, Breeze Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé A.P. à Québec. Service rapide. L. Parent, 198 3e Avenue; Tél.: 524-4990.
68507 17-5 (1 ms) 35-A.

Bureau à louer

RUE des Quatre Bourgeois, surface 170 pieds carrés, $75.00 par mois. Pour informations; Tél.: 651-2722.
69089 7-6 (6 fs) 37

BUREAU pour professionnels, 3 pièces, très bon poste. S'adresser à: 272, St-Vallier Ouest; Tél.: 522-2605.
68734 24-5 (1 ms 6 fs) 37

Chambres à louer

CHAMBRE à louer, pour dames ou demoiselles, avec pension ou non, bon chez-soi. Pour informations; Tél.: 623-1883.
8-6 (3 fs) 44

CHAMBRE à louer, Boul. Benoit XV. Pour informations; Tél.: 522-4956.
9-6 (3 fs) 44

Chambres et pension

LIBRE immédiatement, prix raisonnable, rentier ou autre personne. S'adresser à: 2420 Chemin Ste-Foy; Tél.: 683-0986.
68590 18-5 (1 ms) 46

CHAMBRE et pension, si désiré, 2 soeurs ou 2 amies, ou encore Dame ou demoiselle, avec pension si désiré. Acceptée dans vie familiale, bon chez soi, prix modique. Pour informations; Tél.: 523-8575.
69113 9-6 (12 fs) 46

Chalets à louer

ST-NICOLAS, Anse 10, ½ mille du Pont de Québec, 3 chambres à coucher, toilette, grande salle, grand solarium, le tout meublé. Pour informations Tél.: 832-2831.
68844 30-5 (12 fs) 50

CHALETS NADEAU, quai, Rivière Ouelle, cté Kamouraska, 5 pièces, meublé, à la semaine. S'adresser: Mme GEORGES NADEAU; Tél.: 856-2368.
68903 2-6 (1 ms) 50 j.n.o.

PRES LAC, chalets, meublés, poêle électrique, pêche, truite, canot fourni. Bel endroit, villégiature, amusements toutes sortes, 35 milles Québec. Renseignements: H. TURCOTTE; Tél.: 318, St-Anselme, Dorchester.
68746 24-5 (1 ms 6 fs) 50

ST-ETIENNE de Lévis — Chalet meublé à louer. Terrain à vendre, 150 pds carrés, le long de la rivière Chaudière. Appels après 7 heures le soir. Tél. : 832-4478.
69050 6-6 (6 fs) 50

CHALET bien meublé, à louer, à la saison ou au mois, à St-Vallier de Bellechasse. Pour informations; Tél.: 837-2839.
69055 7-6 (6 fs) 50

ST-NICOLAS, Ange 10, chalet tout meublé, "220", poêle, refrigérateur, chambre de bain, eau chaude, grand terrain. Pour informations; Tél.: 527-5106.
69125 9-6 (2 fs) 50

LAC ST-JOSEPH, semaine, cuisinière électrique, refrigérateur. Pour informations; Tél.: 527-3398.
69112 9-6 (4 fs) 50

11 CHALETS à louer, saison, mois, semaine; eau courante, électricité, amusement, tranquillité, pêche, piscine, lac. Pour informations, TEL.: soir 826-2543 ou 826-2992.
68927 2-6 (v.s. au 17-6) 50

Chalets à louer

ST-AUGUSTIN, bord du fleuve, tout meublé, chauffage à l'électricité, usage piscine extérieure. Informations; G. KIROUAC, Route Bordeleau. TEL.: 653-4591.
10-6 (3fs) 50

Chalets à vendre

ST-AUGUSTIN, chalet 8 pièces, chauffé, 2 garages, habitable à l'année, comptant requis $2,000. Pour informations; s'adresser à: Raymond Bélanger, notaire; Tél.: 523-5352 ou 529-2643.
68994 6-6 (1 ms) 51

CHALET à vendre, meublé, Ste-Brigitte de Laval, près du Club de Golf Alpin; grand terrain, 100 x 100. Pour informations; Tél.: 661-6613.
9-6 (2 fs) 51

CHALET à vendre, en bordure de la Rivière Chaudière. Pour informations; Tél.: 839-6379, soir.
68891 1-6 (12 fs) 51

Clavigraphes

UNDERWOOD
AGENTS exclusifs, CLEMENT & CLEMENT Inc., 553 est, boul. Charest. Tél.: 529-9244 — Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures.
68513 20-5 (1 ms) 60

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. — Tél.: 522-1539. Agent exclusif clavigraphe OLYMPIA. Vente et service. Location machine à additionner. Ameublement de bureau.
68899 1-6 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480 DORCHESTER, Québec. — Tél.: 525-5158.
69007 10-6 (1 ms) 60

Commerce à vendre

EPICERIE licenciée à vendre, cause santé, ou local à louer. S'adresser à: 321, Caron, Québec.
68619 18-5 (24 fs) 66

MOTELS HOTELS, maison de chambres, restaurants épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez: COURTAGE IMMOBILIER, Yves GERMAIN LTEE, 321, St-Paul, Québec; Tél.: 529-8121.
68505 17-5 (1 ms) 66 j.n.o.

PROPRIETE, comprenant épicerie, boucherie, en opération, à vendre, prix de sacrifice à St-Jean, Ile D'Orléans. Pour informations; Tél.: 529-4209.
68726 23-5 (1 ms) 66

EPICERIE, boucherie, licenciée, située Ancienne-Lorette, gros vendeur de bière, chiffre d'affaires $180,000.00, aussi 2 logements privés, grand stationnement. Pour informations; Tél.: 872-7984.
69059 7-6 (1 ms 6 fs) 66

EPICERIE, boucherie licenciée, vente rapide, cause de maladie logement et entrepôt, grand terrain de stationnement. Québec métropolitain. TEL.: 653-9996.
69134 10-6 (3fs) 66

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtier. — Tél.: 681-6358.
69002 8-6 (1 ms) 66-A.

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste externe de Forsyth Dental Infirmary, Boston. — Fermé les mardis et jeudis soirs. — 571, 318ème Avenue, Québec 3. Tél.. Bur.: 524-3312 — Rés.: 527-3375.
68709 27-5 (1 ms) 74

Divers

CAMP l'Appel, Stratford, Co. Wolfe. Jeunes de 9 à 16 ans. 2 camps: 1er: 1er au 22 juillet, 2e: 23/7 au 12/8. Pour informations: 1679 Chemin St-Louis, Tél.: 681-7357.
3-7-10-6 (75)

Ecoles

INSTITUT THOMAS INSTITUTE. Jour et soir. Conversation anglaise. Cours commercial, anglais et français. Cours spéciaux, sténographie, dactylo, comptabilité, 31 D'AUTEUIL; Tél.: 522-7490.
68705 25-5 (1 ms) 81

STENOTYPIE
Cours du jour, cours du soir et cours par correspondance. Renseignez-vous en écrivant ou téléphonant à l'Ecole Sténotypie de Québec : 175, rue St-Jean; TEL.: 524-7619.
68514 20-5 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS
JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. Tél.: 529-3751 — 681-2808.
68364 13-5 (1 ms) 81

ETUDIEZ l'électrolyse, traitement pour destruction des poils superflus. Carrière nouvelle et rémunératrice que vous pratiquerez aussi bien à temps partiel que complet. Cours jour et soir. Ecole d'électrolyse Onyx Enr. 530 St-Jean, 524-8220. Détenant permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées.
68715 29-5 (1 ms) 81

BART SCHOOL
751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. — Jour, soir. Spécialité: conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE; TEL.: 522-5889 — 522-6160 — 653-1833.
69005 8-6 (1 ms) 81

Entrepôts à louer

ENTREPOT à louer, 30 x 70, chauffé, rue Bonaventure. Pour information: EUGENE DESROCHES & FILS LTEE; TEL.: 525-4946.
69153 10-6 (12fs) 86

Entrepreneurs

JOS. BEGIN & FILS INC.
CONSTRUCTION
Construction à l'épreuve du feu, menuiserie générale. Malaxeur "London" à béton à vendre, capacité d'un sac, en parfait ordre. 1800, DE LA RONDE, Tél.: 661-1301.
68916 3-6 (s. au 24-6) 88

Extermination vermine

MATHIEU Extermination Enr. Spécialiste exterminations, insectes, coquerelles, punaises, rats, souris, 582, 15ième Rue, Québec; 522-1661.
68554 20-5 (1 j. s. au 17-7) 89-A.

Femmes, filles demand.

FEMME ayant quelque peu d'expérience dans la vente, revenu intéressant pour quiconque s'en donne la peine. Pour informations; Ecrire à C.P. 100, l'Action ou TEL.: 651-2722.
68981 3-6 (1ms) 90

JEUNES filles distinguées, bonne apparence, pour parade de mode, à Montréal et extérieur. Excellent salaire. Pour renseignements, envoyez photo, détails Suzanne Vincent, C.P. 235, Station Delorimier, Montréal.
68938 30-5 (12 fs) 90

ENTRETIEN d'un 4 pièces, garde de 2 enfants, 2 et 4 ans. Pas de cuisine, pas de lavage. Chambre, studio, congés fréquents, emploi permanent. S'adresser à 515, Grande-Allée est, Québec.
69130 10-6 (6 fs) 90

Hommes demandés

COMMIS pour magasin, pour répondre au téléphone et faire expédition sur équipement de sécurité. Personne bilingue désirée. Ecrire CASIER No 115, L'ACTION, Québec, Qué.
69107 8-6 (3 fs) 105

HOMMES demandés pour les Etats-Unis, 10 mécaniciens, 12 débosseurs, 110 machinistes, 35 menuisiers, 10 Fool Maker, 7, pour installer Formica, 5 peintres, Hommes ou Femmes pour travail de manufacture. TEL.: Sherbrooke 843-9211. Matin 569-0551 soir.
69144 10-6 (1fs) 105

Hommes, femmes demandés

HOMME, femme pour fournir produits Rawleigh aux consommateurs dans bons districts de ville et campagne du Québec. Bon temps pour commencer. Aucun capital requis, Ecrivez RAWLEIGH Dept. F. 585-923, 4005, rue Richelieu, St-Henri, Montréal.
68922 10-6 (1 fs) 106

Instruments de musique

FRED TREMBLAY
Batterie $75.00 à $1,000. Musique d'orchestre 50% réduction, Guitare $12.50, chansons, etc. — Comptant — Crédit populaire — Aussi réparations.
448, 1ère Avenue
Québec 3. Tél.: 524-1090
69003 8-6 (mar. j. s. au 4-7) 115

P. GAGNE & FRERE
302, DUROCHER, QUEBEC

Orgues électriques Electrohome
Choix complet d'accordéons de toutes marques "GAGNE" etc., etc.
Spécialité: réparations d'accordéons de toutes sortes.
Tél.: 525-8601
68992 3-6 (j.j.s. au 1-7) 115

Batteries
$75.00 et plus

ST-CYR & FRERE INC.
754, St-Joseph Est, Québec
Tél.: 522-1233 - 522-1234
69008 10-6 (1 mer. s. au 5-7) 115

Immeubles

MAISONS et COMMERCES

MAISONS A VENDRE

ST-ALBERT, 6 logements, 4 pièces chauffés, briques. Acompte $7,000.
ST-ESPRIT, 4 logements 6 pièces chauffés. Acompte $6,000.
ST-MALO, 4 revenus, briques. Prix $15,000. Acompte $2 000.
ANCIENNE-LORETTE, plain-pied 5 pièces à vendre ou échanger, bonnes conditions.
LES SAULES, 2 logements 4 pièces non chauffés. Prix $13,000.
ST-REDEMPTEUR, 2 logements chauffés. Prix $8,000. Acompte $1,000.
PROPRIETE 2 logements et grand terrain pouvant servir à construire motel ayant accès à la route 9. Prix $17,500.
HAUTE-VILLE, maison de chambres meublées, revenu annuel brut $10,000. Acompte $6 000.
VILLE VANIER, 2 logements 5 pièces, fini stucco. Acompte $3,000.
NOTRE-DAME DE PITIE, propriété refaite à neuf 4 pièces plus chambre de bain chauffée. Prix $10,000. Acompte discutable.
COURVILLE, propriété 4 logements 4 pièces plus chambre de bain non chaufés, bonnes conditions.
SILLERY, Chemin du Foulon, plain-pied 5 pièces chauffés. Prix $6,500.
ST-ALBERT, 6 logements 5 pièces, briques et pierres. Acompte $5,000.
STE-FOY 8 logements 4-5 pièces et 4-4 pièces rapportant 10%. Acompte $12,000.
HAUTE-VILLE, propriété 18 logements, revenu brut $21,000, dépenses $7,498. Acompte $40,000.
ST-THOMAS D'AQUIN, 8 logements 5 pièces. Acompte $15,000.
NEUVILLE, plain-pied 5 pièces chauffés, foyer, grand terrain, lac artificiel.
CHALET, Lac Beauport, près golf très moderne.
CHALET, Lac St-Augustin sur le bord du lac.
CHALET, Lac St-Joseph, meublé, avec yatch, etc. Prix $12,000.
STONEHAM, plain-pied, 4 pièces chauffé, grand terrain, construction récente $6,500.
LAC ST-CHARLES, 130 000 pieds de terrain avec chalet. Acompte $1,000. balance facile.

COMMERCES A VENDRE

COMMERCE de maison de chambres, centre de la ville, 18 pièces meublées, à sacrifier pour $4,000. Acompte $2,000.
EPICERIE LICENCIEE, bon chiffre d'affaires, accepterais échange pour créances, propriété, etc.
COMPTOIR LUNCH avec propriété dans St-Pascal en opération depuis 2 ans, très propre. Prix $5,500, conditions discutables.
MOTELS de 15 à 50 unités bonnes conditions.
EPICERIE LICENCIEE, super-marché, moderne, $27,000. Acompte $12,000.
TAVERNE, bien achalandée, au prix de $35,000. Acompte $15,000.
SALON DE COIFFURE à la haute-ville à prix d'aubaine $3,000.
RESTAURANT moderne, bonnes affaires, accepterais échange.
MANUFACTURE de liqueurs douces, bonnes affaires. Prix raisonnable, accepterais échange.
MOTEL de 22 unités bien situé, bon revenus. Acompte $35,000.
RESTAURANT licencié, gros chiffre d'affaires, site intéressant.

IMMEUBLES BELVEDERE LTEE
873, St-Vallier Ouest (Courtiers) — Tél. : 681-6358
69152 10-6 (1fs) 111

Hôpital maternité

POUR MERES célibataires, service social professionnel, consultation, placement, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec La Directrice du Service Social aux parents non mariés, 43, d'Auteuil, Québec 4, C.P. 129, H.-V.; Tél.: 529-1751.
68718 30-5 (mar. j. s. au 24-6) 106-B.

Logements à louer

QUARTIER St-Jean-Baptiste, Flat, 2 pièces, cuisine et chambre meublé, chauffé, premier étage en avant, ensoleillé. Plus une autre chambre. St-Cyrille Est, Tél. : 522-5888.
69014 6-6 (6 fs) 118

PRES HOPITAL St-Sacrement, 1105, Maricourt, coin Joffre, 5 pièces, chauffé, renové. Pour informations; Tél.: 681-1374.
68842 30-5 (12 fs) 118

PRES DU PARLEMENT, thermostat, 3 pièces, chauffé. Pour informations; Tél.: 522-2630.
68841 30-5 (12 fs) 118

3780, CHEMIN STE-FOY, logement à louer, rez-de-chaussée, 4 pièces, libre immédiatement. Pour informations; Tél.: 653-3979.
69056 7-6 (6 fs) 118

LOGEMENT — chauffé, eau chaude, pour couple, situé rue Principale. Pour informations; Tél.: 837-7421.
8-6 (3 fs) 118

LOUERAIT un trois pièces, comme atelier de réparation. Logement 3 pièces, salle de bain, "220". Pour informations; Tél.: 524-9586.
9-6 (3 fs) 118

LOGEMENT, 4 appartements, 2e plancher, entrée "220". Libre immédiatement. Pour informations; s'adresser à; Tél.: 525-8838.
9-6 (6 fs) 118

Local à louer

TROIS MAGASINS et "bachelors" en construction, 722 St-Jean, très modernes, meublé ou non, différentes grandeurs, prêts le 1er mai. Pour informations, TEL.: 525-5427.
68714 29-5 (1 ms + 6 fs) 119A

Machinerie

TRACTEUR Caterpillar D7, modèle 17A 1959, Tracteur International TD-25, 1960, avec treuil (winch), Tracteur Caterpillar D6, modèle 9-U, Grader Galion, modèle 104, Crane Hanson, 5 tonnes, Remorque Mue DT, 10 tonnes, 6x6, Machinerie Maheux, 75 Est, boul. Charest; Tél.: 523-4167.
69108 8-6 (6 fs) 120

Maisons à vendre

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces, W. LEGARE INC., 2835, Chemin Gomin. Tél.: 653-3183 ou 653-4945.
68896 1-6 (1 ms) 127

RUE MAUFILS, 5 logements, chauffée, plus poste d'épicerie-boucherie licenciée, acompte $10,000., 2e hypothèque du propriétaire. Pour informations; Tél.: 623-5079.
68850 31-5 (12 fs) 127

LEVIS, 316, rue St-Laurent, maison à revenus, avec restaurant. 2 loyers, clientèle établie. Cause: départ, libre immédiatement. Pour informations; Tél.: 837-7807.
68920 1-6 (1 ms) 127

MAISON à vendre, Ville les Saules, 2 grands logements, chauffage eau chaude. Terrain 85 x 185. Pour informations; Tél. : 681-5037.
69052 6-6 (6 fs) 127

MAISON commerciale et résidentielle. Rue St-Vallier-Ouest. 3 logements et 1 loyer commercial, avec terrain de stationnement. Pour informations; Tél.: 523-7556.
69051 6-6 (6 fs) 127

SI VOUS DEMENAGEZ A QUEBEC BIENTOT
. . . consultez-nous dès maintenant pour l'acquisition d'une
MAISON UNIFAMILIALE
MAISON A REVENUS
COMMERCES EN GENERAL
Courtage immobilier
YVES GERMAIN
LTEE
321, ST-PAUL, QUEBEC.
TEL.: 529-8121
69009 10-6 (s. au 1-7) 127 j.n.o.

Maisons à vendre

ST-MAGLOIRE, Bellechasse, près église, située sur grande route, 2 milles ½ du Village, couverture neuve, 4 grands appartements. Aussi terrain de six arpents de longueur par 3½ de large. Avec petit chalet, beau ruisseau, traversant terrain. De plus, 6 arpents de terrain à labour, pour camping. Environ 100 cordes bois de pulpe, avec beaucoup de bois franc. Le tout vendu séparément, conditions faciles. M. Nérée Bernard, St-Magloire, Co. Bellechasse; Tél.: 3-2012.
69106 8-6 (6 fs) 127

ORSAINVILLE, rue des Ramiers : 3 logements 4, 5 pièces, terrain 75 x 100, construction 1959, en bardeaux amiante.

ST-NICOLAS, Anse des Phares : magnifique chalet 5½ pièces, foyer pierre dans salon, construction 1956-57, très propre, à l'état neuf, magnifique vue, 2 milles du pont Québec, patio.

MAISONS ET COMMERCES DEMANDES
Avons besoin de maisons seules et à logements, commerces, dans Québec et banlieue, avons acheteurs sérieux.

TRUST GENERAL DU CANADA
COURTIERS
2, ave Chauveau, Québec
529-5311
69150 10-6 (1fs) 127

Maisons demandées

PROPRIETES demandées. Avons acheteurs sérieux, 2, 6, 12 logements, ville et banlieue. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers; Tél.: 681-6358.
68914 5-6 (1 ms) 128

INCROYABLE ! seul atelier reconditionnant votre téléviseur, trouble de châssis, jobbé $12. garanti, lampes neuves, 17-21-24 pouces $18.95, garanti 12 mois. Téléviseurs $30. à $190. garanties 1 an. Location $10.00 par mois, montants versés crédités si désireux d'acheter. PLANTE & GAGNON, 773 rue St-Vallier Ouest; Tél.: 681-5490.
67884 21-4 (j. v. s. au 17-6) 209-B.

Matériaux de const.

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd, 74 BOUL. PIE XI, Ville Bélair, — Tél.: 842-1911.
68998 6-6 (1 ms) 137

MATERIAUX de construction neufs et usagés. Système de chauffage de toutes dimensions. Beam de fer de toutes dimensions. Spécialiste en démolition. Aussi assortiment complet d'équipement pour cuisine de restaurants. QUEBEC DEMOLITION, 209 route Nationale, Champigny; Tél.: 872-9520 ou 872-2455.
68427 15-5 (1 ms) 137

MATERIAUX de construction d'aluminium, portes, fenêtres, auvents, clapboard en aluminium, prix d'aubaine, installation sur demande, par des experts; Tél.: 842-3851.
69092 8-6 (1 ms) 137

18 TRUSS de bois, longueur 51 pieds, 12 de 32 pieds, 150 feuilles de tôle, 100,000 pieds de b.c. fir, 8 x 8 et plus, 3 systèmes de chauffage, à l'eau chaude, complets; Marcel Fortin, entrepreneur en démolition; 523-9609.
69090 7-6 (1 ms) 137

Marchandises sèches

MARCHANDS COLPORTEURS
PORTEZ ATTENTION. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames, hommes et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LIMITEE, 837-859, rue St-Joseph est, Québec, P.Q.
68363 13-5 (1 ms) mdses sèches

LINGERIE GENERALE
ATTENTION !
MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS, Achetez votre stock d'été et d'automne, au prix du manufacturier, Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842 St-Joseph Est, Québec.
69001 8-6 (1 ms) Mdses sèches

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU remboureur. Spécialité: réparation de matelas et meubles. 500 17e RUE, Limoilou, Québec 3. — Tél.: 524-1480.
68707 27-5 (1 ms) 138

Médecins

Dr CHS. RINFRET. Voie urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 heures. — Tél.: 524-4061.
68512 20-5 (1 ms) 140

Objets perdus

CANICHE blanc, répondant au nom de FATIN, perdu dans la nuit de mardi, rue Pierre Maufay, récompense. Tél.: 683-7233.
69094 8-6 (6 fs) 149

On demande à acheter

ON DEMANDE petite ferme, dans Banlieue, maison à revenu, chars usagés, en bon ordre. Pour informations : Ecrire Casier 116, L'Action, 3 Place Jean Talon, Québec.
69127 9-6 (3 fs) 155

On demande travail

CUISINIERE, avec expérience, travaillerait pour des Frères, maximum de 6. De préférence dans Québec. Pour informations; Tél.: 681-8569, après 7 heures.
69063 7-6 (6 fs) 156-A.

Psychologie

DEPRESSION, peine d'amour, nerveux, insomnie, alcoolisme, manque de confiance, mauvaise habitude, Centre de conceptologie et psychologie, 750 est St-Joseph — 524-5849.
69091 8-6 (1 ms) 179

Réparations de laveuses

REPARATIONS de laveuse de toutes marques, ordinaire et automatique. Avons pièces en stock pour un meilleur service. Ouvrage garanti. FOYER DES LAVEUSES ET MEUBLES, 144, St-Valler ouest; Tél.: 529-9648.
68515 22-5 (1 ms) 188-A.

SERVICE AUTORISE

des compagnies McClary, Easy, Beatty, Connor, Thor, Tappan.
QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC.
213, 3e Avenue.
Québec — 529-8479
68717 24-5 (mar. j. s. au 24-7) 188-A.

Réparations de meubles

REMBOURAGE MODERNE
REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts, 251, rue Notre-Dame-des-Anges, Québec. — Tél.: 522-7558.
68372 13-5 (1 ms) 189

Roulottes

ROULOTTE, 13' x 7', finie toute saison, équipée, freins électriques, signalisations. Pour informations; Tél.: 656-1852. Appeler après 6.30 heures P.M.
8-6 (3 fs) 192-A.

Servantes demandées

AIDE-FAMILIALE, famille 3 enfants d'âge scolaire. Bonnes conditions. Pour informations; Tél.: 626-2893.
68845 30-5 (12 fs) 198

Spécialistes

DR LEO ROBERT
EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS. Spécialité, maladies de la peau et de cuir chevelu, 969, avenue des Erables, Québec; Tél.: 522-1003.
30-5 (mar. j. s. au 27-7) 202

Tabac en feuilles

FUMEURS, ATTENTION ! J'ai les meilleurs tabacs en feuilles, plus bas prix du marché. Gros et détail. Liste de prix sur demande. Spécial: 50 cigares pour $2.35. Pipes à $0.95. RENE ST-JEAN, 304 de la Couronne, Québ

AUTOMOBILES

AUTOS A VENDRE

ACCESSOIRES — PIECES — REPARATION — SERVICE

COUPE DE PRIX A LA RACINE

Ford 1964 Fairlane 500, sedan 6, automatique, bonne condition. $1300.	**Pontiac** 1960 Station, 6, automatique, bonne condition. $650.	**Dodge** 1960 sedan, 6, automatique, très propre. $675.	**Plymouth** Fury II, 1965 sedan, 8, automatique radio. $1575.	**Plymouth** 1964 2 portes, 6, automatique. $1250.
Studebaker 1960 Station wagon $50.	**Plymouth** 1957 sedan 6. $50.	**Plymouth** 1965 Station wagon, 8, automatique. Balance de garantie Chrysler. $1750.	**Ford** 1964 sedan, 8, automatique, radio, très propre. $1475.	**Plymouth** 1964 Savoy, sedan, 6, autom., radio. Balance garantie Chrysler. $1450.
Fiat 1965 décapotable, excellente condition $675.	**Pontiac** 1963 sedan, autom., radio, très propre $1100.	**Chevrolet** 1964 Bel Air, 8, automatique, très propre. $1500.	**Meteor** 1964 sedan, 8, automatique, très propre. $1295.	**Renault** 1964 Caravelle décapotable, radio. $1150.
Chevrolet 1963 2 portes, 6, transmission ordinaire. $950.	**Ford** 1963 Custom, sedan, 6, radio, propre. $975.	**Ford** 1965 Custom, 8, sedan, autom., radio, propre comme neuve. $1750.	**Chevy II** 1964 Station wagon, 6 automatique, radio. $1350.	**Chevrolet** 1964 Station wagon 8, automatique, radio. $1575.

GRATUIT: STATIONNEMENT A L'EXPO EN FIN DE SEMAINE

UNIVERSEL AUTO LTEE

777 1ère avenue

Tél.: 525-5113

69145 10-6 (1fs) A.V.

NOCES D'OR

Récemment se groupaient à Barachois-nord, Gaspésie, de nombreux parents et amis pour célébrer les noces d'or de M. et Mme Jean-Joseph Lemieux dont la famille compte quatre générations. Sur la photo, de gauche à droite, nous voyons : M. Elias Lemieux, les jubilaires, leur fille Jeanne d'Arc et leur fils Roy accompagné de sa petite fille. Nos meilleurs voeux aux heureux jubilaires.

La bourse Nieman 1967/68 à Tom Sloan, du "Montreal Star"

M. Thomas Sheerer Sloan, journaliste à l'emploi du "Montreal Star", s'est mérité la bourse universitaire Nieman 1967/68 destinée à un journaliste canadien.

M. Sloan, membre de la Galerie de la Presse à l'Assemblée Législative de Québec, poursuivra ses études à l'Université Harvard. Son journal lui accordera un congé autorisé.

C'est l'université elle-même qui a annoncé la nouvelle aujourd'hui.

Les membres du comité consultatif canadien pour le choix des boursiers sont MM. Gillis Purcell, directeur général de la Presse Canadienne, président; R. W. Southam, éditeur du journal Ottawa Citizen; Shane MacKay, directeur général du journal Winnipeg Free Press, et Claude Ryan, éditeur et rédacteur en chef du journal Le Devoir de Montréal.

Ford-Canada fournit des fonds pour financer la bourse Nieman canadienne.

M. Sloan, âgé de 38 ans, est né à Hamilton (Ont.). Il a fait ses études secondaires au Westhill Collegiate de Hamilton et au Ridlay College de St. Catharines (Ont.).

Il est diplômé de l'Université de Toronto, où il a fait des études spécialisées et a complété des études postuniversitaires à l'Université de Paris ainsi qu'au London School of Economics.

M. Sloan a commencé sa carrière de journaliste en tant que reporter au journal Welland Tribune en 1957. Il est entré au Toronto Globe and Mail en 1958, puis au Montreal Star en 1964.

Marié et père d'un enfant, il habite au 763 de la Place Philippe, à Sainte-Foy, Québec, P.Q.

Visite Royale

OTTAWA (P.C.) — La résidence du gouverneur général a fait savoir, hier, que leurs majestés le roi et la reine de la Thaïlande visiteront le Canada à l'occasion du centenaire de la Confédération.

Leurs majestés sont attendues à Ottawa le 20 juin.

Durant leur séjour au Canada, le roi et la reine participeront à la journée nationale de la Thaïlande le 22 juin à l'Expo 67.

BAS PRIX ET QUALITE

1964 VOLKSWAGEN Autobus **$1,275.**

1965 VOLKSWAGEN sedan **$975.**

1964 PONTIAC sedan, automatique **$1,450.**

1965 FORD GALAXIE H.T. **$2,100.**

1965 AUSTIN 4 portes **$1,150.**

1964 CONSUL **$975.**

Avec garantie de 12 mois

Jos. Bouchard Automobiles Ltée

Pontiac — Buick — Acadian

Vauxhall — Firebird — G.M.C.

Boul. Ste-Anne — Château-Richer

Tél : 824-4201 — 824-4469

68921 3-6 (1 fs) A.V.

SPECIAUX DE LA SEMAINE

1965 Pontiac, Déc. .. .. .. $2,250. — 1963 Mercury, Sed., V-8 $1,395.
1964 Chevrolet Impala 8 $1,795. — 1961 Dodge, Sed., V-8 .. $ 695.
1966 Chevrolet Aut. rad. $2,095. — 1962 Chevy II, Sed. .. .. $ 895.
1965 Olds, H.-T. Delta .. $2,295. — 1963 Pontiac, St. W., 8 .. $ 695.

ROGER BARRE AUTOS LTEE

Centre de l'auto et camions usagés

1095 de la Canardière Tél.: 529-3335

69109—10-6 (1 fs) A.V.

UNE VOITURE QUE NOUS NE VENDONS PAS !

Celle qui paraît bien et qui ne vaut rien ... Par contre si vous voulez une "belle" et "bonne" voiture ... c'est l'endroit ! ! !

LUC DION

AUTOS INC.

CONCESSIONNAIRE
PONTIAC — BUICK
ACADIAN — VAUXHALL
G. M. C.

ROUTE TRANS-CANADA

LAUZON

837-0291

69088—10-6 (1 fs) A.V.

AUTO MODERNE LTEE

1965 BUICK Wildcat, décapotable; 1965 Ford custom, sedan; 1964 Chevrolet Impala, hard top; 1965 M.G.B. Sport; 1964 Caravelle Renault, décapotable et hard top; 1962 Chevrolet Impala, '8', décapotable; 1962 Chevrolet coach, automatique; 1961 Cadillac Fleetwood; et plusieurs autres modèles; 1925 rue Fleur de Lys, en face du centre d'achats Simpson Sears; Tél.: 681-0538. Ouvert le soir.

69087 7-6 (1 ms) A.V.

TURMEL AUTOMOBILES

1966 Chevrolet, sedan; 1966 Volvo; 1964 Falcon Futura, Convertible; 1964 Volvo; 1963 Dodge Dart, Convertible; 1963 Chevrolet sedan; 1963 Pontiac, Convertible; 1962 Ford sedan; 1962 Chevrolet sedan; 1962 Volkswagen; 1961 Rambler Classic. Turmel Auto, 1385, Dorchester-Nord, Québec; Tél.: 522-2793, Rond-Point, Lévis; 837-2647.

68704 28-5 (1 ms) A.V.

ROULOTTES

MAISONS MOBILES

- Toutes dimensions
- Construites au Canada aux exigences de notre climat
- Nos prix ont fait notre renommée
- Jusqu'à 7 ans pour payer

M & M CARAVANE Ltee

16, MARIE DE L'INCARNATION

TEL : 527-4072

68664 20-5 (v. s. au 23-6) A.V.

HUDON AUTOS ENR.

1966 Pontiac Parisienne; 1965 Chevelle; 1965 Pontiac; 1965 Chevelle, station wagon; 1965 Ford, 1964 Buick; 1964 Chevrolet, décapotable; 1963 Chevrolet, 1963 Falcon, 1963 Acadian, décapotable; 1963 Renault, station wagon; 1963 Galaxie, 1963 Pontiac, 1962 Fairlane; 1962 Acadian, 1962 Valiant; 1962 Pontiac, station wagon; 1962 Corvair; 1967 Envoy, station; 1961 Volkswagen, Van.; 1961 Ford; 1961 Météor; 1961 F-85, Sport; 1960 Météor; 1959 Buick; 1959 Chevrolet; 1958 Chevrolet. Aussi plusieurs autres. 1400, DORCHESTER NORD, COIN DE L'ESPINAY, QUEBEC; Tél.: 525-4769.

68509 20-5 (1 ms) A.V.

ROLAND FRADET

AUTOMOBILES ENR

QUALITE

BAS PRIX

91, boul. Hamel et 3, Marie-de-l'Incarnation

Québec 8. 681-6283

69128 10-6 (s. au 30-6) A.V.

GENERAL ACCEPTANCE

Libération de compagnies d'Acceptance Aucun comptant exigé. Taxes, licences incluses si nécessaire assurance sur place.

Spécial GRATIS durant le mois de juin: graissage, changement d'huile et gasoline avec chaque achat. 30 jours d'essai sur échange

	Par sem.
Chevrolet 1964, Impala, 4 portes, HT, V-8, PS, PB.	$15.00
Chevy II 1964	$10.00
Ford 1965, 6 cyl.	$16.00
Falcon 1964, Station-wagon, V-8, PS, PB.	$14.00
Mercury Comet 1963, convertible	$13.50
Mercury Monterey 1963, S-55, convertible	$13.50
Mercury Monterey 1962, V-8, PS, PB.	$10.00
Ford 64, V-8, P.S.	$12.00
Dodge, 64, 6 cyl., automatique	$11.50
Ford Fairlane 64, 6 cyl.	$9.00
Ford 63, 6 cyl.	$9.00

12 mois, 12,000

GARANTIE

Toutes ces voitures ont été soigneusement vérifiées

ECHANGES ACCEPTES

681-0115

Ouvert le soir jusqu'à 10 heures

6-6 (6 fs) A.V.

Autos demandés

ACHETONS autos comptant — LEO RINFRET, 210, DU PONT, QUEBEC. Tél.: 523-4708.

68995 6-6 (1 ms) A.D.

BEAULE Automobiles, achats, ventes tous genres, 25, 3e Avenue; 529-8477.

68535 17-5 (1 ms) A.D. j.n.o.

HUDON AUTOS

ACHETONS COMPTANT, Hudon Autos Enr., 1400 Dorchester-Nord, coin de l'Espinay; Tél.: 525-4769.

68516 22-5 (1 ms) A.D.

RINFRET AUTOS

1966 Fairlane G.T., décapotable; 1965 Viva; 1965 Volkswagen; 1964 Chevrolet; 1964 Corvair Monza; 1963 Falcon décapotable. 210 rue du Pont, Québec. Tél.: 523-4708.

68700 25-5 (1 ms) A.V.

FORD 64, Galaxie, Station Wagon; Buick 57, automatique, en bonne condition. Pour informations; Tél.: 842-3733.

69126 9-6 (3 fs) A.V.

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées, de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés, accidentés et "scraps" LUDGER FERLAND ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec; Tél.: 524-2920.

69004 8-6 (1 ms) A.A.

MAURICE POIRIER INC.

PIECES NEUVES et usagées, de toutes marques d'automobiles et camions. — Différentiels, transmissions, radiateurs, grilles, moteurs. Hoist ruxtell. Attention spéciale au courrier. S'adresser: à 589, 1ère AVENUE; Tél.: 529-0661.

68900 1-6 (mar. j. s. au 29-7) A.A.

Débosselage et peinture

BEAULIEU & FILLION Ltée, Débosselage, peinture, vitrage. 1600 Dorchester, 522-2256 ou 683-9998.

68935 3-6 (1 ms) D.P.

Garage — Service

Austin - MG - Healy

AUSTIN, M.G., Healy, représentant, vente et service. Garage O. Gosselin Inc., 185, avenue St-Sacrement, Québec; 681-0525.

68620 18-5 (1 ms) G.S.

DOMPEUSES (HOIST) "EDBRO" TELESCOPIQUES et AUTRES

LES PLUS réputées sur le marché. Boîtes complètes en acier. Structure d'acier pour boîte de camion, neuves et usagées. Mécanique, soudure, alignement. Opérateur électrique, pour portes de garage et d'entrepôt. — Consultez nos experts avant d'acheter. — GARAGE LABRIE LTEE, Beaumont, Bellechasse. — Tél.: Région 418, 837-3606.

68296 6-5 (j. v. s. au 6-7) G.S.

GARAGE ANDREWS

60 ST-VALLIER-EST, Québec, accessoires d'automobiles, bicycles, neufs et usagés, réparation. Achetons débris de bicycles. Ouvert 24 heures par jour. — Tél.: 523-3738, Beaver Auto Park, Ancienne - Lorette; Tél.: 872-2795. Homme demandé pour service au garage.

69054 (7-10-6) G.S.

Réparation d'autos

BOUTET & FILS MAINTENANT A

20 RUE HERMINE, coin Boulevard Charest, toujours à votre service. Pour informations; Tél.: 523-3370.

68052 28-4 (1 mer. v. au 26-6) R.A.

l'Action

3, Place Jean Talon, Québec, C.P. 1727 — Tél.: 522-4771

L'ACTION, quotidien catholique a été fondé en 1907.

L'ACTION est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulation.

Les employés de l'ACTION, journal et imprimerie sont membres du Syndicat National de l'imprimerie de Québec (C.S.N.) Inc., affilié à la Fédération Canadienne de l'Imprimerie et de l'Information C.S.N.

Le ministre des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

TARIF D'ABONNEMENT A L'ACTION

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous :

Beauport, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Courville, Giffard, Gros-Pin, Lac St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, Neufchâtel, Notre-Dame-des-Laurentides, Orsainville, Québec, Ville Vanier, St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville de Montmorency.

40 cents par semaine ou $17.00 par année : $8.75, 6 mois; $4.50, 3 mois, pour nos abonnés qui payent directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs : 35¢ par semaine ou $15.00 par année; $7.75, 6 mois; $4.25, 3 mois.

Dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick :

1 an, $12.00; 6 mois, $ 6.25; 3 mois, $ 3.50

Ailleurs au Canada :

1 an, $15.00; 6 mois, $ 7.75; 3 mois, $ 4.25

Etats-Unis et pays étrangers :

1 an, $25.00; 6 mois, $12.50

LA TÉLÉVISION

A QUEBEC

4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

Dr André Dorion, o.d.

OPTOMETRISTE

EXAMEN DE LA VUE

EDIFICE MARCEL MASSICOTTE

869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642

Dr Ghislain Dionne o.d.

OPTOMETRISTE

LENTILLES CORNEENNES

AUJOURD'HUI

SAMEDI

9.30 A.M.
4—Musique
11—Musique

9.55
4—Horaire commenté

10.00
4—Dessins animés

10.28
11—Aujourd'hui à CBVT

10.30
4—Les mystères de la science
11—Grandgallo et Petitro

10.56
4—Les Boucaniers

11.00
11—L'aventurier des mers

11.23
4—Le troisième homme

11.30
11—Cinéma —
"Les livreurs"

11.53
4—De tout, de tous

12.30 P.M.
4—Passeport musical — (*)
5—Music

12.58
5—Opening

1.00
5—Focus

1.15
11—Images en tête

1.30
4—La Sieste —
"La fille du corsaire noir" (6) — Film de cape et d'épée, avec May Britt et Renato Salvatori. Une jeune fille venge la mort de son père au milieu d'aventures incroyables. Violences.
5—One The Scene

1.45
11—Les quatre saisons

2.00
5—CBC Sports Presents — Kaleidasport
11—Baseball
Baltimore à Minnesota

3.00
4—Aventures d'outre-mer

3.30
4—Colonel March

4.00
4—Les petits bonshommes
5—CBC Sports Presents — Championship Series

CANAL

4.30
4—Dernier recours
11—Echos du sport

5.00
4—Allez 4
5—Frankenstein Jr. — (*)
11—Rue de l'Anse

5.30
5—Bugs Bonny — (*)
11—Carnet Expo — (*)

6.00
4—Corporation des instituteurs du Québec
5—Teen Club
11—Michèle Vaillant

6.15
4—Les détectives

6.30
11—Téléjournal

6.36
11—Langue vivante

6.45
4—Actualité — Editorial

7.00
4—Jeunesse d'aujourd'hui
5—Beverly Hillbillies — (*)
11—Les joyeux naufragés — (*)

7.30
5—Tarzan — (*)
11—Le courrier du désert

8.00
4—Les arpents verts — (*)
11—Visite à l'Expo — (*)

8.30
4—A la brunante —
"La fosse aux serpents"
5—Great Movies —
"A Hole In The Head"

9.00
11—Mon pays, mes chansons (*)

9.30
11—Les fables de Lafontaine

10.00
11—Les couche-tard — (*)

10.15
4—La crème de toast et café (*)

10.30
5—In Person — (*)
11—Le bonheur conjugal

11.00
4—Actualité — Météo — Editorial
5—CBC-TV News
11—Téléjournal

11.14
5—After II —
"A Good Day For Hanging"

11.16
11—Nouvelles sportives

11.18
4—Nouvelles sportives

11.24
4—Adagio —
"Gypsy" (5) — Film d'aventures, avec Melina Mercouri et Keith Michell. Une gitane feint d'être amoureuse d'un gentilhomme anglais dans le but de lui soutirer de l'argent.

11.30
11—Cinéma —
"Paisa" (4) — Film à sketches — Six courts épisodes relatifs à la campagne d'Italie, en 1943. Un classique du néo-réalisme. Résonance humaine.

12.39 A.M.
5—Sign Off

1.00
11—Fin des émissions

1.04
4—Fin des émissions

(*)—Programmes en couleurs

DEMAIN

DIMANCHE

CANAL

9.30 A.M.
11—Musique

10.28
11—Aujourd'hui à CBVT

10.30
11—Du côté de la musique

11.00
11—Le professeur Guillemin

11.30
4—Musique
11—Initiation musicale

11.50
4—Musique Marc Legrand

12.00 P.M.
4—Mademoiselle de Paris
5—Music

12.28
5—Opening

12.30
4—Arrêt
5—Sacred Heart Program
11—Lecture pour tous

12.45
5—The Living Word

1.00
5—Crossroads
11—Conférence

1.15
5—Gardening With Earl — (*)

Explications

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes : (e) enfants; (a) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique : (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

1.30
4—Horaire commenté
5—Country Calendar
11—Les travaux et les jours

1.35
4—Symphonie de Chicago

2.00
5—Counterpoint
11—Nos frères les hommes

2.30
4—Ciné-Dimanche —
"Mariage incognito" (4) — Comédie, avec Ginger Rogers et James Stewart. Un professeur de collège a de la difficulté à faire accepter sa femme, une chanteuse de cabaret. Intrigue amusante.
5—As Time Goes By
11—Récital

3.00
5—Geneva Peace Conference
11—M. et Mme Détectives

3.30
11—Gymnastique : Essais pan-américains

4.00
4—Voici l'Expo — (*)
5—Music In Miniature

4.30
4—Carnet de voyage
5—Through The Eyes Of Tomorrow

5.00
4—Au nom de la loi
5—Heritage
11—Actualités religieuses

5.27
5—CBC-TV News

CANAL

5.30
4—Allez-y
5—Hymn Sing
11—As des quilles

6.00
5—The Avengers
11—Wilfrid Pelletier rencontre

6.30
4—Les hommes volants — (*)
11—Terre des autres hommes (*)

7.00
4—Ciné-Spectacle —
"Le dernier des corsaires" (6—E) — Film d'aventures, avec Paul Henreid et Karin Booth. Le corsaire Jean Lafitte est accusé à tort d'avoir coulé un vaisseau américain.
5—Hey Landlord — (*)
11—Walt Disney présente — (*) Dessins animés, documentaires et longs métrages de Walt Disney.

7.30
5—Flashback — (*)

8.00
5—Ed Sullivan — (*)
11—Festival estival —
Juliette Gréco et le Concours national de musique de Radio-Canada.

8.30
4—Formi . . . formidable

9.00
4—Le Baron — (*)
5—Bonanza — (*)

10.00
4—Perry Mason
5—Public Eye — (*)
11—Film

10.30
11—Les soucoupes volantes — (*)

11.00
4—Actualité — Météo — Editorial
5—CBC-TV News

11—Téléjournal
11.14
5—Sign Off
11.16
11—Sport-Dimanche
11.18
4—Nouvelles sportives
11.24
4—En fin de soirée —
"Alger-Le Cap" (4—A) Documentaire. — Le journal de bord du rallye automobile Alger-Le Cap. — Intéressant. Paysages pittoresques.
11.30
11—D'hier à demain —
"Victoire alliée en Europe"
1.00
11—Fin des émissions
1.16
4—Fin des émissions

(*)—Programmes en couleurs

LUNDI

CANAL

8.00 A.M.
4—Musique
8.20
4—Musique Marc Legrand
8.30
4—Dessins animés
9.00
4—A nous deux
9.30
4—Toast et café — (*)
11—Musique
10.28
11—Aujourd'hui à CBVT
10.30
4—Histoire vécue
11—Le corsaire de la Reine
11.00
4—Jouez à 4
11—Canadiana
11.30
4—Palmarès
11—Long métrage —
"Les derniers jours de Pompei" (5—A) Drame, avec Micheline Presle et Georges Marchal. Le grand-prêtre d'Isis compromet l'amoureux d'une femme qu'il convoite.
12.15 P.M.
4—Actualité — Editorial
12.30
4—De tout, de tous
1.00
4—Théâtre des étoiles
1.05
11—Téléjournal
1.15
11—Ciné-feuilleton —
"En pleine bagarre"
1.30
4—Qui suis-je ?
5—Music
11—Long métrage —
"Fumée blonde" (5) — Comédie, avec Sophie Desmarets et Darry Cowl. Une femme détective connaît des aventures mouvementées. Atmosphère fantaisiste.
1.55
5—Opening
2.00
4—L'école du bonheur
5—Luncheon Date
2.15
4—En forme
2.30
4—Les deux font la paire
5—Luncheon Date
3.00
4—Composez 999
5—Take Thirty
11—Entre ciel et terre
3.30
4—Théâtre d'une heure —
"Le bébé de mon mari" — (5—A) Comédie dramatique, avec Don Ameche et Catherine McLeod. Un homme est passionné par les courses au point d'en négliger sa famille.
5—Edge Of Night

Des spécialistes essaient de préciser la meilleure façon de devenir bilingue

MONCTON (P.C.) — Les linguistes réunis en colloque international à Moncton ont tenté hier de préciser comment et quand on devient bilingue et, une fois de plus, le contexte social et la motivation sont apparus comme des facteurs de premier ordre dans l'acquisition même du bilinguisme et dans son degré de valeur.

Selon M. R. M. Jones, de la faculté de pédagogie du Collège d'Aberystwyth, au pays de Galles, il arrive souvent dans les pays où le bilinguisme est encore matière à controverse que les recherchistes laissent de côté l'analyse de facteurs importants. M. Jones a déclaré qu'un vernis de statistiques ne peut servir qu'à alimenter la discussion sur les avantages ou désavantages du bilinguisme.

Parmi les facteurs méritant une considération plus approfondie, M. Jones a mentionné l'âge à laquelle l'apprentissage d'une langue seconde doit commencer, les méthodes à utiliser, les périodes scolaires à être consacrées à chacune des langues, et le développement ultérieur du bilinguisme, une fois que les rudiments d'une langue seconde sont acquis.

BILINGUE NATUREL

Plusieurs remarques faites au cours de la séance d'hier portent à croire qu'il y aurait avantage à examiner de près comment un enfant acquiert sa langue maternelle, pour transposer ensuite cette méthode d'acquisition à l'endroit de la langue seconde.

Il est possible pour un enfant de devenir bilingue de façon naturelle quand deux langues sont utilisées au foyer et dans l'entourage immédiat, par opposition à un apprentissage formel aux niveaux pré-scolaire et scolaire.

Si, d'une part, l'intelligence d'un enfant est plus souple et réceptif et favorisé une acquisition plus spontanée d'une langue seconde, il y a d'autre part le danger de lui présenter une somme de mots et de règles qui dépasse la capacité de l'enfant à former quelques concepts passablement précis.

La tendance innée de l'enfant à se conformer à son entourage peut favoriser le bilinguisme dans les milieux où les deux langues sont proportionnellement respectées.

Quelques spécialistes ont déclaré qu'il fallait profiter de la facilité imitative de l'enfant pour l'exercer tôt à la pratique du bilinguisme, mais là où la motivation sociale fait défaut à l'âge scolaire, rien n'empêche d'acquérir une langue seconde plus tard pourvu que l'on adopte des méthodes appropriées.

Des participants de Belgique, de France, et d'Afrique du Sud ont donné des exemples de formation scolaire intentionnellement bilingue, mais les résultats ne sont pas toujours heureux. Selon le Dr E. G. Malherbe, de l'Université de Natal, l'école bilingue connait du succès en Afrique du Sud, surtout parce que ce pays se prête bien à un bilinguisme naturel dès la tendre enfance.

Par ailleurs, selon un exemple cité de Bruxelles, l'école dite bilingue ne donne pas souvent des résultats dont on pourrait se glorifier.

Le Dr Malherbe a fait allusion aux facteurs émotifs qui entrent en ligne de compte dans l'attitude envers une langue seconde. Selon lui, tout sentiment d'hostilité, provenant de circonstances historiques ou géographiques, entrave de façon grave l'acquisition d'une langue seconde, que cette hostilité se manifeste du côté de l'enseignant ou du côté du sujet.

Outre le Dr Malherbe, Mme Sue Ervin-Tripp, du département des langues de l'Université de Californie, et le Dr Wilga M. Rivers, de l'université Monash, Melbourne, Australie, ont commenté le document de base préparé par M. Jones.

La séance d'hier a été présidée par M. Werner F. Leopold, du département de langue allemande de l'Université du Wisconsin.

Experte en perruques

demandée pour vendre et coiffer des perruques dont la valeur atteint jusqu'à $300.00. Salaire, commission et avantages marginaux. Veuillez vous adresser à notre Service du Personnel au 6e étage.

La Compagnie Paquet Inc.

La Commission scolaire Régionale Chauveau

PROFESSEURS DEMANDES

Religion, C.P.E.S. — Chimie, C.E.S. — Mathématiques, C.P.E.S. — Anglais, 10e et 11e années — Arts Plastiques, 8e et 9e années.

Prière d'adresser les offres de services à :

M. Robert Prémont, Directeur Général des Ecoles, Case Postale 99 — Loretteville, Qué.

PREPOSES AUX TRANSMISSIONS DU SERVICE EXTERIEUR

Ministère des Affaires extérieures

$4654 — $5113

Indemnités de service à l'étranger en plus

On demande des préposés aux transmissions qui seront âgés d'au moins 21 ans le jour de leur nomination, possédant au moins deux ans d'expérience **récente** en cryptographie ou en télétypie. Les candidats doivent être citoyens canadiens et avoir résidé 10 ans au Canada.

On peut obtenir des renseignements supplémentaires et des formules d'inscription aux divers bureaux de la Commission de la Fonction publique, à un bureau de poste ou à un Centre de main-d'oeuvre du Canada.

Les demandes doivent être adressées à la Commission de la Fonction publique du Canada, 122, rue Bank, Ottawa 4, (Ontario).

Les intéressés doivent s'inscrire au plus tard le 23 JUIN 1967.

Veuillez mentionner le numéro de concours 67-0-689.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE LEVIS
OFFRE D'EMPLOI

Fonction :

Directeur général des écoles

La Commission scolaire de Lévis est intéressée à recevoir des applications pour remplir la fonction de DIRECTEUR GENERAL DES ECOLES pour l'année scolaire 1967-68.

Conditions requises :

Le candidat à ce poste devra mentionner son âge ainsi que son état civil. Il devra nécessairement spécifier ses années d'expérience dans l'enseignement à l'élémentaire, au secondaire et à la direction d'une école, le tout accompagné de références.

Exigences :

Le candidat devra être détenteur d'un grade universitaire en pédagogie et posséder au moins 15 années d'expérience dans l'enseignement.

Veuillez mentionner salaire exigé.

Toutes aplications devront être adressées au secrétariat de la COMMISSION SCOLAIRE DE LEVIS, C.P. 127, 6 rue St-Gabriel, Lévis, le ou avant le 19 juin 1967.

LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

recherche

pour le ministère fédéral des Pêcheries
VILLE DE QUEBEC, P.Q.

UN SURVEILLANT DE DISTRICT

(recherches appliquées et inspection)

$8,575. — $9,748.

Le titulaire sera appelé à voyager dans l'exercice de ses fonctions.

QUALITES REQUISES : Diplôme universitaire avec option soit en bactériologie, biologie, chimie, technologie des produits alimentaires ou dans un autre domaine connexe; bon nombre d'années d'expérience. Faute d'un candidat réunissant toutes les qualités exigées, l'emploi pourra être offert au plus apte à un échelon moins élevé. La langue française est requise

Toute personne possédant les qualités énoncées ci-haut est invitée à signaler le numéro 529-5738, entre 9.00 a.m. et 4.00 p.m., lundi — le 12 juin, — pour obtenir un rendez-vous. Prière de demander monsieur Léo Morin, ministère fédéral des Pêcheries, Gare maritime Champlain, Québec.

COMPTABLES AGREES

Les positions

Nous requérons les services de jeunes comptables agréés qui désirent faire carrière dans le domaine de la vérification publique. Les classifications ouvertes se situent présentement au niveau senior et chef de groupe (supervisor). Evoluant dans une ambiance professionnelle, les candidats choisis auront l'opportunité, sous la direction de personnes qualifiées, de participer à une variété de projets qui leur permettront de se familiariser avec les différents aspects de la vérification publique et de l'administration en général. La rémunération dépendra des qualifications et de l'expérience des candidats. Elle sera accompagnée de bénéfices marginaux et d'un programme d'études de perfectionnement avantageux.

Endroit : Cité de Québec.

Les candidats

Agés de 25 à 35 ans et de préférence bilingues, les candidats doivent être comptables agréés et posséder un minimum de deux à quatre années d'expérience en vérification publique. Ils doivent être ambitieux, avoir un haut degré de maturité, de l'initiative, un esprit analytique, du jugement et de l'entregent. Ils doivent avoir une bonne santé et être capables de diriger et d'instruire les membres de leur groupe.

Toute demande sera traitée confidentiellement et devra être adressée à :

CHABOT, FORTIER & HAWEY
TOUCHE, ROSS, BAILEY & SMART
880, Chemin Ste-Foy, Québec 6, Qué.

Nos parlementaires à l'étude du français

Par RONALD LEBEL

OTTAWA (PC) — Plusieurs députés fédéraux des deux côtés de la Chambre projettant de passer le mois d'août à se "plonger totalement" dans des cours de français au Collège militaire royal de Saint-Jean.

Les députés anglophones logeront à deux par chambre dans l'école des officiers cadets et ne parleront que le français du 7 au 26 août, si les projets se réalisent.

"Pendant la durée du cours, les étudiants étudieront, joueront, mangeront, boiront et rêveront peut-être en français", a plaisamment fait remarquer un parlementaire.

On attend de 15 à 30 députés aux cours. Déjà, ils étudient le français oral chaque semaine pendant les sessions, à des cours spéciaux de deux heures donnés à la colline parlementaire.

PROMOTEUR DE L'IDEE

C'est M. Robert Stanbu, député libéral de York-Scarborough et étudiant régulièrement le français qui a suggéré ce cours intensif.

"Si on encourage les hauts fonctionnaires à devenir bilingues, je crois que c'est aussi important pour les députés, a-t-il déclaré jeudi.

Des experts en étude des langues ont admis qu'un cours intensif, sans distraction extérieures, était le meilleur moyen d'apprendre une seconde langue. De tels cours qui avaient été organisés par la commission du service public pour les hauts fonctionnaires a connu un plein succès.

M. Stanbury a dit qu'il avait parlé du projet, il y a quelques semaines, avec le premier ministre, M. Pearson et l'orateur de la Chambre, M. Lucien Lamoureux et que les rouages administratifs s'étaient mis en branle.

REGIME DES ETUDIANTS

La date-limite des inscriptions a été fixée au 15 juin et le nombre minimum d'inscriptions doit être de 15. Les députés étudiants débourseront $2.66 par jour pour la nourriture et le logement et ne seront pas tenus de résider à Saint-Jean pendant les trois semaines pourvu qu'ils soient présents à l'ouverture des cours.

De 40 à 50 députés suivent actuellement les cours hebdomadaires de français, mais on ne dévoile pas leur identité pour éviter de les embarrasser Plusieurs ont esayé avec succès leur français à la Chambre et aux débats.

Palais de justice

Par Robert GIROUX

Tout cautionnement refusé à un récidiviste à la feuille de route "très impressionnante"

Un récidiviste à la feuille de route "très impressionnante", selon le qualificatif qui a été employé devant le juge, a enregistré un plaidoyer de non-culpabilité, devant M. le juge Jean Grenier, après avoir été mis en accusation sous une charge de vol avec violence sur la personne d'objets d'une valeur de $1,125, le 17 avril, au Lac Beauport, ainsi que d'une fraude de $100 en argent et en marchandise, le 3 mars, à l'épicerie Charles-Eugène Picard.

Léo Mignault, soudeur de 35 ans, du 69, Petit Champlain, Québec, s'est vu refuser tout cautionnement d'ici son enquête préliminaire.

Phillipps et Jacob sont trouvés coupables d'une charge réduite de vol simple pour une valeur de $45

Bruce Philipps et Claude Jacob, deux journaliers de 22 et de 34 ans, ont été trouvés coupables de vol simple, hier, par les douze jurés devant qui ils ont subi leur procès, pendant deux jours, aux Assises criminelles, ceux-ci réduisant ainsi l'accusation initiale de vol qualifié en celle de vol simple.

L'offense de vol avec violence est punissable de la détention à vie tandis que l'autre, dans le cas actuel, est punissable d'un maximum de deux ans.

Les membres du jury ont délibéré pendant trente minutes avant de rendre leur verdict unanime.

L'hon. juge Eugène Marquis, qui présidait le tribunal, a ajourné sa sentence à lundi prochain, 12 juin.

Au cours de la journée, Me Jules Lesage a fait entendre ses deux clients.

Claude Jacob a déclaré, en essence, dans la boîte aux témoins, qu'il s'était rendu à la Pharmacie Juneau, le 22 décembre dernier, qu'il n'avait pas fait de menaces à personne, qu'il avait pris de la marchandise mais qu'il avait donné $15 à M. Juneau pour la payer.

Il a nié avoir fait des menaces à M. Gaston Moreau, pharmacien, après l'enquête préliminaire, et avoir eu une arme en sa possession, lors de cette rencontre.

Pour sa part, Bruce Philipps, de Val-St-Michel, a déclaré qu'il n'était pas à Québec, le 22 décembre, mais à Montréal, au garage Roy, sur la rue Clarke, où il avait travaillé toute la journée. Il a expliqué qu'il travaillait comme mécanicien à cet endroit depuis deux mois et demi environ et qu'il n'était descendu à Québec que le 23 décembre, en fin d'après-midi, afin de passer les Fêtes avec sa femme.

La Commission Scolaire de la Ville de Black Lake
demande plusieurs

professeurs masculins

pour enseigner au cours primaire pour septembre 1967
Faire application par écrit à :
M. GASTON DUSSAULT
Secrétaire-trésorier, C.P. 340 Black Lake, Cté Mégantic

COMMISSION SCOLAIRE
NOTRE-DAME-DES-LAURENTIDES
OFFRE D'EMPLOI
Fonction : Directeur d'école élémentaire

Conditions :

mentionner âge, état civil, qualification académique, expérience dans l'enseignement etc... Toute demande sera traitée confidentiellement et devra parvenir avant le 16 JUIN à l'adresse suivante :

DIRECTION GENERALE DES ECOLES
99, Notre-Dame des Laurentides, cté Québec

Pour venir en aide aux pauvres de Québec

NOUS AVONS BESOIN

DE VOS VIEUX VETEMENTS, DE VOS VIEUX MEUBLES

C'est urgent ! Appelez-nous, on ira chercher vos surplus

LE COMPTOIR EMMAÜS
160 St-Paul, Québec — 692-0385

LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young

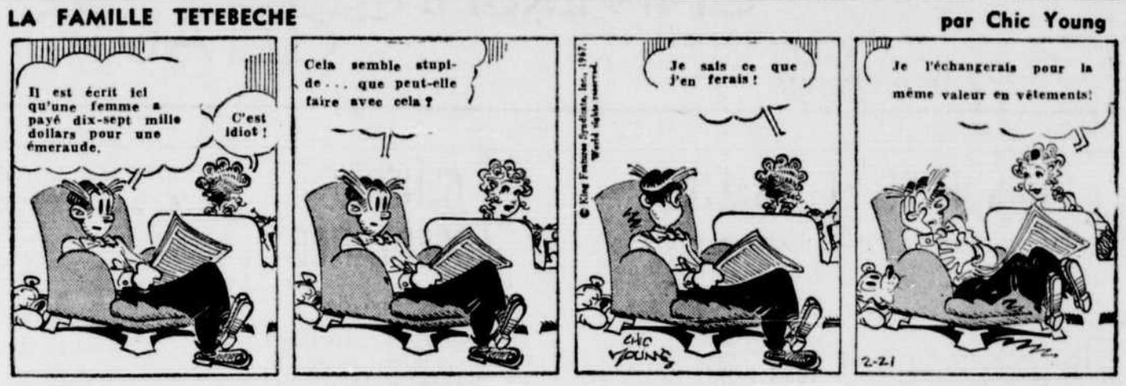

TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney

LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore

PHILOMENE — par Ernie Bushmiller

BRIDGE CONTRAT

Par Louisette-F PARADIS Maître Br

SAMEDI, LE 10 JUIN A LA PLACE D'HELENE SOBEL

Cette donne est digne d'être ajoutée dans la galerie des donnes célèbres. Ce chelem a été joué par la grande Championne américaine H. Sobel.

NORD (le mort)

♠ D 8 7 2
♥ A 7 4 3
♦ D 10 4
♣ 8 5

	O		E
♠	R 9 6 5 4	♠	V 10 3
♥	R V 9 2	♥	D 8 6 5
♦	8 7 6	♦	5
♣	7	♣	D V 10 9 2

S
♠ A
♥ 10
♦ A R V 9 3 2
♣ A R 6 4 3

Annonces : Sud donneur.

SUD	NORD
2 Carreaux	2 Coeurs
3 Carreaux	3 S. Atout
4 Trèfles	4 Carreaux
5 Trèfles	5 Carreaux
5 Piques	6 Carreaux

Sud jouait le "2 Fort" américain impératif jusqu'à la manche. Après avoir décrit sa distribution, Hélène Sobel a dit 5 Piques pour inviter le partenaire au grand chelem en montrant le contrôle à Pique. Mais Nord a eu la bonne inspiration de se contenter du petite chelem.

Ouest ayant entamé le 7 de Trèfle pour le Valet d'Est, COMMENT H. SOBEL, EN SUD, a-t-elle joué pour gagner ce PETIT CHELEM A CARREAU ?

UN REMARQUABLE JEU DE SECURITE

Le danger est clair : si Sud tire le Roi de Trèfle et qu'un des adversaires coupe, la chute sera probable car la défense contre-attaquera atout. Comment H. Sobel s'est-elle protégée contre ce risque ?

On notera la ruse d'Est qui a fourni le Valet de Trèfle (et non pas le 9) pour essayer de faire croire qu'Ouest pouvait avoir le 10 de Trèfle et avait attaqué sa "quatrième meilleure" avec D 10 9 7.

Mais H. Sobel était sur ses gardes et sans la moindre hésitation, après avoir pris avec le Roi de Trèfle, elle joua à la seconde levée un PETIT TREFLE ! Dès lors il suffisait de couper deux fois Trèfle pour assurer les douze levées.

LA SOLUTION DU SQUEEZE

Fait curieux, quand cette donne a été publiée, personne ne s'est aperçu que, même rejouant l'As de Trèfle, LE CHELEM ETAIT ENCORE IMPERDABLE. C'est seulement en analysant, il y a quelque temps, les diverses variantes pour en faire l'analyse que cette solution est apparue ! Je laisse aux bridgeurs de la découvrir...

RESULTAT DU PREMIER TOURNOI INVITATION CHARLEVOIX-SAGUENAY A LA MALBAIE

Ce tournoi sous la Présidence de M. Jules Matte s'est tenu dimanche le 4 juin sous l'habile direction de M. Albert Dubois de Québec.

Les prix furent très appréciés par les gagnants étant donné qu'il étaient de l'artisanat local de la Malbaie.

1) Mme A. Lavoie et M. J. Roche, (Québec); 2) M. J. Mclean et A. Thériault, (La Malbaie-Québec); 3) MM. J. Thibault et P.-A. Vandal, (Port-Alfred); 4) Mme A. Harvey et M. P.-E. Gagné, (Bagotville); 5) Mmes A. Dumas et I.-G. Plouffe, (Québec).

A L'UNION COMMERCIALE 4 juin

1) Mme L. Arsenault et M. P. Savard, 2) M. et Mme Battaglia de Toronto, 3) Mmes E.-B. Banville et I.-G. Plouffe.

Louisette-F. PARADIS

MOTS CROISES

PROBLEME No 128

HORIZONTAL

1—Tabac (Vx) — Danser sans art (Fam).
2—Chef-lieu d'arr. (Gard) — Juge d'Israël.
3—Enclume portative — Substance extraite de la résine de gaiac — Poil des paupières.
4—Pronom indéfini — Motte de terre préparée pour faire des tuiles — Fleuve d'Afrique.
5—Bois pour soutenir les tonneaux — Qui est sur son séant.
6—Manière de voir — Inclinaison sur l'arrière (Mar) — Pronom personnel.
7—Outil de tonnelier — Enduit tenace — Ce qui frappe l'ouïe.
8—Fleuve de Suède — Impie — Roman de Zola.
9—Perroquet — Semblable— Ville du Pakistan.
10—Lettre grecque — Violation de la loi — Grande île au nord du Japon.
11—Lagune de la mer Noire — Voix propre à chaque animal.
12—Partisan — Tente des soldats — Article.
13—Chef-lieu de c. (Somme) — Espèce en parlant des arbres d'une forêt — Durillon.
14—Pièce de métal cannelée en spirale — Vin de palmier et de cocotier.
15—Réfléchir sur une décision à prendre — Répit, fin.

VERTICAL

1—Navire lourd, marchand mal (Fam).
2—Mouvement subi avec effort — Anc. monnaie d'argent d'Espagne — Plante potagère.
3—Adj. possessif — Physicien yougoslave né à Smiljan — Massue de gymnastique.
4—Usages, coutumes — Division du compas — Cri des charretiers — Note de la gamme.
5—Escalier descendant au Gange — Pierre précieuse quelconque.
6—Etoffe de coton croisé — Ligne atteinte par la mer sur une plage.
7—Poète tragique né à Chio — Originaire de Latium.
8—Cri par lequel ... Arabes demandent grâce dans un combat — Tranquille, calme (Vx) — Crâne.
9—Table pour les sacrifices — Préfixe.
10—Fourrure provenant des carnassiers du genre mouffette — Ville du Chili.
11—Suite de noms — Terre entourée d'eau.
12—Adj. possessif — Epaissi — Maréchal de France (1769-1815) — Pronom personnel.
13—Faux. imitation — Vendre trop cher (Fg) — Evénement fortuit.
14—Loi, ordonnance — Un des douze petits prophètes — Adverbe.
15—Dotation accordée à un sénateur sous le premier Empire.

PROCUREZ-VOUS à La Librairie de l'ACTION la Clé des Mots Croisés — 2 à 13 lettres — Définitions exactes. — PRIX : $2.00 — et la Nouvelle clef des mots croisés (2, 3 lettres) — PRIX : $0.60

SOLUTION DU PROBLEME No 128

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	■	G	I	R	O	T	E	R	■	M	U	T	U	L	E
2	C	A	M	E	L	O	T	■	H	E	■	A	R	A	N
3	A	L	■	A	I	N	■	P	■	N	E	■	E	S	T
4	P	O	T	■	M	■	N	E	V	E	R	S	■	T	E
5	O	P	E	S	■	D	O	S	■	R	O	U	E	■	R
6	N	E	T	■	P	A	R	T	I	■	S	E	V	I	R
7	■	A	■	C	A	R	M	E	■	T	■	Z	O	N	E
8	G	■	E	■	S	S	E	■	S	U	R	■	E	■	R
9	R	A	P	E	■	E	■	H	I	R	O	M	■	R	■
10	E	N	O	C	H	■	V	O	L	I	S	■	H	E	M
11	G	■	I	R	I	S	■	T	O	N	■	C	O	C	O
12	A	T	■	U	R	A	E	T	E	■	P	■	M	O	I
13	I	R	A	■	N	I	■	E	■	B	A	L	■	U	N
14	R	A	R	E	■	N	U	■	D	E	C	O	U	P	E
15	E	C	A	L	O	T	■	C	E	L	E	S	T	E	■

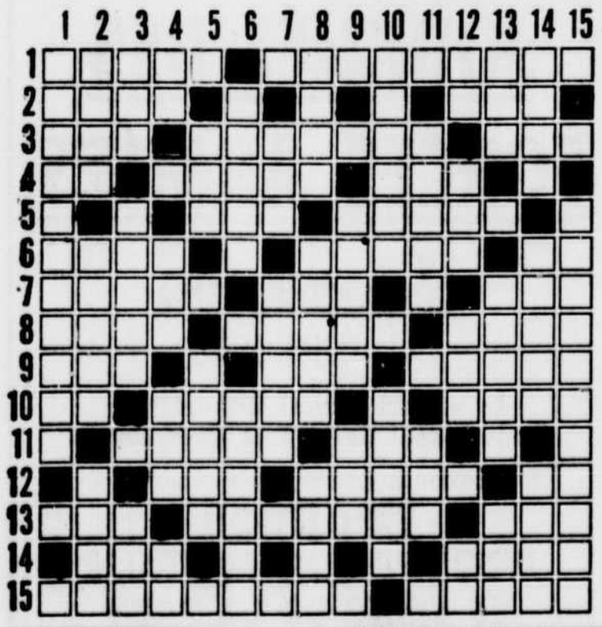

LES ECHECS

NOUVELLES BREVES

— Au tournoi du 50e Anniversaire de l'URSS, en 5e ronde, une défaite du champion du monde, Petrossian, aux mains du Hongrois Portisch.

— D'après Spassky, aspirant au championnat du monde et défait l'an dernier par Petrossian, Robert Fischer aurait un certain droit d'obtenir un match pour le titre suprême, vu qu'il est incontestablement le meilleur joueur du monde occidental. Cependant, telle n'est pas la filière établie par la Fédération Internationale.

— Au tournoi de Monaco, dans la section des Grands-Maitres, les blancs ont gagné 12 fois, les noirs 12 fois également, et il y eut 16 parties nulles (40%). Dans la section des Maitres (internationaux), les chiffres sont respectivement de 50, 40 et 42 (32%).

N.090667

Décès de M. Wilfrid Croteau

M. Wilfrid Croteau, époux de dame Evar Moreau, est décédé le 25 mai, à Québec, à l'âge de 75 ans.

Il demeurait au 741, Deligny, Québec.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Sylvio Martel (Graziella), M. et Mme Roland Cayer (Bérénice), M. et Mme André Bélanger (Maximilienne), M. Anatole Croteau, M. et Mme Aristide Croteau (Pauline Lefebvre), Mme Claude Barras (Véronique Croteau); son frère, son beau-frère et belles-soeurs: M. et Mme Ephrem Choteau, Mme Gaudiose Croteau, Mme Léo Croteau, Etats-Unis, Mme Hilaire Dubois, M. Wilfrid Moreau, son neveu Lionel Dubois, prêtre à St-Gérard (Les Laurentides), une nièce, Soeur Robertine Rousseau C.N.D.T.S.), Soeur Géraida Dubois, supérieure à St-Cyprien, comté Dorchester et 27 petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu le 29 mai, en l'église St-Jean-Baptiste.

Décès de dame Emile Dubé

A Lévis, le 6 juin 1967, est décédée dame Graziella Carrier, épouse de Emile Dubé (entrepreneur-général) ,demeurant à 5 rue Belleau, à Lévis.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles:

M. et Mme Maurice Dubé (Janine Samson), M. Marcel Dubé, M. et Mme Jean-Paul Dubé (Paulette Giguère), M. et Mme Roger Bourgault (Gilberte) Dr et Mme Conrad Drolet (Monique), Mlle Janine Dubé; ses frères, beaux-frères et belles-soeurs: Mme Déziel Samson, M. Robert Carrier, M. et Mme Edgar Dubé, M. et Mme Donat Garon, Mlle Clémence Dubé, M. Pantaléon Dubé, M. et Mme Gustave Garon, Mme Lucien Garon, et M. et Mme Georges Robichaud; ses petits-enfants : Yoland, Louis, Richard, Jean-Claude, Michel et Suzanne Dubé; Andrée et Christian Drolet; Lucie, Louise, Carole et Pierre Bourgault.

La dépouille mortelle est exposée à 25 avenue Bégin. Les funérailles auront lieu samedi en l'église Notre-Dame de Lévis et l'inhumation au cimetière Mont-Marie de la même ville.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Richard Gauthier Ltée, à Lauzon.

Bureaucratie

MOSCOU (PA) — Le journal Izvestia rapporte qu'une mère soviétique n'a pas pu obtenir de certificat de naissance pour son bébé né prématurément à la maison.

Gais et faciles

7067

Alice Brooks

Vous trouverez agréable de crocheter cet ensemble réversible que vous utiliserez à la maison ,en voyage ou au chalet.

Des triangles de couleurs forment ces médaillons de 9 pouces. Crochetez les rebords en utilisant des rebuts.

Le patron 7067 comprend directions et suggestions de couleurs.

Envoyez .50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 15 jours entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .50

(Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

SERVICES SPÉCIAUX

527-2579 527-3568

A.F. BARDOU ENR.
Fleuriste
1664, CHEMIN ST-LOUIS QUEBEC

68710 27-5 (s. au 17-6) S.S.

DIAMANTS de haute qualité

Monument de Distinction

SOLIDE ET GARANTI
Fait par la manufacture la mieux organisée... Achetez directement de la manufacture. Visitez nos ateliers et voyez la différence. Catalogue sur demande.

BAGUES de FIANCAILLES
REDUCTIONS jusqu'à 50%
Certificat de garantie, police d'assurance et ET UN JONC GRATIS

Laforce & Fils
1029, St-Vallier Ouest.
QUEBEC - TEL.: 527-0854
69011 10-6 (s. au 1-7) S.S.

BIJOUTIER HORLOGER
Omer Rousseau
802 est, rue St-Joseph, Qué.
Tél.: 524-1372
13-5 (s. au 10-6) S.S.

DELWAIDE & GOFFIN
MANUFACTURIERS DE
MONUMENTS
Catalogues et prix sur demande. Livraison partout au Canada.
1105 ST-VALLIER-OUEST - Québec
TEL. : 527-9654
68911 3-6 (l. mer. s. au 31-7) SS.

Décès de Soeur Marie Paradis

Née à Fort Kent (Maine), et ayant séjourné, comme religieuse, à Eagle Lake, Fort Kent, Auburn, des paroisses de l'Etat du Maine, c'est pour cause de maladie grave que Soeur Marie Paradis — après un bref stage de repos à la maison provinciale de Worcester — prenait place à la maison-mère, Baie-St-Paul, en janvier 1967.

C'est là donc que le 19 mai 1967 elle s'endormait dans le Seigneur après des mois d'édifiante acceptation d'un mal qui ne pardonne pas. Précédemment nommée Soeur Marie-Rita-de-Jésus, elle avait rempli, avec un sens fidèle du devoir, sa tâche d'éducatrice partout où ses Supérieures eurent besoin de ses services. Aimant le dévouement "tout caché en Dieu", elle eut aussi un esprit de sacrifice très marquant: deux caractéristiques bien "franciscaines" qui prouvent combien Soeur Marie a été conséquente avec sa vocation.

Fille d'Edmond Paradis et de feu Marie (Natty) Michaud, elle comptait au décès 51 ans, 7 mois, et de profession religieuse, 28 ans, 3 mois.

Elle laisse dans le deuil, son père, nonagénaire, résidant à Eagle Lake (Maine), M. Edmond Paradis; ses frères : M. Roger Paradis, de Fort Kent (Maine), M. Réginald Paradis, de Sherman Station (Maine), M. Sylvio Paradis, de Fairfield (New Jersey); ses soeurs : Mme Léola Ellis, de Bangor (Maine), Mme Flora Bouchard, aussi de Bangor (Maine), et plusieurs autres parents.

Les funérailles ont eu lieu le 22 mai, à 8 h. 30. Le R. Père Yves Marie Gaudreau, o.f.m. officia pour la levée du corps et le service, de même que pour les dernières prières liturgiques au cimetière. Etaient présents, outre la Communauté : le R. Père Cyrille-Marie Yergeau, o. f. m., aumônier du noviciat, et le R. Père Florian Bourque, o.f.m., aumônier de l'Hôpital Sainte-Anne, M. et Mme Roger Paradis, de Fort Kent (frère et belle-soeur), ainsi que M. Sylvio Paradis, de Fairfield (New Jersey).

Décès de Soeur Lucia Rhéaume

A l'Hôtel-Dieu de Québec, décédait, après trois jours de maladie seulement, en la matinée du samedi 27 mai 1967, Soeur Lucia Rhéaume (M.-Joseph - Calasanz), des Petites Franciscaines de Marie.

Nantive de la paroisse Saint-Roch, en la cité de Québec, Lucia Rhéaume était fille de feu Joseph Rhéaume — employé au Pacifique Canadien — et de feu Lucia Bouchard. Elle étudia au couvent de la congrégation Notre-Dame de St-Roch, puis s'orienta vers les Petites Franciscaines de Marie où elle entrait le 4 décembre 1920. Ayant pris le saint habit le 3 octobre 1921, elle prononçait successivement, le 4 octobre, en 1922 et 1926, les voeux temporaires et perpétuels. Elle mourrait à l'âge de 66 ans, 4 mois. Durant ses 46 ans de vie franciscaine, elle séjourna dans plusieurs maisons de charité de sa congrégation, soit aux résidences S.-François-Solano et Sainte-Brigide, de Montréal, à Québec, aux deux orphelinats de sa communauté : St-Jean de Québec et Chicoutimi, à l'hôpital Sainte-Anne de Baie St-Paul et à l'hôpital Sainte-Elisabeth de Roberval, ainsi que de mars à juin, à St-Tite-des-Caps en 1949.

Outre sa communauté, elle laisse dans le deuil : une soeur, Mme Lauréat Dupuis (Bernadette), de Québec; un frère, M. Robert Rhéaume, de Montréal; quatre belles-soeurs : Mme Joseph Beaudoin, de Chicoutimi, Mmes Georges, Jean-Baptiste et Albert Rhéaume, de Québec; un beau-frère : M. Lauréat Dupuis, de Québec, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Aux funérailles célébrées par un cousin, M. l'abbé Louis-Philippe Gravel, curé de Petite-Rivière - St - François - Xavier, étaient présents : le R.P. Yves-Marie Gaudreau, o.f.m., aumônier de la maison-mère, le R.P. Cyrille-Marie Yergeau, o.f.m., aumônier du noviciat, ainsi que M. Robert Rhéaume, de Montréal, son frère; M. et Mme Lauréat Dupuis (soeur et beau-frère) de Québec, Mme Joseph Beaudoin, de Chicoutimi, une belle-soeur, M. et Mme Benoît Rhéaume, Chicoutimi, M. Roger Dupuis et M. Bernier. De nombreux parents et amis ont donné de touchants témoignages de sympathies à la communauté et à la famille. Les bénéficiaires en ont été profondément reconnaissants.

TAUX DE PUBLICATION

AVIS DE DECES (Formule régulière)	$1.50
mots additionnels, chacun	0.02
SERVICE ANNIVERSAIRE	
(Formule régulière)	$1.50
(avec photo 1 col.)	10.00
REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES	
(Formule régulière)	1.50
mots additionnels, chacun	0.02
NOUVELLE DE DECES (Nécrologie)	aucune charge
(Nécrologie et photo)	$5.00
COMPTE RENDU DE FUNERAILLES	
Minimum	$10.00

Le service de publicité de L'ACTION

Trois verdicts de mort accidentelle

Trois verdicts de mort accidentelle ont été rendus, hier après-midi et ce matin, à la morgue provinciale en rapport avec les tragédies dont ont été victimes MM. Jean-Claude Chamberland, Hector Simoneau et Villebon Nadeau.

M. Hector Simoneau, 50 ans, 582 Bon-Pasteur, avait perdu la vie, le 14 mai dernier, près du rond-point du pont de Québec lors d'une embardée de l'auto qu'il occupait avec huit autres personnes.

Par ailleurs, M. Villebon Nadeau, 57 ans, du 1315 Grand-Bois, à Ville-les-Saules était décédé le 7 mai, après que son auto eut heurté une camionette à l'angle de la route no 2 et du boulevard Duplessis.

Enfin, un verdict de mort accidentelle a été rendu, ce matin, en rapport avec la tragédie qui a coûté la vie à Jean-Claude Chamberland 22 ans, fils d'Emilien, du 1172 Beau-Manoir.

Le jeune homme qui montait une bicyclette avait été heurté par une auto, le 31 mai, à 8h. p.m. en front du 187 avenue Notre-Dame, à Notre-Dame-des-Laurentides.

Les enquêtes ont été respectivement sous la présidence du Dr DesRuisseaux et du Dr J.A. Drouin, coroner du district de Québec. Russel Blinco de la PP avait enquêté sur les morts de MM. Nadeau et Chamberland, alors que le détective Liboiron de Ste-Foy avait enquêté sur la mort de M. Simoneau.

Décès de Mme Arthur Pelletier

Dans la nouvelle de décès de Dame Hermine Lemieux, épouse de Monsieur Arthur Pelletier, décédée le 8 juin à l'âge de 55 ans, le nom de son beau-frère M. Philippe Barbeau, a été omis par erreur.

Madame Pelletier repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils 120, rue St-Jean.

Les funérailles auront lieu lundi le 12 juin 1967 en l'église St-Vincent de Paul et l'inhumation au cimetière Belmont.

Trois enfants dans le désordre

Ce film français fut tourné en 1966 en techniscope et eastmancolor et est d'une durée de 86 minutes. Cette comédie fut réalisée par Léo Joannon avec Bourvil, Jean Lefebvre et Jeanne Colletin.

Impliqué innocemment dans une affaire d'espionnage, un entrepreneur, Eugène Lefèvre, risque de se faire confisquer ses biens par le gouvernement. Pour éviter ce péril, il décide de reconnaître comme siens trois enfants illégitimes choisis au hasard par un ami sur les régistres de l'état civil. Son innocence ayant été reconnue entretemps Lefebvre est libéré, mais ne peut se dédire de son acte de reconnaissance. Cela entraîne pour lui maintes complications surtout à l'égard de sa fiancée qui voit surgir ces enfants inattendus, dont deux sont accompagnés de leur mère. A force de bonne volonté et de générosité, Lefèvre parviendra à se tirer d'affaire quitte à retourner quelque temps en prison.

Sans être d'une qualité exceptionnelle, cette comédie aux rebondissements nombreux offre quelques bonnes occasions de s'amuser. Le film repose surtout sur les épaules de Bourvil qui trouve dans Jean Lefebvre un partenaire à la hauteur. La mise en scène dénote un métier sûr et le style bon enfant de l'ensemble aide à faire oublier quelques facilités. Les qualités humaines du héros dominent dans un contexte de fantaisie. C'est du comique bon enfant.

Décès de Mlle France Godin

A Québec le 8 juin, est décédée Mlle France Godin, fille de M. et Mme Paul - Emile Godin (Françoise Lacasse), à l'âge de 13 ans et 11 mois. Elle demeurait à 610, rue Bagot.

Outre son père et sa mère, elle laisse dans le deuil, sa soeur Lise et son frère Serge, ainsi que sa grand-mère Mme Alfred Godin. Aussi ses oncles et tantes, cousins et cousines.

Mlle Godin repose présentement à la résidence funéraire Sylvio Marceau, 270, rue Marie-de-l'Incarnation.

Les funérailles auront lieu lundi le 12 juin à 9 heures en l'église de St-Joseph et l'inhumation au cimetière St-Charles.

avis de décès

AUDY. — A Québec, le 9 juin 1967, à l'âge de 64 ans, est décédée dame Marie-Paule Rodrigue, épouse de M. Lorenzo Audy, plombier, demeurant à 1476, rue Frontenac.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975, Marguerite-Bourgeoys, à 9 heures 45, pour l'église du St-Sacrement et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 9-6 (2 fs)

BERARD. — A Québec, le 9 juin 1967, est décédée Mlle Lorette Bédard, fille de feu M. Pamphile Bédard et de feu dame Eugénie Côté, demeurant à 1660, rue Muir.

Les funérailles auront lieu mardi, le 13 juin, à 9 heures 15.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 975, Avenue Marguerite Bourgeoys, à 9 heures, pour l'église de St-Sacrement et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 10-6 (2 fs)

DUBE. — A Lévis, le 6 juin 1967, est décédée dame Grazilla Carrier, épouse de M. Emile Dubé, entrepreneur général, demeurant à 5, avenue Belleau, Lévis.

Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Gauthier Ltée, 25, avenue Bégin, Lévis, à 2 heures 45, pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie de Lévis. 8-6 (3 fs)

GODIN. — A Québec, le 8 juin 1967, à l'âge de 13 ans et 11 mois, est décédée France Godin, fille de M. Paul-Emile Godin et de dame Françoise Lacasse, demeurant à 610, rue Bagot.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 8 heures 45, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière St-Charles. 9-6 (2 fs)

LAPOINTE. — A Québec, le 9 juin 1967, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Alphonsine Lafrance, épouse de M. Elzéar-Alexandre Lapointe, demeurant à 24, rue Laval.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ du funérarium Lépine, 300, Chemin Ste-Foy, à 8 heures 45, pour la basilique de Notre-Dame de Québec et de là au cimetière Belmont. 9-6 (2 fs)

MIVILLE. — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 9 juin 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée dame Marie-Anna St-Pierre, épouse de M. Amédée Miville. Elle était la mère de Clément, Thérèse (Mme Pamphile Leclerc), soeur de M. François St-Pierre, Marie-Jeanne (Mme Jacques Desjardins). Elle demeurait à St-Pamphile, cté de L'Islet.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ des foyers funéraires Claudius Lavoie à 9 heures 50, pour l'église de St-Pamphile et de là au cimetière paroissial. 9-6 (2 fs)

NORMAND. — A Montmagny, le 8 juin 1967, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Raynald Normand, époux de dame Yvette Blais, demeurant à 36, avenue de l'Eglise.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires Laurent Normand, 115, St-Louis, Montmagny, à 9 heures 45, pour l'église de St-Thomas et de là au cimetière paroissial. 9-6 (2 fs)

PAGEAU. — A Tewkesbury le 8 juin 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Arthur Pageau, époux de dame Clémentine Bédard, demeurant à 3415, Tewkesbury.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de sa résidence privée à 9 heures 55, pour l'église de Tewkesbury et de là au cimetière paroissial. 9-6 (2 fs)

PELLETIER. — A Québec, le 8 juin 1967, à l'âge de 55 ans, est décédée dame Hermine Lemieux, épouse de M. Arthur Pelletier, demeurant à 750, rue Ste-Madeleine.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120, rue St-Jean, à 9 heures 45, pour l'église de St-Vincent de Paul et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile. 9-6 (2 fs)

REMERCIEMENTS

DUBUC. — Madame John Corbett et Mlle Anne-Marie Dubuc, de St-Romuald, Lévis, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion du décès de leur soeur bien-aimée, Evelyne Dubuc, soit par des offrandes de messes, tributs floraux, visites au salon funéraire ou par assistance aux funérailles.

A tous, un cordial merci.

69128 10-6 (1 fs) Rem.

Election à L'A. C. B.

MONTEBELLO, Qué. (PC) — L'Association canadienne des banquiers annonce que M. J.H. Coleman, vice-président et directeur général de la Banque Royale du Canada, a été élu président.

Il succède à M. S.T. Paton, vice-président et directeur général de la Banque Toronto-Dominion, qui dirigeait l'association depuis décembre 1964.

Agé de 55 ans, M. Coleman est originaire de Joggins, N.-E. Il est maintenant établi à Montréal.

Le président de la République fédérale d'Allemagne au pays

OTTAWA. — (P. C.) — Le président de la République fédérale d'Allemagne, M. H. C. Lubke, arrive au Canada aujourd'hui, dans le but d'entreprendre une tournée à l'occasion du centenaire de la Confédération canadienne.

Le visiteur se rendra d'abord à Calgary où il sera reçu par le lieutenant-gouverneur et le premier ministre de l'Alberta.

Le 12 juin, le gouverneur général, M. Roland Michener, et le premier ministre Pearson accueilleront M. Lubke à Ottawa lors d'une cérémonie spéciale sur la colline parlementaire.

Le 14 juin, le visiteur participera aux cérémonies qui marqueront la journée nationale de son pays à l'Expo 67.

L'espace du matin

La vie entière des éphémérides ne dure que quelques hres.

Enquête scolaire sur les conditions dans lesquelles vivent les étudiants

(U.P.) — Dans un mémoire adressé hier à la Commission des écoles catholiques de Québec, le Conseil de l'éducation de la ville a demandé aux commissaires d'instituer "une enquête pour mieux connaître le milieu social et familial dans lequel vivent les écoliers de la ville de Québec. Il appuie sa demande sur l'enquête Martin qui avait mis en lumière la situation lamentable "dans laquelle végètent nombre de familles dans des maisons insalubres et délabrées."

Le Conseil, formé de cinq professeurs, de cinq parents et d'un nombre égal de personnes de la C.E.C.Q., suggère alors d'amener un sociologue à entreprendre une étude sérieuse et concluante pour mesurer les répercussions du milieu sur les enfants qui habitent des quartiers défavorisés. "L'école alors, souligne le Conseil, par des services éducatifs appropriés ne devrait-elle pas donner aux enfants ce dont le foyer les prive?"

Dans son mémoire, le Conseil de l'éducation a déclaré appuyer à l'unanimité la politique de la C.E.C.Q. en ce qui concerne les divers projets d'association entre les institutions privées de la ville et la Commission scolaire. Les commissaires d'écoles sont d'avis qu'il faudrait plutôt intégrer ces institutions et en faire des écoles comme les autres; ils ne semblent pas pouvoir accepter une simple collaboration entre les institutions privées et la C.E.C.Q.

Par ailleurs, le conseil demande que l'on nomme un agent de liaison entre les administrateurs scolaires, les directeurs de l'enseignement et les directeurs et professeurs d'école. Cet agent de par ses fonctions veillerait à maintenir et à accroître, si possible, l'entente cordiale entre les membres du personnel administratif, dirigeant et enseignant, au service de la Commission.

Dans une autre recommandation, le Conseil d'éducation de la ville demande d'augmenter les effectifs du Service d'orientation scolaire de la Commission. Il est par conséquent favorable à l'engagement de psychologues scolaires et de professeurs d'information afin de compléter et de faciliter le travail qui revient aux conseillers d'orientation.

En outre le Conseil souhaite que les élèves aient accès aux bibliothèques des écoles secondaires et des écoles élémentaires afin de continuer au cours des vacances l'action entreprise depuis deux ans pour l'amélioration de la langue parlée et de la langue écrite.

Enfin, le conseil verrait de bon oeil, pour le bénéfice des parents, qu'une période télévisée d'information sur la réforme scolaire en cours à la C.E.C.Q. soit réservée régulièrement par la Commission scolaire.

• dignité
• courtoisie
• discrétion

LA CIE HUBERT MOISAN
directeurs de funérailles
253 est St-Joseph
Québec 2.
524-2473

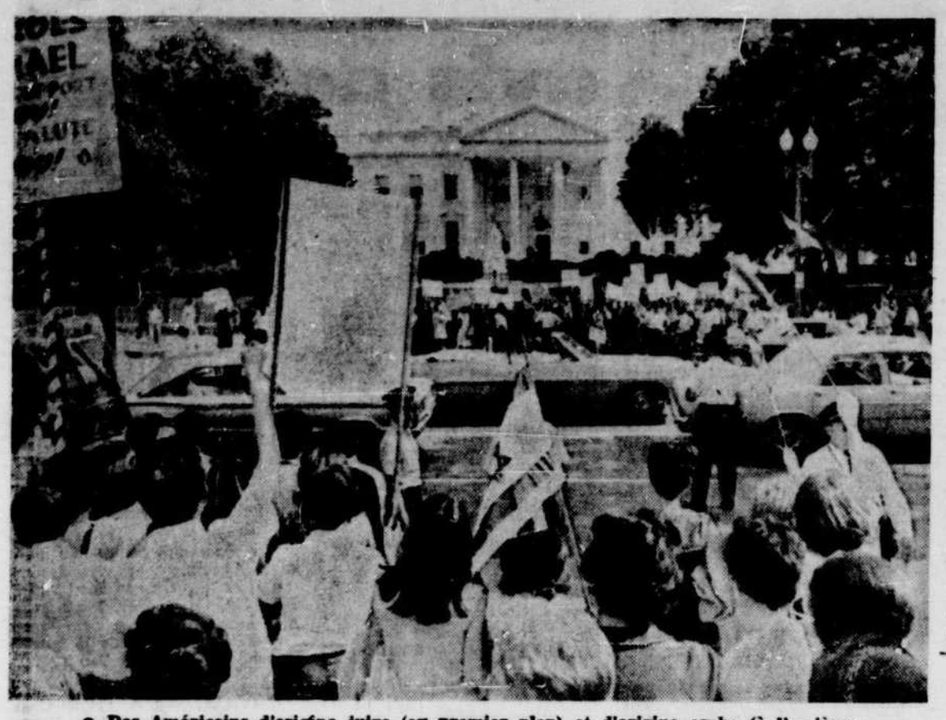

● Des Américains d'origine juive (au premier plan) et d'origine arabe (à l'arrière-plan) ont tenu des manifestations de signification contraire devant la Maison Blanche, à Washington. La célébration juive, qui demandait de supporter Israël pendant la guerre, a tourné en une célébration de la victoire de l'armée israélienne peu après que l'Egypte eut accepté un cessez-le-feu.

Nasser démissionne, puis se ravise...

Et accepte l'entière responsabilité des résultats de la guerre contre l'Israël

LE CAIRE (PA) — Le colonel Gamal Abdel Nasser, dont le rêve de pousser les Israéliens à la mer s'est changé en un désastre militaire, a annoncé sa démission du poste de président de l'Egypte, vendredi soir, et s'est ensuite ravisé. Au cours d'un discours à son peuple, le chef arabe âgé de 49 ans a déclaré qu'il abandonnait "complètement et pour toujours" les fonctions de son poste. Seulement trois heures et demie plus tard, la radio du Caire a lu un autre communiqué venant de Nasser disant qu'il soumettra la question aujourd'hui à l'Assemblée nationale.

Quelle que soit la décision prise aujourd'hui par l'Assemblée, il semble probable que le rôle de Nasser comme leader est à peu près fini et qu'aucun nouveau gouvernement ne pourra ressembler à celui que dirigeait Nasser au moment de la crise du Moyen-Orient.

Ont aussi annoncé leur démission, le feld-maréchal, Abdul Hakin Amer, commandant en chef adjoint de l'armée et l'un des quatre vice-présidents, et le général Shamseddin Badran, ministre de la Défense.

En annonçant sa démission d'une voix émue, Nasser a déclaré qu'il remettait tous ses pouvoirs au vice-président Sakaria Mohieddin, âgé de 52 ans.

Nasser a admis que l'Egypte avait subi une grave défaite militaire aux mains de l'armée israéliennes et qu'il assumait l'entière responsabilité des résultats de la guerre.

Successeur

Mohieddin est le fondateur du service d'espionnage d'Egypte, dans sa version moderne. Alors qu'il était lieutenant-colonel dans l'armée, il était l'un des jeunes officiers qui s'étaient joints à Nasser et au major-général Mohammed Naguib, pour renverser le régime du roi Farouk, en 1952.

"Nous ne pouvons taire le fait que nous avons subi une grave défaite", a déclaré Nasser en remettant sa démission.

C'était la première déclaration de Nasser depuis lundi, début des hostilités au cours desquelles les forces armées israéliennes ont infligé de lourdes pertes à son aviation, ont capturé la base de Charm El Cheikh, d'où il pouvait contrôler la navigation sur le golfe d'Akaba, et ont traversé la péninsule du Sinai jusqu'au canal de Suez qu'il a nationalisé il y a 10 ans.

L'univers de Nasser — dans lequel il était considéré comme le leader du monde arabe — vient de s'affaisser.

Portant la parole à la radio avec 15 minutes de retard, il a parlé durant 37 minutes.

Nasser a répété l'accusation égyptienne — niée par Londres et par Washington — et ignoré par Moscou — que les importants succès militaires d'Israël étaient dus à l'appui actif des aviations britannique et américaine.

Nasser était commandant en chef de l'armée égyptienne et Amer son adjoint. Mohieddin était le deuxième vice-président.

Il avait été nommé premier ministre en décembre 1965, afin de s'occuper des problèmes pressants de l'économie égyptienne. Son gouvernement avait démissionné en septembre 1966, et avait été remplacé par le gouvernement actuel dirigé par le premier ministre Sidky Soleiman.

Réactions de dépit des Egyptiens

TEL-AVIV, Israël (PC) — Il est difficile de ne pas éprouver de pitié pour les Arabes, sinon pour les dirigeants des pays arabes.

A l'enclave de Gaza, quand les soldats israéliens ont effectué un nettoyage dans les domiciles, on a vu des Arabes porter des draps ou n'importe quel objet blanc pour montrer qu'ils se rendaient.

Il n'y a plus maintenant de cri de guerre musulman "Ji'haad" — guerre sainte — non plus que de foi en la parole du président Nasser qui affirmait pouvoir repousser les Israéliens.

Réaction arabe

Certains yeux brûlent encore de haine, mais la plupart des visages reflètent le désespoir d'avoir été trahis une autre fois. Où se trouvaient les sept divisions égyptiennes de Sinaï ? Où se trouvait la soi-disant armée de libération de Gaza qui devait crucifier tous les Juifs et conduire les réfugiés arabes à un Israël qui n'appartiendrait plus aux Juifs ?

On remarquait aussi une certaine incrédulité à l'égard du pouvoir ambitieux d'Israël et à la rapidité dévastatrice de la victoire israélienne. Selon certains observateurs, l'issue des combats pourrait bien faire comprendre enfin aux Arabes qu'ils ne peuvent pas facilement détruire Israël.

"C'est pourquoi nous avons agi rapidement", a déclaré un major de l'armée israélienne "Une action moindre aurait pu faire croire aux Arabes qu'un jour, ils pourraient nous jeter à l'eau. Ils verront sûrement maintenant que nous ne nous laisserons pas jeter à l'eau.

● SPECTACLE DE LA PANIQUE — Cette photo aérienne, prise d'un avion israélien, montre le spectacle de panique présenté par l'armée égyptienne en déroute qui a abandonné son matériel militaire dans le désert de Sinaï au moment de son recul à l'issue d'une bataille l'opposant à une division blindée israélienne.

La décision de la RAU a causé un mouvement de stupeur à Alger

AMKGER AFP — L'acceptation de cessez-le-feu par la RAU a causé une véritable stupeur à Alger. Au moment où M. Thant l'annonçait à New York, les gouvernements arabes étaient saisis par le Caire d'un projet de déclaration commune posant une dizaine de conditions à un arrêt des hostilités, apprend-on de bonne source.

Pour l'opinion populaire, la colère a succédé à la surprise. Les uns espèrent encore en une "feinte" militaire des troupes égyptiennes, d'autres sont plus sévères sur le compte du président Nasser. Quant à l'URSS elle trouve à la fois des censeurs qui lui reprochent d'avoir "lâché" les Arabes, et des partisans qui estiment que Moscou ne tolérera aucun agrandissement territorial d'Israël.

Le Conseil des ministres et les chefs de l'état-major général ont siégé une partie de la nuit. On se refuse d'autre part à tout commentaire sur les informations en provenance de Tunis, selon lesquelles une colonne de l'armée nationale populaire, en route vers l'Egypte, rebrousserait chemin vers l'Algérie.

La radio a remplacé aujourd'hui les airs militaires de la RAU par ceux de l'Algérie et de la Syrie.

COMPARAISONS

TEL AVIV AFP — Pour ceux qui ont suivi de près la campagne du Sinaï de 1956 et la campagne militaire qui se termine actuellement, des comparaisons frappantes s'imposent Les deux campagnes ont commencé un lundi, la première le lundi 29 octobre 1956, la seconde le lundi 5 juin 1967.

Toutes deux se sont achevées en moins d'une semaine, la première prit 100 heures, celle-ci approximativement le même temps au total, si l'on tient compte du fait que l'Egypte a accepté le cessez-le-feu avant la Syrie, qui l'a accepté à 3h.20 la nuit dernière.

Mais il faut tenir compte du fait qu'alors qu'en 1956 Israël avait eu à faire face seulement à l'Egypte avec l'appui français et anglais, cette fois-ci, Israël s'est trouvé seul sur trois fronts, c'est-à-dire sur 520 milles de frontière.

Cette fois-ci devant les forces arabes accrues et mieux entraînées comme l'a montré la violence des combats, Israël a dû obtenir une rupture décisive des forces adverses dans les premières heures des hostilités en écrasant l'aviation égyptienne le matin du 5 juin. Cette fois-ci les alertes aériennes ont été nombreuses à travers Israël, mais les bombardements effectués par les Arabes, Syriens, Egyptiens, Jordaniens et Irakiens n'ont atteint que des localités de moindre importance.

En 1956, les Israéliens avaient bénéficié de la protection aérienne de leurs alliés occidentaux. Cette fois-ci, les batailles de chars ont été nombreuses et plus ardentes qu'en 1956.

Sur le plan politique, en 1956, Israël et ses alliés avaient contre eux les Etats-Unis et l'URSS. Cette fois, les deux supergrands se sont neutralisés l'un l'autre, et il y a peu de chance, estime-t-on à Tel Aviv que le Conseil de sécurité puisse exiger le retrait des forces israéliennes. Et c'est ce qui, cette fois, ajoute-t-on, doit permettre à Israël de cueillir les "fruits de sa victoire".

Selon un conseiller de l'ONU

Cet organisme s'est borné au rôle qui lui revenait dans le conflit du Moyen-Orient

MONTREAL (PC) — "Si le rôle de l'ONU est de prévenir la guerre et de maintenir la paix, on ne peut blâmer l'organisation pour son inaction lors de conflits locaux, car elle ne peut remplacer les Etats souverains, si les forcer de façon brutale à cesser les combats, ce qui va à l'encontre même de la Charte; au contraire, le rôle de l'ONU est beaucoup plus vaste; il a, par exemple, empêché à plusieurs occasions le déclenchement d'une guerre mondiale".

C'est ce qu'a déclaré lors de l'inauguration, hier à Montréal, du deuxième congrès international de la Voix des Femmes, M. James Jonah, conseiller au département des Affaires politiques et du Conseil de sécurité de l'ONU.

Par cette affirmation, M. Jonah a voulu expliquer que si l'on critique l'organisation pour sa négligence de certains problèmes, "c'est que l'on ne comprend ni le rôle, ni les mécanismes de l'Organisation des Nations unies."

Un but premier

Mais, avant de définir ce que doit être l'ONU, M. Jonah a tenu à présenter un des buts premiers de cet organisme, lors de sa création. Durant la dernière guerre, le manque d'action concertée pour prévenir toute agression a obligé les grandes puissances à repenser la Société des Nations, que l'ONU a remplacée.

Cette nouvelle organisation, dite des Nations unies a cependant donné aux grandes puissances un droit de véto, ce qui leur permet de rejeter les résolutions de façon systématique. Ainsi, si les Nations unies ont été créées pour maintenir la paix, "c'est parce que les grandes puissances ont un droit de véto," a soutenu, M. Jonah qui a précisé que l'on ne peut critiquer l'ONU, "on doit critiquer au contraire les nations qui rempêchent une véritable action de paix sur le plan mondial."

Droit de véto

Le conférencier a de plus expliqué qu'il n'y a pas que les grandes puissances qui s'abritent sous leur droit de véto; il a rappelé que des nations plus petites, tel Cuba, se sont placées sous le droit de véto des grandes puissances qui les appuyaient.

M. Jonah a également montré le rôle de l'ONU quant au désarmement. "Chaque pays veut avoir des armes nucléaires; il y a cependant une certaine discrimination qui existe; les pays moins riches ne peuvent rivaliser avec les grandes puissances, ce qui provoque de nouvelles tensions." C'est pourquoi le conseiller du Conseil de sécurité a insisté sur la nécessité d'accords pour réduire les tensions.

● EXPO-PARADE 1967 — C'est hier soir, dans le quartier Bel-Air, à Charlesbourg, qu'avait lieu l'ouverture officielle de l'Expo-Parade 1967, aux Jardins Laurentiens. La parade est composée de 28 maisons rencontrant les normes "médaillon". De ces 28 maisons, neuf sont "tout électrique", c'est à dire possédant les exigences de la ligue électrique. Le maire Verret a alors encouragé les constructeurs. Il a fait savoir que 100 permis de construction ont déjà été émis cette année alors qu'à la même période, l'an dernier, 76 étaient émis. "Il faut que ça bouge à Charlesbourg, a-t-il dit; nous vous encourageons fortement à continuer votre travail malgré la hausse du coût de la vie et les restrictions". Sur la photo, on remarque, au premier plan, M. J.-A. Boivin, promoteur du projet, le maire Hector Verret, M. l'abbé Jean-Marie Ruel, curé de Ste-Cécile, et M. Maurice Dorion, échevin du quartier.

CALENDRIER

SAMEDI, 10 JUIN 1967
Ste Marguerite, reine d'Ecosse
Demain :
4e dimanche après la Pentecôte

SOLEIL: Lever: 4.12 Coucher: 7.47
LUNE: Lever: 6.52 Coucher: 11.17

Les marées, samedi le 10 juin
Hautes: 9.10 a.m. — 8.30 p.m.
Basses: 4.39 a.m. — 3.36 p.m.
Les marées, dimanche le 11
Hautes: 9.49 a.m. — 9.11 p.m.
Basses: 5.18 a.m. — 4.14 p.m.
Les marées de lundi le 12 juin
Hautes: 10.34 a.m. — 9.54 p.m.
Basses: 5.59 a.m. — 4.55 p.m.

PHASES DE LA LUNE DE JUIN
Nouvelle lune le 8, à 0 h. 13 a.m.
Premier quart, le 15, à 6 h. 12 a.m.
Pleine lune le 21, à 11 h. 57 p.m.
Dernier quart, le 29, à 1 h. 39 p.m.
N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

Mon humble conviction

Il n'est pas plus difficile à Dieu, qui nous a tracé la voie, d'être présent dans tous les tabernacles du monde, que d'être l'auteur de cet espace SANS FIN dans lequel se meuvent des milliards et des milliards d'astres de dimensions qui dépassent l'imagination.

(Espace payé par H. P.)

Verres de Contact
Centre d'Application de Lentille Cornéenne
DR FERNAND BELLEMARE, M.D.
625 est, Boul Charest
Québec — 529-3694

L'Aide Lacordaire aux buveurs excessifs
CARREFOUR DE LA SOBRIETE
Centre de dépannage
Le problème de l'alcoolisme vous préoccupe-t-il ?
APPELEZ — ECRIVEZ — VENEZ
965, Chemin Ste-Foy, app. 2.
Case postale 301 — Québec 8.
TEL.: 683-1112
ENTREVUES
Sur rendez-vous, des bénévoles qualifiés sont à votre disposition
Services gratuits et confidentiels
CORDIALE BIENVENUE

Benoit Dumais Ltée.
2320 rue Mont Thabor — Québec 3, P.Q.
TEL. : 523-2977
ENTREPRENEUR GENERAL
Conseillers en immeubles et prêts hypothécaires
Maisons modèles: Loretteville, Tél.: 842-1647 Orsainville, Tél.: 626-1704

NOUVEAUX DUPLICATEURS SCOLAIRES
NEUFS et USAGES - Représentant exclusif "ROTO"
Procédé à stencil et encre — Procédé liquide (alcool)
Ameublement du Bureau en bois et en métal.
A.B.C. Stencil, Machines et Ameublement de Bureau Inc.
1375 ouest, boul. Charest (Centre Charest) coin ave St-Sacrement
Tél. : 681-0535
ETABLIE DEPUIS 23 ANS

Détachez ce coupon et postez-le comme suit :
L'OEUVRE PONTIFICALE DE LA PROPAGATION DE LA FOI
C.P. 220 — LIMOILOU — QUEBEC 3, P.Q.
Sans obligation de ma part, veuillez me renseigner sur LE PRET A FONDS PERDU, cet excellent moyen d'aider L'OEUVRE PONTIFICALE DE LA PROPAGATION DE LA FOI, tout en m'assurant une rente viagère généreuse.
NOM ..... AGE .....
ADRESSE .....

FUTURES MARIEES
l'Action
vous offre un excellent choix de

Signalez : 522-4771
demandez le local 19
(Nous desservons le Québec Métropolitain).
Prenez rendez-vous avec un de nos vendeurs qui vous soumettra échantillons, prix et tous les renseignements désirés sur cette papeterie.

CLINIQUE BEDARD
CURE DE DESINTOXICATION ET REHABILITATION DE L'ALCOOLIQUE
Pour informations :
Dr Alexandre Bédard
1165, Claire-Fontaine
Tél. : 525-7144

COURS D'ETE ESPAGNOL
Cours intensif de 5 semaines débutant le 3 juillet. Si intéressé, écrivez en incluant le No de téléphone au :
CASIER No 112
L'ACTION — QUEBEC

Marc Gilbert et Andre Letourneau
Ingenieurs civils
990, ave. Bégin
TEL. : 681-6151

CHANCE D'AFFAIRES
DEVENEZ VOTRE PATRON
Distribution d'articles importés d'Europe
Paris, Australie, Hong-Kong, Tokyo
SPECIAL POUR DEUX SEMAINES
IMPORTATIONS D'AUTRICHE
Léger capital requis — Publicité fournie
LAMIGO INC
1113, Beaupré, Ste-Foy. Tél. : 651-2722

AVIS D'ASSEMBLEE

L'Assemblée générale annuelle des sociétaires de la
Caisse Populaire des Syndicats Nationaux de Québec
sera tenue
LUNDI SOIR, le 12 juin 1967, à 8 heures
à 155 est, Boul. Charest, Québec — Salle S-3

JOURNÉE DES FORCES ARMÉES

demain

11 JUIN 1967

Le colonel Marcel Richard, CD
Commandant de la Base de Valcartier
invite le grand public à une
EXPOSITION D'EQUIPEMENT MILITAIRE ET VISITE DE LA BASE
de 13h00 à 17h00
à la
BASE DE VALCARTIER

Avec la participation de :
1er bataillon Royal 22e Régiment (armes légères)
3e bataillon Royal 22e Régiment (canons anti-char)
6e Escadron des Transmissions (équipement de signaleurs)
2e Ambulance de Campagne (hôpital en campagne)
Centre de Recrutement des Forces Canadiennes
Centre de Recherches de Valcartier (CARDE)
Corps de Musique du Royal 22e Régiment
Clique du 1er bataillon Royal 22e Régiment.

— ENTREE LIBRE —
Facilités de stationnement